This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 473565 DUPL

UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

'L57

LES

PREMIÈRES CIVILISATIONS

I

LES

PREMIÈRES CIVILISATIONS

ÉTUDES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

TOME PREMIER

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

ÉGYPTE

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE, 15

1874

Vignaud Lib.
2 vols.

A LA

MÉMOIRE ILLUSTRE

D'EUGÈNE BURNOUF

425351

PRÉFACE

Je réunis dans ces deux volumes des morceaux publiés séparément dans différents recueils, pendant un intervalle de sept ans, de 1867 à 1873. Ce n'est donc point un livre suivi que je présente au public, mais une collection d'études fragmentaires sur un certain nombre de points de la science historique et archéologique destinée à faire revivre le passé, si longtemps oublié, des plus anciennes civilisations. Tantôt j'essaie d'y résumer l'état actuel des connaissances et des travaux des maîtres ; tantôt j'y présente les résultats de recherches personnelles et entièrement originales. Mais ces études détachées et de dates diverses, où les sciences nouvelles de l'égyptologie et de l'assyriologie tiennent la plus grande place, me paraissent avoir cependant entre elles un lien d'unité par la nature de leurs sujets, ainsi que par l'esprit et la doctrine scientifique qui les a inspirées et s'y retrouve d'un bout à l'autre.

Quel accueil trouveront-elles auprès du public? Certes, l'heure présente est bien peu favorable aux calmes spéculations de la science, et

il faut faire effort sur soi-même pour se défendre contre l'envahissement des préoccupations et des inquiétudes politiques. J'espère pourtant qu'il y a encore chez nous quelques lecteurs pour les livres étrangers aux querelles, aussi passagères qu'acharnées, des partis, de même qu'il y a encore, grâce à Dieu, des hommes qui travaillent et qui maintiennent les traditions de ce grand atelier scientifique d'où notre pays a toujours tiré une partie de sa gloire. Ceux-là, qu'on me permette de le dire, ne sont ni les moins bons citoyens, ni les moins utiles, car c'est, avant tout, dans le domaine intellectuel qu'il importe de conserver à la France l'ancienne primauté que l'Allemagne cherche à lui ravir. Les hommes d'étude l'ont compris, et nos rivaux, nos ennemis même, se voient obligés de confesser que des désastres inouïs ne sont parvenus ni à interrompre ni à rendre moins féconde l'activité scientifique de ce pays.

Septime Sévère mourant donnait pour dernier mot d'ordre à ses officiers : *Laboremus.* C'est la devise que doivent adopter plus que jamais tous ceux qui ont à cœur l'avenir et la vraie force de la France.

Novembre 1873.

I

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

L'HOMME FOSSILE[1]

I

Parmi les questions les plus neuves et les plus importantes que la science ait soulevées de notre temps, un des premiers rangs, sans contredit, appartient à celle de l'homme fossile. Longtemps écartée avec dédain par les disciples de Cuvier, pour qui une opinion du maître sur l'absence de l'homme parmi les fossiles était passée à l'état de dogme, cette question a fini par s'imposer aux savants à la suite de nombreuses et éclatantes découvertes qu'il serait impossible aujourd'hui de contester. L'existence de notre espèce pendant toute la durée de la période géologique désignée sous le nom de « quaternaire, »

(1) *Précis de paléontologie humaine,* par M. le docteur Hamy. In-8°, chez Baillière.
Article publié dans la *Revue britannique,* en mars 1873.

concurremment avec de nombreux animaux depuis longtemps éteints, est désormais un fait de certitude absolue. Son existence antérieure pendant une partie de la période tertiaire commence même à être établie sur des preuves d'une grande solidité, bien que contestée encore par plusieurs savants; et maintenant que l'attention des chercheurs est tournée de ce côté, on peut prévoir que d'ici à peu d'années, avec le progrès des découvertes, elle arrivera au même degré de certitude.

Une science nouvelle s'est donc fondée, celle de la paléontologie humaine, et en un petit nombre d'années elle a fait d'immenses progrès. Créée principalement par les antiquaires des pays scandinaves, l'archéologie préhistorique, si à la mode maintenant, et cultivée par de si nombreux adeptes, nous révélait la vie, les mœurs, les usages et les vicissitudes des premiers habitants de nos contrées bien des siècles avant que l'histoire commençât pour eux, avant même que les grandes civilisations primitives de l'Égypte et de l'Asie antérieure se fussent fondées, alors que les aborigènes de l'Europe, dont le sang, modifié postérieurement par les invasions de race aryenne, coule encore en plus ou moins forte proportion dans nos veines, menaient dans les forêts de l'Occident l'existence des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord ou des sauvages de l'Océanie; mais elle n'étendait pas ses investigations au delà de l'époque actuelle de la formation de l'écorce du globe, au delà du temps

où les continents prirent à peu de chose près le relief que nous leur voyons aujourd'hui. La paléontologie humaine nous fait remonter bien autrement haut dans les annales du passé de l'homme; elle nous reporte à une antiquité qu'on ne saurait, au moins quant à présent, évaluer en années ni en siècles d'une manière quelque peu précise. Elle fait suivre les plus antiques représentants de notre espèce, au travers des dernières révolutions de l'écorce terrestre, par delà plusieurs changements profonds des continents et des climats, et dans des conditions de vie très-différentes de celles de l'époque actuelle.

Dans une étude en voie de formation, qui chaque jour progresse, s'étend, se complète, et aussi se modifie sur un certain nombre de points par des trouvailles heureuses, dans une étude dont les données essentielles ne peuvent être établies que sur un grand nombre de faits de détail constatés isolément par des observateurs divers, et épars dans une infinité de brochures et de recueils scientifiques souvent difficiles à se procurer, un des services les plus utiles à rendre est de rassembler en un seul faisceau l'état actuel des connaissances, en contrôlant les travaux antérieurs par une sévère critique, de manière à bien fixer l'inventaire de ce qui est acquis déjà, de ce qui demeure douteux et de ce qui doit être rejeté. Former un ensemble de ce genre, tracer un tableau de la science à l'heure présente, en sachant à l'avance qu'il ne peut être ni complet ni définitif, et qu'il

sera bientôt dépassé, mais en l'offrant au public comme un guide et un point de départ pour les recherches ultérieures, c'est faire une œuvre méritoire qui doit servir puissamment au progrès de la science. Plusieurs hommes du plus sérieux mérite l'ont déjà tenté pour l'étude de l'homme fossile, dans des ouvrages spéciaux qui, s'ils sont aujourd'hui dépassés, ont eu leur heure et leur utilité, et qui demeureront comme marquant les étapes du développement des connaissances sur cet important sujet. Un jeune et brillant anthropologiste, qui s'est déjà fait une place dans la science, M. le docteur Hamy, répétiteur de M. le docteur Broca à l'École des hautes études et auxiliaire de M. de Quatrefages au Muséum, vient à son tour de résumer toutes les données que l'on possède actuellement, dans un *Précis de paléontologie humaine,* qui forme, quant à présent, l'appendice joint à une traduction nouvelle du livre célèbre de Lyell sur l'antiquité de l'homme, — un appendice de 379 pages! — mais qui constitue, en réalité, un livre parfaitement indépendant, fort en progrès sur celui de Lyell, animé d'un esprit plus critique et dégagé de ces hypothèses chronologiques, moins solides que hardies, qui déparent l'ouvrage du savant anglais. Il est à désirer que l'éditeur de ce remarquable travail se décide à le publier bientôt en un volume séparé, auquel nous pouvons prédire un grand et durable succès.

Le *Précis de paléontologie humaine* de M. Hamy

est en effet un excellent livre, qui ne comprend pas seulement le résumé le meilleur et le plus complet des travaux accomplis par d'autres jusqu'à ce jour, mais où les recherches personnelles et les découvertes de l'auteur tiennent une large place, et qui contribuera de la manière la plus heureuse à l'avancement de la science. Le jeune savant à qui nous le devons y montre une remarquable variété de connaissances et d'aptitudes. Il se révèle comme bon géologue et stratigraphiste autant qu'anatomiste expert et ingénieux, en même temps qu'il y fait preuve d'un vrai tact archéologique et d'un sentiment fort rare des conditions de la critique dans les études d'histoire. Mais je me sens un peu embarrassé pour dire tout ce que je pense et pour en faire l'éloge qu'il mérite : nous sommes amis, et, dans un autre travail, nous avons été collaborateurs. Je craindrais donc qu'on ne pût croire que l'amitié influe sur mon jugement, et que cette idée ne le rendît suspect. En pareil cas, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est d'analyser un livre, pour montrer par des exemples au lecteur quel en est le mérite et tout ce qu'il contient d'intéressant et de neuf.

M. Hamy commence par un historique de la question. C'est un exposé très-bien fait et qui remet en lumière des noms auxquels on n'avait pas rendu suffisante justice. Jusqu'à présent, on considérait comme le précurseur des travaux modernes un membre de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres,

Mahudel, qui publia, en 1734, une dissertation sur les armes et les instruments de pierre des temps préhistoriques. M. Hamy montre que le mérite de la priorité n'appartient réellement pas à Mahudel, et que cet érudit avait été devancé par des travaux plus remarquables que le sien. La découverte de « l'âge de pierre » et de la véritable nature des objets qu'un préjugé universel regardait jusqu'alors comme des « pierres de foudre » appartient à un savant romain du XVIe siècle, Mercati, dont le manuscrit, conservé pendant près de deux siècles à la Bibliothèque vaticane, a été publié seulement en 1717, sous les auspices du pape Clément XI. Quant à l'établissement des bases qui demeurent celles de la méthode scientifique en ces matières et des principes de comparaison entre les usages préhistoriques et ceux des sauvages modernes, c'est un mérite de plus qui doit s'attacher à ce grand nom des de Jussieu, qui brille dans tant de branches différentes comme une des plus pures gloires de la science française. En 1723, onze ans avant Mahudel, Antoine de Jussieu, le premier auteur de cette dynastie de savants qui s'est prolongée pendant près de deux siècles, imprimait, *Sur l'origine et l'usage des prétendues pierres de foudre,* un mémoire qui devançait de plus de cent cinquante ans le progrès de la science, et fondait, sur des règles auxquelles rien n'est à modifier encore aujourd'hui, une étude où l'on ne devait reprendre ses traces que bien longtemps après.

L'auteur expose ensuite les causes de l'opinion de Cuvier, fait voir en quoi elle était justifiée par les faits connus à son époque, et surtout la réduit aux vraies proportions qu'elle avait dans la pensée de l'immortel fondateur de l'anatomie comparée des espèces perdues.

« Cuvier ne niait pas d'une manière absolue, dit-il avec juste raison, l'existence de l'homme paléontologique ; il eut seulement le tort d'attribuer une trop grande valeur à des faits négatifs. »

Transformée en article de croyance absolue, en préjugé inflexible, cette opinion de l'auteur des *Recherches sur les ossements des fossiles* pesa sur la science pendant près d'un demi-siècle, et fit rejeter sans examen des faits qui eussent dû ouvrir les yeux aux plus sceptiques. Les découvertes d'Ami-Boué et du comte Breuner dans les alluvions quaternaires, celles de Schmerling, de Tournal, de Christol, de Marcel de Serres dans les cavernes, furent passées sous silence ou dédaigneusement condamnées. Boucher de Perthes se vit traité de fou pendant plus de vingt ans, sans que l'on consentît même à étudier les faits qu'il recueillait avec une persévérance destinée à devenir sa gloire.

Mais enfin cette persévérance fut couronnée de succès. Les trouvailles se multiplièrent tellement, et dans des conditions de certitude si incontestables, que la vérité triompha des préjugés et que la lumière se fit. A dater de 1859, où sir Charles Lyell pro-

clama dans le congrès d'Aberdeen la réalité de l'existence de l'homme quaternaire; de 1860, où M. Lartet commença, de concert avec M. Christy, ses admirables et fécondes recherches dans les cavernes du midi de la France, la paléontologie humaine prit définitivement sa place dans la science.

« Elle a maintenant, comme le dit M. Hamy, son public — un grand public — son congrès, son journal, et les discussions qui s'y rattachent défraient les bulletins de plusieurs sociétés savantes. »

En onze ans d'existence, elle a réalisé d'immenses conquêtes qui garantissent ses conquêtes à venir. Déjà plusieurs âges de l'humanité primitive peuvent être reconstitués d'une manière complète en ce qui touche aux mœurs et au degré de développement matériel des hommes d'alors. D'autres, plus anciens, commencent à être entrevus.

II

Après cet exposé historique de la naissance et des premiers progrès de la paléontologie humaine, M. Hamy poursuit méthodiquement et par périodes géologiques les traces que l'homme a laissées dans les couches terrestres antérieures à notre époque, à partir du moment où ses vestiges apparaissent pour la première fois. Avant de l'y suivre, nous devons

rappeler le principe fondamental de la science qui recherche les vestiges de l'homme dans les époques géologiques antérieures à la nôtre, concurremment avec les espèces animales éteintes, principe dont nous aurons à montrer constamment l'application au cours de cette étude, et dont notre jeune écrivain donne la formule avec une grande netteté.

« Les preuves de la coexistence de l'homme et d'un animal quelconque à une époque donnée sont de trois ordres. L'homme peut avoir laissé quelque objet de son industrie dans le sol qui renferme les os de l'animal, ou bien avoir marqué sur ces derniers les traces de son action; il peut enfin avoir laissé dans la même couche ses propres ossements. »

Les plus antiques vestiges de l'homme se montrent à nos regards vers le milieu de l'époque tertiaire, dans les étages supérieurs du groupe de terrains désigné sous le nom de « miocène. » De grandes vraisemblances empruntées au caractère spécial de la faune de cet âge et à ses rapports avec la faune actuelle semblent indiquer que c'est vers ce temps qu'il dut faire son apparition sur la terre.

La flore et la faune des couches où se rencontrent ces premières traces de notre espèce démontrent que la température était alors beaucoup plus élevée qu'elle n'est aujourd'hui. Nos pays de l'Europe centrale jouissaient d'un climat pareil à celui des tropiques; les portions les plus septentrionales de l'Asie et de l'Amérique, et le Groënland lui-même, n'étaient

pas encore envahis par les glaces. Jusque sous le cercle polaire, toutes les terres émergées — et de ce côté elles paraissent alors avoir été plus nombreuses qu'aujourd'hui — étaient couvertes d'épaisses forêts dont la riante végétation était alors, à peu de chose près, ce qu'est maintenant celle des climats tempérés. De grands anthropomorphes voisins des gibbons, le rhinocéros à quatre doigts, que les paléontologistes ont appelé *acerotherium*, le dicrocère, l'amphicyon gigantesque, plusieurs espèces d'ours et de grands *felis* plus formidables que le lion et le tigre de nos jours : tels étaient les animaux qui peuplaient alors la France.

On n'a que très-peu de données positives sur l'homme de la période miocène, et toutes celles que l'on possède jusqu'à présent sont dues aux infatigables recherches de M. l'abbé Bourgeois. Son existence n'a encore été constatée que dans un canton très-restreint de notre pays, sur le territoire des départements du Loiret et de Loir-et-Cher, et elle est uniquement révélée par quelques traces de son travail. Un certain nombre de silex grossièrement taillés, pour la plupart en forme de grattoirs, ont été recueillis dans les couches du calcaire de Beauce, aux environs de Thenay et de Selles-sur-Cher.

« C'est près des rives de l'ancien lac de Beauce, remarque M. Hamy, que se rencontrent ces débris d'industrie primitive déposés dans les eaux le long d'une berge en pente douce, ainsi que l'a noté M. Bel-

grand dans un récent voyage. Avec un peu d'imagination, on pourra se figurer l'homme de cette époque, entouré des géants de la création, se garantissant de leurs attaques en établissant sa chétive demeure sur quelque banc de sable à proximité de la côte. »

A l'étage immédiatement supérieur, dans les sables de l'Orléanais, dépôts d'une époque un peu plus récente, que caractérise l'arrivée en nos pays des colosses de la famille des proboscidiens, mastodontes et dinothériums, auprès desquels les éléphants actuels ne sont que des diminutifs, M. l'abbé Bourgeois a constaté les mêmes silex taillés, les restes bien caractérisés d'un foyer et quelques essais rudimentaires de poterie. Enfin, dans l'étage encore supérieur, le même savant a découvert, en compagnie de son ami et collaborateur M. l'abbé Delaunay, à Pouancé (Maine-et-Loire), le squelette d'un cétacé (*halitherium*) échoué sur les rivages de la mer des faluns, dont les sauvages qui peuplaient alors la contrée étaient venus se repaître avidement, comme font aujourd'hui, dans un cas pareil, les naturels de l'Australie, et dont les ossements portent des incisions nombreuses produites par des instruments de pierre qui avaient servi à en détacher les chairs.

A ces faits se réduisent toutes les connaissances jusqu'à présent acquises sur l'homme miocène. En 1859, les recherches de Boucher de Perthes en avaient plus appris déjà sur l'homme quaternaire. Pas un débris d'ossement n'a encore été recueilli qui puisse nous

éclairer sur les rapports ou les différences qui pouvaient exister entre ces premiers habitants du sol français et les races humaines actuellement subsistantes. Il est même bien difficile de déterminer quel était au juste leur degré de civilisation, ou plutôt de barbarie, à l'aide d'un si petit nombre de vestiges. Aussi nous semble-t-il que, dans ce seul endroit de son livre, M. Hamy s'est quelque peu écarté de la sage réserve qui lui est habituelle, et s'est laissé aller à un caprice d'imagination, quand il a cru distinguer un progrès de l'époque du calcaire de Beauce à celle des sables de l'Orléanais, et de celle-ci à l'époque des faluns de la Touraine, comparant l'homme de l'étage le plus inférieur, comme état de vie, aux Fakaafiens, ceux de tous les sauvages connus qui sont demeurés dans la condition la plus rudimentaire et la plus dégradée, l'homme des sables de l'Orléanais aux Tasmaniens, enfin les aborigènes de l'Anjou qui se sont nourris de l'halithérium de Pouancé aux Australiens. Les distinctions sont plus ingénieuses et plus subtiles que certaines, et surtout nous ne pouvons pas suivre M. Hamy lorsqu'il s'efforce de contester à l'homme dont on trouve les vestiges dans le calcaire de Beauce la connaissance du feu; car il nous semble résulter au contraire des échantillons recueillis par M. l'abbé Bourgeois qu'il le connaissait parfaitement et même s'en servait pour faire éclater les cailloux avec les débris desquels il fabriquait ses instruments rudimentaires. Le seul fait positif, c'est que l'homme de

l'époque miocène était dans un état de barbarie plus complet que l'homme dont les couches quaternaires ont conservé les traces. Encore ne faudrait-il pas exagérer cette conclusion outre mesure, car l'extrême grossièreté des instruments en silex recueillis dans le calcaire de Thenay tient sans doute en partie, suivant l'ingénieuse remarque de M. l'abbé Bourgeois, à la nature des matériaux que leurs auteurs ont dû employer.

« C'étaient, dit-il, des nodules caverneux et à cassure esquileuse, empruntés aux couches supérieures du terrain crétacé. Les silex à pâte fine et homogène de la craie turonienne à inocérames, qui furent si artistement travaillés pendant l'époque de la pierre polie, n'existaient pas encore dans le pays. C'est pendant la période quaternaire qu'ils ont été amenés sur nos plateaux par les eaux du Cher. »

Le passage de l'époque miocène à celle où se formèrent les dépôts pliocènes inférieurs, représentés dans nos pays par les mollasses, fut marqué par un changement de climat notable, un abaissement de température qui plaça l'Europe centrale environ dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

« Si, dit M. Schimper dans son *Traité de paléontologie végétale*, la période miocène offre un mélange de plantes tropicales et subtropicales, au milieu desquelles les plantes des zones tempérées ne jouent qu'un rôle secondaire, il n'en est plus ainsi dans la période pliocène, où celles-ci finissent par dominer exclusivement. »

Cette flore européenne tempérée correspond assez exactement à celle des contrées dont la moyenne thermométrique est de 13 degrés environ. A la modification de la flore de nos pays correspond une modification parallèle de la faune, en rapport avec le changement du climat.

« L'homme des âges pliocènes, dit M. Hamy, s'est-il perpétué? A-t-il au contraire été remplacé dans nos contrées par quelque autre type humain? S'est-il accommodé aux conditions nouvelles d'existence que lui faisaient les milieux transformés, ou bien a-t-il émigré vers le sud avec les singes anthropomorphes et les autres animaux tropicaux qui vivaient avec lui à Thenay ou ailleurs? A toutes ces questions, nous ne pouvons répondre que par l'aveu d'une complète ignorance. »

En effet, jusqu'à l'heure présente, on n'a encore en Europe constaté aucun vestige humain dans les couches du pliocène inférieur. M. Hamy discute avec une grande rigueur de critique le seul fait de ce genre qui ait été allégué, la découverte de Savone, produite au congrès d'archéologie préhistorique de Paris en 1867, et il montre par des preuves décisives l'impossibilité d'en admettre l'authenticité. Sa conclusion, à laquelle nous adhérons sans réserve, est la suivante :

« L'homme prétendu fossile du pliocène inférieur de Savone semble avoir été inhumé dans le dépôt où il a été découvert, à une date bien postérieure à celle

de la formation à laquelle l'ont rattaché, sans preuve suffisante, quelques naturalistes. »

C'est vers le milieu des temps pliocènes — les travaux les plus récents de MM. Julien, Laval, Oswald Heer, A. Favre, Martins, Collomb, Gras, Charles Tardy, ne permettent plus d'en douter, — c'est vers le milieu des temps pliocènes que doit être placée la « première période glaciaire, » longtemps méconnue, dont les phénomènes eurent bien plus d'étendue, d'intensité encore que la « seconde période glaciaire, » la plus anciennement constatée, qui coïncida avec les débuts de l'âge quaternaire. L'abaissement de température que nous avons signalé comme ayant marqué l'ouverture des temps pliocènes s'était accru rapidement. Le climat moyen de l'Europe, descendu bien au-dessous de ce qu'il est aujourd'hui, produisit d'immenses accumulations de glace qui couvrirent toute la Scandinavie, toute l'Écosse et tout le plateau central de la France d'une calotte uniforme, pareille à celle qui enveloppe aujourd'hui le Groënland, et remplirent les vallées de toutes les chaînes de montagnes jusqu'à leurs débouchés dans les plaines inférieures. C'est alors, et non dans l'âge quaternaire, où ses limites n'atteignirent jamais aussi bas, que le grand glacier du Rhône descendit jusqu'au point que marque la ligne des anciennes moraines s'étendant de Bourg à Lyon. Un refroidissement aussi considérable de la température, qui paraît s'être produit proportionnellement sur toute la surface du globe, eut pour ré-

sultat de tuer la riche végétation qui embellissait nos régions, et d'anéantir en grande partie la faune européenne. Les mastodontes, et avec eux nombre d'espèces de ruminants, de carnassiers, etc., s'éteignirent ou émigrèrent vers le sud. A cette époque désolée correspond une lacune absolue dans les connaissances sur l'existence paléontologique de l'homme. On ne trouve aucune trace de notre espèce dans les dépôts de la première époque glaciaire en Europe. Et, en effet, le froid de cette époque dut détruire ou forcer à l'émigration les tribus sauvages qui vivaient antérieurement dans nos contrées. Le climat de l'Europe ne permettait plus alors la vie de l'homme, non plus que celle de la plupart des animaux de la faune vertébrée. C'est dans des contrées plus méridionales qu'il faudra chercher plus tard, quand elles seront mieux ouvertes aux explorations, si la race humaine se conserva pendant ce temps sous des climats moins rigoureux où elle aurait émigré, si elle fut au contraire entièrement anéantie et si, par conséquent, les hommes des âges tertiaires antérieurs étaient des « préadamites » disparus dans cette grande crise de la nature, ou bien enfin si celle-ci ne pourrait pas être rapprochée de la tradition biblique sur la destruction universelle de l'espèce humaine, à l'exception d'une famille privilégiée.

Quoi qu'il en soit, après la période glaciaire, lorsque se formèrent les terrains pliocènes supérieurs, la température de l'Europe redevint tempérée et pro-

bablement très-voisine de ce qu'elle est aujourd'hui, car dès lors la flore fut à peu de chose près ce qu'elle n'a pas cessé d'être depuis. Sur nos pays débarrassés des glaces qui les avaient couverts, on vit revenir une faune très-différente de celle qui l'avait précédée.

« A celle-ci, remarque M. Hamy, appartenaient les derniers mastodontes; celle-là voit apparaître les premiers éléphants, l'*elephas meridionalis*. Aux rhinocéros et aux tapirs, aux ours et aux cerfs du pliocène inférieur se substituent des cerfs, des ours, des tapirs, des rhinocéros d'espèces jusqu'alors inconnues. Le genre hippopotame (*hippopotamus major*) et cheval (*equus robustus*) jouent un rôle important dans cette population nouvelle; les chats, au contraire, y deviennent relativement rares. »

C'est le temps des alluvions de Saint-Prest, auprès de Chartres, et du val d'Arno supérieur, si riches en débris d'éléphants. L'homme avait reparu dans nos contrées en même temps que les animaux que nous venons de nommer : on a trouvé les traces non équivoques de son passage à Saint-Prest, où elles ont été constatées pour la première fois par M. Desnoyers; dans le val d'Arno, où elles ont été reconnues par M. Ramorino; et aussi les « œsar » de la Scandinavie, dépôts de la même époque, étudiés par M. Nilsson. Ce sont des pointes de flèches et des grattoirs en silex d'un travail supérieur à celui du terrain miocène; ce sont surtout de nombreuses incisions produites

manifestement par des armes ou des instruments de pierre sur les ossements des grands pachydermes, que le sauvage de l'époque pliocène supérieure, déjà mieux outillé que celui dont on a trouvé les ustensiles dans le calcaire de Beauce et dans les sables de l'Orléanais, chassait hardiment et dont il faisait sa nourriture.

Les terres émergées dans notre partie du globe étaient beaucoup plus vastes qu'aujourd'hui. Un soulèvement d'environ 180 mètres du fond de la mer unissait les îles Britanniques à la France comme appendice du continent européen, qui embrassait aussi toute l'étendue actuelle de la mer du Nord, de telle façon que la Tamise était alors un affluent du Rhin. Au midi, la Sicile tenait à l'Afrique septentrionale, comme aussi l'Espagne. Cet état des continents explique les migrations animales qui commencèrent presque aussitôt à se produire et qui occupèrent toute l'époque de la transition entre l'âge tertiaire et l'âge quaternaire. En effet, en même temps que la faune caractérisée par l'*elephas meridionalis*, l'*hippopotamus major* et le *rhinoceros leptorhinus* apparaissait dans l'Europe centrale, deux autres faunes analogues, mais distinctes, caractérisées par des espèces différentes des mêmes genres, s'étaient montrées en même temps, l'une au nord et l'autre au sud, l'une dans les régions hyperboréennes et l'autre en Afrique. La première était remarquable surtout par le mammouth ou éléphant à longs poils (*elephas primigenius*), par

un rhinocéros à épaisse toison (*rhinoceros tichorinus*), animaux aujourd'hui disparus, par le renne, l'élan, le glouton, le bœuf musqué, qui habitent encore maintenant les environs du pôle ; la seconde était la faune qui subsiste en Afrique avec son éléphant, son rhinocéros et son hippopotame.

Or, tandis que la faune propre à nos contrées s'éteignait assez rapidement, sauf quelques espèces, comme l'ours des cavernes, sous l'influence de causes que nous ne pouvons encore pénétrer, un double courant de migration, dont la constatation est due aux travaux de M. Lartet, amenait dans l'Europe centrale les animaux de la faune hyperboréenne et ceux de la flore africaine, les uns descendant du nord, les autres remontant du sud par les communications terrestres qui existaient alors, venant se réunir sur notre sol et pénétrant jusque dans ce qui a été plus tard les îles Britanniques. Ce sont les diverses phases de ce mélange et de cette substitution d'une faune à une autre qui sont marquées en Angleterre par les couches du crag des comtés de Norfolk et de Suffolk, ainsi que par le « forest-bed » de Cromer, auprès de Paris par les alluvions fluviales de Montreuil et de Villejuif, en Sicile par les remplissages des grottes de Syracuse et de San-Theodoro. Du même temps sont aussi les dépôts qui remplissent la grotte de Wookey, en Angleterre, où l'on a recueilli des objets de travail humain indiquant une industrie un peu plus avancée que celle à laquelle appartiennent les instru-

ments en silex de Saint-Prest et des « œsar » de la Suède.

Mais, en même temps que la double migration des animaux hyperboréens et africains vers l'Europe centrale achevait ses dernières étapes, une grande révolution s'accomplissait graduellement dans le relief des continents et marquait l'aurore d'une nouvelle époque géologique. Un immense affaissement, sensible plus fortement qu'ailleurs dans les régions septentrionales, plongeait sous les eaux la plus grande partie du nord de l'Europe, où les glaces flottantes venaient disperser dans les plaines de la Russie, de la Pologne et de la Prusse des blocs de rochers arrachés au voisinage du pôle. Les îles Britanniques étaient réduites à un archipel de petits îlots formés seulement par les sommets les plus élevés. A la même date, l'Atlantide tertiaire disparaissait également, la Sicile se séparait de l'Afrique, la mer venait couvrir l'espace qu'occupe aujourd'hui le Sahara. De tels changements dans la distribution des terres et des eaux amenaient forcément avec eux un changement profond dans le climat.

III

L'accomplissement des phénomènes d'immersion dont nous venons de parler, et le moment où ils atteignent leur maximum d'intensité, ouvrent une nou-

velle époque géologique, celle qu'on appelle « quaternaire. » Ses débuts sont marqués par une nouvelle extension des glaciers, moins grande que celle du milieu des temps pliocènes, mais énorme encore, et qui a laissé des vestiges impossibles à méconnaître dans toutes les régions de montagnes. Les vallées des Carpathes, des Balkans, des Pyrénées, des Apennins, sont alors de nouveau encombrées de glaces. Les glaciers du versant sud des Alpes s'avancent jusqu'à l'entrée des plaines du Piémont et de la Lombardie; celui du Rhône va rejoindre une seconde fois le Jura, remplissant le bassin du lac Léman. C'est la « seconde période glaciaire. »

On n'est point surpris de retrouver dans les dépôts que cette époque a laissés sur notre sol des débris de toutes les espèces, éteintes ou conservées, qui caractérisent la faune des régions circumpolaires, et ne peuvent vivre que dans un climat très-froid. Le mammouth et le rhinocéros à narines cloisonnées, dont le berceau fut en Sibérie à l'âge pliocène, et que leur épaisse fourrure révèle comme des animaux organisés pour vivre sous la température la plus rigoureuse, descendaient alors jusqu'aux Pyrénées et aux Alpes. Les marmottes, les bouquetins, les chamois, maintenant relégués sur la cime des plus hautes montagnes, habitaient, jusque dans les environs de la Méditerranée, des plaines où il leur serait impossible de vivre aujourd'hui. Le bœuf musqué, que l'on ne trouve plus que par delà le 60° parallèle, dans l'Amérique sep-

tentrionale, errait dans les campagnes du Périgord. Le renne, plus arctique encore, abondait dans toute la France, où le glouton l'attaquait, comme aujourd'hui dans le pays des Lapons. Le grand ours des cavernes, espèce qui s'est graduellement éteinte, et qui avait disparu longtemps avant l'ouverture des temps purement historiques, se rattache aussi à cette faune septentrionale.

Mais il ne faudrait pas en conclure, comme on l'a fait trop vite, que le climat de nos pays fût alors identique à ce qu'est maintenant celui de la Sibérie. Par suite du double courant de migrations animales venant du nord et du sud, que nous avons indiqué tout à l'heure, la faune des dépôts quaternaires de la France présente le mélange le plus extraordinaire des espèces des zones chaudes et des zones froides. A côté des animaux des contrées circumpolaires, on y rencontre la plupart de ceux du continent africain. Les débris de l'éléphant d'Afrique se rencontrent en allant vers le nord, depuis l'Espagne jusqu'aux bords du Rhin; le rhinocéros bicorne, aujourd'hui restreint dans les environs du Cap, a laissé ses ossements dans les alluvions quaternaires de la Grande-Bretagne. L'hippopotame amphibie des grands fleuves de l'Afrique habitait nos rivières et y était très-abondant; on en rencontre fréquemment les vestiges dans les dépôts de l'ancienne Seine. Une énorme espèce de lion ou de tigre, — les naturalistes hésitent encore sur ses affinités, — le *felis spelæus,* vivait dans toutes les pro-

vinces de France et des pays voisins avec l'hyène, la panthère et le léopard. Force est donc d'admettre qu'à l'époque quaternaire, si les glaciers des montagnes avaient un prodigieux développement, si le froid était vif sur tous les plateaux un peu élevés, la température des vallées plus basses offrait un contraste marqué et était assez chaude pour convenir à des espèces animales dont l'habitat actuel est en Afrique.

M. Hamy nous paraît avoir expliqué mieux qu'on n'avait fait avant lui, par des raisons plus simples, et par là même plus vraisemblables, ces conditions toutes particulières de climat et de faune.

« Dans le nord, le Royaume-Uni, morcelé en un certain nombre d'îles moyennes et petites, la Scandinavie très-réduite en étendue, la Finlande séparée du reste de l'Europe par un bras de mer reliant, à travers les lacs russes, la Baltique à la mer Blanche, l'Océan glacial s'avançant jusqu'au pied de l'Oural du centre, les plaines de la Sibérie en grande partie inondées, comme celles de la Russie, de la Pologne et de la Prusse; dans l'est, la Caspienne réunie à la mer Noire et à la mer d'Azof, couvrant les steppes d'Astrakhan, entre l'Oural et le Volga, et s'étendant du Caucase jusqu'au-delà de Kherson, les grands lacs d'Aral, de Ko-Ko-Noor, etc., bien plus vastes, une mer intérieure remplaçant l'immense désert de Gobi; au sud, enfin, le Sahara submergé, doublant presque la surface de notre Méditerranée : telles seraient les principales modifications qu'il faudrait introduire dans

la carte de l'ancien continent pour y représenter la géographie quaternaire. Partout des îles ou de grandes presqu'îles, entre lesquelles pénètrent les eaux de la mer, et par là même presque partout le « climat insulaire » substitué au « climat continental. »

« Dans les conditions où se trouvent aujourd'hui nos contrées, les températures moyennes des divers mois de l'année varient de plus en plus, quand de l'équateur on va vers les pôles. Circonscrites entre 2 et 3 degrés centigrades de 0 à 10 degrés de latitude nord, ces variations augmentent de 10 à 20 degrés, augmentent encore de 20 à 30 degrés, et s'accentuent de plus en plus dans les zones tempérées. A Paris, l'amplitude de l'oscillation est de 15 à 16 degrés centigrades; à Berlin, elle en atteint 20 degrés et demi; à Moscou, 35 ou 36 degrés. A Boothia-Felix, enfin, par 72 degrés de latitude nord, elle est de plus de 45 degrés.

« Dans les îles, ces variations sont bien plus limitées. Dans l'archipel de la Nouvelle-Zélande, par exemple, qui s'étend aux antipodes à des latitudes égales à celles de l'Europe, les divergences sont beaucoup moins fortes de l'hiver à l'été, puisque, au lieu d'aller à 16, 20 ou 25 degrés, elles ne dépassent pas 7 degrés.

« Avec un climat continental, les chaleurs des étés détruisent l'action du froid pendant les hivers ; le vent chaud du Sahara (« fœhn » des naturalistes suisses) établit une sorte de compensation à l'égard

des vents froids qui ont soufflé du nord et de l'est, et les glaciers, dont quelques années froides se succédant abaisseraient, comme en 1816, la limite inférieure d'une manière notable, se maintiennent, ou peu s'en faut, à la même élévation. Les influences de latitude s'atténuant dans un climat insulaire, et l'altitude conservant toute sa force, on pourra voir de belles vallées, couvertes d'une splendide végétation méridionale, dominées de quelques centaines de mètres seulement par d'immenses glaciers.

« Il en est ainsi à la Nouvelle-Zélande, que nous avons choisie comme exemple plus haut. Tous les voyageurs, depuis Cooke, ont parlé avec enthousiasme des vigoureuses forêts de la « terre des bois verts, » où l'élégant *areca sapida* représente le groupe des palmiers et marie ses riants bouquets au feuillage des podocarpées, des dacrydies et des fougères arborescentes. Tous ont admiré la riche végétation de ces plaines verdoyantes où croissent en abondance les *dracæna,* les cordylines, les *phormium tenax,* etc. Et à quelque distance seulement de ces richesses végétales, ils ont vu se dresser les masses blanches des Alpes du sud. Si, à la suite des Haast, des Hector, des Hochstetter, ils ont gravi les pentes de cette belle chaîne de montagnes, ils ont trouvé à des niveaux bien moins élevés que dans notre continent la limite inférieure des neiges perpétuelles.

« Ce n'est plus, en effet, à 2,700 mètres, comme dans les Alpes d'Europe, que commence la fusion de

la glace ; c'est à 1,460 environ au glacier d'Hochstetter, à 1,450 pour celui d'Ashburton. Cette limite est située plus bas encore aux glaciers de Hourglass (1,155 mètres) et de la grande Clyde (1,140 mètres). Elle descend à 1,070 mètres pour celui de Murchison, à 838 mètres pour celui de Tasman, enfin à 115 mètres seulement d'altitude pour le glacier de François-Joseph. C'est à 1,000 mètres en moyenne au-dessus du niveau de l'Océan que s'arrêtent les glaces perpétuelles de la Nouvelle-Zélande. On remarquera que c'est précisément à cette même hauteur que se rencontrent les traces les plus inférieures des anciens glaciers alpestres.

« Les résultats produits sont exactement comparables, et la cause qui maintient à ce niveau relativement bas les neiges perpétuelles de la Nouvelle-Zélande s'est certainement exercée sur une grande partie de l'Europe quaternaire. N'est-il pas logique de conclure de ce rapprochement que l'ancien monde, réduit à former des groupes géographiques comparables à l'archipel zélandais, par des affaissements considérables dont sa surface présente de nombreuses traces, dut à ces conditions spéciales les manifestations glaciaires que nous avons rapidement décrites?

« Dans ces conditions de milieu, l'altitude agissant presque seule sur la température, qui, en raison de l'état insulaire, varie peu d'une saison à l'autre à des niveaux également élevés, il serait facile de placer un grand nombre d'espèces d'animaux variées dans les

conditions les plus favorables à leur développement. On pourrait, par exemple, ainsi que l'a fait M. Saratz, au Roseggthal, dans la haute Engaddine, transporter des rennes dans le voisinage des neiges perpétuelles, où ils prospéreraient, tandis que dans les régions basses les rhinocéros, les hippopotames trouveraient la douce température qui leur est nécessaire.

« En s'élevant graduellement de la plaine au sommet des monts, le zoologiste jouirait ainsi d'un spectacle toujours nouveau, comparable à celui qui attend le botaniste sur certaines montagnes. De même que ce dernier peut, dans son ascension au mont Ventoux, par exemple, cueillir successivement sur les pentes du mont des plantes qui correspondent à celles des diverses latitudes de l'Europe, chaudes, tempérées, glaciales ; de même le zoologiste rencontrerait l'un après l'autre les divers groupes d'animaux qui peuvent se présenter à ses yeux de l'Algérie aux Alpes laponnes. En d'autres termes, l'élévation en altitude remplacerait l'élévation en latitude. »

Tel était l'état de notre Europe à l'époque quaternaire. Et l'on peut apporter une nouvelle preuve en faveur de l'opinion de M. Hamy sur l'influence qu'exerçaient alors les conditions du « climat insulaire, » en invoquant le témoignage des vestiges révélant le développement prodigieux qu'avaient dans cet âge les phénomènes aqueux à la surface de notre partie du globe. Dans des îles et des presqu'îles entourées de tous côtés et pénétrées par l'Océan, l'at-

mosphère était saturée d'humidité, et partout les dépôts quaternaires en ont conservé l'empreinte. Presque toutes les hautes vallées, au-dessous de la limite des glaces, étaient occupées par des lacs, qui se sont successivement desséchés en rompant leurs barrages naturels. Alimentés par ces lacs, par les immenses glaciers qui les dominaient, par des pluies dont rien ne peut plus, dans les phénomènes actuels, nous donner une idée suffisante, les fleuves étaient énormes et occupaient toute la largeur des vallées de dénudation où coulent aujourd'hui leurs successeurs, car ces vallées ne sont pour la plupart que leurs lits profondément creusés par le passage de pareilles masses d'eau. Pour reconstituer la Somme, le Rhin, le Rhône de cet âge, c'est à 100 mètres pour le premier de ces fleuves, à plus de 60 pour le second, à 50 au moins pour le troisième, qu'il faut relever le niveau présenté par eux actuellement.

Les traces de l'existence de l'homme sont très-multipliées dans les dépôts quaternaires dès le début de cette période géologique. Les ossements des animaux que nous énumérions tout à l'heure se trouvent associés aux silex taillés et à quelques autres objets en pierre dénotant un travail extrêmement grossier et un état social fort rudimentaire, mais pourtant un progrès bien sensible depuis l'âge du pliocène supérieur, dans les sables et les graviers fluviatiles du comté du Suffolk et du Bedfordshire, dans les dépôts de transport des vallées de la Somme

et de l'Oise, dans les sablières du Champ-de-Mars et de Levallois-Clichy, à Paris, et en général dans toutes les alluvions quaternaires de l'Europe occidentale, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne. De cet âge également paraissent être celles des cavernes ossifères des Pyrénées, qui sont situées à une hauteur de 150 à 250 mètres au-dessus des vallées d'aujourd'hui, et certaines des grottes du Périgord, celle de Moustier, par exemple, dont les silex travaillés sont pareils à ceux que l'on recueille à Saint-Acheul et à Abbeville.

Les pièces les plus multipliées et les plus caractéristiques de cet âge de la vie de l'humanité sont des haches lancéolées, taillées à grands éclats. On reconnaît aisément que ces silex, couverts d'une patine blanchâtre de cacholong qui révèle leur extrême antiquité, étaient destinés à la fois à trancher, à fendre et à percer. Quand les pointes sont aiguës, elles ont été obtenues par des cassures à plus petits éclats. On rencontre aussi dans les mêmes dépôts des pointes de lances et de flèches grossières, et des lames détachées avec assez d'habileté pour former des couteaux, qui sont aussi multipliées à Levallois-Clichy que les haches à Saint-Acheul et à Abbeville. Quelques pierres figurent de véritables grattoirs, qui servaient sans doute à râcler intérieurement les peaux dont se couvraient les sauvages quaternaires pour se défendre contre le froid. C'est la forme que nous avons déjà vue la plus habituelle et la mieux

caractérisée dans les couches du calcaire de la Beauce.

On peut du reste se faire une idée assez exacte de ce qu'était la vie de ces sauvages. La culture de la terre et l'élève des animaux domestiques leur étaient inconnues; ils erraient dans les forêts et s'abritaient dans les cavernes naturelles des montagnes. Ceux qui habitaient les bords de la mer se nourrissaient de poissons harponnés au milieu des rochers et des coquillages; les peuplades de l'intérieur vivaient de la chair des animaux qu'elles frappaient avec leurs armes de pierre. Les accumulations d'ossements d'animaux observées dans les grottes en sont la preuve, et certains de ces os portent encore la trace de l'instrument qui en a détaché les chairs, comme nous l'avons déjà observé dans les dépôts de l'époque tertiaire. Mais les hommes de cette époque ne se bornaient pas à dévorer les parties charnues de la dépouille des ruminants, des solipèdes, des pachydermes, des carnassiers même; ils étaient très-friands de la moelle, ainsi que l'indique le mode presque constant de fracture des os longs. C'est un goût que l'on a observé chez la plupart des barbares. Certaines tribus, comme celle qui a laissé des traces à Choisy-le-Roi, près de Paris, paraissent s'être adonnées à l'anthropophagie; mais les indices de cette horrible habitude ne se montrent qu'exceptionnellement.

Les hommes dont on retrouve la trace dans les dépôts quaternaires étaient donc encore des sauvages

aussi peu avancés que le sont aujourd'hui ceux des îles Andaman et de la Nouvelle-Calédonie. Leur vie, bien que supérieure à celle des hommes de l'âge tertiaire, était profondément misérable. Mais c'étaient déjà bien des hommes, et leurs prédécesseurs encore plus sauvages, qui avaient vécu sur les bords du lac de Beauce ou de la mer des faluns, à côté de l'*acerotherium* et avant les mastodontes, en étaient également par les prérogatives sublimes qui élèvent notre espèce au-dessus des animaux. Même dans leur état d'abjection, l'étincelle divine existait chez eux. Dès l'époque miocène, l'homme était en possession du feu, cette invention primordiale et prodigieuse, qui établit un abîme entre lui et les animaux les plus élevés. Ne l'oublions pas d'ailleurs, les inventions les plus rudimentaires sont celles qui ont réclamé le plus grand effort d'intelligence, car elles ont été les premières, et rien ne les avait précédées. Au début de l'humanité, il a fallu plus de génie encore pour arriver à tailler dans le silex les haches grossières que nous restituent les sables des alluvions fluviales, qu'il n'en faut aujourd'hui pour combiner les plus savantes et les plus ingénieuses machines.

Si l'on contemple d'ailleurs, en même temps, dans les salles de nos musées, ces seules armes de l'humanité primitive et les squelettes des animaux formidables au milieu desquels il vivait, on comprend qu'il a fallu à l'homme, si faible et si mal armé, déployer toutes les ressources de l'intelligence qu'il avait reçue

du Créateur, pour ne pas être rapidement anéanti dans de telles conditions. L'imagination peut maintenant se représenter avec certitude les luttes terribles des premiers hommes contre les monstres des créations aujourd'hui disparues. A chaque instant il leur fallait disputer les cavernes à des carnassiers plus grands et plus redoutables que ceux de notre âge, ours, hyènes et tigres. Souvent, surpris par ces fauves redoutables, ils en devenaient la proie :

> Unus enim tum quisque magis deprensus eorum
> Pabula viva feris præbebat dentibus haustus;
> Et nemora ac montes gemitu silvasque replebat,
> Viva videns vivo sepeliri viscera busto (1).

Ils parvenaient cependant, à force de ruse et d'adresse, à vaincre ces grands carnassiers devant lesquels ils étaient si faibles et si impuissants, et ceux-ci, peu à peu, reculaient devant l'homme. Les sauvages de l'époque quaternaire savaient aussi, comme aujourd'hui ceux de l'Afrique, creuser des fosses qui leur servaient de piéges pour capturer les éléphants et les rhinocéros, et la viande de ces colosses du règne animal entrait pour une part importante dans leur alimentation.

Nous avons dit qu'on n'avait pas encore découvert d'ossements humains dans les couches tertiaires où se sont rencontrées des traces de l'industrie de

(1) Lucrèce.

l'homme. On commence, au contraire, à posséder maintenant un certain nombre de débris de squelettes d'homme de la première partie des temps quaternaires. Les principaux sont les crânes plus ou moins mutilés de Stängenäs, en Suède; de Lahr, de Maëstricht et d'Eguisheim, dans le bassin de la Meuse; celui de Neanderthal, qui a donné lieu à tant de divagations dans les sens les plus opposés; celui de l'Olmo, découvert en 1863 par M. Cocchi; celui que M. Eugène Bertrand a exhumé à Clichy; ceux de Melgeart, présentés en 1868 par M. de Valory à la Société d'anthropologie; les fameuses mâchoires trouvées par M. Dupont à la Naulette et par M. le marquis de Vibraye dans la grotte d'Arcis-sur-Cure; les ossements de Denise auprès du Puy-en-Velay; ceux que Boucher de Perthes recueillit à Moulin-Quignon, et ceux que M. Reboux a patiemment colligés dans les sablières de Levallois et de Clichy. L'étude comparative de ces fragments paléontologiques, dont plusieurs n'avaient pas encore été décrits, forme peut-être la partie la plus neuve et la plus remarquable du livre de M. Hamy; celle où sa compétence spéciale pouvait rendre le plus de services; car, en ce qui est des produits d'industrie humaine conservés dans les dépôts quaternaires, il n'avait qu'à résumer, comme il l'a fait avec beaucoup de clarté et de méthode, les recherches des maîtres qui ont fondé cette branche de la science et des nombreux adeptes qui la cultivent aujourd'hui.

Les faits rassemblés par M. Hamy sur la question anatomique établissent, conformément à l'opinion émise, il y a trois ans déjà, par M. Broca, contrairement à la théorie qui jusqu'alors paraissait admise et dont le plus savant et le plus habile défenseur a été M. Pruner-Bey, l'antériorité, dans nos pays, d'une race haute de taille et dolichocéphale ou à crâne allongé, sur la race petite et brachycéphale, ou à tête ronde, considérée d'abord par beaucoup de savants comme ayant formé la première population de l'Europe occidentale. Cette race brachycéphale ne commence à se montrer sur le sol français qu'à la fin de l'époque dont nous parlons en ce moment, et elle semble alors arriver par une migration venue du nord. Mais elle trouve, établie antérieurement sur ce même sol, la race dolichocéphale, qui, dit M. Hamy, « présente des caractères spéciaux que nous retrouverons, mais atténués, dans les temps néolithiques et chez un grand nombre d'individus vivants de l'Europe occidentale, rapportés par quelques anthropologistes au groupe qu'ils appellent improprement « celte. » Certaines particularités du squelette osseux de ces dolichocéphales européens de l'âge quaternaire : le frontal bas, étroit et fuyant, s'appuyant sur des arcades sourcilières développées; le pariétal étendu, déprimé dans son quart postérieur; l'occiput saillant en arrière, le prognathisme tellement développé, qu'il rend le menton fuyant, se retrouvent aussi chez beaucoup de sauvages de l'Océanie, comme

les Maoris et les Nouveaux-Calédoniens. Mais ce sont des faits qui tiennent à l'analogie des mœurs, des habitudes de la vie, du degré de civilisation et de culture intellectuelle, ainsi qu'à l'influence des milieux, et l'on se tromperait gravement si l'on y cherchait l'indice d'une parenté ethnologique à laquelle il n'est pas même possible de songer.

Nous ne parlons ici que des faits constatés dans l'Europe occidentale, car c'est dans ces contrées seulement que l'étude des vestiges de l'humanité de l'âge quaternaire a pu être poursuivie d'une manière un peu complète; c'est là que les observations ont été les plus nombreuses et les plus probantes. Mais dans d'autres parties du monde les découvertes, bien que peu multipliées encore, sont suffisantes pour prouver que l'homme y vivait aussi à la même époque et dans les mêmes conditions que chez nous. J'ai signalé la trouvaille de haches pareilles à celles des alluvions de la Somme en compagnie d'ossements de grands mammifères éteints dans les graviers quaternaires aux environs de Mégalopolis en Arcadie, et depuis j'en ai recueilli, avec M. Hamy, dans la plaine de Thèbes, à la partie supérieure des alluvions du Nil de cet âge. M. Louis Lartet a fouillé dans le Liban, tout auprès de Beyrouth, des grottes ossifères où des silex taillés sont mêlés à des débris d'os de ruminants. Des haches du type de Saint-Acheul et d'Abbeville ont été aussi exhumées, par M. Brace-Fooke, des dépôts quaternaires autour de Madras. On en a

enfin rencontré en Amérique. Un naturaliste français, M. Marcou, a découvert dans les États du Mississipi, de Missouri et de Kentucky des ossements humains, des pointes de flèches et des haches en pierre engagés dans des couches inférieures à celles qui renferment les restes des mastodontes (1), des mégathériums, des mégalonyx, des hipparions et des autres animaux qui ont disparu de la faune actuelle. Ainsi l'espèce humaine s'était déjà répandue sur la plus grande partie de la surface du globe à l'époque quaternaire.

IV

Un nouvel âge du développement de l'humanité s'annonce par un progrès dans le travail des instruments de pierre; mais des caractères zoologiques tranchés ne le distinguent pas du précédent. Les débris datant de cette époque se trouvent surtout dans les cavernes, dans celles du pied des Pyrénées, du Périgord et de la Belgique, dont les fouilles ont fourni par milliers à l'étude de la science les restes de l'industrie d'hommes sauvages encore, mais en progrès manifeste sur ceux qui vivaient lors de la formation

(1) Les mastodontes se sont maintenus en Amérique beaucoup plus tard qu'en Europe.

des dépôts de la Somme et de l'Oise. Pendant cet âge, les grands carnassiers paraissent avoir presque complètement disparu, ce qui explique l'énorme multiplication des herbivores. Les mammouths et les rhinocéros existent encore, mais tendent graduellement à s'éteindre; le renne abonde dans le centre et le sud-ouest de la France, où il forme de grands troupeaux errant dans les pâturages des forêts.

L'homme de cette nouvelle époque emploie à la fois pour son usage les os, les cornes des animaux et la pierre, qu'il façonne avec beaucoup plus d'adresse. Les flèches et les harpons, artistement travaillés en os, sont barbelés; certains silex sont ébréchés de manière à former de petites scies; on rencontre des aiguilles très-délicatement fabriquées avec des esquilles d'os et percées de leur chas, des cuillers de la même matière, des ornements de pure parure exécutés avec des dents et des cailloux. On a extrait de plusieurs grottes des phalanges de ruminants creusées et percées d'un trou, visiblement destinées à servir de sifflet, car ces pièces en rendent encore aujourd'hui le son. Mais l'homme qui menait alors dans les cavernes du Périgord, de l'Angoumois et du Languedoc la vie de troglodyte, ne maniait pas seulement la taille avec habileté; il réussissait avec ses outils de pierre à fouiller et à ciseler l'ivoire et le bois de renne, ainsi que l'établissent de nombreux spécimens. Enfin, chose plus remarquable, il avait déjà l'instinct du dessin, et il figurait sur le schiste, l'ivoire, l'os ou la corne,

avec la pointe d'un silex, l'image des animaux dont il était entouré.

Les espèces qu'on a le plus souvent tenté de reproduire dans ces essais d'un art qu'on pourrait presque dire antédiluvien sont le bouquetin, l'urus ou bœuf sauvage, le cheval, alors à l'état de liberté dans nos contrées, et le renne, soit isolé, soit en troupe. Une plaque de schiste nous offre une excellente représentation de l'ours des cavernes ; sur un os, nous avons celle du *felis spelæus*. Mais, de tous ces dessins à la pointe, le plus surprenant, sans contredit, est celui qui a été découvert dans la grotte de la Madeleine (commune de Turzac, arrondissement de Sarlat) : c'est une lame d'ivoire fossile où a été figurée, par une main fort inexpérimentée et qui s'y est reprise à plusieurs fois, l'image nettement caractérisée du mammouth, avec la longue crinière qui le distinguait de tous les éléphants actuellement vivants. Les troglodytes de cet âge se sont même quelquefois essayés à reproduire des scènes de chasse : un homme combattant un aurochs, un autre harponnant un cétacé, souvenir d'un passage de la tribu sur les bords du golfe de Gascogne, dans le cours de ses migrations nomades. Mais ils ont échoué d'une façon misérable dans ces tentatives pour dessiner la figure humaine.

La plupart des représentations ainsi tracées par les hommes contemporains de l'énorme multiplication du renne dans nos contrées sont fort grossières ; mais il en est d'autres qui sont de l'art véritable. A ce point

de vue, les sculptures qui ornent les manches de poignards en os exhumés des grottes de Laugerie-Basse et de Bruniquel sont encore plus remarquables que les meilleurs dessins. Nous citerons le renne découvert à Laugerie-Basse par M. de Vibraye, le rhinocéros trouvé dans la même localité par M. Maussénat, la pièce de Bruniquel, où M. de Mortillet a si ingénieusement reconnu le mammouth, et surtout les deux rennes trouvés par M. Peccadeau de l'Isle, dont l'auteur était certainement le Phidias de l'art quaternaire. Jamais on n'eût cru pouvoir attendre, dans ces œuvres de purs sauvages, une telle hardiesse et une telle sûreté de dessin, une si fière tournure, une imitation si vraie de la nature vivante, une telle propriété dans la reproduction des attitudes propres à chaque espèce animale. Ainsi, l'art a précédé les premiers développements de la civilisation matérielle. Dès cet âge primitif, alors qu'il n'était point encore sorti de la vie sauvage, déjà l'homme se montrait artiste et avait le sentiment du beau. Cette faculté sublime que Dieu avait déposée en lui en « le faisant à son image » s'était éveillée l'une des premières, avant qu'il eût senti encore le besoin d'améliorer les dures conditions de sa vie.

Au reste, les troglodytes du Périgord, dans l'âge du renne, connaissaient la numération. Ils avaient inventé une méthode de notation de certaines idées, au moyen de tablettes d'os marquées d'entailles convenues, qui permettaient des communications à distance,

méthode tout à fait pareille à celle que les auteurs grecs nous montrent employée très-tard par les Scythes au moyen de bâtonnets entaillés, et que les écrivains chinois disent être restée en usage chez les Tartares jusqu'au VIe siècle de notre ère. Enfin, l'homme de l'époque quaternaire, surtout dans la seconde partie, dans l'âge du renne, avait certainement des croyances religieuses, puisqu'il avait des rites funéraires dont l'origine se lie d'une façon nécessaire à des idées sur l'autre vie. A Aurillac, à Cro-Magnon et à Menton, on a trouvé des lieux de sépulture régulière de cette époque, où de nombreux individus avaient été soigneusement déposés; et à la porte de ces grottes sépulcrales étaient les restes impossibles à méconnaître de sacrifices et de banquets en l'honneur des morts. A Aurillac, dans le repas funèbre, on avait mangé un rhinocéros de lait. Dès les premiers jours de son apparition, l'homme a porté la tête haute et regardé le ciel.

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri.

M. Hamy étudie attentivement les débris de squelettes humains de cette nouvelle époque, comme il a fait pour ceux du temps des alluvions de la Somme et de l'Oise. Il y retrouve les deux races qui coexistaient déjà dans nos contrées à la fin de la première partie de l'époque quaternaire, à la fin de l'âge où le mammouth prédominait sur le renne, la race doli-

chocéphale et la race brachycéphale. Mais, d'accord ici avec M. Pruner-Bey, il considère comme la race spéciale des cavernes du Périgord, comme la plus civilisée de cette époque, celle à qui l'on doit les dessins et les sculptures, la race petite et brachycéphale, qui, dans ses caractères anatomiques, présente les plus étroites analogies avec les populations hyperboréennes des Esquimaux et des Tchoukchis. Le rapprochement est d'autant plus remarquable et séduisant, qu'on retrouve encore aujourd'hui chez ces populations, dans leurs habitations actuelles, sous les glaces du pôle, identiquement les mêmes mœurs, les mêmes usages, les mêmes instruments que chez nos troglodytes de l'âge du renne, et chez les Tchoukchis le même instinct naturel de dessin qui frappait il y a cinquante ans le voyageur Choris. Au contraire, l'homme dont le squelette complet a été découvert par M. E. Rivière à Menton, et transporté au Muséum d'histoire naturelle de Paris, appartenait à la race dolichocéphale, et son squelette offre une grande parenté avec ceux des populations libyennes.

C'est pendant l'âge du renne que se produisirent les derniers phénomènes géologiques qui marquent dans nos contrées la fin de l'époque quaternaire. Un mouvement graduel de soulèvement fit émerger du sein des mers les pays qui s'étaient antérieurement affaissés, et le résultat de ce soulèvement fut d'amener les continents à prendre, à bien peu de chose près, le relief que nous leur voyons aujourd'hui. D'aussi

grandes modifications dans la disposition du sol, dans le rapport des terres et des eaux, amenèrent forcément des changements non moins profonds dans la température et dans les conditions atmosphériques. Le « climat continental » actuel se substitua au « climat insulaire. » Les glaciers de toutes les chaînes de montagnes reculèrent rapidement, et leur fonte, ainsi que la rupture des lacs placés au-dessus, qui en fut presque partout la conséquence, produisit les faits d'inondation brusque et sur une énorme échelle, auxquels est dû le dépôt argileux rougeâtre, mêlé de cailloux anguleux, d'une origine évidemment torrentielle, qui couvre une grande partie de l'Europe, et que les géologues parisiens ont appelé le « diluvium rouge. » La formation de ce dépôt fut suivie d'une longue période pendant laquelle les grands cours d'eau des contrées occidentales suivirent un régime de débordements annuels et réguliers analogues à ceux du Nil, de l'Euphrate, de l'Indus et du Gange, débordements étendus dans d'immenses proportions, et qui ont laissé, comme un vaste manteau par-dessus le diluvium rouge, les couches de limon fin, de même nature que celui des alluvions nilotiques modernes, et connu sous le nom de « lœss » supérieur ou terre à briques. Les espèces africaines avaient alors, depuis un temps considérable déjà, disparu de notre sol; le rhinocéros à épaisse fourrure était également éteint; quelques rares individus de l'espèce du mammouth subsistaient seuls, et l'on rencontre çà et là leurs

restes dans le « lœss. » Quant au renne, il était encore nombreux dans nos pays.

Après cette période, de nouveaux phénomènes d'inondation subite déchirèrent les dépôts, d'abord continus, du lœss, et n'en laissèrent plus subsister que des lambeaux en terrasse sur les flancs des vallées et sur les plateaux où nous les observons aujourd'hui. Ce fut la dernière crise de l'âge quaternaire, celle qui marque la transition à l'époque géologique actuelle. A dater de ce moment, les conditions géographiques et climatériques de l'Europe furent celles qui subsistent encore actuellement, et depuis lors son sol n'a pas été sensiblement modifié.

La faune, influencée par les changements des climats, devint aussi ce qu'elle est de nos jours. Il ne resta plus dès lors dans nos pays, en fait d'espèces maintenant éteintes, que le grand cerf d'Irlande (*cervus megaceros*) avec ses cornes immenses, dont on trouve encore les ossements dans les tourbières; l'urus ou bœuf sauvage et l'aurochs, qui, résistant encore plus tard, furent détruits par les chasseurs de la Gaule seulement dans le cours de l'époque historique, et subsistèrent en Suisse jusqu'au IXe et au Xe siècle de notre ère. On sait même qu'il s'en conserve des individus vivants en Écosse et en Lithuanie. Le mammouth venait d'achever de disparaître. A part le lièvre, qui, avec ses poils sous la plante des pieds, est resté comme une dernière épave de la période glaciaire, tous les animaux organisés pour vivre au milieu des

frimas émigrèrent, dès le début de la période actuelle, les uns en altitude, les autres en latitude. Le bouquetin, le chamois, la marmotte et le tétras se réfugièrent sur les plus hautes montagnes, fuyant devant l'élévation de la température. Le renne, qui ne pouvait vivre que dans les plaines, se retira progressivement vers le nord. Au temps où se formèrent les plus anciennes tourbières, il avait déjà quitté la France, mais il vivait encore dans le Mecklembourg, en Danemark et dans le sud de la Scandinavie, d'où plus tard il émigra de nouveau pour se retirer définitivement dans les régions polaires.

Il paraît bien prouvé aujourd'hui qu'à cette aurore de la période géologique qui se continue encore, et à laquelle correspondent, dans l'archéologie préhistorique, les premières manifestations des temps néolithiques ou de « l'âge de la pierre polie, » la majeure partie des tribus de brachycéphales de race hyperboréenne suivirent dans sa migration l'animal utile auquel elles empruntaient les principales ressources de leur subsistance. Elles se retirèrent, elles aussi, vers le nord, en laissant seulement derrière elles de faibles essaims attardés, et elles ne se sont non plus arrêtées dans leur retraite que lorsqu'elles ont eu atteint les contrées arctiques. Il est probable qu'elles allaient ainsi chercher les climats qu'elles préféraient et qu'elles ne trouvaient plus dans notre pays; mais en même temps elles étaient refoulées par de nouvelles populations qui s'emparaient de l'Europe occidentale.

En effet, le passage de la période archéolithique à la période néolithique, de l'âge quaternaire à l'âge géologique actuel, correspond à un changement dans les habitants de nos pays comme à un changement dans le climat.

« Des hordes armées de la hache polie, dit M. Hamy, qui résume ainsi les observations les plus récentes, surgissant au milieu des débris des peuplades de l'âge du renne, les soumettent aisément. Cette période d'envahissement brutal et de décadence matérielle représente pour l'Occident préhistorique une phase comparable à celles qui ont suivi l'invasion des Hycsos en Égypte et celles des Germains au Ve siècle de notre ère. Comme les barbares, les nouveaux venus, qui sont peut-être en partie les descendants des premiers dolichocéphales que nous avons étudiés, se modifieront peu à peu au contact des populations moins sauvages qu'ils ont mises sous le joug et avec lesquelles ils se mêleront de plus en plus (Borreby, Chauvaux, Lombrive, Béthenas, Vauréal, etc.). Et sous l'influence de celles-ci, la pierre finement taillée, dont les dernières stations de l'âge du renne fournissaient de si remarquables échantillons, s'unira à la pierre polie, que les envahisseurs ont apportée avec eux, tandis que le travail de l'os se relèvera de sa chute, sans atteindre néanmoins le degré de perfection qu'il possédait auparavant.

« La grotte funéraire des anciens jours et le monument en pierres brutes de la race nouvelle seront

simultanément employés. Ce dernier, qui est la manifestation la plus remarquable de la période néolithique, se perfectionne peu à peu. Aux monuments formés d'énormes pierres irrégulières supportant comme de gigantesques piliers une grande table horizontale, en succèderont d'autres composés de pierres équarries, alignées avec un certain art. Ces architectes préhistoriques, dont les travaux ont pu résister à tant de causes de destruction, entrent ainsi à leur tour dans la voie du progrès, un instant abandonnée. Plus tard, ils couvriront de figures sculptées certaines « allées couvertes, » et ils élèveront à Stone-Henge le majestueux édifice qui offre tant de points de ressemblance avec cet autre monument préhistorique découvert par M. Mariette à Giseh et connu par les égyptologues sous le nom de « temple du Sphinx, » préludant ainsi à cette renaissance préhistorique dont « l'âge du bronze » et le « premier âge du fer » représentent l'apogée.

« Ainsi, le développement de l'humanité, momentanément ralenti dans sa marche, après cette évolution partiellement rétrograde, prendra une nouvelle activité. Du degré de civilisation que nous nous sommes efforcé de faire connaître, l'homme s'élèvera lentement à une civilisation supérieure. »

Mais ici nous devons nous arrêter, car nous avons atteint les limites du sujet que nous voulions étudier. Nous sommes sortis des temps paléontologiques pour entrer dans des temps qui, relativement modernes,

tout en étant préhistoriques pour notre Occident, touchent au début des siècles historiques pour d'autres régions, comme l'Égypte et la Chaldée. Nous n'avons plus affaire à l'homme fossile, mais à l'homme de la période géologique actuelle.

V

On vient de voir le résumé des résultats acquis, et solidement acquis, jusqu'à ce jour par la science nouvelle de la paléontologie humaine. Ces résultats, il n'y a pas moyen de s'y soustraire; essayer de les nier, comme quelques personnes s'obstinent encore à le faire, ce serait sortir du terrain scientifique. Nous avons là des faits qui s'imposent parce qu'ils sont des faits.

Mais un grand nombre d'esprits parmi les hommes religieux s'en effraient, et les cris de triomphe que poussent les adversaires de la révélation à chaque découverte nouvelle dans cette voie sont bien de nature à entretenir, parmi ceux des chrétiens qui n'ont pas eu l'occasion d'étudier par eux-mêmes et d'une manière approfondie ces graves questions, un sentiment de crainte et de défiance à l'égard des recherches sur l'homme fossile. Un éclatant exemple serait pourtant de nature à les rassurer : c'est celui de la haute protection que le Souverain Pontife a accordée

aux belles recherches de M. Michel de' Rossi sur l'humanité quaternaire des environs de Rome. Le pape Pie IX n'a rien vu de contraire à la foi dans ces études et dans les résultats auxquels elles conduisent, et les catholiques de France n'ont pas de raison d'être ici plus scrupuleux et plus timorés que le pape.

Cependant, en présence de la façon dont les partisans de la libre pensée, à quelque école qu'ils appartiennent, s'emparent des découvertes de la paléontologie humaine et prétendent les opposer aux chrétiens, soutenant, avec une incroyable audace d'affirmation, qu'ils y trouvent la négation absolue de la tradition biblique et la réfutation des « mythes » de la Genèse, il est indispensable d'examiner de près ce côté de la question. Sans s'arrêter à leurs assertions et à leurs clameurs, il faut aller au fond des choses et voir s'il existe accord ou contradiction entre les données de la Bible, corroborées par les souvenirs universels de l'humanité, et les faits qui se sont inscrits dans les couches supérieures de l'écorce du globe.

Remarquons-le tout d'abord, car on n'y songe généralement pas assez, le récit biblique et les découvertes de la science moderne sur l'homme paléontologique n'ont et ne peuvent avoir que très-peu de points de contact. L'histoire des âges primitifs de l'homme y est considérée par deux côtés tout à fait différents. La Bible a principalement en vue les faits de l'ordre

moral, d'où peut sortir un enseignement religieux; la paléontologie humaine et l'archéologie préhistorique, par suite de la nature même des seuls documents qu'elles puissent interroger, embrassent exclusivement les faits de l'ordre matériel. Les deux domaines de la foi et de la science, comme partout ailleurs, se côtoient sans se confondre. Il faut donc répéter les sages et judicieuses paroles de M. l'abbé Lambert dans son intéressante thèse sur *le Déluge mosaïque :*

« La science ne doit pas demander à l'auteur inspiré raison de tout ce qu'elle découvre ou de ce qu'elle croit découvrir dans l'univers matériel qu'elle étudie. Tout ce qu'on peut raisonnablement demander de lui, c'est que les faits avérés par la science ne soient pas en contradiction avec son récit. Aussi il n'est pas nécessaire de démontrer rigoureusement leur accord avec le texte sacré; il suffit de prouver que l'opposition et l'incompatibilité entre les faits et la parole divine n'existent pas, qu'il n'y a rien dans le récit de contraire à la vérité scientifique et à la raison, et que les découvertes de la science peuvent se placer sans danger dans les vides de la tradition mosaïque. »

Eh bien, je le dis avec une profonde conviction, que chaque pas nouveau dans ces études n'a fait que corroborer, si l'on prend les faits établis scientifiquement par la paléontologie humaine en eux-mêmes, dans leur simplicité, en dehors des conclu-

sions téméraires que certains savants en ont tirées d'après des systèmes préconçus, mais qui n'en découlent pas nécessairement; si l'on examine en même temps le récit de la Bible avec la largeur d'exégèse historique que la plus sévère orthodoxie admet sans hésiter, et que repoussent seuls ceux qui veulent à tout prix détruire l'autorité des livres saints, la contradiction, sur tous les points où les deux domaines se rencontrent, n'existe aucunement.

Nos adversaires insistent sur deux faits qu'ils prétendent de nature à ruiner de fond en comble l'autorité de la Bible, l'ancienneté qu'il faut maintenant reconnaître à l'homme et la condition sauvage et misérable des premiers humains dont on découvre les vestiges. Suivons-les sur ces deux terrains, et voyons si notre foi peut se trouver ébranlée par la façon nouvelle dont la science conduit à envisager les premiers temps de l'humanité.

Sans doute les faits acquis et certains prouvent une antiquité de l'homme sur la terre énormément plus grande que celle que, pendant longtemps, on avait cru pouvoir conclure d'une interprétation inexacte et trop étroite du texte biblique. Mais si l'interprétation historique, toujours susceptible de modification, et sur laquelle l'Église ne prononce pas doctrinalement, ne doit pas être maintenue telle qu'on l'admettait en général, le récit lui-même en voit-il son autorité le moins du monde ruinée? se trouve-t-il contredit en

quelque point? Non, car la Bible ne donne point de date formelle pour la création de l'homme.

Un des plus grands érudits de notre siècle dans les études orientales, qui était en même temps un grand chrétien, Sylvestre de Sacy, avait l'habitude de dire : « Il n'y a pas de chronologie biblique. » Le savant et vénérable ecclésiastique qui était dernièrement encore l'oracle de l'exégèse sacrée dans notre pays, M. l'abbé Le Hir, disait aussi : « La chronologie biblique flotte indécise : c'est aux sciences humaines qu'il appartient de retrouver la date de la création de notre espèce. » En effet, les calculs que l'on a essayé de faire d'après la Bible reposent uniquement sur la généalogie des patriarches, depuis Adam jusqu'à Abraham, et sur les indications relatives à la durée de la vie de chacun d'eux. Mais, d'abord, le premier élément d'une chronologie réelle et scientifique fait absolument défaut; on n'a aucun élément pour déterminer la mesure du temps au moyen de laquelle est comptée la vie des patriarches, et rien n'est plus vague que le mot « année, » quand on n'en a pas l'explication précise.

D'ailleurs, entre les différentes versions de la Bible, entre le texte hébreu et celui des Septante, dont l'autorité est égale, il y a dans les générations entre Noé et Abraham et dans les chiffres d'années de vie de telles différences, que les interprètes ont pu arriver à des calculs qui s'éloignent les uns des autres de plus de deux mille ans, suivant la version qu'ils ont

préféré prendre pour guide. Dans le texte, tel qu'il est parvenu jusqu'à nous, les chiffres n'ont donc aucun caractère certain; ils ont subi des altérations qui les ont rendus discordants, et dont on ne peut pas apprécier l'étendue, altérations qui, du reste, ne doivent en rien troubler la conscience du chrétien, car on ne saurait confondre la copie, plus ou moins exacte, d'un chiffre avec l'inspiration divine qui a dicté la sainte Écriture pour éclairer l'homme sur son origine, sa vie, ses devoirs et sa fin. Et même en dehors du manque de certitude sur la leçon première des chiffres donnés par la Bible pour l'existence de chacun des patriarches entre Noé et Abraham, la généalogie de ces patriarches ne peut guère être considérée par une bonne critique comme présentant un autre caractère que les généalogies habituellement conservées dans les souvenirs des peuples sémitiques, les généalogies arabes, par exemple, qui s'attachent à établir la filiation directe au moyen de ses personnages les plus saillants, en omettant bien des degrés intermédiaires.

C'est pour ces raisons décisives qu'il n'y a pas en réalité de chronologie biblique, partant point de contradiction entre cette chronologie et les découvertes de la science. Quelle que soit la date à laquelle les recherches sur l'homme fossile devront un jour faire remonter l'existence de l'espèce humaine, le récit des livres saints n'en sera ni ébranlé ni contredit, puisqu'il n'assigne pas d'époque positive à la création

de l'homme. La seule chose que la Bible dise d'une manière formelle, c'est que l'homme est comparativement récent sur la terre, et ceci, les découvertes de la science, au lieu de le démentir, le confirment de la manière la plus éclatante. Quelle que soit la durée du temps qui s'est écoulé depuis la formation des couches miocènes supérieures jusqu'à nos jours, cette durée est bien courte à côté des immenses périodes qui la précèdent dans la formation de l'écorce terrestre. L'échelle des dépôts géologiques ne compte en effet, depuis lors, que *trois* groupes de terrains, le pliocène inférieur et supérieur, et le postpliocène ou quaternaire; elle nous montre, au contraire, antérieurement, *trente* grands groupes de terrains fossilifères, dont chacun a demandé des milliers de siècles pour se former, et cela sans compter les roches primitives ignées, qui se sont constituées auparavant et ont servi de base aux terrains de sédiment.

« Mais, va-t-on m'objecter, la Bible dit de plus, d'une manière très-formelle et très-précise, que l'homme est le dernier être que le Créateur ait fait sortir de ses mains, pour mettre le sceau à son œuvre; or la découverte des restes de l'homme miocène ne permet pas de douter que l'espèce humaine n'ait vu se renouveler à deux fois la faune vertébrée qui l'entourait; née au milieu de la faune des acérothériums, des dicrocères et des amphicyons, elle a traversé la période de la faune des dinothériums et

mastodontes, puis celle de la faune des éléphants et des rhinocéros, dont la nôtre ne diffère que par des extinctions ou des émigrations, non par l'addition d'aucune espèce nouvelle ; comment vous tirerez-vous de cette contradiction? »

Quelques-uns regardent l'argument comme triomphant et sans réplique. Et cependant ils seraient bien embarrassés si on leur demandait de définir d'abord — première chose à faire — la manière dont ils entendent ces renouvellements de création, et d'établir scientifiquement si les changements qui se sont produits dans la faune de l'Europe, depuis l'époque miocène, ont été le résultat de l'apparition subite de nouveaux animaux que l'on n'avait pas encore vus, ou de la migration d'animaux nés dans d'autres contrées et y existant plus anciennement, qui se seraient avancés de proche en proche pour venir remplir les vides que les changements de climat et de conditions d'existence faisaient dans la population zoologique de l'Europe. Il paraît aussi bien certain que le changement de la faune, entre le temps du pliocène supérieur et l'âge quaternaire, s'est produit par migration et non par création nouvelle, car on en suit toutes les phases graduelles et successives dans les dépôts intermédiaires dont nous avons parlé plus haut. Par conséquent, si l'on est en droit d'affirmer que la population animale de nos pays s'est complètement renouvelée à deux reprises depuis le moment où s'y montrent les vestiges de l'homme, rien ne

prouve que les espèces qui se sont succédé de cette façon sur un point déterminé aient fait postérieurement à lui leur première apparition sur la terre et n'aient point été simultanément créées, mais dans des contrées différentes.

Nous touchons d'ailleurs ici à l'une des questions les plus difficiles et les plus obscures de la science, la question de l'espèce, de ses limites et de sa variabilité. Philosophiquement, la question de l'espèce nettement tranchée est certaine. Il est facile, en théorie, d'en donner la définition. « L'espèce » est l'ensemble des individus, plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles. Les individus qui s'écartent du type général d'une manière prononcée sont des « variétés; » la « race » est une variété qui se transmet par génération. Mais autre chose est la notion de « l'espèce » considérée abstractivement, autre chose les « espèces » des naturalistes, telles qu'elles sont établies dans les livres et dans les collections des musées. Celles-ci sont des créations humaines, des combinaisons artificielles de la science, s'efforçant de classer, de la façon la plus régulière et le plus près possible de la vérité, la multitude des êtres vivants qui peuplent ou ont peuplé le globe. Il y a certainement des espèces dans la nature, mais sont-elles bien celles des savants? Quand on passe du domaine de la conception théorique dans

celui des faits précis et concrets, où s'arrêtent en réalité l'espèce, la variété et la race? Quelles sont leurs vraies limites? A chaque instant nous voyons les zoologistes et les botanistes hésiter, se diviser sur la question de savoir si tel type qu'ils rencontrent dans la nature doit être considéré comme une espèce ou une variété. Bien des fois on trouve des indications qui semblent révéler un passage entre ce que l'on considérait généralement comme deux espèces ou même deux genres voisins. On a vu des conditions de milieu modifiées faire apparaître dans un animal ou dans une plante des caractères nouveaux que l'on avait regardés jusqu'alors comme spécifiques. Et les limites des espèces, bien souvent incertaines déjà pour les êtres vivants, le sont encore beaucoup plus quand on en vient à l'étude de la faune paléontologique. Dans bien des cas, les distinctions qui y ont été établies dans le sein d'un même genre ne l'ont été que pour la commodité de la nomenclature et des déterminations; mais les indices de passage entre les types ainsi distingués sont fréquents.

Telles qu'elles ont été produites par M. Darwin, les doctrines transformistes ne peuvent être admises par une science rigoureuse dans ses procédés et philosophique dans son esprit. Telles que les ont exagérées quelques-uns de ses disciples, elles tombent dans la folie. Mais ces mêmes doctrines doivent être prises en sérieuse considération et peuvent s'appuyer sur des arguments d'un poids très-réel quand on les ré-

duit aux termes où les a amenées un de nos meilleurs paléontologistes, M. Albert Gaudry, c'est-à-dire si, tenant compte des indices de passage et de transition, on admet que souvent deux espèces distinguées l'une de l'autre par les naturalistes et se montrant dans deux terrains superposés ne sont que la modification successive d'un même type animal graduellement transformé par l'influence du nouveau milieu qu'ont produit les changements des conditions du sol, du climat et de l'atmosphère. Dans ces données, la notion abstraite de « l'espèce » ne reçoit aucune atteinte; il faut seulement admettre une plus grande étendue à la variabilité de « telle espèce. »

On a pu produire des faits qui semblent indiquer la transition d'une espèce à une autre, et même d'un genre à un autre. On n'en a jamais cité un seul qui laissât soupçonner la transition entre deux familles naturelles, surtout dans les animaux supérieurs aux reptiles. Qu'un carnassier se transforme en ruminant, ou même seulement un ovidé en bovidé, c'est ce qui ne s'est jamais vu que dans les rêves de quelques cerveaux malades, mais non dans la réalité des faits. Il n'y a pas de « sélection naturelle, » « d'action de milieu » ou « d'opération du temps, » « ce grand facteur universel, » comme prétendent les transformistes à outrance, qui produise ou puisse jamais produire de tels effets. Et l'on peut porter hardiment le défi sur ce point à l'école de M. Darwin; car la famille est une entité supérieure à l'espèce et au genre, plus

large et plus compréhensive, qui existe en réalité dans la nature. Elle y est même la plus importante; elle constitue le type fondamental de l'organisation, le mieux tranché et le plus invariable.

Or, ce qui est précisément caractéristique dans l'histoire des vicissitudes des êtres organisés et de l'apparition progressive de leurs types, conformément à l'échelle de leur plus grande perfection, à l'époque miocène où commencent à se montrer les premiers vestiges de l'homme, c'est que, si un grand nombre d'espèces et même de genres y semblent différer de ceux d'aujourd'hui, pour la première fois alors toutes les familles zoologiques actuellement existantes sont représentées dans la population du globe, sans une de plus ou de moins. Ainsi, la science paléontologique nous montre l'échelle actuelle de la création vivante déjà complète à ce moment où l'homme fit sa première apparition sur la terre. Elle prouve que, si les types secondaires ont pu se modifier depuis lors à travers les dernières révolutions du globe, aucun grand type fondamental nouveau ne s'est montré postérieurement. Ainsi se rétablit l'harmonie entre la tradition sacrée et la science, et il suffit d'étudier les faits d'une vue plus large pour trouver une concordance bien remarquable là où l'on croyait pouvoir nous opposer un démenti dont nous ne devions pas nous relever.

Maintenant, en reconnaissant que la foi n'apporte aucune entrave à la plus grande liberté des spécula-

tions scientifiques sur l'antiquité de l'homme, ajoutons que la science, tout en grandissant de beaucoup cette antiquité, n'est pas encore en mesure, dans l'état actuel, de l'évaluer par des chiffres. Nous ne possédons aucun chronomètre pour déterminer, même approximativement, la durée des siècles et des milliers d'années qui se sont écoulés depuis les premiers hommes dont on retrouve les vestiges dans les couches tertiaires. Nous sommes, en effet, en présence de phénomènes d'affaissement et de soulèvement dont rien ne peut nous laisser même soupçonner le plus ou moins de lenteur ; car on connaît des phénomènes du même genre qui se sont accomplis tout à fait brusquement, et d'autres qui se produisent d'une manière si graduelle et si insensible, que le changement n'est pas d'un mètre en plusieurs siècles. Quant aux dépôts de sédiment, leur formation a pu être également précipitée ou ralentie par les causes les plus diverses, sans que nous puissions les apprécier. Rien, même dans l'état actuel du monde, n'est plus variable de sa nature, par une multitude d'influences extérieures, que la rapidité plus ou moins grande des alluvions fluviales, telles que sont les dépôts de l'époque quaternaire. Et, de plus, les faits de cette époque ou des temps antérieurs ne sauraient être mesurés à la même échelle que ceux de la période actuelle, car leurs causes avaient alors des proportions qu'elles n'ont plus. Aussi, les calculs chiffrés d'après un progrès d'alluvion supposé toujours égal et régulier, ou

d'après d'autres données aussi incertaines, que des savants à l'imagination trop vive ont tenté de faire pour établir le temps écoulé entre l'enfouissement des plus anciens vestiges de l'homme fossile et notre époque, ne sont-ils en réalité que des hypothèses sans base, des fantaisies capricieuses. La date de l'apparition de l'espèce humaine, d'après la géologie, est encore dans l'inconnu, et y demeurera probablement toujours.

J'en viens à ce qui est de l'état misérable dans lequel les trouvailles paléontologiques nous montrent l'humanité primitive. Ici encore la contradiction entre le récit mosaïque et les découvertes de la science nouvelle m'est impossible à reconnaître. Les écrivains qui ont prétendu l'établir étaient peu au courant des croyances chrétiennes, et n'ont oublié qu'une chose : le dogme de la déchéance. Ils ont cru que les conditions misérables de la vie des sauvages des époques tertiaire et quaternaire démentaient la vie heureuse et sans nuages de l'Éden, l'état de perfection absolue dans lequel le premier homme était sorti des mains du Créateur. C'était ne pas tenir compte de l'abîme que creuse, entre la vie édénique de nos premiers pères et ces générations humaines, quelque antiques qu'elles soient, la première désobéissance, la faute originelle, qui changea la condition de l'homme et le condamna au travail pénible, à la douleur et à la mort.

Rien de plus instructif, au contraire, pour le chré-

tien qui le regarde à la lueur de la tradition sacrée, que le spectacle fourni par les découvertes de la géologie et de la paléontologie dans les terrains tertiaires et quaternaires. La condamnation prononcée par la colère divine est empreinte d'une manière saisissante dans la vie si dure et si difficile que menaient alors les premières tribus humaines éparses sur la surface de la terre, au milieu des dernières convulsions de la nature et à côté des formidables animaux contre lesquels il leur fallait à chaque instant défendre leur existence. Il semble que le poids de cette condamnation pesât alors sur notre race plus lourdement qu'il n'a fait depuis. Et lorsque la science nous montre, bientôt après les premiers hommes qui vinrent dans nos contrées, des phénomènes sans exemple depuis, tels que ceux de la première période glaciaire, on est naturellement amené à se souvenir que la tradition antique de la Perse, pleinement conforme aux données bibliques au sujet de la déchéance de l'humanité par la faute de son premier auteur, range au premier rang, parmi les châtiments qui suivirent cette faute, en même temps que la mort et les maladies, l'apparition d'un froid intense et permanent que l'homme pouvait à peine supporter, et qui rendait une grande partie de la terre inhabitable (1). Une tradition semblable existe aussi dans un des chants de l'*Edda*, la *Voluspa*.

(1) *Vendidad-Sadé*, chap. Ier.

N'exagérons pas, du reste, les couleurs du tableau, comme on est trop souvent porté à le faire. Si les données paléontologiques révèlent de dures et misérables conditions d'existence, elles ne montrent pas l'espèce humaine dans un état d'abjection. Bien au contraire, l'homme des temps géologiques, et surtout celui de l'âge quaternaire, parce que c'est celui que nous connaissons le mieux, se montre en possession des facultés qui sont le privilége des fils d'Adam. Il a de hautes aspirations, des instincts de beau qui contrastent avec sa vie sauvage. Il croit à l'existence future. C'est déjà l'être pensant et créateur; et l'abîme infranchissable que l'essence immatérielle de son âme établit entre lui et les animaux qui s'en rapprochent le plus par leur organisation est déjà aussi large qu'il sera jamais. Vainement on a cherché dans les couches de la terre l'homme-singe, cette chimère caressée par certains esprits qui, égarés par un orgueil monstrueux et étrangement placé, trouveraient flatteur d'avoir eu un gorille pour grand-père. On ne l'a jamais trouvé, et on ne le trouvera jamais. Bien au contraire, la plus ancienne race qui ait laissé des débris de ses ossements dans les dépôts des premiers temps quaternaires, la plus ancienne race connue, loin de se rapprocher plus que les races actuelles des caractères simiens, présente dans le large développement de son crâne des indices d'une puissance intellectuelle très-remarquable, qui contrastent avec le caractère de force brutale et presque bestiale empreint dans ses mem-

bres. Suivant l'heureuse expression de M. Hamy, c'était, d'après les indications anatomiques, une race qui « devait nécessairement allier à l'esprit qui crée la force qui exécute. »

Aussi bien, n'oublions pas que l'on n'a encore retrouvé les traces que de tribus clair-semées, qui s'étaient lancées au milieu des déserts, vivant du produit de leur chasse et de leur pêche, à une énorme distance du berceau premier autour duquel devait se concentrer encore le noyau principal des descendants du couple originaire. Aussi, de ce que ces premiers coureurs aventureux des solitudes du vaste monde — *wide, wide world*, comme disent nos voisins d'outre-Manche — ne pratiquaient pas l'agriculture et n'avaient pas avec eux d'animaux domestiques, on ne peut pas en conclure d'une manière absolue qu'un certain degré rudimentaire de vie agricole et pastorale n'existait pas déjà dans le groupe plus compacte et naturellement plus avancé qui n'avait pas quitté ses primitives demeures. Donc, pas de démenti formel du récit de la Bible, qui montre Caïn et Abel, l'un agriculteur et l'autre pasteur, dans le voisinage de l'Éden, dès la seconde génération de l'humanité. Prétendre que ce démenti résulte des faits constatés dans l'Europe occidentale et en Amérique, serait commettre la même erreur que l'individu qui voudrait confondre la vie des coureurs des bois du Canada avec celle des agriculteurs qui entourent Québec et Montréal.

Hors ce point, la vie des hommes dont les terrains

tertiaires et quaternaires ont conservé les vestiges n'est-elle pas, même dans ses détails, celle que le récit de la Bible attribue aux premières générations humaines après la sortie du paradis terrestre? Ils n'avaient, pour couvrir leur nudité contre les intempéries des saisons, que les peaux des animaux qu'ils parvenaient à tuer; c'est ce que la Genèse dit formellement d'Adam et d'Ève. Ils n'avaient pour armes et pour instruments que des pierres grossièrement taillées; la Bible place celui qui le premier forgea les métaux six générations après Adam, et l'on sait combien de siècles représentent dans le récit biblique ces générations antédiluviennes. Les faits colligés par la paléontologie humaine et par l'archéologie préhistorique prouvent que le progrès de la civilisation matérielle est l'œuvre propre de l'homme et le résultat d'inventions successives; notre tradition sacrée ne fait pas des arts de la civilisation, comme les cosmogonies du paganisme, un enseignement du ciel révélé à l'humanité par une voie surnaturelle; elle les présente comme des inventions purement humaines, à qui elle donne pour auteurs de simples hommes, et elle montre à nos regards le progrès graduel de notre espèce comme l'œuvre des mains libres de l'homme, qui accomplissent, le plus souvent sans en avoir eux-mêmes conscience, le plan de la Providence.

Mais quand la Bible décrit en termes si formels la vie des premières générations humaines comme celle

de pays sauvages, d'où vient donc la répugnance qu'ont aujourd'hui tant de catholiques à admettre cette notion? d'où vient le préjugé si généralement répandu qu'elle est contraire à la religion et à l'Écriture? C'est qu'il a plu, dans les premières années de ce siècle, à un homme d'un immense talent, dont les doctrines exercent une influence profonde, et à mon avis déplorable, sur une grande partie des générations catholiques depuis cinquante ans, à Joseph de Maistre, de déclarer la chose impossible et l'idée impie. Pour la trop nombreuse école qu'il a enfantée, s'écarter des théories de cet hiérophante, c'est nier la religion elle-même. Je n'appartiens point à cette école, et je m'en fais gloire; aussi, pour moi, les dires de l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg* ne sont rien moins que parole d'Évangile. Appuyé sur les faits constatés par la science, je tiens ses rêveries sur la civilisation des premières générations humaines, au lendemain du jour où l'homme fut chassé de l'Éden, pour radicalement fausses au point de vue historique, et, recourant à la Bible, je les trouve en contradiction formelle avec son témoignage.

Non, « la loi du progrès continu, » qui ressort si lumineuse des recherches de la paléontologie humaine et de l'archéologie préhistorique, n'a rien de contraire aux croyances chrétiennes. Il me semble même qu'il n'est pas de doctrine historique qui s'harmonise mieux avec ces croyances, et que la contester est

méconnaître la beauté du plan providentiel d'après lequel se sont déroulées les annales de l'humanité.

Dieu, qui créa l'homme libre et responsable, a voulu qu'il fît lui-même ses destinées, réglées à l'avance par cette prescience divine qui sait se concilier avec notre libre arbitre. Dans l'état de déchéance où l'avait placé la faute de ses premiers auteurs, c'est par ses propres efforts qu'il a dû se relever graduellement jusqu'à arriver à être digne, aux temps prédestinés, de recevoir son Rédempteur. Ce progrès de l'humanité préparant le terrain pour la prédication de la bonne nouvelle, tout le monde est obligé de le reconnaître quand la brillante culture de la Grèce et de Rome succède aux civilisations immobiles et inférieures de l'Asie. Mais dès lors comment se refuser à l'admettre aussi pour les temps qui ont précédé la naissance de ces civilisations? Et dès que l'échelle ascendante est constatée, il faut bien convenir que le point de départ, le terme inférieur en a été la condition du sauvage, conséquence de la faute originelle et de la condamnation.

Combien Ozanam est plus dans le vrai que Joseph de Maistre lorsqu'il revendique la doctrine du progrès continu comme une doctrine essentiellement chrétienne, fille de l'Évangile, et la proclame hautement! C'est par ses belles paroles que nous voulons terminer cette étude : « La pensée du progrès, dit-il, n'est pas une pensée païenne. Au contraire, l'antiquité païenne se croyait sous une loi de décadence irré-

parable. Le livre sacré des Indiens déclare qu'au premier âge « la justice se maintient ferme sur ses « quatre pieds ; la vérité règne, et les mortels ne « doivent à l'iniquité aucun des biens dont ils jouis- « sent. Mais dans les âges suivants la justice perd « successivement un pied, et les biens légitimes di- « minuent en même temps d'un quart. » Hésiode berçait les Grecs au récit des quatre âges, dont le dernier avait vu fuir la pudeur et la justice, « ne « laissant aux mortels que les chagrins dévorants et « les maux irrémédiables. » Les Romains, les plus sensés des hommes, mettaient l'idéal de toute sagesse dans les ancêtres ; et les sénateurs du siècle de Tibère, assis aux pieds des images de leurs aïeuls, se résignaient à leur déchéance, en répétant avec Horace :

Ætas parentum, pejor avis, tulit
Nos nequiores, mox daturos
Progeniem vitiosiorem.

« C'est avec l'Évangile qu'on voit commencer la doctrine du progrès. L'Évangile n'enseigne pas seulement la perfectibilité humaine ; il en fait une loi : « Soyez parfaits, *estote perfecti ;* » et cette parole condamne l'homme à un progrès sans fin, puisqu'elle en met le terme dans l'infini. »

LES MONUMENTS

DE L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

L'INVENTION DES MÉTAUX

ET LEUR INTRODUCTION EN OCCIDENT (1).

I

Pour celui qui suit les vestiges de son industrie que l'homme préhistorique a laissés dans notre Europe, un nouvel âge se marque par l'apparition de la pierre polie, car il est à noter que dans l'époque précédente, quelque habileté que révèle déjà le travail de la pierre et de l'os, on n'a encore aperçu aucun spécimen d'arme ou d'outil quelconque en pierre portant des traces de polissage. Ce ne sont plus les alluvions quaternaires et les cavernes de l'âge du renne qui fournissent les pierres polies, les

(1) Publié dans la *Gazette des beaux-arts* en décembre 1867, et révisé en 1873.

haches en silex, en serpentine, en néphrite, en obsidienne de cet âge; on les trouve dans les tourbières, dans des amoncellements sans doute fort anciens, mais qui s'élèvent sur le sol actuel, dans des sépultures d'une très-haute antiquité, mais postérieures au début de notre période géologique, dans certains camps retranchés qui furent plus tard occupés par les Romains. On en a recueilli par milliers presque partout en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Italie, en Grèce, en Espagne, en Allemagne et en Scandinavie.

Il ne faudrait pas croire, du reste, qu'un changement brusque et subit sépare l'âge du renne de l'âge de la pierre polie. On passe de l'un à l'autre par des gradations successives, qui prouvent que si l'apparition du nouveau procédé semble se rattacher à la prédominance désormais acquise par un nouvel élément de population, le changement s'est opéré par une action lente et prolongée. La géologie a également reconnu — fait exactement parallèle — que la transition de la période quaternaire à la période présente n'avait pas été brusque et violente, mais graduelle. Elle fut le résultat d'une série de phénomènes successifs et locaux qui achevèrent de donner aux continents la forme qu'ils ont maintenant et changèrent peu à peu le climat, ce qui amena forcément la disparition ou la retraite vers d'autres latitudes de certaines espèces animales. A tel point que beaucoup de géologues admettent aujourd'hui que nous sommes

dans la continuation de l'époque quaternaire et qu'il ne faut pas établir de démarcation nettement déterminée entre celle-ci et les temps actuels.

Les haches de l'époque de la pierre polie diffèrent de celles de l'époque de la pierre simplement taillée par éclats ou de l'époque archéolithique, en ce que celles-ci fendaient ou perçaient par leur petite extrémité, tandis que celles de l'âge nouveau ont le tranchant à l'extrémité la plus large. Certaines haches de cette époque étaient emmanchées dans la corne de cerf ou le bois, tandis que d'autres semblent avoir été tenues directement à la main et avoir servi de couteau ou de scie pour l'os, la corne et le bois. A cela près, la nature des armes et des ustensiles est généralement la même aux deux âges, avec la seule différence de l'habileté et de la perfection du travail : ce sont des haches, des couteaux, des pointes de flèches barbelées, des grattoirs, des alênes, des pierres de fronde, des disques, des poteries d'une extrême grossièreté, des grains de colliers en coquillages ou en terre qui déjà se montrent à l'époque précédente. Bien qu'on donne souvent le nom « d'âge de la pierre polie » à la nouvelle phase de la période préhistorique, postérieure au dépôt des alluvions quaternaires, il ne faudrait pas s'imaginer que ce soit toujours le poli de la matière qui la caractérise; le fini, la perfection de l'exécution, peuvent aussi faire juger que des armes et des ustensiles non polis s'y rapportent. Aussi vaut-il mieux se servir de l'ex-

pression « d'époque néolithique, » qui dénote seulement le caractère relativement plus récent du dernier âge de l'emploi exclusif des instruments de pierre.

On a observé sur divers points de l'Europe les vestiges incontestables d'ateliers où les instruments de pierre de cette époque étaient préparés, et dont l'emplacement est décelé par les nombreuses pièces inachevées qui s'y trouvent réunies à côté d'armes de la même matière amenées à leur dernier degré de perfection. Un de ces ateliers existait à Pressigny (Indre-et-Loire), d'autres à Chauvigny (Loir-et-Cher), à Civray, à Charroux (Vienne). Je ne parle ici que de quelques-uns de ceux qui ont été reconnus en France; il y en a dans tous les autres pays, et moi-même j'en ai découvert à la porte d'Athènes et dans la montagne qui domine Thèbes d'Égypte (ce dernier conjointement avec M. Hamy). Les silex paraissent ordinairement avoir été taillés dans la carrière même et portés ailleurs pour être polis. On a retrouvé en plusieurs endroits les pierres qui servaient au polissage, et auxquelles les paysans de nos campagnes donnent le nom de « pierres cochées, » d'après les sillons ou « coches » dont elles sont marquées.

Il y avait donc, dès cet âge, des centres industriels, des lieux spéciaux de fabrication; par suite, il y avait aussi commerce. Les peuplades qui fabriquaient sur une grande échelle les armes et les ustensiles de pierre ne devaient pas vivre dans un état d'isolement

complet, où elles n'auraient su que faire des produits de leur travail. Elles les portaient chez les peuplades qui n'avaient pas chez elles des matériaux aussi propices à cette fabrication, et les échangeaient contre d'autres produits du sol de ces dernières. C'est ainsi que le besoin établissait peu à peu les diverses relations de la vie sociale. On a trouvé en Bretagne des haches en fibrolite, matière qui ne se rencontre en France que dans l'Auvergne et les environs de Lyon. Tout dernièrement (1867), de l'allée couverte d'Argenteuil on exhumait un couteau en silex sorti manifestement des carrières de Pressigny. A l'île d'Elbe, où l'on a recueilli un grand nombre d'instruments en pierre taillée, dont l'usage est certainement antérieur aux premières exploitations des mines de fer, ouvertes par les Étrusques, la plupart de ces armes primitives sont faites d'un silex qui ne se rencontre pas dans le sol, et a été, par conséquent, apporté par mer. Dans l'Archipel grec, j'ai rencontré à Ios des couteaux et des *nuclei* en obsidienne de Milo.

Les débris d'animaux que l'on trouve avec les objets de travail humain appartenant à l'âge néolithique se joignent aux indications fournies par les gisements pour démontrer que celui-ci n'appartient plus à l'époque quaternaire, mais à notre époque géologique, et se trouve ainsi placé sur le seuil des temps historiques. Les grands carnassiers et les grands pachydermes, comme l'éléphant et le rhinocéros, n'existaient plus alors. L'urus (*Bos primigenius*), qui vivait en-

core au commencement des siècles historiques, est le seul animal de cet âge qui n'appartienne plus à la faune contemporaine. Les ossements qui se rencontrent avec les ustensiles de pierre polie sont ceux du cheval (alors exclusivement sauvage dans nos contrées), du cerf, du mouton, de la chèvre, du chamois, du sanglier, du loup, du chien, du renard, du blaireau, du lièvre. Le renne ne se montre plus en France. En revanche, on commence à trouver les animaux domestiques, qui manquent absolument dans les cavernes du Périgord. Évidemment, le climat de nos pays était devenu dés lors ce qu'il est aujourd'hui.

Qui n'a observé, en France ou en Angleterre, ces étranges monuments en pierres énormes non taillées, connus sous le nom de dolmens et d'allées couvertes, que l'on a regardés si longtemps comme des autels et des sanctuaires druidiques? L'exploration soigneuse de ces monuments, auxquels on applique aujourd'hui la dénomination fort juste de « mégalithiques, » y a fait reconnaître des tombeaux que recouvrait presque toujours un tertre sous lequel la construction en pierres brutes était dissimulée. La plupart de ces tombes étaient violées depuis des siècles; mais dans le petit nombre de celles que les fouilles de nos jours ont retrouvées intactes, on a pu se convaincre de l'absence presque constante de tout objet de métal. On n'y découvre, avec les os et les cendres des morts, que des instruments et des armes en silex, en quartz, en jade, en serpentine, et des poteries. Tel a été le

cas des dolmens de Keryaval en Carnac, du tumulus du Mané-Lud à Locmariaker et du Moustoir-Carnac, dont les haches en pierre dure, d'une exécution si précieuse et aux formes si géométriquement régulières, ont été envoyées par le musée de Vannes à l'Exposition universelle. Les poteries des dolmens sont de la pâte la plus grossière, et aucune n'a été façonnée à l'aide du tour. Quelquefois, comme à Gavr'innis et au Mané-Lud, on a sculpté péniblement sur la face des dalles de granit qui forme la paroi intérieure de la chambre sépulcrale des dessins bizarres, qui la plupart du temps semblent reproduire des tatouages, cette marque d'individualité qui, chez les peuples sauvages, est comme une signature imprimée sur la face, et qui, dans le tombeau, tenait lieu, en l'absence d'écriture, du nom du personnage déposé au pied de la dalle où on l'avait gravée.

On a trouvé des ustensiles de bronze sous quelques-uns des dolmens que l'on a fouillés dans les dernières années. L'apparition de ce métal est d'une haute importance, car elle prouve que l'usage d'élever des dolmens et des allées couvertes, qui avait pris naissance dans l'âge de la pierre polie, subsistait encore en Gaule quand l'emploi des métaux commença à y être connu. On rencontre même des sépultures de cette catégorie où le bronze domine et où les armes de pierre ne se montrent plus qu'exceptionnellement ; mais il est à noter qu'alors la dis-

position de la cavité destinée à recevoir le mort ou les morts n'est plus telle qu'on l'observe dans les tombeaux de la pure époque de la pierre : l'architecture funéraire a pris de nouveaux développements, par suite de l'emploi des outils en métal ; l'intérieur des tombeaux se divise en galeries et en chambres souterraines.

Tous les indices concordent à prouver que les dolmens et les allées couvertes de notre pays, aussi bien ceux où l'on ne découvre que des objets de pierre que ceux où le bronze fait sa première apparition, sont les sépultures d'une race différente de celle des Celtes, qui occupait antérieurement le sol de la Gaule, et que les Celtes anéantirent ou plutôt subjuguèrent en s'amalgamant avec elle. On a fait déjà bien des conjectures pour déterminer à quel rameau de l'humanité appartenait cette race ; mais toutes, jusqu'à présent, ont été prématurées et sans fondement assez solide.

Ce n'est, du reste, pas seulement en France et en Angleterre que l'on rencontre les monuments mégalithiques : on en a observé en Syrie, en Algérie, dans le cœur de l'Arabie, et jusque dans l'Hindoustan. Il n'est donc pas possible de les considérer comme l'œuvre d'une seule race ; ce sont les monuments d'un âge de développement qu'ont dû traverser les différents rameaux de l'espèce humaine avant d'atteindre une nouvelle étape de progrès. Mais les uns y sont demeurés pendant de longs siècles, tandis que

pour d'autres, cet âge a été très-court. Le célèbre Temple du Sphinx, à Gizeh, marque la transition du monument mégalithique à l'architecture proprement dite.

Au reste, dans la période néolithique, comme dans les périodes antérieures, les mêmes besoins et l'emploi des mêmes ressources ont produit les plus curieuses ressemblances dans les armes et les ustensiles de pays fort éloignés, qui n'avaient évidemment aucune communication entre eux, et que devaient habiter des races différentes. Pour nous borner à l'Europe, sans aller chercher nos exemples à Java, en Chine ou au Japon, où nous trouverions cependant des points de comparaison dignes d'attention, les haches et les couteaux en silex, en obsidienne, en quartz compact, extraits des tumuli de l'Attique, de la Béotie, de l'Achaïe, de l'Eubée, des Cyclades, sont identiques aux armes pareilles qu'on recueille sur notre sol; celles que le gouvernement russe exposait (1867), et qui ont été trouvées au Caucase ou dans les provinces slaves, rentrent aussi exactement dans les mêmes types. La Scandinavie a ses dolmens, ses tumuli, qui offrent avec ceux de la France une saisissante analogie. Les corps qu'ils renfermaient avaient été également déposés dans la tombe sans être brûlés; le bronze s'y montre encore plus rarement que sous nos dolmens. Les objets en pierre et en os provenant de ces tombeaux affectent les formes les plus variées et sont d'une exécution particulière-

ment délicate. La Suède et le Danemark en avaient envoyé une magnifique série au palais du Champ-de-Mars. Mais une portion de la collection danoise provient, non des dolmens, mais des tourbières, où l'on trouve ces objets dans les couches les plus inférieures avec des troncs de pins en partie décomposés, fait d'une haute importance pour établir l'antiquité reculée à laquelle remontent les instruments en pierre polie, car cette essence forestière a disparu du Danemark depuis des siècles et des siècles; elle a été remplacée par le chêne, puis par le hêtre. Deux circonstances expliquent, du reste, le degré de perfection toute particulière que le travail de la pierre atteignit en Scandinavie : d'abord la période de l'emploi exclusif des instruments de pierre s'y prolongea plus tard que dans aucun autre pays, et par conséquent cette forme de l'industrie humaine eut le temps, plus que partout ailleurs, d'y perfectionner ses procédés; puis le silex y est d'une qualité supérieure et s'y prête à la taille mieux que dans notre pays.

Ce sont encore les contrées scandinaves qui ont livré à l'étude de la science d'autres bien curieux dépôts de la même phase de l'histoire de l'humanité. Les côtes du Danemark et de la Scanie offrent de distance en distance des amas considérables de coquilles d'huîtres et d'autres mollusques comestibles. Ces dépôts n'ont pas été apportés par les flots; ce sont des accumulations manifestes de débris de repas, d'où le nom de *kjœkkenmœddinger* ou « rebuts de cuisine, » sous lequel

ils sont connus dans le pays. Ils s'étendent souvent sur des longueurs de plusieurs centaines de mètres, avec une épaisseur qui atteint quelquefois jusqu'à près de dix pieds. On n'a jamais rencontré dans ces amas aucun objet de métal, mais au contraire de nombreux silex taillés, des morceaux d'os et de corne travaillés, des poteries grossières et faites à la main. L'imperfection du travail dans les objets qui en proviennent rappelle l'âge des alluvions quaternaires. Mais le style des armes et des ustensiles ne saurait être le seul critérium pour juger de la date d'un dépôt de ce genre. Il faut avant tout prendre en sérieuse considération la faune qui s'y révèle. Or, on n'a rencontré dans les *kjœkkenmœddinger* aucun débris d'espèces caractéristiques d'un autre âge géologique. Sauf le lynx et l'urus, qui n'ont disparu que depuis l'époque historique, il ne s'y est trouvé aucun ossement d'animaux qui aient cessé d'habiter ces climats ; on y a même trouvé des indices de l'existence du porc et du chien à l'état d'animaux domestiques. Les *kjœkkenmœddinger* se placent donc, dans l'ordre chronologique, à côté des plus anciens dolmens. Si l'industrie s'y montre encore aussi rudimentaire, c'est seulement parce que les tribus qui ont abandonné sur les bords de la mer du Nord des débris de leurs grossiers festins étaient demeurées en arrière de leurs voisins placés dans de meilleures conditions, et déjà notablement plus avancés dans la voie de la civilisation.

Des dépôts analogues aux *kjœkkenmœddinger* ont

été signalés dans les derniers temps en d'autres contrées. On en connaît dans le Cornouailles, sur la côte nord de l'Écosse, aux Orcades, et bien loin de là, sur les rivages de la Provence, où leur existence a été constatée par le duc de Luynes. Les « terramare » des bords du Pô, amas contenant des cendres, du charbon, du silex et des os travaillés, des ossements d'animaux dont la chair paraît avoir été mangée, des tessons de poteries et d'autres restes de la vie des premiers âges, offrent également une grande analogie avec les dépôts du Danemark et de la Scanie, et appartiennent bien évidemment à la même période du développement de l'humanité ; quelques-unes des « terramare » ont même continué à se former après l'introduction des métaux.

Mais les restes les plus intéressants de l'âge néolithique, ceux qui révèlent l'état de société le plus avancé et marquent la dernière phase de progrès des populations de l'Europe occidentale avant qu'elles ne connussent l'usage des métaux, sont les palafittes ou villages lacustres.

En 1853, la baisse extraordinaire des eaux du lac de Zurich permit d'observer des vestiges d'habitations sur pilotis, qui paraissaient remonter à une très-haute antiquité. M. F. Keller ayant appelé l'attention sur cette découverte, on se mit à explorer d'autres lacs pour rechercher s'ils ne contenaient pas de semblables restes. Les investigations, auxquelles demeure attaché le nom de M. Troyon, furent couronnées d'un

plein succès. Non seulement un grand nombre de lacs de la Suisse recélaient des palafittes, mais on en découvrit également dans les lacs de la Savoie, du Dauphiné et de l'Italie septentrionale, puis dans ceux de la Bavière et du Mecklembourg. Les habitations des villages lacustres étaient voisines du rivage, construites sur une vaste plate-forme, que composaient plusieurs couches croisées de troncs d'arbres et de perches reliées par un entrelacement de branches et cimentées par de l'argile, et que supportaient des pieux plantés au milieu des eaux. Hérodote décrit très-exactement des habitations de ce genre qui subsistaient encore de son temps sur les lacs de la Macédoine. Mais si l'on veut se faire une idée complète de ce qu'étaient les stations lacustres de la Suisse, il faut prendre dans le voyage de Dumont d'Urville la planche qui représente le gros village de Doréy, sur la côte de la Nouvelle-Guinée, encore tout entier bâti dans ce système.

L'usage d'établir ainsi les demeures sur pilotis au milieu de l'eau se continua dans l'Helvétie et les contrées voisines pendant bien des siècles, car les objets qui ont été retirés des palafittes appartiennent à des âges très-différents. Tandis que dans les moins anciens on a recueilli des ustensiles en bronze et même en fer, métal dont l'usage détermine encore une période nouvelle dans la marche des inventions humaines, dans d'autres, et c'était le plus grand nombre, on n'a découvert que des armes et des outils de pierre

polie ou d'os. La forme et la nature du travail de ceux-ci se rapprochent beaucoup des objets fournis par les dolmens et les tourbières de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique et de la Scandinavie; seulement, la variété des instruments y est plus grande. Les animaux dont la drague a ramené les ossements des palafittes sont ceux-là mêmes qui vivent encore aujourd'hui dans les montagnes de la Suisse : l'ours brun, le blaireau, la fouine, la loutre, le loup, le chien, le renard, le chat sauvage, le castor, le sanglier, le porc, la chèvre, le mouton. Seuls, l'élan, l'urus et l'aurochs manquent à la faune actuelle du pays ; mais on sait, par des témoignages historiques formels, qu'ils y habitaient encore au commencement de l'ère chrétienne.

Ainsi, les villages lacustres caractérisent nettement dans notre Europe occidentale la fin de l'âge néolithique ou de la pierre polie, et les populations qui les avaient établis continuèrent même à les habiter dans les premiers temps où elles se servirent des métaux, que leur avaient fait connaître des nations plus avancées. L'ensemble des objets que les savants de la Suisse ont retirés de leurs emplacements dénote, du reste, en bien des choses, même dans les plus anciens, une véritable civilisation. La poterie y ressemble à celle des dolmens ; elle est encore façonnée à la main, mais elle affecte une plus grande variété de formes et un certain goût d'ornementation. Les plus grands de ces vases servaient à conserver les céréales pour l'hi-

er. On y a recueilli du froment, de l'orge, de l'avoine, les pois, des lentilles. Les habitants des villages lacustres s'adonnaient donc à l'agriculture, art absolument inconnu encore des hommes dont les cavernes de l'âge du renne nous ont conservé les vestiges. Ils élevaient des bestiaux ; ils connaissaient l'usage de la meule. Enfin, dans les palafittes de la plus haute date, on a rencontré des lambeaux d'étoffes, qui prouvent que dès lors, au lieu de se contenter pour tout vêtement de peaux de bêtes, on savait tresser et tisser les fibres du lin. Dans certaines cavernes de l'Andalousie, qui paraissent avoir été habitées vers la même époque, on a trouvé des vêtements presque complets en sparterie tressée, avec des armes et d'autres ustensiles de pierre polie.

II

La succession chronologique des diverses périodes de l'âge d'emploi exclusif de la pierre s'établit maintenant d'une manière positive et précise. Nous y retrouvons les premières étapes de la race humaine dans la voie de la civilisation, après lesquelles l'emploi du métal marque une évolution nouvelle et d'une importance capitale. Non toutefois qu'il faille s'exagérer l'état d'avancement auquel correspond le début du travail des métaux. Les anciens nous représentent

les Massagètes, qui étaient pourtant plongés dans une très-grande barbarie, comme étant en possession d'instruments de métal; et chez les tribus de race ougrienne, le travail des mines a certainement pris naissance dans un état social peu avancé. On trouve dans l'Oural et dans l'Altaï des traces d'anciennes exploitations qui pénètrent quelquefois la terre à plus de 30 mètres de profondeur. Certaines populations nègres savent aussi travailler les métaux, et même fabriquer l'acier, sans que pour cela elles aient atteint la civilisation véritable. Elles fabriquent des houes, supérieures à celles que l'Angleterre veut leur envoyer de Sheffield, à l'aide d'une forge rudimentaire dont une enclume de grès, un marteau de silex et un soufflet composé d'un vase de terre fermé par une peau mobile, font tous les frais. Cependant il est incontestable que le travail des métaux a été l'un des plus puissants agents de progrès, et c'est en effet précisément chez les populations les plus anciennement civilisées que nous voyons l'origine de cette invention remonter le plus haut.

Au reste, excepté dans la Bible, qui nomme un personnage humain comme le premier qui pratiqua cet art, — encore le personnage en question a-t-il bien plus le caractère d'une personnification ethnique que d'un individu, — l'histoire de l'invention des métaux est entourée de fables chez tous les peuples de l'antiquité. L'invention paraissait si merveilleuse et si bienfaisante, que l'imagination populaire y voyait un

présent des dieux. Aussi, presque toujours le prétendu inventeur que l'on cite n'est que la personnification mythologique du feu, qui est l'agent naturel de ce travail : tel est le Tvatchtri des Védas, l'Héphæstos des Grecs, le Vulcain des Latins.

Le premier métal employé pour faire des armes et des ustensiles fut le cuivre, dont le minerai est le plus facile à réduire à l'état métallique, et on apprit bientôt à le rendre plus résistant par un alliage d'étain, qui constitue le bronze. L'emploi du fer, dont le travail est plus difficile, marqua un nouveau progrès dans l'invention. C'est du moins ainsi que les choses se passèrent le plus généralement; car elles varièrent suivant les races et les localités, et la succession que nous venons d'indiquer compte d'importantes exceptions.

Les nègres de l'Afrique centrale et méridionale n'ont jamais connu le bronze, et même pour la plupart ne travaillent pas le cuivre. En revanche, ils fabriquent le fer sur une assez grande échelle, et par des procédés à eux, qui ne leur ont point été communiqués du dehors. Ils sont donc arrivés spontanément à la découverte du fer, et ils ont passé de l'usage exclusif de la pierre à la fabrication de ce métal, progrès différent dans sa marche de celui des populations de l'Asie et de l'Europe, et auquel a dû contribuer la nature particulière des minerais les plus répandus en Afrique, lesquels sont moins difficiles à traiter et à affiner que ceux d'autres pays. Les Esquimaux, qui

ne savent pas fondre les métaux et en sont encore à l'âge de pierre, fabriquent cependant quelques outils de fer en détachant des fragments de blocs de fer météorique, et en les martelant avec des pierres sans les faire passer par la fusion, comme les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord faisaient des haches et des bracelets avec le cuivre natif des bords du lac Supérieur et de la baie d'Hudson par un procédé de simple martelage entre deux pierres et sans emploi du feu, c'est-à-dire sans véritable métallurgie.

Au reste, le fer météorique, qui n'a besoin d'aucun affinage, et qu'il suffit de fondre pour qu'il soit propre à former tous les instruments, a dû être partout travaillé le premier et donner le type du métal que l'on a cherché ensuite à tirer de minerais moins purs. Le langage de plusieurs des peuples les plus considérables de l'antiquité par leur civilisation a conservé des traces de ces débuts de la métallurgie du fer, tiré de blocs dont en avait observé l'origine météorique. En égyptien, le fer se nommait *ba en pe,* « matière du ciel, » mot qui est resté dans le copte *bénipé,* « fer ; » et des textes positifs prouvent que l'antique Égypte se représentait le firmament comme une voûte de fer dont des fragments se détachaient quelquefois pour tomber sur la terre. Le nom grec du fer, σίδηρος, nom tout a fait particulier, et qui n'a d'analogue dans aucune autre langue aryenne pour désigner le même métal, est évidemment apparenté d'une manière étroite, comme l'a reconnu M. Pott, au latin *sidus,*

sideris, « astre; » il désigne donc le métal que l'on a d'abord connu avec une origine sidérale.

Tous les rameaux de l'humanité, sans exception, ont traversé les diverses étapes de l'âge de la pierre, et partout on en découvre les traces. Mais de ce que chaque peuple et chaque pays offrent aux regards de l'observateur la même succession de trois âges répondant à trois moments du développement social, on se tromperait grandement si l'on allait supposer que les différents peuples y sont parvenus dans le même temps. Il n'existe pas entre les phases successives de la pierre et du métal, pour les diverses parties du globe, un synchronisme nécessaire; l'âge de la pierre n'est pas une époque déterminée dans le temps; c'est un état du progrès humain, et la date en varie énormément de contrée à contrée. On a découvert des populations entières qui n'étaient pas encore sorties, à la fin du siècle dernier et même de nos jours, de l'âge de la pierre. Tel était le cas de la plupart des Polynésiens lorsque Cook explora l'Océan Pacifique. Les Esquimaux reçoivent quelques objets de métal des baleiniers qui vont à la pêche au milieu des glaces voisines du pôle; mais ils n'en fabriquent pas, et leurs râcloirs en ivoire fossile, leurs petites haches et leurs couteaux à forme de croissants en pierre sont pareils à ceux dont on se servait dans l'Europe préhistorique. Un voyageur français rencontrait encore en 1854, sur les bords du Rio-Colorado de la Californie, une tribu indienne

qui ne se servait que d'armes et d'ustensiles en pierre et en bois. Les races qui habitaient le nord de l'Europe n'ont reçu la civilisation que bien après celles de la Grèce et de l'Italie; les palafittes des lacs de la Suisse, de la Savoie et du Dauphiné continuaient certainement à subsister, du moins une partie, quand déjà Marseille et d'autres villes grecques étaient fondées sur le littoral de la Provence; toutes les vraisemblances paraissent indiquer que, lorsque les dolmens de l'âge de pierre commençaient à s'élever chez nous, les populations de l'Asie étaient déjà depuis des siècles en possession du bronze et du fer et de tous les secrets d'une civilisation matérielle extrêmement avancée. En effet, l'emploi des métaux remonte, en Égypte, en Chaldée, chez les populations ariennes primitives des bords de l'Oxus et chez les nations touraniennes qui remplissaient l'Asie antérieure avant les grandes migrations des Aryas, à l'antiquité la plus reculée.

La tradition biblique, dans laquelle il ne faut pas chercher ce qui n'y a jamais été, une histoire suivie et précise des premières générations humaines, mais à laquelle tout homme de bonne foi est forcé de reconnaître un caractère exceptionnel et une valeur bien supérieure à celle des traditions primitives de tous les autres peuples, la tradition biblique désigne un des fils de Lamech, Tubalcaïn, comme ayant le premier forgé le cuivre et le fer, donnée qui ferait remonter, pour certaines races, l'invention du travail

des métaux à près de mille ans avant le déluge. Ce nom de Tubalcaïn est, du reste, extrêmement curieux, car il signifie « Tubal le forgeron, » et, par conséquent, on ne peut manquer d'établir un rapprochement entre lui et le nom du peuple de Tubal, dont la métallurgie prodigieusement antique est tant de fois citée par la Bible, et qui gardait encore cette réputation du temps des Grecs, quand, déchu de la puissance prépondérante sur le nord-est de l'Asie-Mineure que lui attribuent les monuments assyriens du XIIe siècle, il n'était plus que la petite nation des Tibaréniens. Une fois découvert, l'usage des procédés de la métallurgie ne se répandit d'abord que lentement, et resta longtemps concentré, comme un monopole exclusif, entre les mains de quelques populations dont le progrès, par suite de causes de natures diverses, avait devancé celui des autres. Les Chalybes, qui paraissent un rameau du peuple de Tubal, étaient déjà renommés pour les armes et les instruments de fer et de bronze qu'ils fabriquaient dans leurs montagnes, quand certaines tribus nomades de l'Asie centrale en restaient encore aux engins de pierre.

Bien plus, on a découvert partout des preuves positives de ce fait que l'invention du travail des métaux ne fit pas disparaître tout d'abord les armes et les instruments de pierre. Les objets de métal revenaient à un grand prix, et avant que l'usage ne s'en fût complètement généralisé, la majorité continua d'abord pendant un certain temps à préférer, par éco-

nomie, les vieux ustensiles auxquels elle était habituée. Chez la plupart des tribus à demi sauvages qui travaillent le métal, comme celles des nègres, cette industrie est, dans l'intérieur même de la tribu, une sorte d'arcane que certaines familles se transmettent traditionnellement de père en fils, sans le communiquer aux individus qui les entourent et leur demandent leurs produits. Tout donne lieu de penser qu'il dut en être de même pendant une longue suite de générations dans l'humanité primitive. Et par conséquent il put et dut arriver que certains essaims d'émigration qui se lançaient en avant dans les forêts du monde encore désert, bien que partant de centres où quelques familles travaillaient déjà les métaux, ne savaient encore fabriquer eux-mêmes que des instruments de pierre et n'emportèrent pas avec eux d'autre tradition d'industrie dans leurs établissements lointains. Aussi n'y a-t-il pas contradiction nécessaire du récit de la Bible, qui place l'invention première de la métallurgie longtemps avant le déluge, dans ce fait que la race rouge de l'Amérique, qui ne se sépara certainement du noyau de l'humanité sur le plateau de Pamir qu'après le cataclysme, puisqu'elle en a conservé le souvenir, arriva dans sa patrie définitive en ne connaissant que les outils de pierre, et y inventa séparément l'art de travailler les métaux, comme le prouve le caractère original de sa métallurgie, tout à fait différente de celle de l'ancien monde. Et ce fait ne dut pas seulement se produire pour les

seules populations qui allèrent habiter le nouveau continent, car celui qui étudie les méthodes anciennes de travail des métaux reconnaît, à des indices matériels incontestables, qu'elles rayonnèrent suivant les contrées de trois centres d'invention distincts : l'un, le plus ancien de tous et celui dont parle la Bible, situé en Asie; le second en Afrique, dans la race noire, où j'ai déjà dit tout à l'heure que le bronze était demeuré inconnu et qu'on était arrivé du premier coup à la production du fer; le troisième en Amérique, dans la race rouge.

Il y a même eu dans certains cas, et par suite de circonstances exceptionnelles, retour à l'âge de pierre de la part de populations qui, au moment de leur émigration, connaissaient le travail des métaux, mais n'avaient pas encore entièrement abandonné les usages de l'état de civilisation antérieur. C'est ce qui paraît être arrivé pour la race polynésienne. Elle est, les belles recherches de M. de Quatrefages l'ont démontré, originaire de la Malaisie, et autant que l'on peut arriver à déterminer approximativement la date de son émigration première, le départ n'en eut lieu qu'à une époque peu ancienne, où nous savons par des monuments positifs que l'usage et la fabrication des métaux étaient déjà répandus généralement dans les îles malaises, mais sans avoir tout à fait déraciné l'emploi des ustensiles de pierre. Mais les îles où les ancêtres des Polynésiens s'établirent d'abord, dans le voisinage de Taïti, et où ils se multiplièrent pendant

plusieurs siècles avant de rayonner dans le reste des archipels océaniens, ne renfermaient dans leur sol aucun filon minier. Le secret de la métallurgie, à supposer que quelqu'un des individus de la migration le possédait, se perdit donc au bout de peu de générations, faute d'usage, et il ne se conserva pas d'autre tradition d'industrie que celle de la taille de la pierre, que l'on avait l'occasion d'exercer tous les jours. Aussi les essaims postérieurs de la race polynésienne en demeurèrent-ils à l'âge de pierre, même lorsqu'ils allèrent s'établir dans des lieux riches en mines, comme la Nouvelle-Calédonie.

La Chine présente un autre phénomène non moins curieux. Au temps où « les Cent familles, » à peine sorties de leur berceau dans les monts Kouen-Lun, établirent les premiers rudiments de leur écriture, elles étaient encore à l'âge de pierre. L'étude des deux cents hiéroglyphes primitifs qui servent de base au système graphique des Chinois montre qu'ils ne possédaient alors aucun métal, quoiqu'ils eussent déjà neuf à dix espèces d'armes, et encore aujourd'hui le nom de la hache s'écrit en chinois avec le caractère de la pierre, souvenir conservé de la matière avec laquelle se fabriquaient les haches quand on commença à écrire. Mais les populations tibétaines que l'on groupe sous le nom commun de Miao-Tseu, populations qui habitaient antérieurement le pays et que les Cent familles refoulaient devant elles, étaient armées de coutelas et de haches en fer, qu'elles for-

geaient elles-mêmes d'après les traditions de leurs vainqueurs. Il y a donc eu là défaite et expulsion d'un peuple en possession de l'usage des métaux par un autre peuple qui n'employait encore que la pierre. A ce triomphe d'une barbarie plus grande que celle des Miao-Tseu succéda bientôt le développement propre de la civilisation chinoise, qui paraît s'être fait sur lui-même, à part du reste du monde, et la métallurgie y suivit ses phases normales. Dès le temps de Yu, vingt siècles avant notre ère, les Chinois connaissaient déjà tous les métaux, mais ils ne travaillaient par eux-mêmes ni le fer ni l'étain; ils fondaient seulement le cuivre pur, l'or et l'argent. Les quelques objets de fer qu'ils possédaient étaient tirés par eux, à titre de tribut, des peuplades de la race des Miao-Tseu, qui habitaient les montagnes de leur frontière du côté du Tibet, et qui y continuaient les traditions de la vieille métallurgie antérieure à l'invasion des Cent familles. Quant à l'étain, dont la Chine orientale renferme cependant de riches gisements, on n'avait pas encore commencé à l'exploiter et à l'unir au cuivre pour faire du bronze.

Au contraire, sous la dynastie des Tchéou, qui régna de 1123 à 247 avant J.-C., la Chine était en plein âge du bronze. On n'y fabriquait pas encore de fer, et l'on y faisait en bronze toutes les armes et tous les ustensiles. Les Chinois, pendant cette période, tiraient l'étain de leurs mines et l'alliaient au cuivre suivant six proportions diverses, pour les

pointes de flèches, pour les épées, pour les lances, pour les haches, pour les cloches et les vases. « Ces proportions, remarque M. de Rougemont, sont fort curieuses, parce qu'il n'en est aucune qui soit celle du bronze antique de l'Asie antérieure et de l'Occident. La métallurgie des Chinois est donc entièrement indépendante de celle de notre monde ancien, et comme l'histoire de la civilisation pivote, en quelque sorte, sur celle de la métallurgie, la nation chinoise a grandi par elle-même dans une région complètement isolée du reste de l'Asie. »

Cependant, au moins à la fin de l'époque des Tchéou, l'on commençait à travailler le fer dans un seul des petits royaumes entre lesquels l'empire chinois était alors divisé, le royaume méridional de Thsou; cette fabrication y était peut-être un héritage de traditions des plus anciens occupants du pays, car le pays de Thsou paraît avoir été l'un de ceux où la race chinoise était la moins pure, la plus mélangée à la population antérieure, conquise plutôt que refoulée. En tous cas, ce fut seulement dans les siècles avoisinant immédiatement le début de l'ère chrétienne que la fabrication du fer se répandit dans toute la Chine et y prit les proportions qu'elle a gardées, avec les mêmes procédés, depuis cette époque jusqu'à nos jours.

Les remarques que nous venons de faire sur l'impossibilité de considérer l'âge de la pierre comme une époque historique déterminée dans le temps et la

même pour tous les pays, s'appliquent aux faits qui appartiennent à la période géologique actuelle, particulièrement à l'âge néolithique ou de la pierre polie, qui a été certainement très-court, qui n'a peut-être même pas existé pour les populations chez lesquelles le travail des métaux commença d'abord, qui, au contraire, pour d'autres populations a duré des milliers d'années. Mais il n'en est pas de même de l'âge archéolithique, correspondant à la période quaternaire. Là, les changements du climat du globe et du relief des continents marquent dans le temps des époques positives et synchroniques qui ont leurs limites déterminées, bien qu'on ne puisse pas les évaluer en années ou en siècles.

La période glaciaire a été simultanée dans notre Europe occidentale, en Asie et en Amérique. Les conditions de climat et de surabondance des eaux qui lui ont succédé, et au milieu desquelles ont vécu les hommes dont on retrouve les traces dans les couches alluviales, ont été des conditions communes à tout l'hémisphère boréal, et elles avaient cessé d'être, elles étaient remplacées par les conditions actuelles aux temps les plus anciens où nous puissions remonter dans les civilisations de l'Égypte ou de la Chaldée. Les vestiges géologiques ne permettent pas de supposer — et le simple raisonnement y suffirait — que nos pays se soient encore trouvés dans l'état particulier de l'âge des grands pachydermes ou du renne quand l'Asie était parvenue à l'état qui dure encore

aujourd'hui. La période quaternaire est une dans ses conditions pour toute la surface du globe, et on ne saurait la scinder. Mais, je le répète, le changement du climat et de la faune, qui caractérise le passage d'une époque géologique à l'autre, est antérieur à tout monument des plus vieilles civilisations orientales, antérieur à toute histoire précise. Par conséquent, les débris d'industrie humaine qu'on rencontre dans les couches des terrains quaternaires et dans les cavernes de la même époque, que ce soit en France ou dans l'Himalaya, appartiennent certainement à l'humanité primitive, aux siècles les plus anciens de l'existence de notre espèce sur la terre. Ils fournissent des renseignements directs sur la vie des premiers hommes, tandis que les vestiges de l'époque néolithique ne donnent sur les âges réellement primordiaux que des indications par analogie, du même genre de celles que l'on peut tirer de l'étude des populations qui encore aujourd'hui mènent la vie de sauvages.

III

Essayons maintenant de pénétrer dans le mystère des siècles antérieurs à toute histoire, et de chercher chez laquelle des races humaines a dû prendre naissance l'art de la métallurgie. Recherchons du moins le plus antique et le plus fécond des trois foyers que nous

avons indiqué plus haut, celui dont l'influence a rayonné sur toute l'Asie intérieure et de là sur l'Europe, celui que la Bible personnifie dans la figure de Tubalcaïn.

Pour cette étude, les vestiges matériels qu'étudie l'archéologue ne peuvent plus nous guider. Du moins, nous ne pouvons leur demander que la constatation d'un fait, mais d'un fait capital par son importance, et qui détermine à la fois l'existence nécessaire d'un point de départ commun pour le travail des métaux dans toute la région qu'il embrasse, l'unité de la source où les races chamitiques ou kouschites et sémitiques — si tant est qu'on ne doive pas les voir se réunir en un seul tronc quand on remonte dans une certaine antiquité, — et la race aryenne, ont également puisé les principes de cet art indispensable à la civilisation, et les limites jusqu'où se sont étendus les courants partis de cette source, qui permet enfin d'établir où commence l'action des autres centres, absolument indépendants, de métallurgie primitive. Ce fait est celui de l'unité de composition du bronze où l'étain entre, par rapport au cuivre, dans la proportion de 10 à 15 p. 100, unité trop absolue pour n'être pas le résultat d'une même invention propagée de proche en proche sur un domaine dont M. de Rougemont a très-bien établi les limites géographiques : « Vers l'orient, dit-il, elles passent à l'est du Tigre, ou plutôt des montagnes de la Médie et de la Perse propre. Du fond du golfe Persique, elles se dirigent

vers la presqu'île du Sinaï, et traversent l'Afrique de Syène par les oasis de la Libye et de la Mauritanie. L'Océan Atlantique borne à l'occident notre empire du bronze et l'Europe. Au nord, la frontière, partant des Orcades, passe par l'extrémité sud de la Norwége et le centre de la Suède. Plus loin commencent les hésitations et les incertitudes ; nous laissons à notre gauche les peuples finnois, sauf ceux de la Livonie, connus par leurs ouvrages en cuivre, étain ou zinc ; mais nous ne savons si nous devons faire entrer dans notre empire les races lithuanienne et slave, ou remonter l'Oder et gagner par les monts de la Hongrie et de la Transylvanie les rives du Pont-Euxin, d'où nous reviendrions par le Caucase à notre point de départ, si les Tchoudes ne nous arrêtaient pas en chemin. Ils nous obligent, par leur métallurgie et par l'alliage de leurs bronzes, à faire passer nos frontières par le cœur de la Sibérie, où nous nous trouvons en présence de l'industrie chinoise. » Le tableau est cependant encore incomplet, car il faut ajouter à ce vaste empire l'Inde, dont l'histoire métallurgique reste encore à faire, mais où nous trouvons le double travail du fer et du bronze aux proportions d'alliage typiques, florissant dès une époque extrêmement ancienne et antérieure même à l'établissement des Aryas ; car les hymnes védiques montrent les populations que conquéraient et refoulaient les tribus aryennes, comme en pleine possession de ces deux métaux aussi bien que les Aryas eux-mêmes.

En attachant ainsi une importance de premier ordre au fait de l'unité de composition du bronze, et en le considérant comme le fait caractéristique du rayonnement du foyer de métallurgie auquel se rapporte la tradition de la Genèse, je n'ai en aucune façon l'intention d'insister outre mesure sur la distinction chronologique de l'âge du bronze et de l'âge du fer. On l'a d'abord beaucoup trop exagérée, d'après les faits particuliers du nord scandinave, et elle tend plutôt à s'effacer. Dans le plus grand nombre des pays, les deux métaux furent connus en même temps, et ce furent les circonstances locales, facilitant davantage le travail du bronze, qui le firent d'abord prédominer chez certains peuples, tandis que la fabrication du fer se développait de préférence chez d'autres dès une extrême antiquité. Au foyer même, dans la race où nous serons conduits à placer les premiers forgerons du monde antique, les deux inventions du bronze et du fer durent se succéder très-rapidement, naître presque en même temps chez des tribus voisines; et quand la tradition biblique les fait contemporaines, elle fournit un indice dont il faut tenir grand compte, que nous verrons d'ailleurs se rattacher à toute une série d'indices parallèles. Le travail des deux métaux découle de la même source; c'est seulement dans leur marche vers des régions lointaines que les courants en sont devenus divergents et ont présenté, par suite de circonstances qu'il nous est le plus souvent presque impossible d'apprécier, que nous chercherons pour-

tant à pénétrer en ce qui est de l'Occident, des phases de succession bien tranchées. Mais les faits relatifs à la métallurgie du fer ne nous offrent rien d'aussi positif, d'aussi palpable et d'aussi significatif pour déterminer l'unité du premier foyer commun que celui du même alliage pour former le bronze.

C'est aux traditions en grande partie mythiques que les peuples de l'ancien monde ont conservées sur l'existence de leurs premiers ancêtres que nous devons nous adresser pour essayer de remonter à ce centre primitif d'invention dont nous venons de mesurer l'action sur la carte. La recherche est périlleuse et pleine de difficultés; mais la voie a déjà été tracée par le regrettable baron d'Eckstein, dont l'esprit pénétrant et sagace a su projeter des vues si hardies et si ingénieuses dans les ténèbres qui environnent les origines de l'Asie avant le développement des nations aryennes et sémitiques, et reconnaître plus d'un vestige de ces civilisations prodigieusement antiques dont le problème attirait son imagination d'un attrait invincible. « On peut, disait-il, appliquer aux antiquités les plus reculées de l'espèce humaine le même genre de travaux que l'on applique aux antiquités du globe. Cuvier a pu exhumer les débris d'un monde animal, Brongniart a pu ressusciter une flore gigantesque, Élie de Beaumont a pu découvrir les assises de la terre, tous ont pu signaler la succession des êtres organiques, leur conformité avec la succession des masses élémentaires, la série des catastrophes des premiers, leur

conformité avec la série des révolutions des autres. Il est possible de révéler aussi la filiation des grandes races des peuples primitifs, d'exhumer leurs reliques, non pas dans l'état fossile de leurs ossements, mais en creusant jusqu'aux fondements d'un antique sol social, mais en découvrant les *strata* de leurs établissements religieux, les couches de leurs institutions civiles et politiques qui y correspondent. D'autres races d'hommes, de souche comparativement nouvelle, ont hérité de leurs travaux, ont profité de leur expérience, métamorphosant leur héritage, y versant la sève d'une vie nouvelle. »

Il y a vingt ans, dès 1854, avant que les travaux et les découvertes de l'archéologie préhistorique l'eussent posé d'une manière impérieuse et eussent donné l'éveil à tous les esprits sur son importance, le baron d'Eckstein, à l'aide principalement des traditions aryennes, avait scruté le problème des origines de la métallurgie, et indiqué avec une sûreté divinatrice les lieux et la race où il fallait en chercher la solution. Voici ce qu'il écrivait alors (1) :

« Il y a des peuples qui adorent les dieux de l'abîme dans leur rapport avec la fécondité du sol, avec les produits de l'agriculture, comme les races pélasgiques, etc.; il y en a d'autres qui les adorent sous un point de vue différent, puisqu'ils rendent exclusivement hommage aux splendeurs d'un monde métal-

(1) *Athénæum français* du 19 août 1854.

lique, rattachant cette adoration à des cultes magiques, à des superstitions talismaniques; peuples et cultes sans parenté avec les Kouschites, avec les Phéniciens, avec les Égyptiens, avec les Cananéens, avec les grandes branches des familles chamitiques. Faut-il les placer parmi les ancêtres mythiques des races aryennes, des familles de peuples indo-européens? Pas plus qu'on ne peut les incorporer aux croyances des tribus sémitiques. Le culte de ces dieux de la métallurgie, le cortége de génies, d'êtres fantastiques, souvent grotesques, où se dessinent les physionomies parfois très-caractérisées de certaines races de peuples, tout cela se trouve fréquemment mêlé aux traditions d'un vieux monde, d'un monde dont les races aryennes et sémitiques ont gardé le souvenir, mais partout de manière à faire voir que ces dieux redoutés, haïs ou méprisés, ne sont pas de la même souche que les peuples qui ne leur vouent aucune adoration, qui les tiennent même en très-mince estime. Il faut donc regarder autour de soi pour découvrir des tribus qui aient sincèrement adoré les dieux de la métallurgie, qui les aient considérés comme les grands dieux dont elles prétendaient tirer leur origine.

« Sur cette route de nos investigations, nous abordons forcément une série importante de peuples; nous nous trouvons en face des traditions et des croyances particulières aux tribus turques, mongoles, tongouses, exploratrices de la chaîne de l'Altaï dans la nuit des âges; nous heurtons du même coup les tribus fin-

noises depuis les vallées de l'Oural jusqu'aux régions extrêmes du nord de la Scandinavie, races anciennement refoulées par les peuples d'origine aryenne, hordes peut-être originellement parentes d'autres peuples, de peuples postérieurement compris dans l'agglomération des tribus tibétaines, de tous les indigènes des vallées du Lahdac et du Baltistan, dont les traces se laissent poursuivre à travers les gorges du Paropanisus, vers les montagnes de l'Hazarajat. Il est probable que les indigènes des vallées du Belour, que les tribus des coins reculés du Wakhan et du Tokhârestan appartenaient, en principe, à la même famille d'hommes qui ont eu l'initiative des découvertes de tous les arts métallurgiques. Forcées de travailler pour le compte des Çoûdras ou des Kouschites du voisinage des régions aryennes, elles changèrent de tyrans en passant du joug kouschite sous le joug des races aryennes. De fortes analogies plaident en faveur de l'hypothèse que plusieurs des races établies dans le Caucase, que, notamment, les descendants de Mesech et de Tubal, que les Chalybes, les Tibaréniens, les Mossynœques de l'antiquité sont les tronçons dispersés de la même souche de peuples. »

L'unité ethnique des peuples auxquels il est ici fait allusion est maintenant acquise à la science. Les admirables travaux philologiques des Rask, des Castrèn, des Max Müller ont établi que toutes les populations diverses qui de la Finlande aux bords de l'Amour habitent le nord de l'Europe et de l'Asie, Finnois et

Tchoudes, Turcs et Tartares, Mongols, Tongouses, appartiennent à une même souche et constituent une seule grande famille dont l'unité originaire est prouvée par la parenté des idiomes que parlent ces nations. Leur langage, ainsi que l'ont montré MM. Max Müller et de Bunsen, s'est immobilisé dans un état extrêmement primitif et représente une phase du développement de la parole humaine antérieure à la formation des idiomes à flexions, tels que les langues sémitiques et aryennes. On est donc forcé d'admettre que cette famille de nations, dont le type anthropologique révèle un mélange du sang de deux des races fondamentales de l'espèce humaine, la blanche et la jaune, où la proportion des deux sangs varie suivant les tribus et fait prédominer tantôt l'un et tantôt l'autre, que cette famille de nations s'est séparée avant les autres du tronc commun d'où sont sortis tous les peuples qui ont un nom dans l'histoire, et, se répandant au loin la première, s'est constituée en tribus ayant une existence ethnique et distincte dès une antiquité tellement reculée qu'on ne saurait l'apprécier en nombres. C'est là ce que l'on désigne par le nom commun de race touranienne.

Mais les Touraniens n'ont pas été toujours confinés dans les régions septentrionales où nous les trouvons aujourd'hui. Si quelques-uns des rameaux de la race ont dû se répandre tout de suite au Nord, et s'établir dès l'époque de leur dispersion dans l'Altaï, sur les bords du lac d'Aral et dans les vallées de l'Oural,

où viennent aboutir toutes leurs traditions les plus antiques, d'autres avaient pris la route de plus heureuses régions, et n'ont été repoussés dans le Nord que par le développement postérieur des races aryenne et sémitique. Les Finnois se souviennent encore, dans leurs légendes épiques, des pays méridionaux et favorisés du ciel où habitaient leurs ancêtres avant de reculer graduellement devant les nations aryennes jusqu'au fond de la mer Baltique.

Un passage célèbre de l'historien Justin dit qu'antérieurement à la puissance de toute autre nation, l'Asie des anciens, l'Asie antérieure, fut en entier possédée pendant quinze siècles par les Scythes, c'est-à-dire par les Touraniens, dont il fait le plus vieux peuple du monde, plus ancien même que les Égyptiens. Cette donnée, que Trogue-Pompée avait puisée dans les traditions asiatiques, est aujourd'hui confirmée par les découvertes de la science, et passe à l'état de vérité fondée sur des preuves solides. Le résultat le plus considérable et le plus inattendu des études assyriologiques a été la révélation du développement des populations touraniennes dans toute l'Asie antérieure avant les Aryas et les Sémites, et de la part prépondérante qu'elles eurent à la naissance des premières civilisations de cette partie du monde. Les lueurs que ces études répandent sur un passé où tout était ignoré, jusqu'au déchiffrement des écritures cunéiformes, nous permettent, dès à présent, d'entrevoir, par delà les migrations de Sem et de Ja-

phet, une vieille Asie déjà civilisée quand Aryens et Sémites menaient encore la vie de pasteurs, et une Asie exclusivement touranienne et kouschite.

La Médie reste tout entière touranienne, habitée par une population dont la langue se rattache étroitement aux rameaux turco-tartare et mongol, jusqu'au VIIIe siècle avant notre ère, date de l'établissement des Mèdes proprement dits, de race iranienne. Et même après cette invasion, les Iraniens ne constituent qu'une caste dominante et peu nombreuse; du temps même des Achéménides, la masse du peuple parle encore sa vieille langue, qui est admise à l'honneur de compter parmi les idiomes officiels de la chancellerie des rois de Perse. La Médie touranienne ne garde pas seulement sa langue, mais son génie propre, et elle ne cesse que très-tard de lutter, avec des chances diverses, contre le dualisme de la religion de Zoroastre; ses croyances particulières s'infiltrent jusque chez les conquérants de race iranienne et produisent, par leur amalgame avec les idées religieuses de ces conquérants, le système du magisme, qui balance pendant longtemps, jusque dans la Perse elle-même, la fortune du mazdéisme pur.

Plus au sud, les Touraniens se montrent à nous comme formant une portion notable de la population de la Susiane, foyer d'une culture antérieure à celle de la Babylonie même, puisque les Chaldéens l'appelaient par excellence « le Pays antique, » et assez puissant pour entreprendre de lointaines conquêtes

vingt-trois siècles avant notre ère. Ce curieux pays, placé à la limite commune de toutes les races diverses de l'Asie occidentale, les voyait, du reste, toutes confondues et enchevêtrées sur son sol à l'époque historique. On y rencontrait en même temps les Élamites de la race de Sem, les Susiens proprement dits et les Apharséens, issus de la famille touranienne, les Uxiens, rameau des Aryas, et les Cosséens, descendus de Cham par la branche de Kousch, et presque nègres, d'après les bas-reliefs ninivites, conservant tous leur nationalité distincte et superposés les uns aux autres comme le sont aujourd'hui les populations d'origines diverses qui habitent la Hongrie. Les types de ces races si variées se distinguent de la manière la plus caractérisée dans les figures de prisonniers susiens que nous offrent les tableaux de guerre sculptés sur les murailles des palais de l'Assyrie. Mais depuis les temps les plus reculés, c'est à l'élément touranien de la population qu'appartenait la suprématie politique; c'est lui qui avait imposé sa langue aux autres, du moins dans l'usage officiel et comme idiome commun.

Dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, en Babylonie et en Chaldée, aussi haut que nous fassent remonter les monuments et les traditions, nous nous trouvons en présence de deux populations juxtaposées et dans bien des endroits enchevêtrées, appartenant à deux races distinctes et parlant des langues diverses, les Soumirs et les Accads, les Sémito-Kous-

chites et les Touraniens. Laquelle des deux précéd l'autre sur ce sol, c'est ce qu'il est impossible d dire, car, aux périodes les plus reculées où puiss atteindre notre regard, nous constatons leur coexis tence. Mais ce que l'on peut dire d'une manière po sitive, c'est que les Accads constituaient un ramea particulier dans la famille de Touran, rameau dor la langue s'était fixée et cristallisée à un état encor plus primitif de développement que celle des autre peuples de la même famille ; leur nom d'Accads vou lait dire dans leur propre idiome « les montagnards, bien qu'ils habitassent depuis longtemps déjà le plaines de Sennaar, et leurs plus vieux souvenirs d'accord avec ce nom, se rattachaient au « Pays an tique, » aux montagnes orientales de la Susiane, d'o ils étaient descendus dans les plaines arrosées par le deux fleuves. C'est la fusion des génies et des insti tutions propres aux deux races opposées des Soumir et des Accads, réunies sur le même territoire, qu donna naissance à la grande civilisation de Babylon et de la Chaldée, appelée à jouer un rôle si considé rable sur toute l'Asie antérieure, qu'elle pénétra d son influence. Sans doute il est difficile de détermine ce qui, dans cette création mixte que nous n'obser vons que toute constituée, fut l'apport des Soumir et celui des Accads. On a pourtant des raisons d penser que le rôle des Touraniens fut très-considé rable, et des indices positifs permettent de le saisi en partie. C'est à eux qu'appartient l'invention d

singulier système de l'écriture cunéiforme, combiné pour la langue accadienne, au génie de laquelle il convient si bien, tandis qu'il ne s'est jamais adapté d'une manière pleinement satisfaisante à l'assyrien sémitique. Des Touraniens ou Accads viennent aussi la magie, avec les rites qui tenaient tant de place dans la vie babylonienne et ses incantations formulées en accadien, certains des arts industriels et une partie de la culture savante d'astronomie et d'histoire naturelle, dont la langue spéciale était encore, au VIIe siècle, l'accadien. La religion, l'agriculture et la navigation paraissent au contraire l'œuvre propre des Kouschites ou Soumirs, et leur part contributive dans la civilisation que produisit le contact et l'amalgamation de ces deux races.

Que si nous tournons maintenant nos regards vers le massif montueux d'où descendent les deux grands fleuves de la Mésopotamie, nous y trouvons encore les Touraniens établis en maîtres exclusifs jusqu'au IXe et au VIIIe siècle avant notre ère. La parenté des noms géographiques et des noms propres d'hommes cités en très-grand nombre dans les inscriptions assyriennes nous permet de rétablir avec certitude une chaîne de populations de même race que les Accadiens et que les premiers habitants de la Médie, qui, à partir de ce dernier pays, s'étend dans la direction de l'Ouest jusqu'au cœur de l'Asie mineure. Ce sont d'abord les vieilles tribus touraniennes de l'Atropatène, rejetées plus tard par les Mèdes iraniens dans

les montagnes qui bordent la mer Caspienne et désignées dans cette retraite jusqu'aux temps classiques par l'appellation de non-aryens (*Anariacæ*). Viennent ensuite les nombreuses peuplades qui habitent — au sud de l'Arménie que ne tiennent pas encore les Arméniens de sang aryen, mais les Alarodiens étroitement apparentés aux Géorgiens actuels, — qui habitent, dis-je, le pays désigné par les Assyriens sous le nom de Nahiri, c'est-à-dire les montagnes où le Tigre prend sa source, et où leurs descendants, complètement aryanisés dans le cours des siècles, gardent du moins encore aujourd'hui le nom de Kurdes, qui témoigne de leur parenté primitive avec les Chaldéens de race touranienne, de même que le nom d'Accad, appliqué quelquefois par les Assyriens à cette région aussi bien qu'à la Chaldée du sud. De là, toujours en marchant à l'occident, nous atteignons les peuples de Mesech et de Tubal, que l'étude de leurs noms propres rattache définitivement au même groupe ethnique, et qui, affaiblis déjà et refoulés en partie par des peuples d'une autre origine au temps de Sargon (fin du VIIIe siècle), apparaissent dans l'éclat d'une puissance prépondérante sur presque toute l'Asie mineure au XIIe siècle, au temps de leurs grandes guerres avec Teglathphalasar Ier. Ils ne sont pas alors confinés, comme plus tard, dans d'étroits cantons de la Paphlagonie et du Pont ; mais outre ces deux provinces, ils occupent entièrement la chaîne du Taurus et la Cappadoce, où Strabon signale aussi

leur antique présence, attestée par le nom de la ville de Mazaca, et d'où ils furent ensuite rejetés par les Phrygiens de race aryenne et par les Leucosyriens de race sémitique, dans la direction du Pont-Euxin.

Tel est le tableau de l'Asie touranienne telle qu'elle se montre encore à nos regards dans des siècles qui appartiennent déjà à l'histoire positive et dont nous possédons de nombreux monuments. Ce n'est plus qu'un débris de celle qui a précédé l'histoire; d'autres races ont déjà conquis une partie de son domaine; mais c'en est assez pour se former une idée de l'empire primitif des races touraniennes sur cette portion du globe, dont Justin a conservé le souvenir et que nous pouvons maintenant reconstituer en partie par la pensée. La parenté des langues n'est pas le seul lien des populations que nous venons de passer en revue; elles ont en commun une civilisation étrange et incomplète, à la physionomie tout à fait spéciale et encore mal équilibrée, civilisation qui présente les caractères de la plus extrême antiquité, et dont les traditions ont servi, aux peuples venus plus tard, de première initiation et de point de départ pour les progrès ultérieurs de leur culture. Elle se fait avant tout remarquer par le culte des esprits élémentaires, qui prend à la fois la forme de grossier sabéisme, de rites magiques et de l'adoration des puissances du monde souterrain, dispensatrices des richesses métalliques, par une tendance éminemment matérialiste, un défaut complet d'élévation morale, mais en même temps

par un développement prématuré et vraiment surprenant de certaines connaissances, et par la disproportion qui y existe entre l'état d'avancement de certains côtés de la culture matérielle et l'état rudimentaire où demeurent certains autres.

Avec la magie, et en liaison étroite avec elle, le trait dominant des populations touraniennes, aussi bien celles qui subsistent encore aujourd'hui que celles dont nous ne retrouvons plus la trace que dans les traditions et les monuments de l'Asie antique, est, comme l'a si bien indiqué le baron d'Eckstein, le développement de la métallurgie et l'existence d'un cycle de conceptions mythologiques qui se rattachent à cet art. Dans l'histoire et dans la tradition, dans la leur comme dans celle des autres peuples, ils sont par excellence les ouvriers des métaux, les adorateurs des dieux de la mine et de la forge. C'est sous leurs traits que l'imagination des peuples qui les ont supplantés et refoulés se représentent ces dieux antiques qui président aux richesses cachées, devenus pour les nations nouvelles des génies malfaisants, gardiens jaloux de leurs trésors, comme les gnomes, les kobolds, ces peuples d'êtres souterrains à la petite taille que reconnaissent toutes les mythologies populaires.

Les Turcs et les Mongols placent leur berceau et leur paradis dans une vallée inconnue de l'Altaï, fermée de tous côtés par d'infranchissables montagnes riches en fer; leurs ancêtres étaient sortis de cette

prison par un défilé pratiqué au moyen d'un feu intense qui avait mis en fusion les rochers ferrugineux. Le souvenir de cette découverte du fer était célébré chez les Mongols par une fête annuelle, et c'est de leur premier forgeron que se faisait descendre Gengis-Khan. Depuis l'époque la plus ancienne où les annales chinoises parlent des tribus turques, elles signalent leur habileté pour le travail du fer.

Les Finnois, les Livoniens, les Esthoniens, et toutes les peuplades ouraliennes qui se rattachent au même groupe, ont pour industries primitives celles du forgeron et du tisserand. Les mythes métallurgiques tiennent une place très-considérable dans leurs souvenirs religieux. Chez les Finnois, l'un des premiers mythes est celui de la naissance du fer; ils n'en ont pas pour le cuivre. Leur légende poétique ne mentionne à leurs origines que le fer et l'or. Leur Vulcain, Ilmarinen, fabrique d'or sa propre femme. C'est à eux que les Lithuaniens et les Slaves ont emprunté le nom du fer, et sans doute aussi sa connaissance. Mais cette concentration des légendes métallurgiques sur le fer n'est certainement pas chez eux un fait primitif; c'est le résultat des conditions propres à leur séjour, au pays où ils ont fini par être repoussés, pays qui leur offrait le fer en abondance et ne leur fournissait plus l'occasion de maintenir les traditions antiques du travail du cuivre et du bronze, que conservaient fidèlement leurs frères de la Livonie.

En effet, c'est au groupe ougro-finnois qu'il faut

rattacher cette population des Tchoudes, qui a laissé dans toute la région entre la chaîne de l'Oural et le bassin du Yénisséï les traces de son existence et de sa multiplication considérable dans une multitude de tumulus, ainsi que de mines abandonnées depuis des siècles et de fourneaux en ruines. Cette population avait déjà disparu quand l'aurore de l'histoire se lève pour les contrées où l'on découvre ses vestiges, et elle avait été remplacée par les Hakas, les Turcs et les Mongols, dont les plus anciens monuments funéraires se superposent aux siens en s'en distinguant facilement. Ses travaux de mines remontent à une haute antiquité, à en juger par l'état de pétrification des bois qu'on y trouve. Le fer se rencontre dans les tumulus et dans les anciennes galeries de mines de Tchoudes, mais il y est rare; les métaux prédominants sont le cuivre pur et le bronze à l'alliage caractéristique de 10 p. 100 d'étain. On y découvre aussi de nombreux objets en or, car les Tchoudes exploitaient aussi ce métal. C'est sans doute leur nom qu'Hérodote a transformé en Thyssagètes; et le père de l'histoire connaît les populations de mineurs et de métallurgistes de l'Oural, ces Arimaspes à qui la renommée populaire faisait disputer l'or aux griffons, et qui transmettaient leurs métaux précieux aux Argippéens, tribu d'un caractère sacré qui paraît avoir été en possession du privilége de fournir les chamans de tous leurs voisins de même race. Les marchands grecs, venus des colonies milésiennes du Pont-Euxin,

fréquentaient le pays des Argippéens, d'où ils tiraient l'or des Arimaspes; ils s'avançaient même encore plus loin vers l'est, dans la Sibérie méridionale, entre le Tobol et l'Irtich, jusque chez les Issédons, peuple de marchands dont les cavaranes allaient chercher l'or extrait des gisements de l'Altaï. Les exploitations minières et métallurgiques de la région qui va de l'Oural à l'Altaï, et où se rencontrent les antiquités tchoudes, étaient donc en pleine activité quand écrivait Hérodote, et les richesses qu'en amenait une ligne de commerce de caravanes aboutissant à la mer Noire faisaient alors la fortune de la cité grecque d'Olbia, comme un peu plus tard celle de Panticapée. Mais ces colonies helléniques avaient succédé elles-mêmes au rôle et à la prospérité de la Colchide, plus ancien terme de la route du même commerce pour atteindre la mer, de la Colchide, où Hérodote place une antique colonie éthiopienne, terre classique de la toison d'or, but de la navigation des Argonautes, que les Phéniciens avaient précédé dans la fréquentation des mêmes parages. Le cycle des légendes de la toison d'or et des richesses de la Colchide fait remonter bien haut l'existence de ce commerce et des exploitations minières qui l'alimentaient.

Au sud de l'Altaï, dans le Thian-chan, toutes les traditions conservées par les Chinois et par les écrivains musulmans nous montrent les peuplades turco-tartares qui l'habitent de temps immémorial adonnées depuis la plus grande antiquité à la fabrication du

fer, et en ayant poussé très-loin les procédés. Elles touchent aux tribus tibétaines, dont font partie les Miao-tseu de la Chine et les Sères des écrivains grecs et latins. Les Miao-tseu, je l'ai dit tout à l'heure, travaillaient le fer antérieurement à l'arrivée de la migration chinoise, c'est-à-dire au moins vingt-cinq siècles avant Jésus-Christ. Les Sères étaient célèbres à Rome par leur fer, qui passait pour supérieur à tout autre, et qui arrivait sur les bords de l'Océan indien à travers les immenses plateaux du Tibet.

Transportons-nous maintenant à l'extrémité méridionale de la diffusion de la race touranienne, chez les Accads de la Chaldée. Dans cette contrée qu'habitent, comme nous l'avons fait voir, deux populations d'origines différentes, nous reconnaissons le siége d'une antique et florissante industrie des métaux, dont les produits, l'exemple et l'influence ont rayonné sur l'Assyrie, la Syrie et l'Arabie. Les tombeaux les plus vieux de la Chaldée, qui ne remontent pas moins haut que les sépultures égyptiennes de l'Ancien Empire, nous présentent des objets en or, en bronze, et même en fer. A côté se rencontrent encore et concurremment employés des instruments et des armes en silex taillé et poli, têtes de flèches, haches et marteaux. Le métal le plus répandu est le bronze ; c'est en bronze que sont tous les ustensiles et tous les instruments métalliques, et il restera toujours prédominant dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre. Quant au fer, il est plus rare, et semble avoir encore

le caractère d'un métal précieux par la difficulté de sa production; au lieu d'en faire des outils, on en forme des bracelets et autres parures grossières. Malgré cela, comme on le voit, la métallurgie est complète, et ne se borne pas au bronze. Elle comprenait déjà les mêmes métaux chez les Accads, à l'époque bien plus reculée où ils ont inventé les hiéroglyphes primitifs et rudimentaires d'où est sortie l'écriture cunéiforme. Parmi ces hiéroglyphes, il y a trois signes spéciaux pour désigner les métaux nobles, comme l'or et l'argent, le fer et le cuivre; et, circonstance curieuse pour l'histoire de cette branche du travail humain, le mot qui désigne en accadien le cuivre (*ouroud*) est identique à celui qui désigne le fer chez les Finlandais (*reuta*) et chez les Lapons (*roude*), et qui de là est passé chez les Slaves et les Lithuaniens en s'appliquant au même métal (*rouda*). Mais si l'écriture cunéiforme paraît n'avoir reçu ses derniers développements et sa constitution définitive que dans la Chaldée même, après l'établissement des Accads dans les plaines où se réunissent l'Euphrate et le Tigre, une importante et féconde remarque de M. Oppert est de nature à faire penser qu'ils en avaient apporté les premiers éléments d'un autre séjour, d'une étape antérieure à leur migration. En effet, lorsqu'on étudie les signes constitutifs de cette écriture en essayant de remonter aux images d'objets matériels qu'ils représentaient d'abord, la nature des objets ainsi devenus des éléments gra-

phiques semble conduire, comme lieu d'origine de l'écriture, à une autre région que la Chaldée, à une région plus septentrionale, dont la faune et la flore étaient notablement différentes, où, par exemple, ni le lion, ni aucun des grands carnassiers de race féline n'étaient connus, et où le palmier n'existait pas. Pour retrouver le berceau des premiers essais du système d'écriture des Accads de la Chaldée et de leur métallurgie, qui était déjà complète au temps de ces premiers essais, il faut donc remonter en partie la route de leur migration, la route que la Genèse fait suivre aux constructeurs de la tour de Babel, venus « de l'Orient » dans le pays de Sennaar, la route qui aboutit à cette montagne du nord-est qui joue un si grand rôle dans les traditions chaldéennes et dans les textes cunéiformes au double titre de point d'origine de la race humaine et de lieu de l'assemblée des dieux. C'est la « montagne de l'Orient, le père des contrées, » qu'imitaient les temples pyramidaux de la Chaldée; c'est la montagne légendaire dans la direction de laquelle se tournent encore pour prier les Sabiens ou Mendaïtes, héritiers des traditions altérées du paganisme babylonien; celle à laquelle il est fait allusion dans l'admirable et si poétique morceau d'Isaïe sur la chute de l'orgueilleux monarque de Babylone, de cet astre du matin, fils de l'aurore, de cet oppresseur des nations qui s'était vanté de ne pas descendre, à l'exemple des autres rois, dans les profondeurs du *schéôl,* mais d'aller s'asseoir au-dessus

des étoiles du Dieu fort et de prendre place à côté du Très-Haut sur la Montagne de l'assemblée dans le septentrion. Sa situation est exactement la même que celle de l'Éden biblique, du Mêrou des Indiens, du Harâ-Berezaiti des Iraniens, berceau traditionnel de l'humanité vers lequel convergent les traditions de tous les peuples.

Nous sommes ainsi conduits à rapporter aux Accads l'origine de la métallurgie primitive de la Chaldée, et à en lier l'implantation dans cette partie du monde à celle de l'écriture cunéiforme. La religion officielle de Babylone et de la Chaldée dans les temps historiques attribue chaque métal à un dieu, mais elle ne nous offre pas de trace bien saisissable de ces dieux souterrains qui président aux trésors enfermés dans les entrailles de la terre, à leur extraction et à leur mise en œuvre, dieux dont la conception et le culte, nous l'avons dit, sont caractéristiques de la race de Touran. Il est vrai que cette religion est l'œuvre propre de l'élément sémito-kouschite, juxtaposé et associé aux Accads, car elle se rattache étroitement au vaste ensemble des religions des peuples chamitiques et sémitiques de la Syrie, de la Phénicie et de l'Arabie, qui constitue un groupe parfaitement un et d'une nature particulière. Mais les incantations magiques, demeurées jusqu'aux derniers jours de la civilisation chaldéo-babylonienne le patrimoine des Accads et rédigées dans leur langue, nous font apercevoir, sous la couche extérieure de la religion offi-

cielle, imposée par l'influence devenue prédominant de la population sémito-kouschite, un vieux fond tout différent de conceptions religieuses, demeuré à l'état d'arcane dans les castes adonnées à la magie Ce que nous discernons de cette antique religion accadienne, reléguée dans le domaine de la sorcellerie se rapproche étroitement de ce qu'on rencontre chez les autres Touraniens; c'est le culte des esprits élémentaires et l'adoration de divinités chthoniennes dont les noms n'apparaissent que rarement et comme ceux de personnages du dernier ordre dans les monuments du culte officiel, mais qui restent tout-puissants sur le monde des génies et des démons. Tels sont : « la Dame de l'abîme terrestre, » le « Dieu du feu, » le « Fils de la pierre, » qui tiennent le premier rang dans les invocations des magiciens; avec eux, nous nous retrouvons au milieu des dieux des richesses de la terre et du travail qui met ces richesses aux mains de l'homme.

Il nous reste encore à explorer un dernier rameau des vieilles populations touraniennes de l'Asie, celui de tous qui a laissé la plus grande renommée métallurgique, celui de Mesech et de Tubal, auquel appartiennent les Tibaréniens et les Chalybes. Mais ici nous laisserons de nouveau la parole au baron d'Eckstein, qui a traité de la manière la plus heureuse cette partie du sujet :

« Tubal, nom de tribu, nom probable de corporation, est l'équivalent des Telchines de la Grèce pri

mitive. Nous rencontrons, au dixième chapitre de la Genèse, ce nom, qui s'applique à une race caucasienne, à celle des Tibaréniens, voisins des Chalybes, aborigènes des montagnes qui bordent le Pont-Euxin, forgeant le fer, travaillant l'airain, fameux du temps des Argonautes. Chez Ézéchiel, Tubal est au nombre des tribus vassales du commerce de Tyr, cité à laquelle elles livraient l'airain de leurs montagnes. Les pierres précieuses qui portent le nom de *tibaréniennes* chez Pline témoignent encore de la gloire de Tubal. Exploitant la chaîne des monts intermédiaires entre l'Arménie et le Caucase, ces Chalybes, ces Tibarènes, ces Mossynœques relèvent de l'antique souche de Meschech et de Tubal, mentionnée dans plus d'un texte de l'Ancien Testament, chantée par les Grecs dès l'âge mythique du temps des Argonautes; telles sont les tribus contre lesquelles Xénophon s'est heurté lors de son expédition assyrienne.

« Ces mêmes peuplades sont les voisines immédiates d'Aia-Colchis, la terre classique de la toison d'or. Près de là s'élève la province arménienne de *Syspiritis* citée par Strabon, contrée riche en mines d'or et en mines d'airain, province d'*Isber* ou d'*Iber*, comme elle est appelée dans les annales de l'Arménie. Hérodote en parle deux fois en deux passages importants; et chaque fois il y place les *Saspires*, sur la grande route du commerce de la Médie à la Colchide. Vers la Médie se dirige une autre route; grande artère du commerce des Indes, elle aboutit à Suse, la

cité éthiopienne ou memnonienne, où arrivent le marchandises débarquées dans les ports de la Per side. Des rives de la mer Érythrée jusqu'aux rive du Pont-Euxin, il existe ainsi une communicatio commerciale, dont les Saspires sont les intermé diaires.

« Salués par un souvenir au passage des Argo nautes, les Saspires ou les Sapires donnent leur-noı au saphir des anciens, pierre dont parle Théophraste mais qui n'est pas notre saphir. C'est le lapis-lazul le *vaidoûrya* des Indiens, ainsi appelé parce qu' vient de « très-loin » *vidoûra*, d'où le nom de Vi doûra donné au Belour, à la montagne dont on l tire, là où sont les sources de l'Oxus, là où est l région du paradis terrestre. Fameuses dans tout l'antiquité, célèbres en Chine, dans l'Inde, dans l Perse, dans le reste de l'Asie, les pierres de lapis lazuli passent pour les lumières mystérieuses par ex cellence, illuminant le monde souterrain. Si les Sa pires donnent leur nom à cette pierre dans un contrée où elle ne se trouve pas, c'est qu'ils étaien les grands agents de son commerce et qu'ils const tuaient l'anneau intermédiare de la chaîne qui ratta chait aux villes du Pont-Euxin les indigènes des re gions supérieures de l'Indus et de l'Oxus. Là s trouve le Havila des premiers chapitres de la Genèse les pays de Wakhan, de Badakchan, du Tokharestan illustrés par les travaux d'une prodigieusement an tique métallurgie. Wood, lors de son voyage au

sources de l'Oxus, nous a montré ces exploitations dans un état de séculaire décadence, quoique les travaux des mines de lapis-lazuli n'y chômassent pas encore. Là est le berceau de la métallurgie et de son culte. »

En effet, dans le rapide voyage que nous venons de faire au travers des populations de race touranienne, soit celles qui se maintiennent encore dans les contrées septentrionales, soit celles qui peuplaient dans des siècles relativement récents et déjà pleinement historiques une grande partie de l'Asie occidentale et en étaient les premiers occupants, dans ce rapide voyage, si nous avons trouvé partout les différents rameaux de cette race exerçant de temps immémorial le travail simultané du fer et du bronze, liant leurs propres origines à celles de la métallurgie et accordant aux dieux de cet art, dans leurs mythes et dans leurs adorations, une place qu'aucune autre race n'accorde aux mêmes personnifications, nous avons pu discerner une série de rayons qui, de toutes les extrémités du domaine où nous avons trouvé des fils de Touran, convergent vers un centre commun. Et ce centre, ce point d'intersection où convergent tous les rayons venus du nord, du sud, de l'est et de l'ouest, n'est autre que la région montueuse du Wakhan, du Badakchan, du Tokharestan, de la Petite-Boukharie et du Tibet occidental, qui entoure le plateau de Pamir, c'est-à-dire le point où la science, par la comparaison des traditions de l'Inde et de la

Perse avec celle des Livres Saints, détermine ave une précision rigoureuse le berceau où les grand races de l'humanité, Touran, aussi bien que Kousc Sem et Japhet, ont pris naissance et commencé grandir côte à côte, d'où elles ont successivement e voyé leurs essaims à tous les points de l'horizon.

D'autres raisons, d'une valeur non moins décisiv nous obligent encore à y chercher le foyer premi de l'invention du travail des métaux chez les pl vieux ancêtres des nations touraniennes.

Ici les faits relatifs au bronze prennent de nouve une importance capitale, comme lorsqu'il s'est agi déterminer l'étendue sur laquelle s'est propagée l'i fluence de ce foyer. En effet, si l'unité de la comp sition de l'alliage du bronze est le trait palpable caractéristique qui permet de rattacher avec certitu à une invention commune, à celle que la traditi biblique attribue à Tubalcaïn, toute la métallurg du vaste empire dont nous avons esquissé les limite ce sont aussi les éléments dont l'alliage constitue métal qui peuvent servir à déterminer le lieu de s invention. Le fer se trouve presque partout en abo dance à la surface du globe, et par conséquent aurait pu presque partout commencer à le travaill et découvrir les moyens de le fondre et de le forge Le cuivre est un peu plus rare, mais encore répan dans un grand nombre de régions; le travail cuivre pur, qui, dans quelques pays, a précédé l'i troduction du bronze, et a été abandonné devant

supériorité du métal artificiel, a pu naître spontanément dans ces pays, comme le travail du fer dans l'Afrique centrale, avant la communication des procédés dont nous recherchons le berceau; mais ce n'est qu'après celle-ci qu'a commencé le règne de la vraie et parfaite métallurgie. Au contraire, l'étain ne se rencontre dans les couches du sol que sur un petit nombre de points nettement déterminés et dont l'énumération est facile. Or, il tombe sous le sens que le bronze a été découvert et fabriqué pour la première fois dans une contrée où les gisements d'étain et de cuivre existaient à proximité les uns des autres, dans une contrée où le sol fournissait les deux minerais, et où, par conséquent, après avoir observé les défauts du cuivre pur, on pouvait avoir naturellement l'idée d'essayer le résultat que fournirait l'alliage des métaux obtenus par la fusion de ces minerais. Ce n'est que plus tard, quand les qualités du bronze étaient déjà bien connues et les meilleures proportions de son alliage fixées, qu'on s'est mis à en fabriquer là où l'on ne trouvait que le cuivre et où il fallait faire venir l'étain de grandes distances.

Ceci posé, quels sont les pays où se trouve l'étain? Nous devons d'abord écarter les riches gisements de la Chine et de l'Indo-Chine, qui se trouvent en dehors de la sphère d'action de la métallurgie de Tubalcaïn, en dehors du monde antique. Il en est de même de l'étain de Banca, qui n'était même pas connu dans l'Inde au Ier siècle de notre ère, puisque

alors, d'après le témoignage formel du Périple grec de la mer Érythrée, l'Inde, comme l'Arabie méridionale, tirait tout son étain de la Grande-Bretagne par l'intermédiaire d'Alexandrie. Qui d'ailleurs pourrait songer à chercher à Banca et à Malacca le berceau de la métallurgie de l'Asie occidentale et centrale et de l'Europe? Les mines des monts Mêwar dans l'Inde centrale sont aussi dans une situation trop excentrique et trop orientale; d'ailleurs le témoignage du Périple les exclut également, puisqu'il montre qu'elles n'étaient pas exploitées dans l'antiquité. Celle-ci ne connaissait que trois grands gîtes de l'étain, florissants à des époques différentes : la Grande-Bretagne, l'Ibérie du Caucase et le Paropanisus. Écartons encore la première de ces contrées, qui ne peut pas prétendre à un caractère véritablement primitif pour l'exploitation de ses mines et qui ne les a ouvertes que lorsque les navigateurs phéniciens ont fréquenté ses côtes. Restent les gisements de l'Ibérie caucasienne et du Paropanisus.

Les uns et les autres ont été activement fouillés dès un temps bien plus reculé que celui des voyages des Phéniciens aux îles Cassitérides. Dans la Géorgie actuelle, on découvre les traces d'exploitations d'un caractère extrêmement primitif dans les filons de minerai d'étain, et le silence absolu que gardent au sujet de l'extraction de ce métal chez les Ibères les écrivains grecs et latins de l'époque impériale et l'historien arménien Moïse de Khorène, semble indiquer

que les travaux dont les vestiges attestent un assez grand développement d'activité minière étaient abandonnés déjà vers le temps de l'ère chrétienne. C'est de là sans doute que les gens de Tubal à l'époque d'Ézéchiel, et les Chalybes de la tradition grecque, tiraient l'étain nécessaire à la fabrication de leurs bronzes fameux. C'est de là aussi que devait provenir celui que consommaient les travaux de civilisation de l'Iran, de la Susiane et du bassin de l'Euphrate et du Tigre, puisque nous avons constaté tout à l'heure l'importance du commerce, en grande partie métallique, que les Saspires d'Hérodote, chez qui se trouvaient ces mines, entretenaient d'un côté avec la mer Noire, de l'autre avec Suse et Babylone, par deux voies qui, une fois ouvertes et fréquentées, n'ont jamais été oubliées au travers de toutes les révolutions de l'Asie. Quant à l'étain du Paropanisus, on en a trouvé les gisements, accompagnés aussi de restes d'antiques travaux abandonnés depuis des siècles, dans le pays de Bamian, au cœur même de la chaîne de l'Hindou-Kousch, auprès des sources de l'Helmend ou Etymander, un des quatre fleuves paradisiaques des Indiens et des Iraniens, et sans doute aussi de la Genèse. Ce ne peut être que de là que provenait l'étain que les habitants de la Bactriane employaient déjà dans les âges si antiques auxquels remontent certaines parties des livres de Zoroastre; car il est fait mention de ce métal, et même de l'art de l'étameur, dans un des chapitres les plus primitifs

du Vendidad-Sadé. Nous hésiterions entre les mines de l'Ibérie et du Paropanisus pour attribuer aux unes ou aux autres l'honneur d'avoir été les premières exploitées et d'avoir vu naître dans leur voisinage l'art de travailler les métaux, comme la science a longtemps hésité entre le Caucase et le Belourtagh pour reconnaître dans l'un ou dans l'autre la montagne qui abrita de son ombre les familles des premiers ancêtres des grandes races humaines, si notre choix n'était pas fixé par les raisons mêmes qui ont déterminé les maîtres de l'érudition moderne à saluer dans le Belourtagh et le plateau de Pamir le berceau véritable d'où nous descendons tous.

En effet, si c'est à une autre race que celles de Cham, de Sem et de Japhet qu'il faut attribuer les premières découvertes du travail des métaux, si ces découvertes ont été l'œuvre d'un rameau de l'espèce humaine qui avait quitté plus tôt le berceau commun, elles ont dû avoir pour théâtre un pays encore très-voisin des lieux où les pères des trois autres familles demeuraient réunis. Ni Cham, ni Sem, ni Japhet n'ont inventé la métallurgie; ils n'y prétendent même pas; mais ils ont reçu la communication de ses secrets avant de s'être encore dispersés dans le monde. Car, dès que les tribus de ces trois races entrent dans la période de leurs migrations, elles sont en possession du bronze et du fer, elles savent les extraire du minerai et les travailler, et partout où elles vont elles portent cette industrie avec elles. Le groupe de peuplades

hamitiques qui, dans une antiquité impossible à évaeur, franchit l'isthme de Suez pour venir s'établir lans la vallée du Nil et fut le noyau de la nation gyptienne, était certainement maître des procédés l'une métallurgie complète, car il ne l'aurait certainenent pas inventée dans ce pays qui ne produit pas de nétaux, et où le besoin de s'assurer du moins l'exploiation des mines de cuivre du Sinaï l'obligea dès les remières dynasties à entrer dans la voie des conquêtes étrangères. S'il y a eu réellement un âge de a pierre en Égypte, — ce que je persiste à penser nalgré l'autorité des savants qui le contestent, — il ı été antérieur à l'établissement des fils de Misraïm ; l appartient à la population mélanienne qui paraît es y avoir précédés et dont le sang se mêla au leur, ournissant l'élément africain dont la présence est incontestable dans la nation égyptienne telle que les moıuments nous la font connaître. La plus ancienne radition des Sémites, celle que la Bible nous a conervée, place la découverte des métaux presque aux rigines de l'espèce humaine, mille ans avant le déuge et la formation des trois familles des Noachides. t rien, ni dans les souvenirs, ni dans les usages, ni lans les langues de la race sémitique, ne nous fait emonter à un temps où elle n'aurait pas employé les nétaux. Chez les Aryas, la philologie appliquée à cet rdre de recherches que M. Pictet a si ingénieusement ppelé « la paléontologie linguistique, » nous fait voir a métallurgie déjà constituée avant la dispersion de

la race, avant la séparation des nations orientales et occidentales, chez les tribus encore toutes cantonnées sur les bords de l'Oxus.

Il n'est guère moins frappant de trouver chez les trois familles de Cham, de Sem et de Japhet la même notion symbolique, qui conduit à représenter le dieu démiurge, l'ouvrier des mondes, en sa qualité de dieu forgeron, sous les traits d'un nain grotesque et difforme. Qu'il s'agisse du Phtah de Memphis quand il est envisagé sous le point de vue spécial de démiurge, des Patèques de la Phénicie ou de son Adonis Pygmæon (le dieu qui manie le marteau), de l'Héphæstos homérique qui cache sa difformité dans l'île de Lemnos et dont la démarche et la tournure excitent le rire des immortels, ou bien encore du Mimir des Scandinaves, nous voyons toujours reparaître le même type consacré, qui est aussi celui des kobolds, des gnomes et des autres êtres analogues dans les mythologies populaires, et qui semble une caricature des races qui les premières ont travaillé les métaux. Il y a là une conception commune aux peuples de Cham, de Sem et de Japhet, et qui doit être rangée parmi les souvenirs que ces peuples ont gardés d'avant leur séparation.

C'est maintenant, après cette suite de remarques qui nous ont ramené au pied du plateau de Pamir, que nous pouvons apprécier à sa juste valeur la tradition biblique sur l'invention des métaux, et en comprendre la signification. Tubalcaïn n'est pas un in-

dividu au sens où nous l'entendrions aujourd'hui; les traditions des premiers âges n'ont pas ce caractère précis, et c'est rapetisser la Bible, donner à ses récits un caractère puéril et en diminuer l'autorité, que d'envisager de cette façon les patriarches qu'elle place au début de la famille humaine. Ce n'est pas non plus un être mythique, une vieille divinité mal déguisée, une sorte de Vulcain, comme on aimerait à se le figurer dans certaine école. Tubalcaïn est une personnification ethnique; mais elle détermine avec une merveilleuse exactitude l'âge, la race et le lieu de l'invention placée sous son nom. Ce nom de Tubalcaïn établit un rapport saisissant entre lui et le rameau métallurgique par excellence parmi la race métallurgiste des Touraniens; en même temps, il est impossible de méconnaître la parenté qui le lie à celui des Telchines des plus anciennes traditions mythologiques de la Grèce. C'est encore dans le voisinage de l'Éden, c'est tout auprès des lieux où habite la famille de Seth, celle qui deviendra la souche de Cham, de Sem et de Japhet, que Tubalcaïn, descendant de Caïn, se livre aux premiers travaux de son industrie, dans les lieux mêmes où le premier meurtrier est venu habiter après son crime.

Or, il n'est pas dans tout le début de la Genèse un passage d'une précision géographique plus remarquable que celui qui raconte la fuite de Caïn sous la malédiction divine. Il se retire « à l'orient d'Éden, » c'est-à-dire des hauteurs de Pamir, dans la terre de

Nod ou de la nécessité; la situation de l'Éden une fois déterminée telle que l'impose la concordance des traditions indiennes et iraniennes avec celle de la Bible, on ne saurait douter qu'il ne s'agisse ici de la lisière du désert central de l'Asie, du désert de Gobi. Et l'on demeure stupéfait de la façon dont un souvenir aussi primitif a conservé avec exactitude le caractère distinctif et la position réciproque de localités aussi éloignées de celles où vivaient les Israélites, de localités avec lesquelles depuis tant de siècles ils n'avaient plus aucune communication. C'est là que Caïn bâtit la première ville, la ville de Hanoch. C'est là aussi que se trouve cette ville de Khotan dont les traditions, enregistrées dans des chroniques indigènes qui ont été connues des historiens chinois, remontaient beaucoup plus haut que celles d'aucune autre cité de l'Asie intérieure. Elle liait elle-même sa fondation aux mythes d'un antique dieu chthonien, à la sombre physionomie, maître des feux souterrains et des trésors métalliques, que les Musulmans n'ont pas manqué d'identifier à Caïn. Abel Rémusat, qui avait compris toute l'importance de ce que les Chinois racontent de cette ville et de ses souvenirs, y a consacré un travail spécial, qu'il est bon de lire. Le baron d'Eckstein a fait ressortir tout ce qu'ont de précieux pour l'histoire primitive les renseignements qui y sont contenus ; il a montré dans Khotan le centre d'un commerce métallurgique qui doit être regardé comme un des plus antiques du monde, et il ne serait pas éloigné de rap-

porter à cette ville les récits de la Genèse sur la Hanoch caïnite.

Ainsi, d'un côté Tubalcaïn se rattache étroitement à l'un des rameaux de la race touranienne, de l'autre le lieu de la retraite de Caïn, tel qu'il est indiqué dans la Genèse, nous conduit dans la région même où cette race s'établit d'abord et commença à se développer, dans la région où tant d'autres indices ont concordé pour nous faire chercher à la fois son berceau et celui de sa métallurgie, la première en date dans le monde. Ne devons-nous pas en conclure que ce sont les Touraniens qu'avait en vue l'auteur du récit qui forme le chapitre IV de la Genèse, quand il faisait le tableau de la descendance de Caïn? Il n'est pas, en effet, un des traits de ce morceau qui ne s'applique d'une manière curieuse aux tribus de Touran et à leur passé primitif, tel que nous commençons à l'entrevoir. Séparés avant tous les autres du tronc commun de la descendance d'Adam, constructeurs des premières villes, inventeurs de la métallurgie et des premiers rudiments des principaux arts de la civilisation, adonnés à des rites que Jéhovah réprouve, considérés avec autant de haine que de superstitieuse terreur par les populations encore à l'état pastoral qu'ils ont devancées dans la voie du progrès matériel et des inventions, mais qui restent moralement plus pures et plus élevées, tels sont les Caïnites; tels aussi nous apparaissent à leur origine les Touraniens.

Je n'ose pas pousser plus loin ce parallèle et en

tirer une conclusion formelle et affirmative, car je viens me heurter ici à des questions d'une nature particulièrement délicate, et il serait téméraire de contredire d'une manière absolue toute l'interprétation traditionnelle de quelques-unes des parties les plus importantes de la Genèse, sans apporter des preuves décisives. Je sais que cette interprétation peut être modifiée sans inconvénient pour la foi dans tout ce qui n'est pas du domaine de celle-ci, et, par exemple, personne aujourd'hui ne voudrait plus entendre les jours de la création comme le faisaient les anciens interprètes. J'ai l'intime conviction que les exégètes les plus orthodoxes et les docteurs autorisés de l'Église en viendront également un jour à considérer d'un tout autre point de vue qu'ils ne le font encore actuellement la question du déluge et de son universalité, qui n'est point un dogme, que le texte biblique n'impose pas d'une manière absolue, et sur laquelle plusieurs Pères ont admis la discussion.

Il est certain que les récits de la Bible débutent par des faits généraux à toute l'espèce humaine, pour se réduire ensuite aux annales d'une race plus particulièrement choisie par les desseins de la Providence. Ne peut-on pas faire commencer ce caractère restreint du récit plus tôt qu'on ne le fait généralement, et le reconnaître dans ce qui a trait au déluge? C'est ce qu'ont déjà soutenu des savants du plus sérieux mérite, qui sont des fils respectueux et soumis de l'Église; c'est l'opinion que j'ai eu moi-même l'occasion d'ex-

primer ailleurs. Je reconnais, il est vrai, que les preuves, ou, pour parler plus exactement, les inductions sur lesquelles elle s'appuie, tout en étant considérables et en tendant chaque jour à le devenir davantage, n'ont pas jusqu'à présent le caractère de la certitude qui s'impose à tous. Mais j'ai la confiance que cette manière d'entendre le texte biblique sera un jour démontrée par une masse de faits suffisante à la faire universellement accepter. Jusque-là je ne la donne que pour une hypothèse individuelle, prêt à l'abandonner si l'on me prouve que je me suis trompé. Surtout, ce que je ne voudrais à aucun prix, serait de scandaliser ceux dont je partage les croyances, et de donner le change sur mes convictions en laissant croire que je me range avec les adversaires de l'autorité des Livres Saints. Cette autorité, je la respecte, et je tiens au contraire à la défendre; mais je n'admets pas qu'elle puisse souffrir des doutes élevés, avec la réserve nécessaire en pareil cas, sur l'interprétation d'un fait historique.

La question de l'universalité du déluge n'est pas encore suffisamment mûre, et d'ailleurs elle est trop grave pour pouvoir être traitée incidemment et à la légère. Je me bornerai donc à faire remarquer qu'il est extrêmement difficile de concilier avec la notion de l'universalité absolue les expressions de la généalogie de la famille de Caïn contenue dans le chapitre IV de la Genèse. C'est un morceau tout à fait à part et dont la rédaction même porte l'empreinte

d'une extrême antiquité. On ne saurait y méconnaître un des plus vieux documents mis en œuvre et insérés dans sa composition par le rédacteur du premier des livres du Pentateuque, un document anté-mosaïque. Il n'a aucun lien avec l'histoire du déluge, et il semble ne tenir aucun compte de cette tradition. L'idée d'une destruction générale de l'humanité, à l'exception de la famille de Noé, est étrangère à sa rédaction, puisque, lorsqu'il est dit de Jabel, fils de Lamech et frère de Tubalcaïn, qu'il fut « le père des pasteurs et de ceux qui vivent sous les tentes, » la construction de la phrase est telle qu'elle implique le présent, « ceux qui vivent » au moment où l'auteur écrit. Et il n'est pas jusqu'à la dualité de Tubalcaïn le forgeron et de Jabel le pasteur qui ne paraisse se rapporter à la division qui se produisit de très-bonne heure entre les tribus touraniennes, les unes adoptant avant toutes les autres races la vie sédentaire et industrielle, les autres restant fidèles aux habitudes de la vie nomade, que leurs descendants ont gardées jusqu'à nos jours dans l'Asie septentrionale.

Après cette recherche du foyer d'invention de la métallurgie et de la race qui la cultiva la première, il serait intéressant d'étudier comment les autres familles de l'humanité, particulièrement celles de Sem et de Japhet, y furent initiées. Mais là encore il s'agit d'un sujet dont le développement et l'étude complète demanderait des volumes, sur lequel les documents et les recherches déjà faites sont trop

insuffisants pour permettre autre chose qu'un demi-jour incertain et souvent trompeur. Je veux parler de l'histoire, enveloppée de fables, de ces corporations à la fois industrielles et sacrées, qui apparaissent dans les plus lointains souvenirs des populations aryennes et sémitiques comme les instituteurs au caractère à demi divin qui leur ont communiqué les arts de la civilisation. Ne pouvant qu'indiquer ici cet ordre d'études à poursuivre sans avoir la prétention de l'approfondir dans un article de quelques pages, — qui n'est même pas une dissertation proprement scientifique, — je laisserai une dernière fois la parole à M. d'Eckstein, qui a esquissé sous une forme rapide et ingénieuse les principaux traits de la physionomie et du rôle des antiques corporations civilisatrices envisagées au point de vue spécial des traditions de la race aryenne.

« D'une part sont les races au culte magique qui ont adoré les dieux de la métallurgie ; d'autre part se trouvent certaines corporations au cachet mythique qui ont dirigé leurs travaux, qui ont fonctionné comme leurs pontifes, confréries sacerdotales traditionnellement illustres. Les Vêdas, le Zend-Avesta, la mythologie des Thraces, celle des Pélasges, celle des Celtes, celle des Germains regorgent du souvenir de ces affiliations de dieux ouvriers, au caractère douteux, pareil au génie des δαίμονες de l'antiquité classique. Inventeurs, instructeurs, magiciens, bienfaiteurs et malfaiteurs tout ensemble, quand l'image de

ces corporations s'efface, elles demeurent gravées comme puissances néfastes dans la mémoire des hommes.

« Telles sont les confréries de dieux subalternes, de Telchines, d'Idéens, de Dactyles, etc., qui ressortent évidemment de peuples d'une culture avancée, quelquefois étrangers à la race des mineurs qu'elles disciplinent; elles ont dû puissamment influer sur les commencements de la civilisation des races aryennes. Étrangères aux Aryens et intermédiaires entre eux et les peuples de mineurs, elles ont initié les premiers à la vie agricole; elles leur ont fait franchir le passage de la vie nomade ou pastorale; elles ont ainsi influé sur les croyances originelles des tribus aryennes. Il en est résulté que des conceptions tout à fait en dehors de l'esprit des races aryennes, que des conceptions qui ne furent pas le produit spontané de leur génie se trouvent néanmoins amalgamées avec le fond de leurs croyances. Par là le Tvachtar des Aryens, le dieu « ouvrier » des mondes, se vit identifié à un dieu phallique, à un dieu « générateur » du monde, à un Savitar, qui lui était en principe radicalement étranger. Quoique dirigeant les travaux de l'industrie humaine, les confréries religieuses dont nous parlons n'adoraient pas un dieu personnel et libre, ne saluaient pas le dieu des pères de la race aryenne, ne reconnaissaient pas un ouvrier des mondes; leur divinité suprême était tout à fait impersonnelle, s'identifiant à la nature plastique et pri-

mordiale, nature en laquelle elle s'engendrait, en y opérant ses métamorphoses comme âme du monde.

« Il y eut une fin à cette primitive influence des confréries civilisatrices; il y eut une éclipse de ces races d'hommes plus avancés en culture que les pasteurs de la race aryenne et de la race sémitique : la haine succéda aux souvenirs de la reconnaissance. Ce sont surtout les Aryas de la Bactriane, ce sont tout autant les Aryas de souche brâhmanique, les envahisseurs de l'Inde, qui se reconnaissent à leur aversion pour les corporations néfastes, pour les soutiens des dieux serpents, pour les pontifes des rois qui ont le dragon enflammé pour emblème, cet Azdehak de l'Afghanistan et de la Médie anté-iranienne, ce type de la royauté des dragons, des mythiques Aztahaks, comme disent les Arméniens, des Astyages, comme disent les Grecs. Partout où se présentent les dieux aryens, leurs héros, leurs pontifes, leurs guerriers, leurs pasteurs, leurs laboureurs, ils portent un défi aux dieux serpents et aux hommes serpents; ils combattent ces voleurs, ces marchands, ces fils de l'Hermès Chthonios, du dieu des routes, ils les poursuivent dans les trois mondes, ils les expulsent des cieux et de l'atmosphère; pour les exterminer, ils descendent jusqu'aux abîmes. La race noble des Aryens vient au secours de ses dieux, les nourrissant à l'autel pendant qu'ils luttent pour son bonheur. Les dieux aryens ouvrent à leur peuple la route des pays de la conquête, dérivent le cours des fleuves,

les font librement traverser aux Aryas depuis leur issue des montagnes, fleuves qui sont les *sapta saindhavah,* les sept rivières de l'Indus, arrosant le territoire du même nom, le même que le *Hapta heanda* de la géographie du Zend-Avesta. Tous les hymnes des Vêdas sont remplis par ce thême, qui se reproduit également dans les traditions du Zend-Avesta.

« Veut-on approfondir le double aspect sous lequel se présentent ces corporations de Telchines, de Dactyles, etc., chez les races aryennes de l'Asie et chez celles de l'Occident sans exception? On doit consulter le beau travail de M. Kuhn, qui traite ce sujet à fond, et la savante monographie sur les Ribhous, de M. Nève, qui présente l'autre face du même sujet. »

IV

Revenons à nos contrées occidentales. Leurs populations ne sont sorties de l'état misérable et sauvage de l'âge de la pierre que par le contact de populations plus avancées, de celles que l'histoire et l'étude comparatives des langues et des mythologies nous apprennent être venues de l'Orient; je veux parler des nations de la race aryenne, à laquelle les habitants de l'Europe pendant l'âge de la pierre étaient absolument étrangers. De même, sans la découverte de

Christophe Colomb, les tribus indiennes demeureraient encore à cette heure ce qu'elles étaient il y a quatre cents ans. Certaines tribus des races primitives et autochthones de nos contrées ont disparu ou se sont éloignées devant les émigrants d'une race supérieure ; il en est advenu de même pour les indigènes du Nouveau-Monde. Ces tribus se sont peu à peu éteintes, comme s'éteignent les peuplades sauvages de l'Australie et de la Polynésie. D'autres, en plus grand nombre peut-être, se sont fondues avec les nouveaux envahisseurs, et l'anthropologie constate la permanence de leur type chez beaucoup d'individus des nations modernes de l'Europe.

Remarquons, du reste, un fait important et sur lequel il est bon d'insister. La science des langues établit que les tribus d'où sont descendus les rameaux divers de la race aryenne étaient en possession du fer aussi bien que du bronze dès avant leur dispersion. Les noms du fer dans les idiomes celtiques et germaniques ont des parallèles exacts en sanscrit. Chez quelques-unes des nations d'origine aryenne, la facilité plus grande de travailler le cuivre et le bronze a pu y donner pendant un certain temps une sphère d'application plus étendue, mais cela sans que la connaissance du fer se soit jamais complètement perdue. C'est ce qui eut lieu chez les Grecs, où le bronze servait presque exclusivement à la fabrication des armes du temps des poésies homériques, époque à laquelle, cependant, le fer était fort bien connu et

hautement prisé (1). Si donc, ce qui n'est pas encore absolument démontré, il y a eu dans l'Occident un âge exclusif du bronze, nettement déterminé et intermédiaire entre le dernier âge de la pierre et l'époque où le fer commence à se montrer, s'il n'est pas seulement un âge de prédominance de l'emploi du bronze avec une certaine connaissance du fer, il faut nécessairement le considérer comme antérieur à l'arrivée des nations descendues des Aryas, Celtes, Germains ou Scandinaves, et y voir le dernier terme de progrès atteint par les populations primitives auxquelles se sont superposées ces nations.

Mais le commerce dut avoir encore plus de part que l'émigration de la race aryenne, et peut-être avant elle, à la révolution qui substitua dans nos contrées européennes l'usage des métaux à celui de la simple pierre taillée. On ne se rend généralement pas un compte assez exact de l'étendue de commerce que réclamaient et que supposent nécessairement les civilisations primitives. La Providence n'a pas créé les nations pour demeurer isolées les unes des autres, plus que les individus pour vivre en dehors de l'état de société. Elle a fait l'homme de telle façon qu'il dût se grouper avec ses semblables pour pouvoir subsister et se défendre contre les dangers qui le menaçaient de toute part. Ce n'est pas non plus sans un plan bien arrêté, et dans lequel nous devons adorer sa main,

(1) *Iliade*, Z, v. 47

qu'elle a fait se développer les premières grandes civilisations sur des terrains qui, tout favorables qu'ils fussent, étaient dépourvus de certains produits naturels, de certaines matières premières indispensables aux arts les plus élémentaires et les plus essentiels. De cette façon, dès qu'il y a eu civilisation, il y a eu forcément commerce. Les peuples les premiers policés n'ont pas pu s'enfermer absolument dans l'orgueil de leur civilisation précoce, s'isoler des peuples voisins dont ils méprisaient la barbarie. L'obligation de se procurer certaines denrées de première nécessité les a contraints à entretenir des relations à l'extérieur, et quelquefois fort loin, à commercer avec les peuples encore sauvages, à entrer avec eux dans la voie des échanges, et par conséquent à leur infuser graduellement les secrets de leur propre civilisation.

Encore une fois, nous nous trouvons en présence des faits relatifs à la fabrication du bronze, qui dominent toute l'histoire primitive de la civilisation et y servent de fil conducteur. Aussi haut que nous remontions dans les deux plus vieilles sociétés où nous trouvons une culture complète et brillante, en Égypte et en Chaldée, nous trouvons l'usage du bronze; celui des instruments en cuivre pur est si bien abandonné, si bien oublié, qu'il n'a pas laissé de vestiges. Et ceci ne doit plus nous surprendre, maintenant que nous avons constaté que les ancêtres des races de Cham, de Sem et de Japhet ne durent pas connaître les premiers tâtonnements de la métallurgie naissante, qu'ils

furent initiés à cet art par une autre race, qui avait déjà fixé les méthodes de production du fer et du bronze. Mais qu'est-ce que le bronze? Un alliage de cuivre et d'étain dans certaines proportions. Or, l'Égypte et la Chaldée trouvaient le cuivre, sinon sur leur propre territoire, du moins dans des districts touchant à leur frontière et sur lesquels elles avaient d'extrêmement bonne heure étendu leur domination; mais pour l'étain, on ne le rencontrait qu'à de bien grandes distances. Le moindre outil de bronze que l'on recueille auprès de Memphis, dans un de ces tombeaux contemporains de la construction des pyramides, où il est demeuré enfermé depuis soixante siècles, révèle donc un antique et lointain commerce qui apportait à l'Égypte pharaonique, naissant à la civilisation au milieu de peuples encore absolument sauvages, l'étain du Paropanisus ou de l'Ibérie caucasienne. Sans ce commerce, en effet, on ne pourrait pas en expliquer l'existence, puisque l'étain ne se trouve dans la nature sur aucun point plus rapproché de l'Égypte.

Le commerce de l'étain fut un des plus anciens commerces de la Phénicie, son premier peut-être, et certainement celui qui la jeta le plus tôt dans la carrière des grandes navigations. Aux âges si reculés de ce qu'on appelle dans l'histoire égyptienne l'Ancien-Empire, il est bien évident que la navigation et le commerce maritime n'existaient pas encore; tout le trafic se faisait par la voie de terre, au moyen de

caravanes. Les sujets de Ménès, de Chéops et de Chéphren tiraient l'étain dont ils avaient besoin pour faire le bronze des régions du Caucase ou du Paropanisus par des caravanes qui traversaient l'Asie, à demi-barbare encore, et dans laquelle aucun État puissant ne s'était constitué (1). Mais le commerce

(1) La provenance primitive de l'étain d'un même foyer de production minière, situé en dehors du domaine des races aryennes et sémitiques, est attestée par les noms les plus anciens de ce métal. On a signalé depuis longtemps déjà le parallélisme du grec κασσίτερος et du sanscrit *kastîra ;* mais ce n'est certainement pas un mot aryaque primitif, puisqu'il n'a laissé de traces dans aucun autre idiome de la famille. On a donc longuement disputé pour savoir si la Grèce l'a emprunté à l'Inde ou l'Inde à la Grèce; et, ni en grec, ni en sanscrit, on n'a pu y trouver une étymologie satisfaisante ou tant soit peu probable. Aujourd'hui, nous connaissons de plus l'assyrien *kasazatirra*, qui rentre dans le même groupe, et à côté duquel il faut placer l'arabe *qazdîr,* passé jusque dans les langues de l'intérieur de l'Afrique sous la forme *kesdir*. Le nom était donc usité des Sémites au moins aussi anciennement que des populations aryennes de la Grèce et de l'Inde. Mais il n'est pas plus sémitique qu'aryen, et la forme assyrienne *kasazatirra*, qui paraît être la plus antique et la plus complète de toutes, les autres étant manifestement contractées, a une physionomie étrangère, qui reporte à de tout autres familles de langues. Force est donc de regarder maintenant le nom de l'étain répandu également chez les peuples sémitiques et aryens, qui varie en κασσίτερος, *kastîra*, *kasazatirra* et *qazdîr,* comme un nom étranger aux idiomes de ces différents peuples et puisé par les uns et par les autres à une source commune, au peuple absolument divers comme race d'où ils recevaient tous ce métal indispensable. Je ne sais si l'on pourra pousser un jour au-delà de la constatation de ce fait, et déterminer d'une manière précise l'origine du mot en question; mais il me paraît évident que pour arriver à ce dernier résultat, les recherches devront se tourner soit vers les idiomes caucasiques, tels que le géorgien, auxquels appartenait certainement la langue parlée par les anciens habitants de l'Ibérie, soit vers les idiomes des diverses populations touraniennes, à la race desquelles

de caravanes au milieu de populations nomades et pillardes est toujours précaire et soumis à bien des chances fâcheuses. Celui-ci, d'ailleurs, devint presque impossible lorsque le développement de la civilisation sur les bords de l'Euphrate et du Tigre y eut permis la naissance d'un pouvoir fort, d'un grand empire qui

devaient tenir, comme nous l'avons déjà dit, les tribus qui exploitèrent les premières les gisements d'étain de l'Hindou-Kousch. Au reste, la comparaison du *qal'iyoun* arabe et du *gala* géorgien (arménien *glajek,* ossète *kala,* turc *kalai*), semble un vestige tangible de la diffusion de l'étain de l'Ibérie caucasienne chez les Sémites.

Sauf ceux qui, chez beaucoup de peuples sémitiques, lui sont communs avec le plomb, comme *anouk* en arabe et *anak* en assyrien, ou *abar* dans plusieurs de ces langues (ce qui est à comparer à l'expression latine *plumbum album*, et au double sens d'*olovo* chez les Slaves, d'*alwas* chez les Lithuaniens), la plupart des noms de l'étain ont été importés avec le métal lui-même des pays d'où on le tirait. Il en est, par exemple, toute une famille qui a sa source dans la Grande-Bretagne, et qui est demeurée comme un monument de la période du grand commerce de l'étain dans ce pays.

M. Pictet a établi d'une manière absolument décisive l'origine celtique et bretonne du latin *stannum*, comme de ses parallèles, l'ancien allemand *zin*, le lithuanien *cinnas,* le polonais *cyna*. Un des noms de l'étain en sanscrit est *pâtira*, qui correspond à l'irlandais *péator*, *peodar*, erse *pèodar*, *feodar*, cymrique *ffeudur*. C'est manifestement des langues celtiques, et par la voie du même commerce que le précédent, que sont venus l'islandais *piâtr*, l'anglais *pewter*, le hollandais *peauter*, le vieux français *pinutre*. Mais *patira*=*peatar* est-il un vieux mot ariaque? M. Pictet ne le croit pas, et il a raison; car l'absence de rien d'analogue en grec, en latin, dans les langues germaniques et slaves, aussi bien que dans les idiomes iraniens, ne permet pas d'admettre une affinité primitive antérieure à la dispersion des Aryas. Il faut donc reconnaître avec le savant philologue genevois que la communauté de ce nom chez les Indiens et chez les Celtes de la Grande-Bretagne provient d'une communication directe et plus récente de l'une à l'autre contrée. Sans doute *patira* pré-

disputa bientôt la suprématie à l'Égypte. Un des premiers soins de ce pouvoir fut nécessairement de s'emparer du commerce de l'étain, qui dans ses conditions premières passait par son territoire. Les monarques du premier empire de Babylonie et de Chaldée, alors en possession de tout le bassin de l'Euphrate et du

sente une physionomie tout à fait sanscrite et une homophonie très-séduisante avec *pâtira,* « champ » et « nuage, » dérivé d'une racine *pat,* « s'étendre, » qui aurait pu donner naissance à un nom de l'étain comme métal ductile. Mais on ne pourrait expliquer la diffusion d'un nom indien dans l'extrémité occidentale de l'Europe que par l'intermédiaire des Ziganes, qui faisaient souvent le métier de fondeurs d'étain ambulants. Or, les Ziganes n'ont commencé à se répandre en France et dans les îles Britanniques qu'au XVe siècle, tandis que l'on a des exemples de l'emploi de *piautre* en français dès le XIIIe siècle, et que l'usage du mot *piâtr* en Islande est encore plus ancien.

Ici doit trouver place une excellente observation de M. Pictet: « Je rapporte, dit-il, à *patîra* l'hébreu *bdil,* provenu sans doute d'une forme *patîla.* Gesenius, il est vrai, le fait dériver de la racine *bâdal,* en arabe *badala,* « separavit : » *quod in fodinis invenitur argento mixtum et vi ignis ab eo separatur.* Mais les procédés employés pour extraire l'étain étaient sûrement inconnus aux Hébreux, qui ne recevaient ce métal que par le commerce. Il est donc à croire que la forme *bdil,* altérée de *pâtira,* est résultée de la tendance naturelle à lui donner une étymologie indigène. » Ceci est très-juste; mais pourquoi ne pas expliquer de même l'apparence toute sanscrite du mot *pâtira?* Du moment que l'on constate l'existence d'un même nom de l'étain chez les Celtes de la Grande-Bretagne, chez les habitants de la Palestine et dans l'Inde, les vraisemblances historiques doivent induire à croire que c'est aux Bretons qu'appartient la priorité. L'Inde n'a jamais envoyé d'étain dans les îles Britanniques; au contraire, à une époque historique précisée par le témoignage du Périple grec de la mer Erythrée, elle recevait l'étain breton par l'intermédiaire de l'empire romain. Il est donc très-naturel qu'elle ait connu à cette époque, en même temps que le métal celtique, le nom celtique, qui avait été adopté dans le latin populaire, puisque

Tigre, avaient là un moyen assuré de faire la loi à l'Égypte, en lui interceptant quand ils le voudraient une matière dont elle ne pouvait se passer pour ses arts les plus nécessaires, absolument comme avant la guerre de la sécession l'Amérique croyait pouvoir faire la loi à l'Angleterre en la menaçant de supprimer ses envois de coton. Une pareille situation n'était pas acceptable pour les Égyptiens, qui durent chercher à tout prix les moyens de se procurer l'étain d'un autre côté, et par la voie de mer, impossible à intercepter pour leurs rivaux. C'est à ce moment même que commença la puissance commerciale des Phéniciens : ils profitèrent de la nécessité créée par une situation politique nouvelle, en dirigeant leurs navires vers le Pont-Euxin pour y aller chercher le précieux métal, qu'y apportaient les Saspires, les mêmes que les Ibères,

nous le retrouvons en français, de même qu'elle avait pu et dû connaître antérieurement, par les marchands de Chanaan, l'hébréo-phénicien *bdil*. Quant à l'emprunt de ce nom de *bdil* par les Phéniciens aux Celtes, de qui ils tiraient le métal, il suffit, pour en établir la vraisemblance, de remarquer qu'à l'époque où *bdil* apparait dans les livres bibliques, les marchés de la Phénicie, et par suite des contrées environnantes, étaient presque exclusivement alimentés par l'étain de Cornouailles, non, il est vrai, puisé directement à sa source, mais reçu par l'intermédiaire de populations qui devaient être déjà en grande partie celtiques.

L'idée de M. de Rougemont, qui attribue une signification géographique à l'origine du mot *abar*, d'abord commun au plomb et à l'étain, et qui le met en rapport avec l'Ibérie caucasienne, demanderait à être plus profondément creusée et mieux démontrée; mais elle ne doit pas être rejetée *à priori*, car il est à remarquer que le mot en question n'a pas d'étymologie bien naturelle dans les langues sémitiques.

non seulement pour le compte de l'Égypte et des populations de la Syrie, mais pour leur propre compte; car, étant eux-mêmes métallurgistes et particulièrement habiles dans le travail du bronze, ils sentaient au plus haut degré le besoin de se procurer l'étain directement et sans payer tribut à d'autres nations. Quelques siècles après, quand la formation de la marine des nations pélasgiques eut rendu plus difficile et plus dangereuse pour eux la navigation de l'Archipel, la nécessité de se procurer l'étain sans courir toutes ces chances devint le mobile qui amena les Phéniciens à diriger leurs navires vers l'Espagne. Les gisements de ce pays, peu riches et peu étendus, furent vite épuisés; mais le nord de l'Espagne et le midi de la Gaule restèrent longtemps encore le marché où les Phéniciens venaient chercher l'étain de Cornouailles, dont les mines s'étaient ouvertes par suite de leurs demandes mêmes. Bien des siècles avant qu'ils n'eussent l'audace d'aller le chercher directement par mer à sa source, il arrivait de mains en mains, par l'intermédiaire des peuplades qui occupaient alors la Gaule, jusqu'aux régions d'embarquement que nous venons d'indiquer. Un curieux vestige de l'antique apport de l'étain de la Grande-Bretagne dans la Péninsule ibérique se trouve dans le nom basque de ce métal, *estanua,* qui se rattache bien plus directement à certaines formes celto-britanniques, comme le cymrique *ystaen*, qu'au latin *stannum*.

Le commerce de l'étain, dont j'essaie de faire com-

prendre l'importance capitale dans la civilisation antique, fut si bien la première origine et l'élément prépondérant du commerce des Phéniciens, que plus tard encore, au temps du plein épanouissement de la société hellénique, ils se maintinrent en possession du privilége exclusif de fournir l'étain à la Grèce et à l'Italie, comme antérieurement à l'Égypte. Ce fut même ce commerce qui renouvela encore une fois leurs navigations et leur fit pousser jusqu'aux dernières limites occidentales de l'ancien monde, lorsque, voulant se dispenser de l'intermédiaire coûteux des Gaulois, ils se mirent à franchir les Colonnes d'Hercule et à gagner sur leurs propres vaisseaux les côtes de Cornouailles et les îles Sorlingues, afin d'y prendre l'étain qu'ils livraient aux Hellènes et aux Italiotes.

La nature et les procédés du commerce primitif des Phéniciens peuvent se reconstituer d'une manière certaine. Les peuples avec lesquels ils allaient trafiquer étaient pour la plupart à demi-sauvages, sans industrie, presque dans l'état où les navigateurs européens trouvèrent les populations de l'Océanie. D'un autre côté, les Chananéens étaient industriels presque autant que commerçants; ils avaient perfectionné au plus haut degré les procédés de certains arts. Les produits de leur métallurgie sont vantés dans les textes égyptiens dès l'époque de la XVIIIe dynastie; leurs tissus étaient célèbres dans tout le monde antique; certaines teintures, comme celle de la pourpre, constituaient dans leurs mains un monopole sans partage;

leurs verreries, dont nous possédons d'assez nombreux échantillons, égalaient celles que Venise a fait sortir de ses ateliers au moyen âge. Ils n'étaient donc pas seulement les courtiers des grandes nations civilisées et industrielles entre lesquelles ils se trouvaient placés; ils fabriquaient beaucoup par eux-mêmes, et ils avaient leurs propres produits à écouler par les débouchés que créait sans cesse leur activité de marins. Dans ces conditions, leur commerce se faisait tout entier par échanges. Ils allaient d'abord dans la Grèce, puis dans l'Espagne, dans la Gaule, dans l'Italie, dans la Libye, toutes barbares, plus tard dans les îles Britanniques, et pendant un certain temps dans l'Inde; là ils recevaient des habitants les métaux, les bois, les diverses matières premières naturelles que chacun de ces pays pouvait leur fournir; en retour, ils donnaient des produits manufacturés, instruments de métal, tissus, poteries, verres, dont leur contact avait répandu la connaissance et fait sentir le besoin aux populations, déjà déshabituées par eux des procédés et des habitudes trop rudimentaires de la vie qu'elles avaient menée jusque-là, mais encore incapables de fabriquer par elles-mêmes.

C'est ainsi que s'explique ce phénomène que les Phéniciens, ces grands négociants au rôle desquels les Vénitiens, les Hollandais et les Anglais eux-mêmes, dans les temps modernes, ne peuvent être qu'imparfaitement comparés, après avoir été amenés, par les besoins de leurs opérations commerciales, à simpli-

fier l'écriture et à inventer l'alphabet, ne furent pas conduits à l'invention corrélative, celle de la monnaie. Ils n'en ressentirent jamais la nécessité, qui ne devait se produire que dans un commerce de civilisés à civilisés, et non de civilisés à sauvages ou même simplement à barbares, et ils laissèrent aux Grecs ou aux Lydiens — on peut hésiter entre les deux peuples — la gloire de cette grande invention, source de si féconds résultats.

On a trouvé dans certaines mines de l'Espagne, et l'on a vu, à l'Exposition universelle, les marteaux de pierre avec lesquels les indigènes, au début de leurs relations avec les Chananéens, extrayaient des filons, pour le livrer à des négociants étrangers, le minerai qu'ils ne savaient pas traiter par eux-mêmes. Mais les découvertes les plus importantes pour la connaissance de ce commerce primitif entre certaines populations de l'Europe, encore à l'âge de la pierre, et les nations asiatiques déjà complètement civilisées, sont celles que M. Fouqué a faites à Santorin, dans l'Archipel, et dont les produits ont été exposés au Champ-de-Mars (1867), dans la salle du ministère de l'instruction publique, galerie du « matériel des arts libéraux, » au-dessous des solennelles inscriptions de M. Duruy, non loin des dentiers artificiels Fattet et des appareils orthopédiques, tout à côté d'une collection de timbres-poste. Sous des couches de déjections vomies par l'ancien volcan central de Santorin, dont l'effondrement est antérieur au début des traditions

historiques en Grèce, notre savant compatriote a trouvé un véritable Pompéi de l'âge de pierre, des villages entiers ensevelis sous la cendre, qui appartiennent à un état social exactement pareil à celui des palafittes de la Suisse. Aucun vestige de métal n'y a été observé (1) ; mais, à côté de poteries grossières, évidemment fabriquées dans le pays et semblables à celles des dolmens ou des villages lacustres, les habitations renfermaient en grand nombre des vases d'une pâte fine, de formes très-élégantes, décorés d'ornements peints, que le commerce avait certainement apportés d'outre-mer, et dont on a trouvé les analogues dans la Phénicie et dans la Moabitide.

(1) Ceci est à modifier depuis les fouilles de M. Gorceix, membre de l'école française d'Athènes, qui a découvert, dans une des habitations couvertes par les déjections du volcan primitif de Santorin, une scie en cuivre pur. Ces habitations datent donc de l'époque des premiers essais d'une métallurgie indigène, mais quand les instruments de pierre étaient encore prédominants.

Remarquons en passant que l'histoire du travail des métaux chez les populations helléniques a peut-être présenté des faits assez à part et différents de ceux qui se sont produits chez les autres nations aryennes. Il est singulier, en effet, qu'en grec le nom de l'argent soit le seul nom de métal qui se retrouve dans les autres idiomes de la même famille ; ceux de l'or, χρυσὸς, et du bronze, χαλκὸς, sont sémitiques ; celui du fer, σίδηρος, est national, mais d'invention et de signification particulière. D'un autre côté, on trouve en Grèce, ce qui ne s'observe ailleurs en Europe que dans la Hongrie, les traces d'un âge de cuivre pur, c'est-à-dire de tentatives spontanées de création d'une métallurgie locale, indépendante des procédés de la fabrication classique du bronze ; et il n'est pas sûr que ces tentatives soient antérieures à l'établissement des premières tribus d'origine aryenne.

Au vaste commerce maritime des Phéniciens se rattachait un commerce terrestre non moins étendu, par voie de caravanes. Je n'ai pas à m'occuper ici du commerce de ce genre qu'ils entretenaient avec l'intérieur de l'Asie, et sur lequel le prophète Ézéchiel nous donne des détails si curieux et si précis. Mais plusieurs grandes lignes de négoce, activement fréquentées par les marchands phéniciens, traversaient aussi le continent de l'Europe et les mettaient en mesure de se procurer les produits précieux de certaines contrées reculées qu'il leur eût été presque impossible d'atteindre avec leur marine. Celle qui amenait au travers de la Gaule, jusqu'aux embouchures du Rhône, l'étain de Cornouailles, bien avant que les Tyriens n'eussent osé gagner par mer les îles Cassitérides, est fameuse dans l'antiquité. C'était une voie en grande partie fluviale, source de la richesse de plusieurs nations gauloises, qui remontait la Seine, puis, après un court trajet par terre, descendait la Saône et ensuite le Rhône. Sur la route de ce commerce, la ville d'Alésia, au nœud des montagnes qui séparent les bassins de la Seine et de la Saône, passait pour avoir été fondée par Hercule ou Melqarth, le dieu tyrien par excellence.

Il n'est pas moins certain que, dès la période de la suprématie de Sidon sur les autres villes de la Phénicie, antérieurement au XIIIe siècle avant Jésus-Christ, l'ambre jaune des rivages de la Baltique tenait un rang important parmi les denrées que les

'héniciens rapportaient de leurs voyages maritimes t introduisaient en Asie. Cependant, quoi qu'en ient dit quelques savants, il n'est pas possible d'admettre qu'à aucune époque les vaisseaux de Sidon ou e Tyr aient jamais fréquenté la Baltique et les côtes le la Prusse, patrie de l'ambre. C'est aux bouches le l'Eridan (le Pô) qu'ils embarquaient cette précieuse matière, et pendant longtemps les Grecs crurent qu'on l'y recueillait. Elle était conduite jusque-là par erre au moyen de caravanes qui traversaient toute a Germanie, et, en retour, des objets d'industrie asiatique, plus tard aussi d'industrie étrusque, suivant la même voie, se répandaient dans toute l'Allemagne et dans la Scandinavie, où elles exercèrent une grande influence sur les premiers essais de fabrication des peuples indigènes (1). On peut consulter

(1) Plus tard, les Grecs des colonies milésiennes du fond du Pont-Euxin, fondées au VIIIe siècle, firent concurrence à ce commerce par une route qu'Hérodote signale en n'indiquant qu'une portion de son parcours. Elle longeait le pied des Karpathes, traversait la Silésie et le duché de Posen, gagnant ainsi directement la Poméranie, et de là le Jutland. Cette route est jalonnée dans toute son étendue par des trouvailles de monnaies grecques du plus ancien style. C'est une voie indiquée par la nature même, et qui dut être suivie dès une époque extrêmement ancienne par plusieurs migrations de peuples. M. Alexandre Bertrand a signalé dans ces derniers temps des indices de nature à faire croire qu'elle était suivie par de nombreux marchands bien avant le temps des Milésiens d'Olbia. Il rattacherait volontiers au commerce venu par cette route les grands dépôts d'armes et d'ustensiles de bronze des lacs de la Suisse, et il est porté à lui attribuer une influence capitale sur l'âge de bronze des pays du Nord. S'il en était ainsi, il faudrait faire une large part à l'action de la métallurgie des Chalybes et des Tibaréniens, peuples

à ce sujet, mais avec une certaine précaution, l'ouvrage de M. de Rougemont sur *l'âge de bronze*. L'auteur insiste avec raison sur l'influence du commerce phénicien, et il en présente un tableau fort intéressant; mais il a le tort de passer sous silence l'influence étrusque, si manifeste dans un grand nombre de produits de l'âge de la prédominance du bronze dans les pays occidentaux et septentrionaux de l'Europe, et peut-être une autre influence, que nous appellerions volontiers chalybe.

Pour faciliter leur commerce, lui donner plus de stabilité, plus de sécurité, les Phéniciens, dans toutes les contrées où leurs navires et leurs marchands prenaient l'habitude de se rendre, créaient des comptoirs permanents, des factoreries comme celles que l'on établit encore de nos jours sur la côte d'Afrique et celles qui ont été le premier noyau des possessions européennes dans l'Inde. Il y eut une époque, dont le point culminant peut être marqué douze siècles environ avant notre ère, où les comptoirs des fils de Chanaan formaient une chaîne non interrompue sur tous les rivages de la Méditerranée jusqu'aux Colonnes

chez lesquels une semblable route de négoce trouve son point de départ naturel, dans les débuts du travail des métaux en Occident. J'accepte volontiers cette idée, qui conduirait à admettre deux grands courants agissant sur l'Europe, par le commerce, dans ces âges reculés, l'un partant de la région des Chalybes et des bords de la mer Noire, l'autre partant de la Phénicie. Plus tard vint s'y joindre le courant étrusque, qui a marqué d'un cachet tout à fait propre les produits de certaines localités.

d'Hercule, tandis qu'une autre série d'établissements de la même nature jalonnait toutes les étapes de la route de mer qui menait du fond de la mer Rouge, d'Ælana et d'Asiongaber au littoral indien. Ces comptoirs exercèrent une immense influence sur les pays où ils s'étaient établis. Tous devinrent le noyau de grandes cités, car les indigènes venaient rapidement se grouper autour de la factorerie phénicienne, attirés par les avantages qu'ils y trouvaient et par les séductions de la vie civilisée. Tous aussi furent des centres actifs de propagation de la civilisation matérielle. Un peuple sauvage n'entre pas en commerce actif et prolongé avec un peuple civilisé sans emprunter peu à peu sa culture, surtout lorsqu'il s'agit de races aussi intelligentes et aussi aptes au progrès que l'étaient celles de l'Europe, même celles qui ont formé le *substratum* de sa population avant l'arrivée des nations aryennes. De nouveaux besoins s'éveillent chez lui; il recherche avec avidité les produits manufacturés qu'on lui apporte et qui lui révèlent tant de délicatesses dont il n'avait pas auparavant l'idée. Bientôt le désir naît chez lui de pénétrer les secrets de leur fabrication, de s'initier aux arts qui les produisent, de se mettre à utiliser lui-même les ressources que fournit son sol, au lieu de les donner à l'état brut à ces étrangers qui savent si bien en tirer parti.

Mais c'est un lieu commun que l'influence du commerce sur la civilisation et son rôle propagateur du

progrès. Il est donc superflu de s'y appesantir. Je voulais seulement montrer comment, à l'aurore des sociétés dans le bassin de la Méditerranée, les Phéniciens, ayant été pendant plusieurs siècles les marchands et les navigateurs par excellence, avaient, par cela même, contribué plus que tout autre peuple à répandre au milieu des populations encore sauvages qui bordaient cette mer les secrets fondamentaux des arts utiles et les premiers germes d'une culture un peu complète. L'Égypte d'une part, la Chaldée et la Babylonie de l'autre, avaient été les foyers où la grande civilisation matérielle avait reçu ses développements les plus complets ; les Chananéens en furent comme les missionnaires. Des îles de la Grèce au détroit de Gibraltar, il n'est aucun pays où l'on ne trouve leurs enseignements au début, où l'on ne puisse discerner clairement l'action féconde de ces navigations hardies dont les voyages d'Hercule, le dieu national de Tyr, sont le symbole mythique. Par leur influence et leur action, d'un côté, et en même temps par un autre courant d'influence des civilisations orientales qui avait pris sa route par l'Asie-Mineure, et qui de là vint à Argos avec les Pélopides, sur les bords du Pô avec la nation des Étrusques, la Grèce, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, au sortir de la barbarie primitive, furent d'abord tout asiatiques, jusqu'au jour où les habitants de ces contrées se sentirent assez avancés dans la voie du progrès pour pouvoir être eux-mêmes, où leur génie individuel,

nourri par cette éducation, devint capable d'en briser les langes et de marquer sa civilisation d'une empreinte propre.

Sous ce rapport, on ne parviendra jamais à exagérer le rôle des Phéniciens dans le monde antique et la grandeur de leur influence comme propagateurs de la civilisation. J'ai, pour ma part, la ferme conviction qu'avec la marche en avant des sciences archéologiques on verra, d'ici à peu d'années, passer au rang des vérités mathématiquement démontrées l'opinion qui tend à considérer l'âge du bronze dans nos pays comme ne représentant pas tant, ainsi qu'on l'a cru d'abord, l'irruption d'une nouvelle race qui aurait absolument anéanti les sauvages primitifs de l'âge de la pierre, partant l'arrivée des tribus celtiques (dont l'immigration fut peut-être plus récente qu'on ne l'a pensé jusqu'ici sans preuves certaines), que l'ère de la grande influence des civilisations de l'Asie, révélées ici par les Phéniciens, là par les Étrusques, ailleurs par le commerce de caravanes avec la mer Noire, et les premiers développements de la culture indigène sous les enseignements des peuples asiatiques. Par là seulement peut s'expliquer ce fait que, dans toutes les contrées de l'Europe, les armes et les ustensiles de l'âge du bronze offrent toujours dans leur composition le même alliage, qui est celui des bronzes asiatiques, que les formes y sont constamment les mêmes et l'ornementation semblable, bien qu'il ne soit pas possible de supposer un seul

instant qu'à cet âge du développement social un seul et même peuple ait habité les régions les plus différentes de notre Occident, la Gaule, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Scandinavie. Ces divers pays ayant exposé (1867) de nombreux échantillons de leur âge du bronze, il était facile d'y vérifier le caractère d'unité que nous y signalons.

Strabon dit formellement que le principal objet d'exportation des navigateurs de la Phénicie vers les îles Sorlingues et la Grande-Bretagne étaient la poterie et les armes et ustensiles de bronze. En effet, c'est vers le bronze que s'était portée presque exclusivement la métallurgie phénicienne. Elle ne paraît pas s'être exercée, autrement que par le simple travail du forgeron, sur le fer et l'acier, que les cités chananéennes recevaient tout ouvrés des pays, comme celui des Chalybes, où l'on en trouvait un minerai facile à traiter, et qui pouvaient par conséquent produire ces métaux dans des conditions exceptionnellement favorables. Mais, en revanche, les Phéniciens travaillaient beaucoup le bronze, qui paraît avoir été une de leurs matières favorites. Leur talent et leur expérience en ce genre sont fréquemment vantés dans la Bible, qui énumère tous les grands travaux de bronze exécutés par des ouvriers tyriens pour le temple et pour le palais de Salomon. Il est bien des fois question des vases de bronze phéniciens dans les inscriptions hiéroglyphiques de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, et dans les représentations historiques

de cette époque en Égypte nous voyons figurer, parmi les tributs apportés au pharaon, de ces vases, aux dimensions énormes, aux formes à la fois élégantes et pleines de puissance, à la grande tournure.

Quant aux Étrusques, l'étude de leurs sépultures les plus anciennes montre que pendant longtemps le bronze a été leur métal favori, celui avec lequel ils fabriquaient presque exclusivement leurs armes et leurs ustensiles. S'ils ont aussi donné un prodigieux développement aux travaux de leurs mines et de leurs fonderies de fer dans l'île d'Elbe, et s'ils ont fourni ce métal pendant une certaine époque à presque toutes les parties du monde antique, comme le dit Diodore de Sicile, ce n'est que plus tard, dans les siècles voisins de l'ère chrétienne. Mais pour les temps plus reculés, des restes d'exploitations minières et de fonderies de cuivre, comme les amas gigantesques de scories de Campiglia, évalués à trente millions de kilogrammes, et les amas non moins immenses de Gherardesca, attestent une fabrication du bronze dans des proportions telles qu'elle devait outrepasser de beaucoup la consommation indigène, et qu'elle suppose, pour être expliquée, les besoins d'un vaste et lointain commerce d'exportation.

Que l'âge de bronze des contrées occidentales soit donc une époque d'emploi exclusif de ce métal ou simplement d'emploi prépondérant n'excluant pas une certaine connaissance et un usage plus restreint du fer, — la question, je l'ai déjà dit, n'est pas encore

définitivement éclaircie, — ses caractères correspondent parfaitement à la période historique de la grande et antique influence du commerce des Phéniciens, des Étrusques et des Chalybes dans ces contrées, de quinze à huit cents ans avant l'ère chrétienne.

V

Le métal ne s'étant, comme on vient de le voir, substitué que graduellement, et non par une révolution brusque, aux instruments de pierre, il y eut un certain temps où les deux matières furent concurremment employées. Nous avons déjà remarqué qu'une partie des dolmens de la France datent de cette époque de transition. Il en est de même de certaines palafittes de la Suisse, où le bronze est associé à la pierre, et de quelques « terramares » de l'Émilie, celles de Campeggine et de Castelnovo, par exemple, où les silex et les os taillés se montrent avec des armes et des ustensiles de bronze. Diverses sépultures de l'Italie septentrionale ont offert pareille association. Il s'est même rencontré en Allemagne, à Minsleben, un tumulus où étaient réunies des armes de pierre et des armes de fer, ce qui montre que l'usage de la pierre taillée subsista chez quelques populations par delà l'âge du bronze. On a également trouvé dans le Jura des forges dont les scories accumulées renferment

dans leurs monceaux quelques instruments de pierre. Pendant longtemps, comme je l'ai déjà dit plus haut, le grand prix du métal a fait que les plus pauvres se contentaient d'armer leurs flèches et leurs lances de pointes de silex. Sur le champ de bataille de Marathon, l'on ramasse à la fois des bouts de flèches en bronze et en silex noir taillé par éclat; et, en effet, Hérodote signale dans l'armée des Perses qui envahit la Grèce la présence de contingents de certaines tribus africaines qui combattaient avec des flèches à la pointe de pierre. Le même fait a été observé dans plusieurs localités de la France, notamment au Camp de César, près de Périgueux.

Au reste, les exemples de la continuation de l'usage habituel d'instruments de pierre dans les temps d'une métallurgie complète abondent dans les pays les plus différents. Le fait est constant dans les civilisations développées tout à fait isolément du Mexique et du Pérou. Il s'est conservé après la conquête espagnole. Torquemada vit encore les barbiers mexicains se servant de rasoirs d'obsidienne. Même aujourd'hui, les dames de certaines parties de l'Amérique du Sud ont dans leur corbeille à ouvrage, à côté des ciseaux d'acier anglais, une lame tranchante d'obsidienne qui sert à raser la laine dans certaines broderies. Si nous laissons l'Amérique pour l'ancien monde, nous trouvons en Chaldée les instruments de pierre les plus variés dans les mêmes tombeaux et les mêmes ruines, remontant aux plus anciennes époques historiques,

que les outils de bronze et même que des objets de fer; les collections formées dans les fouilles du colonel Taylor et conservées au Musée Britannique sont là pour le prouver. En Égypte, l'emploi fréquent de certains outils de pierre, souvent extrêmement grossiers, à côté des métaux, pendant les siècles les plus florissants de la civilisation, et jusqu'à une date très-rapprochée de nous, est aujourd'hui parfaitement établie (1). C'est avec des outils de pierre que les Égyptiens exploitaient les mines de cuivre de la péninsule du Sinaï,

(1) Il faut consulter à ce sujet les faits, dus en grande partie aux constatations de M. Mariette, que M. Chabas vient de rassembler dans son ouvrage intitulé : *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques* (Châlons-sur-Saône et Paris, 1872). Mais rien dans ces faits ne vient démentir, au contraire, l'existence antérieure d'un âge exclusif de la pierre en Égypte et l'existence de stations qui y appartiennent. Les faits qui établissent l'emploi d'outils divers de silex par les Égyptiens dans leurs périodes pleinement historiques ne détruisent en rien l'importance et le caractère tout différent des grands ateliers de fabrication d'armes et d'outils de pierre contenant à leurs divers états de travail tous les types possibles (dont plusieurs ne se continuent pas dans les temps postérieurs), comme celui que j'ai étudié avec M. Hamy dans le Gebel-Qournah, entre Biban-el-Molouk et Deir-el-Bahari. Si M. Chabas, au lieu de s'en tenir aux dénégations de M. Lepsius, basées sur les observations les plus inexactes, avait pris la peine d'aller voir au musée de Saint-Germain les échantillons si décisifs que nous y avons rapportés, M. Hamy et moi, son jugement eût été sans aucun doute modifié. Mais son siége était fait; il voulait nier l'âge de pierre de l'Égypte, et il n'a pas cherché à vérifier de trop près les faits qui l'établissent. C'est, du reste, pour moi un véritable sujet d'étonnement que la passion que les égyptologues les plus distingués, comme M. Lepsius, M. Mariette et M. Chabas, mettent à ne vouloir pas admettre que l'Égypte ait eu son âge de la pierre; c'est pour eux comme une question d'amour-propre national égyptien.

comme l'ont établi les remarques de M. J. Keast Lord; c'est avec les mêmes outils qu'ils travaillaient dans les carrières de granit de Syène, comme j'ai pu le constater de mes propres yeux; et M. Mariette a reconnu des amoncellements de débris analogues, rejetés quand ils devenaient impropres au service, auprès de toutes les grandes excavations de l'Égypte, qu'ils avaient servi à creuser. Quant aux flèches à tête en silex, elles se rencontrent fréquemment dans les tombeaux de l'Égypte, et les pointes en abondent dans les anciens cantonnements des troupes égyptiennes au Sinaï. La Syrie a offert aussi de nombreux exemples d'armes et d'outils de pierre, même d'une exécution rudimentaire, appartenant évidemment aux âges pleinement historiques où les métaux étaient d'usage général; mais il est à remarquer qu'ils rentrent tous dans les types du couteau et de la pointe de flèche.

Ici nous croyons nécessaire d'insister sur un point que l'on néglige souvent, à tort suivant nous : c'est la distinction à établir entre certains instruments de pierre pour les conclusions à tirer de leur découverte. Toute arme ou tout outil en pierre, ainsi que le prouvent les faits que je viens de rappeler, n'est pas nécessairement de l'âge de pierre.

On ne peut attribuer avec une confiance absolue, à cette période du développement humain, que les stations qui présentent tout un ensemble d'outillage et de faits décelant d'une manière positive l'usage ex-

clusif de la pierre. C'est seulement des observations faites dans ces conditions que l'on peut, en bonne critique, déduire des résultats positifs et de nature à s'imposer dans la science. Les trouvailles isolées et les dépôts qui ne renferment que certaines espèces d'armes ou d'instruments réclament, au contraire, une grande réserve dans les appréciations, et c'est ici qu'il faut distinguer entre les objets. Je ne parle pas seulement des outils de mineurs, dont le type est extrêmement particulier et toujours reconnaissable; il est trop évident que si l'on exploite une mine, — n'y employât-on que des outils de pierre par économie ou pour pouvoir mieux attaquer une roche très-dure, sur laquelle le bronze et le fer non aciéré s'émoussent, — c'est que l'on connaît et travaille les métaux. Mais je n'hésite pas à dire que les découvertes exclusives de couteaux, de pointes de flèches et de lances, en quelques amas considérables qu'on les observe, n'ont aucune valeur décisive, rien qui permette d'en déterminer la date; ces objets peuvent être de toutes les époques, aussi bien d'un temps fort récent que du véritable âge de la pierre, et par conséquent ils ne prouvent rien. Et quand je me sers du mot de « couteaux, » c'est pour me conformer à la désignation généralement usitée, car je doute très-fort que la plupart de ces lames de silex grossièrement détachées du nucléus aient réellement servi de couteaux, et beaucoup de celles que l'on rencontre doivent provenir des machines avec lesquelles on dé-

piquait le grain (1). L'arme vraiment significative et que l'on n'a pas employée depuis la fin de l'âge de pierre, ou tout au moins depuis la période de transition de la pierre aux métaux, est la hache polie. Elle marque une période, du moins en Occident, car en Chaldée on l'a trouvée plusieurs fois dans les tombeaux de l'ancien Empire et dans les décombres des

(1) « Suivant M. Wilkinson, remarque M. Roulin, l'espèce de traîneau qu'emploient encore maintenant les fellahs égyptiens pour battre le grain, et qui, d'après deux passages de la Bible, était connu des Hébreux au temps d'Isaïe, aurait anciennement été armé en dessous de pointes de silex, pointes aujourd'hui remplacées par des lames de métal faisant saillie à la face inférieure et portées par des axes qui tournent à mesure que marche la machine. Ce qui est certain, c'est qu'en Italie, peu de temps avant le commencement de l'ère chrétienne, et probablement longtemps après, on avait en certaines provinces un appareil tout semblable appelé *tribulum. Id fit e tabula* lapidibus *aut ferro asperata*, c'est ainsi que le décrit Varron. Le savant agronome nous apprend de plus que dans l'Espagne citérieure on était mieux outillé, les lames tranchantes étant, dans cet appareil comme dans le traîneau égyptien, portées par des cylindres mobiles; le nom par lequel il le désigne, *plostellum poenicum*, semble indiquer que les Espagnols l'avaient reçu directement des Carthaginois, si supérieurs en agriculture à leurs vainqueurs, comme ceux-ci le confessèrent suffisamment quand ils firent traduire à leur usage le traité de Magon. » (*Rapport à l'Académie des Sciences sur une collection d'instruments en pierre découverts dans l'île de Java*, dans le tome LXVII des *Comptes-rendus*.)

Depuis que M. Roulin écrivait ceci, en 1868, M. le général Loysel a trouvé une machine pareille au *tribulum* de Varron, généralement en usage à Madère. M. Émile Burnouf a signalé son emploi actuel dans plusieurs parties de la Grèce sous le nom d'ἁλωνίστρα. Enfin, le Musée Britannique, dans la collection Christy, en possède deux, une venant d'Alep et l'autre de Ténériffe. Dans tous ces exemples, la face inférieure du traîneau est armée de lames de pierre, ici en verre et là en silex.

édifices d'Abou-Schahreïn. Aussi est-ce à la hache de pierre que se sont attachées plus tard le plus grand nombre de superstitions, parce que son origine par le travail de l'homme était complètement oubliée.

La haute antiquité à laquelle remontaient les instruments de pierre leur fit prêter par la suite, chez un grand nombre de peuples, un caractère religieux; aussi l'usage s'en conserva-t-il souvent dans le culte. Chez les Égyptiens, c'était avec un instrument de pierre que le paraschiste ouvrait le flanc de la momie avant de la soumettre aux opérations de l'embaumement. Chez les Juifs, la circoncision se pratiquait avec un couteau de silex. En Asie-Mineure, une pierre tranchante ou un tesson de poterie était l'outil avec lequel les Galles ou prêtres de Cybèle pratiquaient leur évivation. Dans la Chaldée, l'intention religieuse et rituelle qui faisait déposer des couteaux et des pointes de pierre dans les tombeaux de l'ancien Empire est attestée par les modèles de ces instruments de pierre en terre cuite, moulés sur des originaux, qui les remplacent quelquefois. Chez les Romains on se servait, dans le culte de Jupiter Latialis, d'une hache de pierre (*scena pontificalis*), et il en était de même dans les rites des féciaux. En Chine, où les métaux sont connus depuis tant de siècles, les armes en pierre, et surtout les couteaux de silex, se sont religieusement conservés. Encore de nos jours, chez les pallikares de l'Albanie, comme j'ai eu l'occasion de l'observer moi-même, c'est avec un caillou tran-

chant, et non avec un couteau de métal, que doit être dépouillé de ses chairs l'os de l'omoplate de mouton, dans les fibres duquel ils croient lire les secrets de l'avenir.

A côté de cette conservation rituelle de l'usage de certains instruments de pierre dans les cérémonies religieuses, il faut signaler en terminant les idées superstitieuses qui s'appliquèrent aux pointes de flèches en pierre et aux haches polies qu'on découvrait dans le sol, une fois que la tradition de leur origine fut perdue. Chez la plupart des peuples du monde antique, dans les siècles voisins de l'ère chrétienne, on les recueillait précieusement, et on leur attribuait mille propriétés merveilleuses et magiques, croyant qu'elles tombaient du ciel avec la foudre. Au témoignage de Pline on distinguait les *ceraunïae,* qui, d'après sa description même, sont des pointes de flèches, et les *betuli,* qui sont des haches. On possède des colliers d'or étrusques auxquels sont appendues, en guise d'amulettes, des pointes de flèches en silex. Au même caractère talismanique attaché à cette classe d'objets doivent être attribuées les inscriptions gnostiques et cabalistiques du IIIe ou IVe siècle de notre ère gravées sur une petite hache polie découverte dans le Péloponèse et actuellement au Musée Britannique; elles y ont été ajoutées quand cette hache a servi d'amulette protectrice portée par quelque individu. Les croyances superstitieuses sur les prétendues pierres de foudre sont demeurées en

vigueur, même parmi les savants, jusqu'au XVIe s
ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'elles ont été co
tement déracinées dans l'Europe éclairée. Dans
coup de pays, comme en Italie, en Alsace
Grèce, elles subsistent encore chez les habitant
campagnes.

II

ÉGYPTE.

L'ANTIQUITÉ ÉGYPTIENNE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

L'antiquité tient une grande place à l'Exposition universelle. Soit dans les salles de l'*Histoire du travail*, soit dans les baraques du parc, elle est largement représentée. L'étude de celles de ses œuvres qui s'y trouvent ne pouvait être négligée par la *Gazette des Beaux-Arts* (1), surtout celle des antiquités égyptiennes, qui font si brillante figure au Champ-de-Mars, grâce à la générosité scientifique avec laquelle le vice-roi a consenti à laisser venir à Paris pour cette occasion les plus rares morceaux du musée de Boulaq, lesquels sont exposés dans un temple élevé, sous la direction de M. Mariette, d'après les principes de l'architecture pharaonique.

(1) C'est, en effet, dans ce recueil que fut publié le présent travail, en juin, juillet et août 1867.

Il m'a paru qu'il ne fallait pas ici me borner à un coup d'œil sommaire sur les monuments que M. Mariette a transportés à Paris. On n'a pas jusqu'à présent encore parlé de l'Égypte aux lecteurs de ce recueil, et pourtant c'est un sujet bien digne de toute leur attention. L'exhibition des monuments du musée de Boulaq dans le parc du Champ-de-Mars est une occasion toute naturelle, ou si l'on veut un prétexte suffisant, pour entretenir nos lecteurs des antiquités égyptiennes, pour leur résumer les prodigieuses découvertes de la science moderne sur ce qu'a été la vieille Égypte, sa civilisation, son histoire, ses phases diverses d'éclat et de décadence. Cette idée a été, du reste, aussi celle de M. Mariette, qui fait vendre, en guise de catalogue, à la porte de son exposition, un excellent précis de l'histoire d'Égypte, auquel nous ferons de nombreux emprunts (1). Mais notre objet ici n'est pas le même que le sien; nous n'avons pas la prétention de donner un résumé suffisant au point de vue historique du passé si prodigieusement reculé de la terre des pharaons. En commençant par esquisser quelques-uns des traits les plus saillants des grandes époques de ses annales, c'est exclusivement dans leurs rapports avec l'histoire de l'art que nous les considérerons.

Il y a cinquante ans, tout était ténèbres et mystère en ce qui regardait l'Égypte. Aujourd'hui l'on

(1) *Abrégé de l'histoire d'Égypte*. Paris, 1867, un vol. in-8.

connaît dans tous les détails de sa vie et de son organisation la terre des pharaons, même aux époques les plus prodigieusement reculées de son existence, bien mieux et plus complètement que l'Athènes de Périclès, la Rome d'Auguste, ou même la Florence du XVe siècle. Cette révélation subite et sans réserve d'un monde tout entier, oublié depuis vingt siècles, est la merveille des sciences historiques et de la critique de notre siècle. Elle n'a de comparable que la reconstitution par le génie de Cuvier des espèces éteintes qui peuplaient le globe au temps des périodes géologiques antédiluviennes.

Malheureusement la connaissance n'en est pas assez généralement répandue dans le public ; elle n'est guère encore sortie du cercle des savants de profession. Les gens du monde et les artistes n'en savent rien pour la plupart. S'il est pourtant un pays où l'ignorance en pareille matière ne devrait pas être permise, c'est sans contredit notre France. C'est un Français dont la main hardie et féconde, en pénétrant le mystère des hiéroglyphes, a déchiré le voile qui cachait l'antique Égypte. La découverte de Champollion fait partie du patrimoine de nos gloires nationales. Et encore aujourd'hui, malgré les efforts de l'Allemagne et de l'Angleterre pour nous ravir cette primauté, c'est la France qui tient le premier rang dans la carrière de l'égyptologie, grâce aux travaux de M. le vicomte de Rougé et aux belles explorations de M. Mariette.

I

La population de l'Égypte appartenait à la race de Cham, comme celle de la Phénicie, et était venue de l'Asie s'établir dans la vallée du Nil, par la route du désert de la Syrie. C'est là un fait désormais acquis d'une manière certaine à la science, et qui confirme pleinement les données de Moïse. Quant à l'opinion, généralement admise autrefois, que le peuple égyptien appartenait à une race africaine dont le premier centre de civilisation aurait été à Méroé et qui aurait graduellement descendu les bords du Nil jusqu'à la mer, elle ne saurait plus se soutenir aujourd'hui, excepté en la réduisant à ces termes que la race civilisée qui vint d'Asie dans la vallée du Nil y dut trouver une population africaine antérieure encore dans un état tout à fait barbare, à laquelle elle se superposa, mais dont le sang se mêla dans une certaine proportion à celui des nouveaux venus. Nous savons, en effet, par les monuments, que le plus ancien centre de civilisation en Égypte a été dans la région autour de Memphis, dans l'Égypte inférieure et moyenne, avant même la fondation de Thèbes, et nous pouvons suivre la marche graduelle de la culture, remontant le Nil dans la direction de l'Éthiopie,

en sens exactement inverse à celui que l'on avait d'abord supposé.

Les souvenirs des premiers temps du séjour des fils de Misraïm sur la terre où ils avaient fixé leur demeure sont entièrement perdus dans la nuit des traditions mythiques. C'est l'époque que Manéthon remplit par les dynasties fabuleuses des dieux, des héros et des mânes, que les inscriptions hiéroglyphiques, à plusieurs reprises, appellent « le temps des *Hor-schesou,* » c'est-à-dire des « serviteurs d'Horus, » le dieu national par excellence et le pasteur spécial du peuple égyptien. Arrivèrent-ils avec une civilisation déjà complète, développée pendant leur séjour en Asie et étroitement apparentée à celle des premiers Kouschites de Babylone, ou bien, ayant opéré leur migration dans un état encore peu avancé, se développèrent-ils par leurs propres efforts, indépendamment de toutes les autres nations? On peut invoquer des arguments spécieux en faveur des deux opinions. Aussi sont-ce là des questions auxquelles la science ne pourra probablement jamais fournir de réponse positive, et sur lesquelles on sera toujours réduit aux conjectures.

Il est du moins certain que, sans recourir même aux légendes de l'épopée mythologique, comme celles qui sont tracées sur les murailles du temple d'Edfou (1), et qui peuvent contenir quelques souvenirs altérés

(1) Publiées par M. Édouard Naville: *Textes relatifs au mythe d'Horus, recueillis dans le temple d'Edfou.* Genève, 1870, in-fol.

d'ancienne histoire, de vieux conflits de races principalement, l'opinion générale des Égyptiens était que leur civilisation s'était complètement formée pendant la période des *Hor-schesou*. On attribuait à ces ancêtres légendaires la fondation des principales villes et l'établissement de plusieurs des sanctuaires religieux les plus importants. On prétendait que certains écrits religieux remontaient jusqu'à eux. Les inscriptions du temple de Dendérah parlent d'un plan du temple primitif, tracé sur peau de gazelle au temps des *Hor-schesou*, qui aurait été retrouvé bien des siècles plus tard. Et ce qui donne une valeur sérieuse à toutes les mentions de documents du même âge que l'on rencontre dans les textes égyptiens des temps pleinement historiques, c'est que ces documents sont toujours indiqués comme tracés sur des peaux et non sur le papyrus; il y a là une particularité qui s'éloigne des usages des temps postérieurs.

Il subsiste, d'ailleurs, en Égypte, au moins un monument antérieur à la première dynastie, un monument remontant à ces âges où la civilisation des bords du Nil essayait ses premières forces et commençait à vivre. C'est le temple situé à côté du grand Sphinx et déblayé il y a une vingtaine d'années par M. Mariette aux frais du duc de Luynes. Construit en blocs énormes de granit de Syène et d'albâtre oriental, soutenu par des piliers carrés monolithes, ce temple est prodigieux, même à côté des Pyramides. Il n'offre ni une moulure, ni un ornement, ni un hiéroglyphe; c'est

la transition entre les monuments mégalithiques et l'architecture proprement dite. Dans une inscription conservée au musée de Boulaq, le roi Chéops en parle comme d'un édifice dont l'origine se perdait dans la nuit des temps, qui avait été trouvé fortuitement, sous son règne, enfoui par le sable du désert, sous lequel il était oublié depuis de longues générations. De semblables indications d'antiquité sont de nature à épouvanter l'imagination. L'Égypte, et à plus forte raison le reste du monde, ne possède pas un seul monument construit de la main des hommes, et vraiment digne de ce nom, qui puisse y être comparé comme antiquité.

Mais le Sphinx lui-même n'est peut-être pas beaucoup moins ancien. D'après l'inscription à laquelle je viens de faire allusion, il serait antérieur de plusieurs siècles aux grandes Pyramides, dont il semble le gardien mystérieux, et du temps de Chéops il aurait eu déjà besoin de réparations. On sait que c'est un rocher naturel, que l'on a taillé plus ou moins grossièrement en forme de lion, et auquel on a ajouté une tête humaine, construite par assises de pierres énormes. Le Sphinx de Gizeh était l'image du dieu Harmachou, le soleil couché, le soleil infernal qui luit dans la demeure des morts.

Un fait qui paraît bien positif, c'est que la population de l'Égypte se composa d'abord de tribus distinctes, quoique de même origine, qui avaient des existences séparées. Le chapitre X de la Genèse, dont

le témoignage n'est pas démenti par les monuments indigènes, en nomme quatre, représentées chacune par un fils de Misraïm. L'histoire de l'Égypte ne commence en réalité qu'au moment où ces diverses populations sont réunies en un seul tout sous le même sceptre, où un pouvoir héréditaire, purement politique et marqué d'une forte empreinte militaire, fonde la monarchie en se substituant à l'autorité théocratique, par laquelle avaient été gouvernées jusque-là les tribus divisées.

L'auteur de cette révolution était originaire de la ville de Thinis (en égyptien *Téni*), plus tard réunie à Abydos, dans l'Égypte moyenne. Il s'appelait Ménès. Ce fut lui qui fonda la ville de Memphis, où il établit sa capitale, après avoir changé le cours du Nil au moyen de la colossale digue de Qoschéisch, qui subsiste encore aujourd'hui et règle toujours le régime des eaux de la contrée. Son nom a été mentionné par tous les auteurs classiques qui ont parlé de l'Égypte, et le témoignage de ces auteurs est confirmé par les fragments du canon royal en écriture hiératique conservé à Turin, par les listes de rois primitifs découvertes par M. Mariette à Abydos et à Saqqarah, comme par d'autres textes des époques postérieures, où Ménès figure toujours en tant que fondateur de l'empire. Du reste, aucun monument n'est parvenu jusqu'à nous, contemporain de ce prince, dont les descendants formèrent la première dynastie et régnèrent pendant 253 ans. Mais on attribuait au premier suc-

cesseur de Ménès, nommé Téta (l'Athothis de Manéthon), la construction d'un palais à Memphis et la composition de livres de chirurgie.

La IIe dynastie régna 302 ans; elle était, elle aussi, originaire de Thinis et sans doute apparentée à la première, dont on ne l'a pas toujours distinguée. Un témoignage formel de Manéthon nous apprend que la grande pyramide à degrés que l'on voit encore à Saqqarah, et que tout indique comme plus ancienne que celles de Giseh, fut bâtie par le second roi de cette dynastie, nommé Kékéou, le Céchoüs de Manéthon, celui même par qui fut établi, dit-on, le culte des animaux sacrés, entre autres celui du bœuf Apis, considéré comme une manifestation vivante du dieu Phthah et adoré à Memphis. Il paraît l'avoir bâtie pour la sépulture des Apis morts, car la bannière royale du taureau divin est répétée à plusieurs reprises sur la porte basse et étroite, au linteau de calcaire blanc chargé d'hiéroglyphes, aux jambages décorés, d'après un système d'ornementation sans autres exemples, par une alternance de pierres calcaires de petit appareil et de cubes de terre émaillée verte, qui donnait entrée dans les souterrains de cette pyramide. Elle a été enlevée par M. Lepsius, et se trouve maintenant à Berlin.

Nous possédons aussi quelques monuments de sculpture qui datent de la deuxième dynastie; d'abord le tombeau d'un haut fonctionnaire appelé Thoth-Hotep, que les fouilles de M. Mariette ont dé-

bouvert dans la nécropole de Saqqarah, dans laquelle se déposaient les morts de la grande cité de Memphis; puis trois satues debout, en pierre calcaire, représentant un autre fonctionnaire du nom de Sepa et deux de ses fils, statues dont s'enorgueillit le musée du Louvre. Elles y sont exposées au sommet de l'escalier qui conduit aux salles égyptiennes du premier étage. En les étudiant, on y remarque une rudesse et une indécision de style qui montrent que sous la IIe dynastie l'art égyptien cherchait encore sa voie et n'était qu'imparfaitement constitué.

Après l'extinction de cette famille, une dynastie originaire de Memphis saisit le pouvoir. Elle compte les premiers conquérants que nous connaissions comme sortis de la terre des pharaons; sur les rochers du Sinaï l'on a trouvé un bas-relief qui représente le roi Snéfrou, avant-dernier prince de la IIIe dynastie, domptant les tribus nomades de l'Arabie-Pétrée. Le tombeau d'un des grands officiers de ce roi, nommé Amten, a été découvert à Saqqarah et transporté au musée de Berlin. L'art est plus avancé que dans les œuvres de la IIe dynastie, mais cependant il n'a pas encore atteint sa perfection. Les représentations de cette tombe nous font pénétrer dans la vie intime de l'époque où elle fut construite. Elles nous montrent la civilisation égyptienne aussi complètement organisée qu'elle l'était au moment des Perses ou de celle des Macédoniens, avec une physionomie complètement individuelle et

toutes les marques d'une longue existence antérieure. Les habitants de la vallée du Nil ont déjà domestiqué toutes les espèces d'animaux utiles à l'homme et même certains mammifères que nous ne connaissons plus qu'à l'état sauvage. Le bœuf, le chien, les palmipèdes leur fournissent le service depuis longtemps, et les soins des éleveurs ont su produire de nombreuses variétés de chacune de ces espèces. La langue égyptienne est complètement formée avec ses caractères propres et séparée des autres idiomes congénères. L'écriture hiéroglyphique se montre à nous dans les monuments des premières dynasties, avec toute la complication qu'elle a conservée jusqu'au dernier jour de son existence; et une telle complication suppose, avant d'arriver au temps où le phonétisme, c'est-à-dire la peinture des sons, vint s'y joindre aux éléments symbolique et figuratif, deux états successifs, qui, pour se former et se modifier, ont dû réclamer de longs siècles, un premier état purement figuratif et un second état où le symbolisme a étendu et complété ce que l'on pouvait exprimer avec la méthode figurative. Combien de générations et de siècles déjà écoulés faut-il donc supposer avant la date où ont été exécutés des monuments d'une antiquité déjà si surprenante!

Avec la IVe dynastie, memphite comme la IIIe, l'histoire s'éclaircit, et les monuments se multiplient. C'est l'âge de la construction des trois plus grandes pyramides, celles de Giseh, élevées par

les trois rois Khoufou (Chéops), Schafra (Chéphren) et Menkéra (Mycérinus). Chéops fut un roi guerrier; les bas-reliefs du Sinaï célèbrent ses victoires sur les Bédouins qui harcelaient les colonies d'ouvriers égyptiens établies dans cette contrée pour l'exploitation des mines de cuivre. Mais c'est à sa pyramide qu'il doit d'avoir vu son nom traverser les siècles, assuré de l'immortalité tant qu'il y aura des hommes. Cent mille ouvriers qui se relayaient tous les trois mois furent, dit-on, employés pendant trente ans à construire ce gigantesque monument, dont son orgueil lui avait fait concevoir le plan pour abriter sa dépouille, et qui est demeuré la plus prodigieuse des œuvres humaines, au moins par sa masse. Les travaux étaient d'autant plus difficiles que, les Égyptiens n'ayant à leur disposition que des câbles et des rouleaux, et ne connaissant pas les machines, on devait traîner à force de bras les pierres sur des levées en plan incliné, pour les conduire à la hauteur où l'on voulait les monter. Celle qui servait à mener des carrières de Tourah, sur l'autre rive du Nil, au sommet du plateau des pyramides; les blocs gigantesques du revêtement extérieur, subsiste encore de nos jours; elle avait été conservée comme formant à elle seule un monument digne de l'admiration des générations futures. Les fosses où l'on brassait le mortier sont aussi demeurées béantes et étonnent par leurs proportions. Les efforts ne durent pas être beaucoup moins grands pour élever les pyramides de Schafra et de Menkéra.

La science de construction que révèlent les pyramides est immense, et n'a jamais été surpassée. Avec tous les progrès des sciences, ce serait, même de nos jours, un problème bien difficile à résoudre que d'arriver, comme les architectes égyptiens de la IVe dynastie, à construire, dans une masse telle que celle des pyramides, des chambres et des couloirs intérieurs qui, malgré les millions de kilogrammes qui pèsent sur eux, conservent, au bout de soixante siècles, toute leur régularité première et n'ont fléchi sur aucun point.

L'époque de la IVe dynastie marque le point culminant de l'histoire primitive de l'Égypte. La splendeur et la richesse intérieure du pays paraissent avoir été immenses sous ces princes, et sont suffisamment attestées par leurs prodigieuses constructions. Les limites de la monarchie allaient jusqu'aux cataractes; la capitale était à Memphis, et le centre de la vie de l'empire demeurait dans ses environs.

Les monuments de la IVe dynastie, qui régna 284 ans, et ceux de la Ve, aussi memphite, qui occupa le trône pendant 258 ans au milieu d'une civilisation non moins florissante, sont très-multipliés. Autour de Memphis, particulièrement à Giseh et à Saqqarah, la pioche des fouilleurs a rendu à la lumière les hypogées d'un grand nombre de personnages qui tenaient les premiers rangs à la cour des rois de ces deux dynasties. Les plus beaux comme art sont sans contredit ces tombeaux de Ti et de Phtah-Hotep, dont

M. Mariette a fait reproduire les peintures dans la salle intérieure du temple qui renferme, au Champ-de-Mars, les plus remarquables morceaux de son musée de Boulaq, apportés en originaux à Paris pour le temps de l'Exposition.

Grâce aux inscriptions de ces hypogées, la science moderne peut reconstituer l'almanach royal de l'Égypte sous Chéops, Chéphren ou Mycérinus. A ces époques si vieilles, la société égyptienne se montre constituée sur un pied tout aristocratique. Il semble que Ménès, en établissant la royauté, ait été le chef d'une révolution pareille à celles qui, à plusieurs reprises dans l'Inde antique, soumirent les Brahmanes à la suprématie absolue des Kchatryas ou guerriers. Dans les monuments des dynasties primitives de l'Égypte, nous voyons le pouvoir concentré dans les mains d'une caste militaire peu nombreuse, d'une aristocratie qui, par certains côtés, a l'air composée de conquérants, et à laquelle le peuple est docilement soumis. Les familles en sont toutes apparentées plus ou moins étroitement à la race royale, grâce aux nombreux enfants qui naissaient dans le harem des souverains. Véritables grands feudataires, les membres de cette aristocratie occupent héréditairement toutes les fonctions élevées de l'ordre militaire et de l'ordre politique, et se transmettent de père en fils le gouvernement des provinces. Ils se sont même, comme toutes les vieilles aristocraties du paganisme, emparés du sacerdoce, dont ils font un monopole entre leurs mains.

Ce sont constamment des scènes de la vie domestique et agricole qui sont représentées sur les parois des tombeaux memphites de la IVe et de la Ve dynastie. A l'aide de ces représentations, nous pénétrons dans tous les secrets de l'existence de féodalité patriarcale que menaient les grands de l'Égypte il y a soixante siècles. Nous visitons les fermes vastes et florissantes éparses dans leurs domaines; nous connaissons leurs bergeries où les têtes de bétail se comptent par milliers, leurs parcs où des antilopes, des cigognes, des oies de toute sorte d'espèces sont gardées en domesticité. Nous les voyons eux-mêmes dans leurs élégantes demeures, entourés du respect et de l'obéissance de leurs vassaux, j'allais dire de leurs serfs, et les détails que l'on peut glaner dans certains textes sur la condition des paysans autoriseraient cette expression. Nous connaissons les fleurs qu'ils cultivent dans leurs parterres, les troupes de chant et de ballet qu'ils entretiennent dans leurs maisons pour leur divertissement. Les détails les plus minutieux de leur *sport* nous sont révélés par leurs tombeaux. Ils se montrent à nous passionnés amateurs de chasse et de pêche, deux exercices dont ils trouvaient autant d'occasions qu'ils pouvaient désirer sur les nombreux canaux dont le pays était sillonné dans tous les sens. C'est encore pour le compte des hauts personnages de l'aristocratie que de grandes barques aux voiles carrées, fréquemment figurées dans les hypogées, flot-

taient sur le Nil, instruments d'un commerce dont tout révèle l'extrême activité.

L'art, dans ces monuments de la IVe et de la Ve dynastie, atteint le plus remarquable degré de perfection. Il est tout entier vers le réalisme; il s'efforce avant tout de rendre la vérité de la nature, sans chercher aucunement à l'idéaliser. Le type des hommes y a quelque chose de plus trapu et de plus rude que dans les œuvres des écoles postérieures; les proportions relatives des diverses parties du corps y sont moins exactement observées, les saillies musculaires des bras et des jambes rendues avec trop d'exagération. Mais il y a également dans les bas-reliefs des tombes memphites primitives une élégance de composition, une naïveté et une vérité de mouvement, une vie dans toutes les figures, que les lois hiératiques et immuables du canon des proportions firent disparaître plus tard, tandis que sur d'autres points l'art se perfectionnait. Dans ce premier développement, complètement libre, de l'art égyptien, quelque imparfait qu'il fût, il y avait les germes de plus encore que l'Égypte n'a donné dans ses plus brillantes époques. Il y avait la vie, que les entraves sacerdotales étouffèrent plus tard. Si les artistes pharaoniques en avaient gardé le secret, alors qu'ils acquirent ces incomparables qualités d'harmonie des proportions et de majesté qu'ils possédèrent à un plus haut degré que personne autre dans le monde, ils auraient été aussi loin que les

Grecs; mille ans avant eux, ils auraient atteint la perfection absolue de l'art. Mais une partie de leurs qualités natives furent éteintes dès le berceau, et ils demeurèrent incomplets, laissant à d'autres la gloire d'atteindre ce point, qui ne sera jamais dépassé.

Un tombeau inachevé du temps de la IVe dynastie, que M. Lepsius a fait transporter au musée de Berlin, nous initie aux secrets les plus intimes de la manière de procéder des artistes égyptiens de ces âges si antiques. Chez aucun autre peuple le système de la division du travail n'a été appliqué de la même manière aux productions des arts. Sur la paroi que l'on voulait décorer, afin d'obtenir des proportions aussi justes que possible, on commençait par tracer légèrement au crayon des lignes régulières, se coupant à angle droit et formant des carrés d'égale dimension. Dans ces carrés, l'artiste qui dirigeait le travail marquait les points où devaient passer les traits principaux des figures. Un de ses aides ou de ses élèves dessinait alors la composition au crayon rouge, et, après ce premier travail, une main plus sûre et plus habile rectifiait le trait et l'arrêtait définitivement au pinceau. C'est seulement alors que commençait l'œuvre des sculpteurs, qui entaillaient la pierre en suivant les contours du dessin tracé sur la muraille, et modelaient en relief dans le creux les figures indiquées d'abord au simple trait.

Dans l'ornementation des portes des hypogées de la IVe dynastie et des sarcophages que l'on y

rencontre quelquefois, on remarque un style d'architecture tout particulier et différent de celui qu'offriront les monuments d'époques moins reculées, style qui paraît caractéristique de l'âge des pyramides. Dans ce système d'architecture, toute la décoration consiste dans l'agencement de bandes horizontales et verticales étroites à surface convexe. C'est l'imitation de bâtiments construits en bois légers, comme ceux du sycomore et du palmier, les deux arbres principaux de l'Égypte, dont on n'aurait pas même équarri les troncs pour les employer. De même, le plus souvent, dans ces tombeaux, la chambre sépulcrale est couverte par des poutres de pierre arrondie de manière à reproduire l'aspect de troncs de palmiers. Ainsi, les Égyptiens n'avaient pas commencé, comme on l'a cru si longtemps, par mener la vie de troglodytes. Leurs plus anciens édifices ont été des constructions de bois élevées dans le milieu de la vallée du Nil; et, dans les premiers hypogées qu'ils ont creusés aux flancs de la chaîne Arabique et de la chaîne Libyque, ils ont copié le style et la disposition de ces constructions légères, dont le type est toujours demeuré celui de leurs habitations.

Mais nous n'avons pas seulement des monuments de ces âges auxquels on croirait volontiers que l'humanité tout entière aurait dû être encore dans un état de complète barbarie. Sous le climat miraculeusement conservateur de l'Égypte, de fragiles feuillets de papyrus ont traversé plus de cinquante siècles et

ont parvenus intacts jusqu'à nous. Le cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale possède un vre daté de la fin de la ve dynastie, non pas pour a composition, qui est peut-être encore antérieure, mais pour la transcription. Quel peuple pourrait prétendre à cette antiquité littéraire? La Bible elle-même est toute récente à côté d'un pareil livre. C'est une sorte de code de civilité puérile et honnête, un traité de morale toute positive et pratique, apprenant la manière de se guider dans le monde, qui ne s'élève pas jusqu'à une sphère plus haute que les livres de Confucius. On parle beaucoup aujourd'hui de *morale indépendante*. Nous engageons les adeptes de ce beau système à méditer le vieux livre égyptien. Ce sont juste les préceptes qu'il leur faut. Ils n'y trouveront aucune trace de cette doctrine chrétienne du renoncement et du sacrifice qui leur paraît si déplorable, mais seulement des règles pour respecter l'ordre établi de police sociale et pour faire rapidement son chemin dans le monde, sans gêner aucune de ses passions, ou, comme disent les partisans du système, aucun des instincts de la nature. La base première de la morale et du bon ordre, pour le prince Phtah-Hotep, est l'obéissance filiale, étendue aux rapports avec le gouvernement, qu'il considère comme investi d'une véritable autorité paternelle. La récompense de la sagesse est placée ici-bas; c'est une longue vie et la faveur du prince. « Le fils docile sera heureux par suite de son obéissance; il

vieillira, il parviendra à la faveur. » L'auteur se cite lui-même en exemple : « Je suis devenu ainsi un ancien de la terre; j'ai parcouru cent dix ans de vie avec la faveur du roi et l'approbation des anciens, en remplissant mon devoir envers le roi dans le lieu de sa faveur. »

Avec la VIe dynastie se termine la période historique à laquelle on a donné le nom d'*ancien empire*. Sous les cinq premières familles royales, la paix intérieure du pays semble avoir été complète; les grands feudataires demeuraient disciplinés; le pays avait supporté sans révolte l'oppression et le travail auxquels l'avait condamné l'orgueil des constructeurs des pyramides. Sous la VIe dynastie, nous voyons apparaître les premiers troubles civils. Le commencement de la domination des princes de cette famille paraît avoir été paisible. Un d'entre eux, Apappus ou Phiops (Pépi-Mérira), présente le phénomène, unique dans l'histoire, d'un règne séculaire, règne qui ne fut pas sans gloire, car on en a des monuments qui relatent des victoires sur les nègres du haut Nil et sur les tribus nomades qui infestaient la frontière de l'Égypte, du côté de l'Asie. Mais c'est sous ce règne si long qu'un usurpateur, nommé Achthoès, lève à Héracléopolis, dans l'Égypte moyenne, l'étendard de la révolte, et, séparant plusieurs provinces de la monarchie, se crée un État particulier. En vain, après la mort de Phiops, la reine Nitocris, la *belle aux joues roses,* dont Manéthon et Hérodote vantent la sagesse comme la beauté,

essaie de lutter contre l'esprit de révolution qui gagne jusqu'à la capitale. Elle périt à la tâche, et l'Égypte demeure pour près de trois siècles scindée en deux royaumes, dont l'un comprenait le Delta et l'autre le cours supérieur du Nil. La IXe et la Xe dynastie de Manéthon règnent sur le Delta, et la VIIIe et la XIe sur la haute Égypte.

L'art primitif avait atteint son apogée sous la VIe dynastie. C'est dans les tombes exécutées alors que l'on trouve ces belles statues élancées, au visage rond, à la bouche souriante, au nez fin, aux épaules larges, aux jambes musculeuses, dont M. Mariette a réuni dans son exposition les plus remarquables spécimens. Mais à dater du moment où l'usurpation d'Achthoès ouvre l'ère des troubles civils, une éclipse subite et jusqu'à présent inexplicable se produit dans la civilisation égyptienne. Pendant trois siècles, nous ne possédons plus aucun monument. L'Égypte semble avoir disparu du rang des nations, et quand ce long sommeil se termine, la civilisation paraît recommencer à nouveau sa carrière, presque sans tradition du passé. M. Mariette, pour expliquer cette interruption subite de la culture égyptienne, ne serait pas éloigné de croire à quelque invasion de barbares dont l'histoire n'aurait pas conservé le souvenir. C'est possible; mais rien ne prouve un semblable fait. La décadence absolue qui se manifeste alors est seule positive, et la première civilisation de l'Égypte finit avec la VIe dynastie pour renaître plus tard.

« Le spectacle qu'offre l'Égypte sous l'*ancien empire,* dit avec pleine raison M. Mariette dans son excellent abrégé de l'histoire de ce pays, est bien digne de fixer l'attention. Quand le reste de la terre est encore plongé dans les ténèbres de la barbarie, quand les nations les plus illustres qui joueront plus tard un rôle si considérable dans les affaires du monde sont encore à l'état sauvage, les rives du Nil nous apparaissent comme nourrissant un peuple sage et policé, et une monarchie puissante, appuyée par une formidable organisation de fonctionnaires et d'employés, règle déjà les destinées de la nation. Dès que nous l'apercevons à l'origine des temps, la civilisation égyptienne se montre ainsi à nous toute formée, et les siècles à venir, si nombreux qu'ils soient, ne lui apprendront presque plus rien. Au contraire, dans une certaine mesure, l'Égypte perdra ; car, à aucune époque, elle ne bâtira des monuments comme les pyramides. »

Les prêtres égyptiens avaient donc bien le droit de dire à Solon, quand il visitait leurs sanctuaires : « Grecs, vous n'êtes que des enfants. »

II

Thèbes n'existait pas encore au temps de l'éclat de l'*ancien empire.* La ville sainte d'Ammon paraît avoir

été fondée, ou du moins avoir commencé à devenir une cité de premier ordre, pendant la période d'anarchie et d'obscurité qui succéda, comme nous venons de le dire, à la VIe dynastie. Elle fut le berceau de la renaissance qui produisit la nouvelle floraison de la monarchie et de la civilisation égyptiennes que l'on a pris l'habitude de désigner sous le nom de *moyen empire*, et qui est en effet comme le moyen âge de la vieille Égypte, un moyen âge antérieur à toute autre histoire.

C'est de Thèbes que sortirent les six rois de la XIe dynastie, appelés alternativement Entef et Mentou-hotep, qui luttèrent énergiquement contre les séparatistes du Delta, peut-être contre des conquérants étrangers, et finirent par reconquérir toute l'Égypte. Ici nous citerons encore une fois les judicieuses observations de M. Mariette : « Quand, avec la XIe dynastie, on voit l'Égypte se réveiller de son long sommeil, les anciennes traditions sont oubliées. Les noms propres usités dans les anciennes familles, les titres donnés aux fonctionnaires, l'écriture elle-même, et jusqu'à la religion, tout en elle semble nouveau. Thinis, Éléphantine, Memphis, ne sont plus les capitales choisies : c'est Thèbes qui, pour la première fois, devient le siége de la puissance souveraine. L'Égypte est en outre dépossédée d'une partie notable de son territoire, et l'autorité de ses rois légitimes ne s'étend plus au-delà d'un canton limité de la Thébaïde. L'étude des monuments confirme ces vues générales.

Ils sont rudes, primitifs, quelquefois grossiers, et, à les voir, on croirait que l'Égypte, sous la XIe dynastie recommence cette période d'enfance qu'elle avait déjà traversée sous la IIIe. »

Une dynastie, probablement apparentée à la famille de ces premiers rois thébains, et originaire de la même ville, leur succède. C'est elle que Manéthon désigne comme la XIIe. Tous les rois de cette dynastie s'appellent Osortasen et Amenemhé. Elle règne pendant 213 ans. Son époque est une époque de prospérité, de paix intérieure et de grandeur au dehors. Les rois de la XIIe dynastie reprennent l'Arabie Pétrée, perdue pour les Égyptiens pendant le temps des discordes civiles, étendent la suprématie de l'influence égyptienne sur le midi de la Palestine, et soumettent définitivement à l'autorité des pharaons la Nubie, ainsi qu'une partie de l'Éthiopie. Le plus grand d'entre eux, comme guerrier et comme législateur, celui du moins qui laisse dans la postérité les plus vivants souvenirs, est Osortasen III. Des travaux aussi prodigieux que ceux de la IVe dynastie, mais, au moins en partie, plus utiles, le labyrinthe et le lac Mœris, s'exécutent et perpétueront jusqu'aux siècles les plus reculés la gloire des souverains de cette époque.

Nous venons de parler du lac Mœris; c'était, de l'aveu de tous les anciens qui l'ont vu, l'une des merveilles de l'Égypte. M. Mariette explique fort bien, en peu de mots, en quoi consistait ce travail, qui prouve

à quelle hauteur avait atteint la science des ingénieurs en Égypte au XXXe siècle avant notre ère (loin d'être exagérée, cette indication d'époque est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité), et dont un de nos compatriotes, M. Linant, a reconnu le premier les vestiges. « On sait ce qu'est le Nil pour l'Égypte. Si son débordement périodique est insuffisant, une partie du sol n'est pas inondée, et par conséquent reste inculte; si le fleuve, au contraire, sort avec trop de violence de son lit, il emporte les digues, submerge les villages et bouleverse les terrains qu'il devrait féconder. L'Égypte oscille ainsi perpétuellement entre deux fléaux également redoutables. Frappé de ces inconvénients, un roi de la XIIe dynastie, Amenemhé III, conçut et exécuta un projet gigantesque. Il existe à l'ouest de l'Égypte une oasis de terres cultivables, le Fayoum, perdue au milieu du désert et rattachée par une sorte d'isthme à la contrée qu'arrose le Nil. Au centre de cette oasis s'étend un large plateau dont le niveau général est celui des plaines de l'Égypte; à l'ouest, au contraire, une dépression considérable de terrain produit une vallée qu'un lac naturel de plus de dix lieues de longueur, le Birket-Qéroun, emplit de ses eaux. C'est au centre du plateau qu'Amenemhé III entreprit de creuser, sur une surface de dix millions de mètres carrés, un autre lac artificiel. La crue du Nil était-elle insuffisante, l'eau était amenée dans le lac et comme emmagasinée pour servir à l'arrosement, non seulement du Fayoum,

mais de toute la rive gauche du Nil jusqu'à la mer. Une trop forte inondation menaçait-elle les digues, les vastes réservoirs du lac artificiel restaient ouverts, et quand le lac à son tour débordait, le trop plein des eaux était rejeté par une écluse dans le Birket-Qéroun. »

Le temps de la XIIe dynastie est sans contredit une des plus splendides époques de l'histoire égyptienne; elle marque peut-être l'apogée le plus complet, et le plus florissant épanouissement de la civilisation pharaonique. L'invasion des Pasteurs, survenue quelque temps après, et dont la rage paraît s'être exercée sur tout ce qui rappelait le souvenir des princes de cette dynastie, n'en a laissé subsister aucun grand monument. Des constructions officielles des Osortasen et des Amenemhé, il ne reste plus que les deux obélisques d'Héliopolis et du Fayoum, et quelques beaux colosses exhumés dans les fouilles de M. Mariette à Tanis et à Abydos. En revanche, nous avons de magnifiques spécimens de l'état de l'art à cette époque dans une foule de stèles funéraires privées qui remplissent les musées, et dans les célèbres tombeaux de Béni-Hassan, dont les façades offrent ces colonnes protodoriques, si connues des architectes. On peut juger par ces tombeaux que l'architecture de la XIIe dynastie n'avait plus aucun rapport avec celle des âges primitifs. C'est un art tout nouveau, dont les règles seront reprises lorsque, après une seconde

éclipse, la culture égyptienne renaîtra encore une fois à l'aurore de la période historique que l'on appelle le *nouvel empire*. Un des points où se marque le changement des habitudes architectoniques, point dont la vérification est facile dans tous les musées, est la forme des stèles funéraires. Sous l'ancien empire, elles étaient carrées, et le plus souvent imitaient la façade d'un édifice construit en bois non équarris ; à dater de la XIe, et surtout de la XIIe dynastie, ce sont des bas-reliefs généralement arrondis par le sommet.

Ce que nous connaissons le mieux dans l'art de la XIIe dynastie est la sculpture ; elle se montre, dans les œuvres de cette époque, parvenue, à l'abri de la paix publique, à un degré de progrès et de perfection que les plus beaux travaux de la XVIIIe et de la XIXe dynastie ont pu à peine surpasser. La qualité prédominante dans la sculpture de cet âge est la finesse, l'élégance et l'harmonie des proportions. La réalité et la vie de l'école primitive ne se retrouvent déjà plus ; l'art n'a plus la même liberté ; il est déjà soumis aux entraves des règles sacerdotales. Le canon hiératique des proportions est fixé tel qu'il sera repris après l'expulsion des Pasteurs ; il ne reste plus de vestiges de l'art primitif que dans l'énergie et la hardiesse avec laquelle sont encore rendus les muscles des bras et des jambes. Les matières les plus dures et les plus réfractaires sont travaillées avec une délicatesse et un fini d'exécution

qui, même dans les œuvres colossales, atteint celui du camée. Mais si la sculpture de la XIIe dynastie est beaucoup plus fine que celle des monuments les plus parfaits de la XVIIIe, elle n'égale pas la grandeur monumentale des productions de cette dernière époque.

Les hypogées si curieux de Béni-Hassan, dont nous venons de parler, sont ceux de grands personnages, investis des plus hautes fonctions de l'État et gouverneurs de provinces, qui menaient la même existence que les grands seigneurs de l'*ancien empire*, et probablement encore constituaient une aristocratie héréditaire. Un d'entre eux, nommé Améni, prend la parole dans une longue inscription et raconte sa vie. Comme général, il a fait une campagne dans le Soudan, et il a été chargé de protéger les caravanes qui apportaient à Coptos au travers du désert l'or des mines du Djebel-Atoky. Comme gouverneur de province, il résume ainsi son administration : « Toutes les terres étaient labourées et ensemencées du nord au sud. Des remercîments me furent adressés de la part de la maison du roi pour le tribut amené en gros bétail. Rien ne fut volé dans mes ateliers. Jamais petit enfant ne fut affligé, jamais veuve ne fut maltraitée par moi. Jamais je n'ai troublé de pêcheur ni entravé de pasteur. Jamais disette n'eut lieu de mon temps, et je ne laissai jamais d'affamé dans les années de mauvaise récolte. J'ai donné également à la veuve et à la femme mariée, et je n'ai pas pré-

féré le grand au petit dans tous les jugements que j'ai rendus. »

Presque aussitôt après la XIIe dynastie recommencent les divisions intestines. La XIIIe dynastie, de soixante rois thébains s'appelant presque tous Sévekhotep et Néferhotep, et ne différant que par leurs prénoms, débute par posséder toute l'Égypte. Elle en étend même les frontières, car on a trouvé des colosses de princes de cette dynastie à la fois dans les ruines de Tanis, à l'extrémité nord-est de l'Égypte, et dans l'île d'Argo, près de Dongolah. Une inscription de ce temps, gravée sur un rocher à El-Hammamat, station de la route qui conduit au port de Qosséir, sur la mer Rouge, parle d'un grand commerce de pierres précieuses qui se faisait alors avec l'Arabie méridionale, et montre l'influence égyptienne régnant sans partage sur cette dernière contrée. Mais au bout d'un certain temps, la XIIIe dynastie voit s'élever contre elle dans la basse Égypte une famille originaire de Xoïs, que Manéthon compte comme la XIVe race.

C'est alors qu'une catastrophe terrible, la plus grande et la plus durable qu'enregistrent les annales égyptiennes, vint une seconde fois interrompre la marche de la civilisation sur les bords du Nil, et rayer pendant quelque temps l'Égypte du rang des nations.

Profitant de l'antagonisme entre la maison royale de Thèbes et celle de Xoïs, ainsi que de l'anarchie qui nécessairement en résultait, les tribus nomades de

l'Arabie et de la Syrie, au premier rang, desquell
étaient les Khétas des monuments pharaoniques, l
Héthéens de la Bible, qu'Abraham trouvait peu apr
établis dans la terre de Chanaan et auxquels il ach
tait le lieu de sépulture de sa femme Sarah, mêlé
à d'autres peuplades plus lointaines accourues au pi
lage, et poussées sans doute par les invasions élamite
des rois comme le Chodornakhounta et le Chodo
mabog des textes cunéiformes, et le Chodorlagama
de la Bible, qui dévastaient au même moment le bassi
du Tigre et l'Euphrate, envahissent l'Égypte et l
soumettent à leur autorité. C'est là ce qu'on appell
l'invasion des Pasteurs, qui termine l'ère du *moye*
empire. Comme les Tartares dans la Chine, les Pas
teurs en Égypte, après un premier moment de rag
dévastatrice, se laissent conquérir par la civilisatio
supérieure de leurs vaincus, et se constituent en dy
nastie régulière, en adoptant les mœurs égyptiennes
Bientôt, du reste, dans la haute Égypte, où la rac
était demeurée plus pure, l'élément national se révolt
contre le joug étranger, et le pays se trouve de nou
veau divisé en deux royaumes, l'un du Sud, pure
ment égyptien, gouverné successivement par les xv
et xvie dynasties thébaines; l'autre du Nord, occup
par les Pasteurs, et dont la capitale est à Avaris
le principal sanctuaire à Tanis, deux villes voisines
dans la riche plaine dont l'invasion des eaux de la me
a fait au moyen âge le lac Menzaleh. C'est sous l'u
des derniers de ces Pasteurs, nommé Apépi, que Jo

seph devint ministre, et que la famille de Jacob se fixa sur les bords du Nil. C'était sous un autre roi de la même dynastie qu'Abraham était déjà venu en Égypte, et avait eu avec le pharaon d'origine étrangère les démêlés que raconte le livre de la Genèse.

Le moment où la civilisation égyptienne, d'abord comme anéantie par l'invasion, reprit ainsi le dessus, dans la haute Égypte, sous une forme complètement nationale, dans le Delta, en se mettant au service des dominateurs d'origine barbare, est représenté dans les monuments par un certain nombre de débris importants. « La renaissance qui se manifeste à Thèbes, remarque M. Mariette, sur la haute expérience duquel nous aimons toujours à nous appuyer, offre des analogies singulières avec celle qu'on constate au commencement de la XIe dynastie. Les mêmes vases, les mêmes armes, les mêmes meubles se retrouvent dans les tombes. » Le type des sarcophages redevient ce qu'il était sous la XIe dynastie, type tout particulier qui ne se retrouve absolument qu'à ces deux époques. Par allusion à la déesse Iris, qui protége le cadavre de son frère Osiris, auquel le mort est assimilé, en étendant sur lui ses bras armés d'ailes, les cercueils sont couverts d'un système d'ailes peintes en couleurs variées et éclatantes. En outre, les individus, au moment de la nouvelle renaissance thébaine d'où finit par sortir la délivrance nationale, s'appellent, comme sous la XIe dynastie, Entef, Améni, Ahmès, Aah-hotep, si bien qu'aujourd'hui

l'œil le plus exercé a peine à distinguer entre eux des monuments que plusieurs siècles et une longue invasion séparent.

La découverte des monuments des rois de la dernière dynastie des Pasteurs, de celle que Manéthon enregistre comme la XVIIe, est l'un des plus beaux résultats des fouilles de M. Mariette, le plus important de tous peut-être au point de vue de l'histoire. On ne saurait trop regretter que le savant explorateur des ruines de l'Égypte, en même temps qu'il apportait à l'Exposition universelle les plus belles œuvres de l'art primitif que possède son musée de Boulaq, n'y ait pas joint quelques morceaux de cet âge si curieux, qui n'est représenté dans aucune collection de l'Europe.

C'est à Tanis, dans la partie même du pays où ils avaient fixé la capitale de leur monarchie, dans la ville qui était devenue leur principal centre religieux, et qu'ils avaient dû s'étudier à embellir plus que toutes les autres, c'est à Tanis, dis-je, qu'ont été retrouvés ce que l'on connaît jusqu'à présent de monuments des rois Pasteurs. L'art en est plus beau, le travail plus fin et plus parfait que dans les monuments des dynasties contemporaines de la Thébaïde. Et, en effet, à ce moment l'État que gouvernaient les rois de la race des envahisseurs devait être plus riche et plus paisible que les quelques provinces du Sud qui luttaient péniblement pour secouer leur joug.

Nous y voyons que les Pasteurs avaient fini par

devenir de véritables pharaons, qui prenaient les mêmes titres que ceux des anciennes dynasties. Ils avaient embrassé la religion de l'Égypte, faisant entrer de force dans le panthéon leur dieu national Set ou Soutekh, qui finit par y rester définitivement, mais en perdant le premier rang qu'ils lui avaient donné. Leurs mœurs et celles de leurs sujets étaient celles des Égyptiens, mêlées à quelques usages particuliers, en petit nombre, qu'ils avaient apportés de l'Asie.

On n'a, du reste, de l'âge des Pasteurs, que des œuvres de sculpture et pas un seul monument d'architecture. Les morceaux capitaux en sont, d'abord un groupe en granit de la plus splendide exécution, qui représente deux personnages en costume égyptien, mais avec une barbe épaisse et une coiffure en grosses tresses absolument inconnue au vrai sang de Misraïm, tenant leurs mains étendues sur une table d'offrandes chargée de poissons, de fleurs de lotus et d'oiseaux aquatiques, en un mot les diverses productions naturelles des lacs du Delta, puis quatre grands sphinx en diorite, sur lesquels est gravé le nom du roi Apépi, celui même que servit Joseph. Ces derniers, au lieu de la coiffure ordinaire des sphinx égyptiens, ont la tête couverte d'une épaisse crinière de lion, qui leur donne une physionomie tout à fait particulière. Les diverses sculptures de l'époque des Pasteurs représentent, du reste, une race dont le type est radicalement différent de celui des Égyptiens, une race aux traits anguleux, sévères et vivement accen-

tués, aux pommettes en particulier extraordinairement saillantes, une race qui n'est même pas purement sémitique et devait être assez fortement mêlée de ces éléments touraniens que la science révèle aujourd'hui comme ayant tenu une si grande place dans la population de la Chaldée et de la Babylonie. On en peut juger par le moulage en plâtre de la tête d'un des sphinx de Tanis, qui figure dans la collection anthropologique exposée au premier étage de l'*okel* du parc égyptien.

Pendant quatre cents ans, l'Égypte demeura divisée entre les envahisseurs étrangers et les princes nationaux de la Thébaïde, qui eux-mêmes, durant la presque totalité de cet intervalle, étaient les vassaux des pasteurs. Mais enfin l'élément indigène se sentit assez fort pour se débarrasser des maîtres asiatiques. Une nouvelle dynastie, vaillante et guerrière par excellence, monta sur le trône de Thèbes, et son avènement fut marqué par une guerre de délivrance, qui paraît avoir été longue et terrible, et se continua pendant les règnes de cinq ou six princes au moins, portant presque tous le nom de Tiaaken. Enfin, le dernier de cette série de libérateurs, dont les premiers efforts, racontés dans un papyrus du Musée Britannique, avaient commencé quand Apépi régnait encore à Avaris, le roi Ahmès ou Amosis, alla chercher les Pasteurs jusque dans les marais du Delta, où ils se maintenaient encore, enleva d'assaut leur capitale, et soumit à son autorité tout le pays jusqu'aux fron-

tières de la terre de Chanaan. Le gros de la nation des Pasteurs passa l'isthme et s'enfuit en Asie. Aux autres, Amosis permit de garder, pour les cultiver, une partie des terres dont leurs ancêtres s'étaient emparés. « Ils formèrent dans l'Orient de la basse Égypte, dit M. Mariette, une colonie étrangère aux mêmes titres que les Israélites. Seulement ils n'eurent pas d'exode; et, par une destinée singulière, ce sont eux que nous retrouvons dans ces étrangers aux membres robustes, à la face sévère et allongée, qui peuplent encore aujourd'hui les bords du lac Menzaleh. »

III

L'expulsion des Pasteurs inaugure le règne de la grande dynastie, que l'on compte comme la XVIIIe. Ayant rétabli dans son intégrité l'ancien empire des pharaons, Amosis s'occupe de réparer à l'intérieur les désastres de l'invasion; il reconstruit Memphis, détruite par les Pasteurs, et partout commence à relever les temples tombés en ruine. L'œuvre de réparation et de renaissance est continuée par ses successeurs immédiats, les premiers Thouthmès et les Aménophis (Amenhotep). Sous ces princes également, l'Égypte rentre dans la voie des conquêtes et porte ses armes en Asie, comme pour y chercher une revanche sur ses envahisseurs. Elle soumet à son auto-

rité tout le pays de Chanaan, et, poussant ses entreprises au-delà du désert de Syrie, elle vient attaquer dans la Mésopotamie les Assyriens, encore imparfaitement constitués, mais déjà cependant maîtres de Ninive et de Babylone et alliés aux Araméens du Nord de la Syrie, que les monuments des bords du Nil appellent Rotennou ou Retennou.

Le plus grand des souverains de cet âge, et peut-être de toutes les annales égyptiennes, est Thouthmès III, qui monte sur le trône après une longue régence, dans laquelle sa sœur Hatasou avait fini par usurper entièrement le pouvoir. Les monuments de ce prince sont nombreux, et d'un admirable style. Sous son règne, l'Égypte se présente à nous comme l'arbitre de tout le monde alors civilisé. La vallée du haut Nil obéit au sceptre des pharaons presque jusqu'à l'Équateur. En même temps, des flottes égyptiennes dominent sur toute la partie orientale de la Méditerranée, jusqu'à l'Archipel grec, et, après des combats sans cesse renouvelés pendant dix-huit ans, Thouthmès soumet à ses armes la presque totalité de l'Asie occidentale, atteignant Ninive en victorieux et percevant des tributs de Babylone. « Sous ce règne glorieux, » remarque M. Mariette, « l'Égypte, selon l'expression poétique du temps, *pose ses frontières ou il lui plaît*, et son empire s'étend sur l'Abyssinie actuelle, le Soudan, la Nubie, l'Égypte proprement dite, la Syrie, la Mésopotamie, l'Irâk-Arabi, le Kurdistan et l'Arménie. » Sa puissance, non plus que sa

ɔspérité intérieure, ne déchoit pas sous les deux
ɡnes suivants, ceux de Thouthmès IV et d'Améno-
is III, dont les monuments sont aussi fort nom-
ɜux et de l'art le plus remarquable.

Après la mort d'Aménophis III se présente un des
isodes les plus extraordinaires des annales pharao-
ques. Aménophis, l'aîné des enfants du roi, succède
on père. Mais ce prince, dont le Louvre possède une
tuette d'un merveilleux travail, et dont les traits, sur
ıs les monuments, portent l'empreinte d'un idiotisme
rfaitement caractérisé, se laisse entièrement diriger
r l'influence de sa mère, la reine Taïa, qui paraît
ɔir été une personne tout à fait hors ligne, et qui
ıit sortie d'une autre race que celle des Égyptiens.
entreprend de détruire l'ancienne religion égyp-
nne pour y substituer le culte d'un dieu unique
ɔré dans la splendeur du disque solaire, sous le nom
ten, que l'on a comparé, non sans raison, à l'*A-*
naï sémitique. Une persécution en règle sévit dans
ıt l'empire : les temples des anciens dieux sont
més, et leurs figures, ainsi que leurs noms, sont
rtout effacés des monuments, surtout la figure et
nom d'Ammon. Le roi lui-même change son nom,
i contenait comme composante celui du dieu pros-
t, et au lieu d'Amenhotep se fait appeler Chou-en-
ın, ce qui signifie : *éclat du disque solaire.* Voulant
npre avec toutes les traditions de ses ancêtres, le
réformateur abandonne Thèbes et se bâtit une capi-
ɜ dans une autre partie de la Haute Égypte, au

lieu appelé aujourd'hui Tell-el-Amarna. Les ruines de cette ville, délaissée après sa mort, nous ont conservé beaucoup de monuments de son règne, d'un art fort avancé, et dans lesquels on remarque comme une circonstance toute particulière la flatterie qui a porté les artistes à donner à tous les Égyptiens les traits ignobles et presque bestiaux de la figure du roi.

Après la mort d'Aménophis IV, l'Égypte demeure désorganisée par ses tentatives de réforme religieuse. Aussi trois personnages, grands officiers de sa cour et maris de ses filles, usurpent successivement et pendant quelque temps se disputent le pouvoir, jusqu'à ce que le fils cadet d'Aménophis III, Har-em-Hébi, rétablisse l'ordre et l'autorité légitime.

Les Hébreux, dont le nombre s'était énormément multiplié depuis près de dix générations qu'ils habitaient l'Égypte, avaient-ils eu une part dans la tentative étrange et bien imparfaite de monothéisme d'Aménophis IV? On pourrait le supposer. Il y a de curieux rapprochements à faire entre les formes extérieures du culte des Israélites dans le désert et celles que révèlent les monuments de Tell-el-Amarna; certains meubles sacrés, comme *la table des pains de proposition*, que le livre de l'Exode décrit dans le Tabernacle, se retrouvent au milieu des objets du culte d'Aten et ne figurent dans les représentations d'aucune autre époque. Mais ce qui est plus significatif encore, c'est que le début de la persécution contre les Hébreux,

racontée dans l'Exode, semble avoir coïncidé presque exactement avec le rétablissement de l'autorité royale et l'extinction des usurpateurs. De nombreuses probabilités paraissent démontrer que *le Pharaon qui ne connaissait pas Joseph* était Séthos Ier (Séti), et quant aux villes de Pithom et de Ramsès, mentionnées par la Bible comme construites par les enfants d'Israël condamnés aux travaux forcés, les monuments égyptiens en parlent à plusieurs reprises, en attestant qu'elles furent élevées par Ramsès II.

Séthos et Ramsès appartenaient à la XIXe dynastie, qui succéda par alliance à la XVIIIe, après la mort de Har-em-Hébi. C'est, du reste, par la lignée féminine que les droits à la couronne se transmirent de l'un à l'autre des trois premiers rois de la nouvelle dynastie. Séthos (Séti) paraît avoir été un simple officier de fortune, descendant peut-être des anciens Pasteurs, qui devint roi par son mariage avec la fille de Ramsès Ier. Aussi son fils Ramsès II fut-il, disent les inscriptions, regardé comme roi « dès le ventre de sa mère, » et à peine né, les monuments officiels le montrent nominalement associé à son père. Les règnes de ces princes, surtout celui du second Ramsès, le Sésostris des Grecs, furent brillants et tout remplis de faits de guerre. Aucune époque n'a laissé tant et de si immenses monuments dans la vallée du Nil, et tous ces monuments furent bâtis par les myriades de captifs enlevés dans le cours des campagnes continuelles de Séthos et de Ramsès contre les

Arabes nomades, les Chananéens, les Phéniciens, les Héthéens établis sur les rives de l'Oronte, les Assyriens, les peuples de l'Asie-Mineure, Dardaniens de Troie, Mysiens, Lyciens, les Nègres et les Libyens. Poèmes écrits sur papyrus, inscriptions aussi longues que des poèmes, vastes tableaux historiques sculptés sur les murailles des temples, nous possédons une masse très-considérable de documents sur ces guerres, et on pourra bientôt en raconter les événements jusque dans leurs moindres circonstances.

Le véritable caractère du règne de Sésostris s'y révèle fort différent de ce qu'il est dans les récits des Grecs, auxquels le nombre et le faste de ses monuments avaient fait illusion. Loin que Ramsès ait augmenté l'étendue de l'empire égyptien, fait si grand par Thouthmès III, c'est à peine s'il est parvenu à en conserver le territoire intact. Tout, sous son règne, annonce que la puissance colossale créée par les souverains de la XVIIIe dynastie va bientôt s'écrouler. « Au sud, au nord, à l'ouest, » dit M. Mariette, « tous les peuples que les Thouthmès et les Aménophis avaient domptés se soulevèrent contre leurs anciens maîtres. Le Soudan s'agite, et les murs des temples sont couverts des représentations de toutes les victoires que les vice-rois d'Éthiopie remportent sur ces vassaux révoltés. En même temps, des déserts situés à l'occident du Delta, un flot de nomades aux yeux bleus et aux cheveux blonds (les Libyens), descendus des îles de la Méditerranée sur le conti-

nent africain, menace les provinces du nord, et n'est contenu qu'avec de grands efforts par les armées égyptiennes. En Asie, même travail de réaction contre l'Égypte. Là, les Héthéens, peuple belliqueux, qui combat sur des chars, ont formé de nouveau, avec vingt autres peuples, une formidable alliance. » Après dix-huit ans de guerre non interrompue contre eux, Ramsès n'arrive à aucun autre résultat qu'un traité qui leur laisse toutes leurs possessions, traité dont le texte est parvenu jusqu'à nous, et dont les conditions sont plus glorieuses pour les Héthéens que pour le pharaon.

Plus on pénètre dans la connaissance intime de son histoire, moins Ramsès II se montre digne du surnom de Grand que lui avaient d'abord décerné les premiers interprètes des monuments de l'Égypte. On en sait maintenant assez sur lui pour pouvoir dire que c'était, en somme, un homme médiocre, enivré de son pouvoir au delà de toute expression, un despote effréné, dévoré d'ambition et fastueux à l'excès, poussant la vanité jusqu'à faire effacer des monuments, partout où il le pouvait, les noms des rois ses prédécesseurs qui les avaient construits, afin d'y substituer le sien propre (1). Pendant tout son règne il a vécu sur un exploit de sa jeunesse, sur l'audace avec laquelle, âgé d'une vingtaine d'années, au début

(1) C'est ainsi qu'il était parvenu à donner le change à l'histoire. Tout le récit de la conquête de l'Arabie méridionale ou Heureuse, par Sésostris, dans Diodore de Sicile, est fait d'après les bas-reliefs

de ses guerres conire les Héthéens, tombé, avec une très-faible escorte, dans une embuscade des ennemis, il était parvenu à se dégager. C'est ce combat que retracent toujours les grandes sculptures des édifices bâtis sous son règne; c'est celui que célèbre le fameux poème de Pentaour, si bien traduit par M. de Rougé.

Ce roi-soleil de l'Égypte donna au harem royal un développement qu'il n'avait jamais eu jusqu'alors. Dans les soixante-sept ans que dura son règne, il eut 170 enfants, dont 69 fils. Se considérant comme au-dessus de toutes les lois morales, il en vint jusqu'à épouser une de ses propres filles!

Le livre de l'Exode traite Ramsès de tyran, à cause des persécutions qu'il fit peser sur les Hébreux. Cette qualification sévère est celle que l'histoire lui infligera lorsqu'elle aura complété son enquête sur son règne. C'est ce que, dès 1829, une intuition historique bien frappante avait révélé à mon père à la vue des monuments de Thèbes. « A l'époque de Sésostris, l'art égyptien devient véritablement effrayant, et on sent se renouveler, en contemplant les monuments qu'il a produits, quelque chose de l'impression que font éprouver les pyramides. On a beau se dire que rien n'est mieux exécuté que l'ensemble de ces pro-

du temple de Deir-el-Bahari, à Thèbes, où Ramsès avait substitué son nom à celui de la régente Hatasou, par les ordres de laquelle eut lieu, en réalité, cette brillante expédition, dont il est question un peu plus loin.

portions gigantesques, que pas un chapiteau n'y perd de sa grâce, pas un ornement de sa précision, on croit par instants faire un rêve pénible ; les bornes de l'imagination humaine sont dépassées ; on succombe à une force exagérée comme celle du soleil de ces climats. Ce n'est pas seulement qu'on se sente humilié de l'immensité de ces ouvrages ; mais si la conception en est prodigieuse dans une seule tête, l'exécution ne s'en peut comprendre que par l'asservissement d'un nombre d'hommes tel que la pensée recule et s'épouvante devant le spectacle d'une si monstrueuse violation de la liberté. On voudrait voir s'ébranler, au milieu de ce silence de l'esclavage, une seule opposition, une seule protestation, et l'on ne trouve malgré soi que les images d'une grande nation de castors mue par deux ou trois intelligences... Quelque dépendant des sens que je sois, ce n'est pas assez pour moi d'être étonné par les proportions et charmé par les formes ; je veux que les arts racontent le bien de l'espèce humaine, et c'est pour cela que je les aime. Ici leur langage ne m'a révélé que les efforts de l'orgueil et du despotisme... Cette famille, à mesure qu'on avance dans son histoire, ne paraît plus qu'une pépinière de brillants fléaux de l'humanité. »

Ce n'est en effet qu'avec un véritable sentiment d'horreur que l'on peut songer aux milliers de captifs qui durent mourir sous le bâton des gardes-chiourmes, ou bien victimes des fatigues excessives et des privations de toute nature, en élevant en qualité de forçats

les gigantesques constructions auxquelles se plaisait l'orgueil insatiable du monarque égyptien. Dans les monuments du règne de Ramsès, il n'y a pas une pierre, pour ainsi dire, qui n'ait coûté une vie humaine. Puis, quand les guerres d'Asie furent terminées, il fallait toujours des captifs pour les constructions. Alors la chasse à l'homme dans les malheureuses populations nègres du Soudan s'organisa sur un pied monstrueux, inconnu aux époques antérieures. Il ne s'agissait plus, comme sous les Thouthmès et les Aménophis, d'étendre de ce côté les frontières de l'empire égyptien pour y englober les pays qui fournissaient l'ivoire et la poudre d'or. Le but principal, et pour ainsi dire unique, était de se procurer des esclaves. Presque chaque année de grandes razzias partaient de la province d'Éthiopie et revenaient traînant après elles des milliers de captifs noirs de tout âge et de tout sexe, chargés de chaînes. Et les principaux épisodes de ces expéditions de négriers étaient sculptés sur les murailles des temples comme des exploits glorieux !

Toutes les tribus étrangères, de race sémitique, que la politique des prédécesseurs de Ramsès avait attirées dans le Delta pour y coloniser les terres conquises sur les eaux, furent soumises à la même oppression, au même régime de corvées et de travaux forcés que les Hébreux. La population rurale indigène et proprement égyptienne n'en fut pas même à l'abri. Le règne d'un despote qui aime la guerre et a la manie de la bâtisse est toujours et par tous

pays une effroyable calamité pour le peuple des campagnes. L'Égypte, sous Ramsès II, ne fit pas exception à cette règle constante de l'histoire. Un papyrus du Musée Britannique nous a conservé la correspondance du chef des bibliothécaires de Ramsès, Ameneman, avec son élève et ami Pentaour, l'auteur du poème épique auquel nous faisions allusion tout à l'heure. Une de ces lettres décrit dans les termes suivants l'état des campagnes et les conditions de la vie des cultivateurs : « Ne t'es-tu jamais représenté ce qu'est l'existence du paysan qui cultive la terre? Avant même qu'il n'ait moissonné, les insectes détruisent une portion de sa récolte.... des multitudes de rats sont dans les champs, puis viennent les invasions de sauterelles, les bestiaux qui ravagent sa moisson, les moineaux qui s'abattent en troupes sur les gerbes. S'il néglige de rentrer assez vite ce qu'il a moissonné, les voleurs viennent le lui enlever..... son cheval meurt de fatigue en tirant la charrue. Le collecteur des impôts arrive au débarcadère du district; il a avec lui des agents armés de bâtons, des nègres armés de branches de palmier; tous disent : « Donne-nous de ton blé, » et il n'y a pas moyen de repousser leurs extorsions. Puis le malheureux est saisi, lié et envoyé travailler de force aux corvées des canaux; sa femme est liée, ses enfants sont dépouillés. Et pendant ce temps-là ses voisins sont chacun à son travail. »

L'art, chez aucun peuple et à aucune époque, n'a

résisté à l'influence dégradante d'un certain degré de despotisme. Les monuments de Ramsès II nous font assister à une décadence radicale de la sculpture égyptienne, qui se précipite avec une incroyable rapidité à mesure qu'on s'avance dans ce long règne. Il débute par des œuvres dignes de toute admiration; mais bientôt l'oppression universelle, qui pèse sur la contrée comme un joug de fer, tarit la source de la grande inspiration des arts. La sève créatrice semble s'épuiser dans les entreprises gigantesques conçues par un orgueil sans bornes. Une nouvelle génération d'artistes ne vient pas remplacer celle qui s'était formée sous les souverains précédents. A la fin du règne la décadence est complète, et dans les dernières années de Ramsès, ainsi que sous son fils Merenphtah, nous voyons apparaître des œuvres tout à fait barbares, des sculptures de la plus étrange grossièreté.

Le règne de Merenphtah est, du reste, un temps de désastres, préparés par la tyrannie de son père. Les Libyens, unis aux populations pélasgiques des îles et des côtes de la Méditerranée, aux Achéens, aux Tyrrhéniens, aux Sicules et aux Sardones, envahissent l'Égypte par la frontière du nord-ouest, ravagent tout le Delta et poussent jusqu'au delà de Memphis, où ils ne sont vaincus qu'à grand'peine. Cette terrible invasion est à peine domptée, que commencent les désordres et les troubles de toute nature causés par les Israélites, dont l'exode doit être placé vers cette époque et dut être un des épi-

ɔdes de la période de compétitions et de discordes ıtestines, qui, débutant dans le cours du règne de erenphtah, comprend toute la fin de la XIXe dyastie, et ne se termine qu'au moment où Ramsès III ıaugure une nouvelle race royale.

Ce prince, constructeur du vaste palais de Médinetbou, à Thèbes, fut le dernier des grands rois guerriers de l'Égypte. Mais ses guerres furent uniquement éfensives; comme les Trajan, les Marc-Aurèle et les eptime-Sévère, ses efforts sont consacrés à tenir ête au flot toujours montant des barbares, qui bat e tous les côtés les frontières de l'empire et en résage la ruine prochaine. Les Héthéens, ces consants et formidables antagonistes des pharaons du *nouel empire*, — car c'est ainsi qu'on appelle la période istorique inaugurée par l'avènement de la XVIIIe dyastie, — réussissent à former contre l'Égypte une ouvelle confédération, qui embrasse jusqu'aux Teuriens de Troie et aux Danaëns du Péloponèse; ils s'alent à la confédération des peuples pélasgiques, à la ête desquels marchent à ce moment les Philistins, ortis de l'île de Crète, et ceux-ci renouent leur anienne ligue avec les Libyens. Les provinces soumises u pharaon sont attaquées en même temps à l'est, à ouest et au nord. Les Libyens se jettent sur l'occient du Delta, les Héthéens envahissent la Syrie, nfin la flotte des Pélasges vient assaillir les côtes de ı Palestine; on combat à la fois sur terre et sur ıer, et les grandes batailles de cette guerre sont re-

présentées sur les pylones de Médinet-Abou. Ramsès III sort vainqueur de la lutte; il parvient à préserver l'étendue des domaines de sa couronne; il repousse les Libyens et bat les Asiatiques en Syrie, tandis que sa flotte détruit celle des Teucriens et des Philistins. Mais sa victoire n'est pas si complète qu'il n'en soit réduit à faire comme ces empereurs romains de la décadence, qui, impuissants à refouler complètement les barbares, leur assignaient des terres dans les provinces de l'empire après les avoir vaincus. De nombreuses tribus libyennes restent fixées dans la basse Égypte, et les Philistins, contraints sans doute par la force des armes à reconnaître la suzeraineté du roi d'Égypte, n'en remplissent pas moins le but principal de leur invasion en s'établissant autour de Gaza et d'Ascalon, où le livre des Juges nous les fait voir si puissants, à peine un siècle plus tard.

Ces luttes contre les étrangers étaient d'ailleurs traversées par des complots politiques, héritage des troubles précédents. On possède une partie du dossier d'un de ces complots, qui avait des ramifications jusque dans le harem royal, et auquel avaient pris part quelques-unes des nombreuses concubines de Ramsès. Le monarque tenait, à ce qu'il paraît, l'affaire pour bien grave, car, trouvant que les juges n'avaient pas prononcé des peines assez sévères, il transforma, par un acte de sa volonté souveraine, tous leurs jugements en sentences de mort, et les fit eux-mêmes décapiter par mesure administrative, afin

'enseigner le zèle au reste de sa magistrature. Du este, les agitations intestines du règne de Ramsès III ıarquent une date très-importante dans nos connaisances actuelles sur l'histoire de l'art, car c'est à ces vénements qu'il faut rattacher le plus antique xemple de la caricature politique parvenu jusqu'à ıous. Il se trouve dans le papyrus du Musée Britanıique où les principaux bas-reliefs à la gloire du roi, sculptés sur les murailles de son palais de Médinet-Abou, sont parodiés en figures d'animaux. Les sujets le guerre deviennent des combats de chats et de rats; les scènes de harem se passent entre un lion et des gazelles.

A partir de Ramsès III, la chronologie égyptienne prend une certitude presque complète. Une date astronomique, enregistrée dans un calendrier gravé sur les murailles du palais de Médinet-Abou et calculée par l'illustre Biot, fixe l'avènement de ce prince en 1312 avant Jésus-Christ; en même temps, pour la plupart des règnes postérieurs, les inscriptions découvertes par M. Mariette à Memphis dans la sépulture des bœufs Apis — inscriptions que possède maintenant le Louvre — établissent le nombre d'années, de mois, de jours pendant lesquels chaque prince a occupé le trône.

Dix rois du nom de Ramsès continuèrent pendant un siècle et demi la xxe dynastie, et laissèrent échapper l'une après l'autre toutes les provinces asiatiques dépendant de l'Égypte. C'étaient des princes fainéants,

et sous leurs règnes les grands-prêtres d'Ammon à Thèbes, comme les Maires du palais sous les derniers Mérovingiens, s'emparèrent peu à peu de toute l'autorité, puis, s'enhardissant, finirent par ceindre la couronne. Mais leur usurpation ne fut pas admise par tout le pays. Une autre dynastie se dressa en antagonisme contre les prêtres thébains dans le Delta, et comme elle finit par triompher, ce fut naturellement elle qui, dans les annales postérieures, celles de Manéthon, par exemple, fut incrite comme la race légitime.

A dater de la défaite des prêtres souverains, la prépondérance de Thèbes cesse définitivement. Toutes les dynasties postérieures sont issues de la basse Égypte et y fixent leur résidence. Ce sont désormais, du reste, de vraies dynasties de *mamelouks*, comme celles qui gouvernèrent au moyen âge l'Égypte musulmane; toutes sortent de ces corps de soldats étrangers appartenant principalement au peuple libyen des Maschouasch, les Maxyes d'Hérodote, qu'à partir de ce moment nous voyons former exclusivement la garde des souverains qui règnent sur les bords du Nil. La XXIIe, qui fixe sa capitale à Bubastis et dure de 980 à 810 avant notre ère, est surtout remarquable par son premier roi, Scheschonq, le Schischaq de la Bible, vainqueur de Roboam, qui prit Jérusalem et enleva les trésors du temple. En jetant les yeux sur le tableau généalogique des princes de cette dynastie, on remarque avec étonnement que la plupart ont des ap-

pellations sémitiques, qui toutes ont trait à la région des bords du Tigre, limitrophe de la Babylonie et de la Susiane : Scheschonq ou Schouschinq (le Susien), Diglat (nom du fleuve Tigre), Sargon, Nemrod, Karama (la vigne), Nébonasi, etc. C'est un indice décisif sur son origine. Au reste, des textes formels nous apprennent que le père du roi Scheschonq Ier était venu de la Syrie s'établir en Égypte.

Cinq rois de Tanis et de Saïs, formant les XXIIIe et XXIVe dynasties, succèdent aux Bubastites. Le dernier est Bocchoris le législateur, renversé du trône et mis à mort en 715 par une invasion éthiopienne sous la conduite de Sabacon. Pendant vingt-neuf ans les Éthiopiens dominent sur toute l'Égypte, et forment la XXVe dynastie, composée de trois rois, à qui les monarques assyriens, parvenus alors au point culminant de leur puissance, disputent la suprématie de la vallée du Nil, divisée entre de petits chefs militaires rivaux. Sennachérib, Assarahaddon et Assourbanipal entrent successivement en lutte avec l'Éthiopien Tahraqa, avec des vicissitudes de succès et de revers qui à plusieurs reprises mettent l'Égypte entière entre leurs mains. Thèbes est deux fois mise à sac par les Assyriens dans le cours de ces guerres qui désolent le pays. Mais peu à peu l'on voit grandir la puissance des princes de Saïs, qui prennent le premier rang parmi les chefs du Delta, sortis presque tous des rangs de la garde libyenne des Maschouasch. Une habile politique de bascule entre les deux influences de l'Éthiopie et

de l'Assyrie tend à les rendre maîtres de la situation, et ils en viennent à personnifier le réveil de l'esprit d'indépendance nationale. Aussi, en 665, l'un de ces princes de Saïs, Psammétique Ier, dont le père, Néchao, avait été mis à mort comme rebelle par Tahraqa, réussit enfin à supplanter ses rivaux, en même temps qu'à expulser les derniers étrangers, et ouvre la terre des pharaons au commerce des Grecs. Sous ce roi et ses descendants, qui forment la XXVIe dynastie, l'Égypte voit pour quelque temps renaître son antique splendeur ; Amasis conquiert de nouveau l'île de Chypre ; Néchao II rouvre le canal des deux mers, creusé pour la première fois sous la XIXe dynastie, et envoie ses navires faire le tour complet de l'Afrique, à la recherche de voies nouvelles pour le commerce ; les arts ont alors sur les rives du Nil une dernière et brillante floraison. Mais cette prospérité ne dure pas un siècle et demi, et en 527, Cambyse, vainqueur de Psammétique III, réunit l'Égypte à la monarchie perse.

Cent vingt-deux ans après, la basse Égypte, devenue depuis Scheschonq le foyer de la vie nationale, donne au reste du pays le signal de la révolte, et Amyrtée restaure un royaume égyptien. Six rois lui succèdent sur le trône. Mais en 340 finit pour toujours l'autorité des princes indigènes. Artaxerce Ochus rétablit la domination des Perses, puis vient Alexandre et ensuite les Ptolémées. Ceux-ci rendent pendant trois siècles une grande prospérité à l'Égypte. Grecs à Alexandrie, où ils protégent les arts et la littérature

hellénique, ils se montrent complètement Égyptiens dans l'intérieur du pays, qu'ils couvrent de temples, dans les sculptures desquels nous les voyons, vêtus du costume royal des anciens pharaons, offrir leurs adorations à toutes les divinités du vieux panthéon des fils de Misraïm. Ils finissent à leur tour. Auguste arrache l'Égypte à la fameuse Cléopâtre, et depuis ce moment la vallée du Nil, soumise aux empereurs romains jusqu'à la conquête musulmane, cesse définitivement d'avoir une vie propre et une existence nationale. Sa religion et ses arts gardent encore pendant quelque temps leur physionomie à part, immobilisée depuis tant de siècles; mais ils sont dans l'état de la plus complète décrépitude, et quand Théodose fit fermer les temples de l'Égypte, l'antique civilisation de la terre des pharaons avait déjà, depuis plusieurs générations, rendu le dernier soupir.

IV

Transportons-nous maintenant devant le temple de style égyptien qui abrite les chefs-d'œuvre empruntés au musée de Boulaq, et s'élève au milieu des baraques de ce champ de foire que l'on appelle le parc de l'Exposition.

Voici comment M. Mariette rend compte de la pensée qui a présidé à cette construction :

« Le temple du parc égyptien est avant tout un musée.

« Mais, chemin faisant, nous l'avons utilisé pour essayer de donner au visiteur une idée de ce que fut l'art égyptien à ses trois époques les plus caractéristiques. C'est ainsi que la salle intérieure représente la plus ancienne de ces trois époques, celle qui fut contemporaine des Pyramides. L'art du nouvel empire, celui des Séthos et des Ramsès, a sa place sur les murs extérieurs de la même salle. Enfin, la décoration de la colonnade qui enveloppe l'édicule central est tout entière empruntée au règne des rois grecs successeurs d'Alexandre, c'est-à-dire des Ptolémées. »

L'édifice lui-même est donc destiné à compléter les enseignements fournis par les œuvres d'art qu'il renferme, et à faire connaître au public l'architecture de l'antique Égypte en même temps que sa sculpture. Il est donc impossible de séparer complètement le contenu du contenant, et de ne pas dire d'abord quelques mots du temple.

Ici, nous aurons certaines critiques à faire, mais nous espérons que M. Mariette voudra nous les pardonner, puisque lui-même, dans l'intéressante notice qu'il a consacrée à son exposition, prend soin d'indiquer les obstacles qui l'ont empêché de donner à l'œuvre qu'il dirigeait toute la perfection qu'il eût désirée.

Nous ne lui reprochons cependant pas, comme nous l'avons entendu faire par quelques personnes, de ne

pas avoir purement et simplement reproduit un des monuments religieux qui subsistent encore sur le sol de l'Égypte. Aucun n'eût convenu à la destination qu'il voulait donner à son temple. Les uns eussent été trop petits pour contenir le musée, les autres beaucoup trop grands pour l'espace qui lui était parcimonieusement mesuré. Aucun d'ailleurs n'eût bien répondu au programme, si ingénieusement conçu, d'enseignement par les yeux auquel il s'était arrêté. Nous pensons donc que M. Mariette a eu pleinement raison de vouloir placer sous les regards du public, au lieu de la copie servile de tel ou tel monument déterminé de l'Égypte, un type idéal de l'architecture égyptienne.

Il ne pouvait être question d'imiter sur un terrain de 48 mètres de profondeur un des grands temples égyptiens avec toutes ses dépendances, un de ces édifices immenses dont la terre des pharaons a eu le secret, comme le temple de Karnak, qui mesure 370 mètres de long; celui d'Edfou, qui a 144 mètres; ceux de Dendérah et d'Abydos, qui couvrent des étendues de 190 et 162 mètres en longueur; on n'eût obtenu qu'un joujou ridicule. Force était donc de chercher ses modèles dans des édifices de proportions plus modestes. Nous ne pouvons que louer M. Mariette de s'être arrêté au type de ces chapelles restreintes que l'on rencontre quelquefois isolées, mais qui le plus souvent s'élèvent sur le flanc des grands temples; on les appelait en égyptien des *mammisi*

ou « lieux de naissance, » car elles étaient spécialement destinées à honorer la naissance du dieu-fils de la triade adorée dans le temple principal.

Mais, dès lors, pourquoi ne pas s'être contenté de la donnée classique et constante du *mammisi?* Pourquoi l'avoir précédé d'une porte triomphale et d'une avenue de sphinx, qui dans la réalité appartiennent essentiellement au temple principal et ne se trouvent jamais en avant de la chapelle secondaire? Il y a là une infidélité au type choisi, dont on devait se borner à nous offrir un modèle idéal; et en s'abstenant de placer en avant de la construction que l'on élevait dans le parc du Champ-de-Mars un système d'avenue certainement bien égyptien, mais appartenant essentiellement au plan d'édifices d'une autre nature, on ne se fût pas trouvé en face des nécessités de terrain qui ont contraint à deux inexactitudes beaucoup plus graves. Ne pouvant pas, en effet, élever un pylone entier, il a fallu se contenter d'une porte isolée, comme on n'en rencontre en Égypte que dans les temples inachevés, chose fâcheuse pour un monument type; puis on s'est vu obligé de placer entre cette porte et le temple lui-même l'avenue de sphinx, qui dans la réalité, et comme le veut la logique, est toujours en avant du pylone, auquel elle donne accès.

Ces critiques de détail ne doivent pas empêcher d'apprécier à sa juste valeur le mérite de l'étude d'architecture égyptienne que M. Mariette a fait exécuter sous sa direction dans le parc du Champ-de-Mars.

Malgré ses quelques défauts, de toutes les tentatives du même genre dans lesquelles les archéologues ont voulu donner sous nos climats un spécimen de l'art architectural de l'ancienne Égypte, — et il en a été beaucoup essayé à Berlin, à Sydenham et ailleurs, — c'est encore la meilleure et la plus exacte. Les grandes lignes et l'aspect général de l'ensemble donnent une impression juste du caractère des monuments égyptiens, sauf pourtant une réserve qu'il nous faut faire encore et qui n'atteint pas M. Mariette, mais bien le goût personnel de l'architecte qu'il a employé.

Le choix du monument qui devait servir spécialement de modèle dans cette partie de l'entreprise a été très-heureux. Le *Temple de l'Ouest* à Philæ, avec sa disposition périptère où l'on ne saurait méconnaître une influence grecque, avec ses belles colonnes surmontées de têtes colossales de la déesse Hathor, la Vénus égyptienne, au-dessus de chapiteaux évasés gracieusement en corbeille comme les chapiteaux corinthiens de travail hellénique, et décorés de fleurs de lotus au lieu de feuilles d'acanthe, est une des œuvres les plus parfaites de l'âge ptolémaïque, où la sculpture égyptienne était déjà dans une complète décadence, tournant rapidement à la barbarie, mais où l'architecture se maintenait encore et avait même pris, en échange de la grandeur des travaux pharaoniques depuis longtemps perdue, une élégance particulière dans laquelle on sent comme une infiltration du goût grec.

On a donc reproduit l'architecture et les dispositions essentielles, mais dans d'autres proportions. M. Mariette indique très-exactement la grande liberté que les principes mêmes de l'art égyptien laissaient sur ce point :

« L'architecture égyptienne, dit-il, n'est pas un art chiffré comme l'architecture grecque, en ce sens que les diverses parties d'un monument ne sont pas dans un rapport nécessaire les unes avec les autres. Le plan de notre façade a donc été conçu, non d'après un type résultant de certaines règles, mais d'après le goût de celui qui l'a créé. En d'autres termes, les colonnes auraient pu avoir le même diamètre avec une plus grande ou une plus petite hauteur, l'entablement aurait pu être plus léger ou plus lourd, sans que pour cela la construction ait cessé d'être un type égyptien. Inutile d'ajouter qu'il ne faut pas pousser cette règle trop loin. Si vagues qu'elles soient, les lignes de l'architecture égyptienne flottent entre des limites qu'il ne serait pas sage de dépasser. En les appliquant, le difficile est de faire un choix et de s'arrêter à celles qui paraissent le mieux satisfaire aux exigences de l'art. »

Le caractère dominant de l'architecture égyptienne a été défini par notre ami Charles Blanc dans son beau livre de la *Grammaire des Arts du dessin*. « Un peuple aussi préoccupé de la vie future que l'étaient les Égyptiens, un peuple qui a conservé des cadavres plus de quatre mille ans, devait développer dans son

architecture la dimension qui assure la solidité de l'édifice et en présage la durée sans fin (1). L'immense largeur des bases devait être le trait caractéristique de ses monuments. Murs, piliers, colonnes, tout, en effet, dans la construction égyptienne, est robuste, épais et court. Et, comme pour ajouter à l'évidence de cette inébranlable solidité, la largeur des bases est augmentée encore par une inclinaison en talus qui donne à toute l'architecture une tendance pyramidale. »

On voit quel est le danger dans une semblable architecture : c'est l'exagération de la tendance à l'élargissement des bases aux dépens de la hauteur, qui rend facilement trapues et écrasées des formes déjà par essence courtes et épaisses. Là est l'écueil du style architectonique égyptien, rendu plus périlleux encore par le défaut de règles fixes et absolues de proportions relatives entre les différentes parties de la construction. L'architecte à qui l'on doit le temple égyptien du Champ-de-Mars avait précisément pour modèle un monument remarquable par l'élégance de ses proportions, calculées de manière à atteindre le plus haut point d'élancement et de légèreté dont soit susceptible le style égyptien. Mais au lieu de repro-

(1) Les Égyptiens, dans leurs édifices, cherchaient avant tout la durée. Dans le poème de Pentaour, Ramsès, entouré d'ennemis, invoque les dieux. Il énumère les actes par lesquels il a honoré leur majesté; mais en parlant des temples élevés par lui, il mentionne surtout *les pierres éternelles* qu'il y a entassées.

duire cette qualité si rare dans les édifices des rives du Nil, tout en laissant au chapiteau son énorme développement, il a raccourci d'un bon tiers la hauteur du fût des colonnes, et il a encore exagéré l'aspect écrasé qui en résulte en augmentant la hauteur des murs d'entre-colonnement, de telle façon que leur sommet arrive à la naissance des chapiteaux. Sans doute il était strictement en droit de le faire, et en agissant ainsi il n'a violé aucune loi formelle de la construction égyptienne. Mais si l'on rencontre en plus d'un endroit de l'antique terre des pharaons des temples aussi trapus que celui du Champ-de-Mars, il ne faut pas oublier que, lorsque l'on veut produire un type idéal d'une architecture, la première condition est de se conformer à ses plus parfaits modèles et de ne pas en exagérer les défauts naturels.

En revanche, nous n'avons que des éloges à donner à la décoration du temple égyptien du Champ-de-Mars, qui est parfaitement réussie et fait le plus grand honneur à la direction de M. Mariette. A ce point de vue, les visiteurs de l'Exposition emporteront une idée parfaitement juste de ce que sont dans la réalité les édifices de l'Égypte.

L'ornementation polychrome est d'une exactitude scrupuleuse, tant pour le choix des tons que pour leur distribution. Elle étonne au premier abord notre œil, habitué à une architecture sans coloration; ces couleurs vives et tranchées paraissent d'ailleurs presque un bariolage sous notre ciel brumeux, sous

notre climat où tout dans la nature se tient dans une gamme de tons neutres. Pour en bien apprécier l'effet, il faut suppléer par la pensée l'éclatant soleil de l'Égypte, qui pare tous les objets naturels de couleurs si brillantes et les enveloppe d'un nuage de lumière dorée. Du reste, au Champ-de-Mars même, j'ai déjà observé plus d'une fois que l'impression résultant de l'aspect du temple égyptien était tout autre par un jour de soleil que par un jour de pluie.

Rien n'est de fantaisie dans la décoration de cet édifice; tout y est fidèlement reproduit d'après des modèles authentiques, y compris l'inscription dédicatoire elle-même. Nous savons pour notre part à M. Mariette un gré infini de ne pas s'être laissé aller, pour cette inscription, comme M. Lepsius à Berlin et ailleurs, à la petite vanité un peu puérile de faire montre de sa science en composant un *thème* hiéroglyphique destiné à célébrer sa construction. Il eût pourtant, s'il eût voulu, été capable de le faire aussi bien que tout autre. Si M. Lepsius a combiné, à l'instar de ceux des pharaons, les cartouches du roi de Prusse, que nous avons vus reproduits par un faussaire malavisé sur un scarabée vendu il y a quelques années à l'hôtel Drouot, nous nous souvenons d'une certaine inscription que M. Mariette s'était amusé à composer, dans un accès de mauvaise humeur contre le stupide gouvernement d'Abbas-Pacha, qui entravait alors ses fouilles du Sérapéum. Un savant allemand, des plus distingués pourtant, l'avait

prise pour antique, et était tout fier d'y avoir déchiffré le nom d'un pharaon inconnu, *Abspach;* mais en même temps il ne parvenait pas à se rendre compte de la raison qui pouvait faire que ce nom fût suivi, en guise de déterminatif, du signe « méchant, » chose qui ne s'était jamais vue pour aucun roi de l'Égypte.

Les grandes compositions décoratives qui couvrent toutes les parois extérieures et intérieures du temple ont été exécutées avec une exactitude de *fac-simile* d'après des estampages pris par M. Mariette sur les principaux édifices déblayés par ses soins dans les dernières années, et les sujets en ont été choisis de la manière la plus heureuse. Jamais encore on n'avait aussi bien réussi dans l'imitation des œuvres de l'art égyptien, car sur ces peintures mêmes on apprécie parfaitement la différence des styles des diverses époques auxquelles en ont été empruntés les modèles.

Le frontispice extérieur reproduisant l'architecture de l'âge ptolémaïque, les entre-colonnements et les murs d'angle sont chargés de bas-reliefs du même temps, d'une nature religieuse et mystique, moulés à Dendérah. On peut s'y rendre compte du degré de décadence où la sculpture de l'Égypte était tombée sous les rois grecs.

Les peintures des parois extérieures de la cella, — que dans le langage des Grecs d'Égypte on appelait *sécos*, — sont destinées à donner un état de l'art au temps de

la XVIIIe et de la XIXe dynastie. On a placé sur la muraille de face les grandes compositions historiques découvertes tout récemment dans une des salles intérieures du temple de Deir-el-Bahari à Thèbes. Ces tableaux retracent les scènes principales de la conquête du Yémen, ou pays de Poun, comme l'appelaient les Égyptiens, par la régente Hatasou. Le fait lui-même, d'une haute importance pour l'histoire, n'était connu par aucun autre monument; la révélation doit en être comptée parmi les plus importants résultats des recherches de notre savant compatriote, si fécondes pour la connaissance des vieilles annales de l'Égypte. Les compositions qui nous offrent les épisodes les plus saillants de l'expédition n'ayant jamais été publiées, présentent, outre leur intérêt intrinsèque, tout l'attrait de la nouveauté.

On y voit le général égyptien recevant le chef ennemi, qui se présente en suppliant. Celui-ci a la peau d'un brun foncé; les cheveux, blancs et longs, tombent en mèches tressées sur ses épaules. Il est sans armes. Derrière lui s'avancent sa femme et sa fille. Toutes deux, chose singulière, présentent des traits repoussants, que l'artiste égyptien a rendus avec une incroyable habileté. Leurs chairs pendantes, leurs jambes gonflées, les excroissances difformes qui se remarquent en certaines parties du corps, semblent accuser quelque horrible maladie, comme l'éléphantiasis. Une autre scène nous montre les vaincus embarquant sur les vaisseaux de la flotte égyptienne le

butin pris après la bataille. Ici ce sont des singes, des léopards, des armes, des lingots de cuivre, des anneaux d'or; là ce sont des arbres entiers, probablement d'une espèce rare, dont les racines sont enfermées dans de grandes caisses pleines de terre. Les vaisseaux eux-mêmes méritent l'attention. Ils sont grands, solidement bâtis et manœuvrent indifféremment à la rame ou à la voile. Un équipage nombreux couvre le pont. Grâce au soin que l'artiste a pris d'indiquer la disposition des mâts, des voiles et jusqu'aux nœuds des cordes compliquées qui relient ensemble les diverses parties du bâtiment, on a une idée complète de ce qu'était, il y a plus de trois mille ans, un navire de la marine égyptienne. Non moins intéressante encore est la composition dans laquelle les régiments revenus de la campagne s'avancent au pas gymnastique et rentrent en triomphe à Thèbes. Chaque soldat a une palme dans la main gauche; de la droite il tient la pique ou la hache. Des trompettes sont en avant et sonnent des fanfares. Des officiers portent sur l'épaule des étendards surmontés du nom de la régente victorieuse.

Ces peintures représentent, autant que peuvent le faire des copies seulement peintes de bas-reliefs coloriés, l'art des premiers règnes de la XVIIIe dynastie, fin et délicat par excellence, plus élégant et plus suave que celui du siècle de Séthos et de Ramsès, mais moins grandiose et moins puissant, qui est envers ce dernier presque dans le même rapport que

la peinture de Léonard de Vinci envers celle de Michel-Ange. Les peintures des autres faces extérieures du *sécos* reproduisent des modèles du temps de Séthos et de Ramsès. Elles ont été copiées dans le grand temple d'Abydos, l'un des plus gigantesques et des plus célèbres de l'Égypte, qui était encore il y a quelques années complètement enfoui, dont on connaissait à peine l'emplacement, et que les fouilles de notre savant compatriote ont rendu presque intact à la lumière. Ces représentations sont divisées en deux registres, comme à Abydos. En bas, nous voyons le roi Séthos présentant ses offrandes et ses adorations aux principales divinités de l'Olympe égyptien, qui reçoivent sur leurs genoux son fils Ramsès, encore tout enfant, et lui accordent leur protection. Dans le registre supérieur, le roi, faisant des offrandes, est placé devant une série de grandes barques surchargées d'attributs et d'ornements. Ce sont les modèles des barques sacrées qui étaient déposées dans les salles du temple d'Abydos, où ont été relevées ces représentations. D'après les inscriptions, elles étaient tantôt en or, tantôt en argent, tantôt en bois précieux rehaussé d'ivoire, de lapis, de cornaline et d'autres pierres dures. Au centre de la barque, dans un édicule que recouvre en le cachant un grand voile blanc, derrière une porte toujours fermée, est le mystérieux emblème, tout à la fois visible et invisible, de la divinité à laquelle la barque est consacrée. Des brancards servent à soutenir l'arche sacrée, qu'à certains

jours de fête les prêtres sortaient du sanctuaire et portaient processionnellement dans le temple. C'est sur ce modèle que, dans le désert, les Hébreux fabriquèrent l'Arche d'alliance.

La décoration de l'intérieur du temple nous transporte en plein *ancien empire*, à l'époque qui vit élever les pyramides. Tout y est copié des plus vieux tombeaux de Saqqarah. La disposition générale est celle de la chambre du sépulcre d'un prêtre nommé Kaa, qui vivait sous la ve dynastie; on y a seulement ajouté dans le centre, pour soutenir les architraves, quatre colonnes prises d'un autre tombeau, de manière à donner, en contraste avec la colonne de l'âge ptolémaïque reproduite dans le portique extérieur, le type de la colonne des temps pharaoniques, qui se maintient sans modifications depuis les dynasties primitives jusqu'aux derniers soupirs de l'indépendance nationale de l'Égypte. Les architectes ptolémaïques, manifestement inspirés par la gracieuse corbeille de l'ordre corinthien, ont constamment donné à leurs chapiteaux le galbe d'une fleur de lotus complètement épanouie ; ceux des âges pharaoniques, partant d'un autre principe, y représentaient toujours le bouton de la même fleur quand il ne s'est pas encore ouvert. Le charmant motif de la décoration du plafond, composé de lotus entrecroisés qui encadrent des légendes hiéroglyphiques, se répète aussi à toutes les époques de l'art égyptien; la donnée s'en est conservée traditionnellement de siècle en siècle.

Les grands panneaux peints, disposés comme de gigantesques stèles à plusieurs registres, sont tirés des deux tombes les plus remarquables de la nécropole de Saqqarah, déblayées l'une et l'autre par M. Mariette. Elles avaient été construites pour deux individus nommés Ti et Phtah-Hotep, le premier secrétaire intime, et le second surintendant général des bâtiments de différents souverains de la ve dynastie, tous deux prêtres du roi Schafra, le Chéphren d'Hérodote, constructeur de la seconde pyramide de Gizeh. Ces panneaux offrent aux regards les scènes de la vie agrigole et des métiers, que nous avons déjà signalées comme formant le motif constant de décoration des sépultures des âges primitifs. Même dans ces copies, qui sont loin d'atteindre au mérite des originaux, on remarquera la vérité du rendu de toutes les scènes. Nous signalerons spécialement à l'attention de nos lecteurs celles qui retracent les occupations des différents arts industriels; on y voit les potiers qui *marchent* la pâte, façonnent leurs vases sur le tour, les font sécher et les portent au four; les verriers qui soufflent leurs manchons au bout de longues cannes; les sculpteurs exécutant les deux statues destinées au tombeaux; les ébénistes fabriquant des meubles de diverses formes; enfin les tireurs d'or et les bijoutiers. Nous pénétrons ainsi dans les ateliers d'il y a cinq mille ans, et nous apprenons comment on y travaillait.

De courtes légendes en hiéroglyphes accompagnent presque toutes les figures. Souvent elles reproduisent

les dialogues que les personnages sont censés tenir entre eux. Au-dessus d'un enfant qui tend une corde à un homme debout devant lui, on lit : « Tiens, père, prends la corde. » A côté de plusieurs ouvriers qui travaillent se trouvent des interjections dans le genre de celles-ci : « Saisis fortement le bois ! Sois prêt ! Du courage ! » Un cuisinier prépare des oies pour la table ; on lit au-dessus de sa tête : « Travaille, et une oie te sera donnée pour ta fête. » Un prêtre immole un bœuf ; il dit à son voisin : « Regarde ce sang, il est pur. » D'autres fois, les inscriptions, avec une naïveté dont on retrouve des exemples dans les peintures des vases grecs d'ancien style, désignent la figure que l'on a voulu représenter. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, au-dessus d'images de bœufs, on lit le mot : « Bœuf. »

V

Mais c'est assez parler du temple lui-même ; il est grandement temps d'en venir aux trésors, peu nombreux, mais d'une incomparable valeur, qu'il renferme.

Dirigeons-nous d'abord vers les deux vitrines placées au centre de la pièce. Celle de droite renferme les merveilleux bijoux trouvés à Thèbes sur la momie de la reine Aah-Hotep, mère d'Amosis, le prince qui

acheva d'expulser les Pasteurs. Ces bijoux ont donc une date certaine, et sont presque contemporains du moment où Joseph devenait premier ministre du pharaon étranger de la basse Égypte. Nous ne pouvons les énumérer tous, car ils montent à près de quarante pièces; nous devrons, par conséquent, nous borner à signaler les plus importants.

C'est d'abord la hache, symbole ordinaire de la notion de divinité. Le manche est en bois de cèdre recouvert d'une feuille d'or. Des hiéroglyphes y sont découpés à jour et contiennent au complet le protocole royal d'Amosis. Des plaquettes de lapis, de cornaline, de turquoise et de feldspath sont encastrées dans ces découpures et forment de distance en distance des anneaux autour du manche. Le tranchant est de bronze revêtu d'une épaisse feuille d'or, avec des représentations sur chaque face. D'un côté ce sont des bouquets de lotus dessinés en pierres dures sur un champ d'or. De l'autre, sur un fond bleu sombre, donné par une pâte si compacte qu'elle semble être de la pierre, se détache la figure d'Amosis, le bras levé pour frapper un barbare qu'il a saisi par les cheveux; au-dessous de cette scène est une sorte de griffon à tête d'aigle. Dans les récits de bataille, les rois égyptiens sont souvent comparés au griffon pour la rapidité de leur course lorsqu'ils se précipitent au milieu des ennemis. Le tranchant de cette hache est entré dans le manche, fendu à son extrémité et assujetti par un réseau de lanières d'or.

Le poignard placé à côté n'est pas un moins remarquable spécimen de ce que savaient faire les ouvriers égyptiens. Par la finesse du travail, la grâce et l'harmonie des formes, c'est une pièce hors ligne, telle qu'on n'en voit dans aucun autre musée. Le manche est en bois revêtu d'or. Quatre têtes de femmes, du style le plus élégant, forment le pommeau. La poignée est décorée d'un semis de triangles alternativement en or, lapis, cornaline et feldspath, disposés en damier. Le pourtour de la lame est en or massif. Une bande de métal dur et noirâtre, dont il serait intéressant de rechercher l'alliage, en occupe le centre ; des ornements en or damasquiné, de l'exécution la plus parfaite, se détachent vivement sur ce métal sombre. La légende royale d'Amosis y est encore reproduite. D'un côté, elle est accompagnée par une suite de sauterelles qui vont en s'amincissant jusqu'à l'extrémité du poignard ; de l'autre, on voit la représentation tout asiatique d'un lion qui se précipite sur un taureau. On s'étonne de la rencontrer sur un objet portant le nom du roi qui réagit contre les envahisseurs asiatiques et les chassa du sol de l'Égypte.

Le miroir de la reine Aah-Hotep est encore d'une forme très-gracieuse ; le manche, en bois d'ébène rehaussé d'or, imite la tige et la panicule épanouie du papyrus ; le disque de métal qui le surmonte a perdu son poli avec le vernis d'or qui le recouvrait. On voit à côté le manche d'un chasse-mouche en bois sculpté recouvert d'une mince feuille d'or ; quelque conser-

vateur que soit le climat de l'Égypte, les grandes plumes d'autruche qui garnissaient cet objet n'ont pas résisté à l'action des siècles.

La plupart des bijoux proprement dits, qui composaient la parure de la reine, sont décorés par le même procédé, au moyen de pierres dures serties dans de minces cloisons d'or qui dessinent des représentations symboliques découpées à jour avec une extrême légèreté. La pièce la plus extraordinaire en ce genre est le pectoral en forme de *naos* ou petite chapelle, au centre de laquelle Amosis est représenté debout sur une barque et naviguant sur l'Océan céleste, tandis que deux divinités, Ammon et Ra, versent sur sa tête l'eau de purification. Il faut pourtant placer presque sur la même ligne le beau bracelet où, sur un fond de pâte de verre d'un bleu lapis, se dessinent en or des figures d'un style si pur, Amosis en adoration devant différents dieux. On avait déjà quelques exemples du motif qu'offre un autre bracelet, destiné à être porté, non plus au poignet, mais au haut du bras; c'est un vautour découpé à jour, dont le corps et les ailes étendues sont incrustés de pierres dures. L'objet décoré dans le même système, que l'on prendrait encore à première vue pour un bracelet, et qui offre à sa partie antérieure deux sphinx d'or massif accroupis et gardant le cartouche d'Amosis, est un ornement de chignon.

Parmi les colliers, on ne saurait assez admirer celui qui offre, suspendu à une chaîne d'or de plus d'un

mètre de longueur et d'une flexibilité que ne surpasseraient pas nos plus habiles ouvriers, un gros scarabée. Cet insecte est le symbole de la force créatrice qui doit donner à l'âme une vie nouvelle après la mort; sa figure est une de celles que l'on rencontre le plus fréquemment parmi les amulettes placées sur les momies. Mais celui du collier d'Aah-Hotep est vraiment le roi des scarabées connus. Les pattes, d'un travail si fin qu'on les croirait moulées sur nature, ont été exécutées à part et soudées au corps, qui est d'or massif. Le corselet et les élytres sont rayés de minces cloisons d'or entre lesquelles on a encastré des pâtes de verre bleues imitant la turquoise. Les trois grosses abeilles d'or massif suspendues à une autre chaîne de collier étaient des décorations; car les Égyptiens, très-civilisés sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, en connaissaient l'usage. Dans l'inscription d'un tombeau d'Ilithyia, précisément contemporain des bijoux découverts par M. Mariette, un officier du nom d'Ahmès raconte sa vie et apprend à la postérité qu'il a été décoré sept fois pour actions d'éclat. Mais la décoration militaire paraît avoir été celle du *lion,* dont plusieurs sculptures nous offrent l'exemple; l'ordre de l'*abeille* — ou peut-être plus exactement de la *mouche* — était sans doute dans l'antique Égypte une sorte de mérite civil.

Nous ne saurions non plus passer sous silence, parmi les objets précieux provenant du tombeau de la reine Aah-Hotep, la petite barque d'or massif

portée sur un chariot à roues de bronze. La forme en rappelle celle des caïques de Constantinople et des gondoles de Venise. Les figures des rameurs sont en argent. Au centre se tient assis un personnage armé d'une hache et d'un bâton recourbé, signe de commandement; c'est le capitaine. A l'arrière est le timonier qui dirige la barque au moyen du seul gouvernail connu alors, c'est-à-dire d'un aviron à large palette. A l'avant est debout le chanteur, chargé de régler la cadence des rameurs, suivant un usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours en Égypte. Près de lui sont gravés les cartouches du roi Kamès, prédécesseur immédiat d'Amosis, qui paraît avoir été le mari d'Aah-Hotep. La signification de cet objet était toute symbolique. Les Égyptiens croyaient qu'avant d'arriver à sa dernière demeure, l'âme devait traverser des espaces éthérés où se rencontraient des champs, des fleuves, des canaux. La barque était l'emblême de ce voyage dans l'autre monde.

Un fait de la plus haute importance pour l'histoire biblique est à relever dans le protocole officiel de Kamès, tel qu'il se lit sur le modèle de barque dont nous venons de parler. On y remarque parmi les qualifications données au roi le titre de « nourrisseur du monde, » écrit précisément sous la forme même (*Tsaf-en-ta*, transcrit en hébreu *Tsaphnath*) que la Genèse donne pour le surnom reçu un demi-siècle peut-être auparavant par Joseph, à la suite de la famine dont il avait sauvé la population de la basse Égypte. Ne faut-il

mètre de longueur et d'une flexibilité que ne surpasseraient pas nos plus habiles ouvriers, un gros scarabée. Cet insecte est le symbole de la force créatrice qui doit donner à l'âme une vie nouvelle après la mort; sa figure est une de celles que l'on rencontre le plus fréquemment parmi les amulettes placées sur les momies. Mais celui du collier d'Aah-Hotep est vraiment le roi des scarabées connus. Les pattes, d'un travail si fin qu'on les croirait moulées sur nature, ont été exécutées à part et soudées au corps, qui est d'or massif. Le corselet et les élytres sont rayés de minces cloisons d'or entre lesquelles on a encastré des pâtes de verre bleues imitant la turquoise. Les trois grosses abeilles d'or massif suspendues à une autre chaîne de collier étaient des décorations; car les Égyptiens, très-civilisés sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, en connaissaient l'usage. Dans l'inscription d'un tombeau d'Ilithyia, précisément contemporain des bijoux découverts par M. Mariette, un officier du nom d'Ahmès raconte sa vie et apprend à la postérité qu'il a été décoré sept fois pour actions d'éclat. Mais la décoration militaire paraît avoir été celle du *lion,* dont plusieurs sculptures nous offrent l'exemple; l'ordre de l'*abeille* — ou peut-être plus exactement de la *mouche* — était sans doute dans l'antique Égypte une sorte de mérite civil.

Nous ne saurions non plus passer sous silence, parmi les objets précieux provenant du tombeau de *la reine* Aah-Hotep, la petite barque d'or massif

portée sur un chariot à roues de bronze. La forme en rappelle celle des caïques de Constantinople et des gondoles de Venise. Les figures des rameurs sont en argent. Au centre se tient assis un personnage armé d'une hache et d'un bâton recourbé, signe de commandement; c'est le capitaine. A l'arrière est le timonier qui dirige la barque au moyen du seul gouvernail connu alors, c'est-à-dire d'un aviron à large palette. A l'avant est debout le chanteur, chargé de régler la cadence des rameurs, suivant un usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours en Égypte. Près de lui sont gravés les cartouches du roi Kamès, prédécesseur immédiat d'Amosis, qui paraît avoir été le mari d'Aah-Hotep. La signification de cet objet était toute symbolique. Les Égyptiens croyaient qu'avant d'arriver à sa dernière demeure, l'âme devait traverser des espaces éthérés où se rencontraient des champs, des fleuves, des canaux. La barque était l'emblême de ce voyage dans l'autre monde.

Un fait de la plus haute importance pour l'histoire biblique est à relever dans le protocole officiel de Kamès, tel qu'il se lit sur le modèle de barque dont nous venons de parler. On y remarque parmi les qualifications données au roi le titre de « nourrisseur du monde, » écrit précisément sous la forme même (*Tsaf-en-ta*, transcrit en hébreu *Tsaphnath*) que la Genèse donne pour le surnom reçu un demi-siècle peut-être auparavant par Joseph, à la suite de la famine dont il avait sauvé la population de la basse Égypte. Ne faut-il

pas en conclure que les réformes économiques de Joseph et ses sages mesures contre la disette avaient été presque aussitôt copiées par le souverain national de la haute Égypte, et que celui-ci s'en targuait en prenant pour lui-même le titre décerné d'abord par la reconnaissance publique à l'habile ministre du Pasteur Apépi ? En tous cas, la coïncidence est trop frappante pour pouvoir être fortuite.

Ni la Grèce, ni l'Étrurie n'ont fourni, en fait de bijoux, rien qui soit, pour la grandeur du style, pour l'élégance et la pureté des formes, pour la perfection du travail, supérieur à ces joyaux de la reine Aah-Hotep. Mais ce qui confond vraiment l'imagination, c'est de penser que ces objets qui révèlent une si haute culture de l'art, une si prodigieuse habileté de main chez les ouvriers, sont l'œuvre d'un temps de troubles et de guerres, où l'Égypte arrivait péniblement à se débarrasser d'une longue et douloureuse invasion de barbares qui avait couvert tout son sol de ruines.

Les autres bijoux réunis dans la même vitrine pâlissent à côté de ceux dont nous venons de parler. Cependant il faut mentionner encore les grands pendants d'oreilles d'une si noble et si puissante tournure, découverts à Abydos et portant les cartouches de Ramsès XIII (xxe dynastie). Ils se composent d'un disque lenticulaire, garni à sa circonférence d'une gorge de poulie, et du centre duquel sortent en saillie cinq serpents uræus, symboles de royauté, la tête dressée, le col gonflé, comme cet animal le montre

dans la colère. A ce disque sont suspendus cinq uræus, la tête surmontée de l'image du soleil, qui eux-mêmes soutiennent, au bout de sept chaînettes d'or, sept autres uræus également munis du globe emblématique. On ne pouvait les porter à l'oreille même; évidemment ils s'attachaient à une perruque de cérémonie.

Nous nous appesantirons moins sur l'autre vitrine, car si elle ne contient que des pièces d'un choix exquis et d'un véritable intérêt pour l'art ou pour l'histoire, ce sont pour la plupart des objets dont les analogues se rencontrent dans tous les musées d'antiquités égyptiennes, et qui par conséquent sont bien connus du public : figurines funéraires, images de divinités en bronze ou en terre émaillée, vases, ustensiles divers. Ces objets que l'on voit ailleurs prennent, du reste, dans la collection exposée par M. Mariette, un intérêt tout particulier. Ceux que renferment nos musées d'Europe ont été pour la plupart achetés aux fellahs; on n'en sait presque jamais ni la provenance, ni la date précise. Ceux que le musée de Boulaq a envoyés à Paris proviennent tous, au contraire, des fouilles de M. Mariette; on sait donc où chacun d'eux a été trouvé, ainsi que la date de la sépulture d'où il a été tiré. Nous avons ainsi des jalons positifs pour l'histoire des arts industriels en Égypte, et nous pouvons mieux apprécier les miracles de conservation du climat des rives du Nil. Cette élégante cuiller de bois qui représente une jeune fille nubienne nageant

et poussant devant elle à la surface des eaux un bassin de forme ovale, est du temps de Moïse ; avec un peu d'imagination, il serait possible de croire qu'elle a reposé sur la toilette de la fille de Pharaon. Ce charmant petit panier à couvercle en joncs tressés de diverses couleurs, si bien conservé qu'une de nos élégantes aimerait à en faire sa corbeille à ouvrage, a été trouvé à Thèbes dans un tombeau de la XIe dynastie. Il est donc de mille ans environ plus vieux qu'Abraham !

Il y a pourtant dans cette vitrine un certain nombre de morceaux qui réclament impérieusement une mention spéciale. Telles sont les belles coupes d'argent provenant de Thmuis, dont la conservation est telle qu'au premier coup d'œil on se refuse à les croire antiques. Tel est le buste de bronze du roi Amasis (XXVIe dynastie), d'un style si pur, si grand, si élevé, que dans ses dimensions exiguës il produit l'impression d'une sculpture de grandeur naturelle, et qu'on pourrait, sans qu'il eût à en souffrir, le placer en parallèle avec les plus beaux bronzes grecs ; et la tête non moins fine du roi Néchao II (de la même dynastie) en terre émaillée de deux couleurs. Telle est encore l'image en bronze de Nefer-Toum, l'un des dieux de la lumière, debout, la tête surmontée d'une grande fleur de lotus épanouie, qui a été exhumée des souterrains du Sérapéum de Memphis.

Le poignard d'Aah-Hotep nous a offert un exemple de l'adresse des Égyptiens de la XVIIIe dynastie dans

la damasquinure; on en trouve un autre spécimen non moins remarquable dans les gonds de porte de forme cubique provenant du temple de Tanis, lesquels sont en bronze avec les plus fines incrustations d'argent représentant des scènes symboliques ou des légendes en hiéroglyphes.

Il faudrait la compétence spéciale et la plume exercée de notre ami Jacquemart pour parler convenablement du précieux vase en terre émaillée qui porte les légendes d'Aménophis III et de la reine Taïa. C'est un véritable tour de force d'habileté céramique, exécuté par une méthode très-curieuse et dont les exemples sont fort rares. Le corps du vase est revêtu d'un émail uniforme d'un blanc un peu gris, par le procédé que les Égyptiens employaient d'ordinaire dans leurs poteries émaillées. L'inscription hiéroglyphique qui court autour de la gorge et les divers ornements ont été gravés dans la pâte après une première cuisson, puis remplis d'un émail en poudre bleu et rouge, qui a été fondu dans les cavités par le moyen d'une seconde cuisson, exactement de la même manière que les émaux cloisonnés ou champlevés, avec cette seule différence qu'ici l'excipient était en terre au lieu d'être en métal. A la vente Raifé, le Louvre a acquis dernièrement un autre vase exécuté par le même procédé et portant également les noms d'Aménophis et de Taïa; il est plus extraordinaire encore comme réussite que celui du musée de Boulaq, car le fond de la pièce est d'un

émail jaune citron, et les ornements bleus, sans que nulle part ces tons se soient confondus et aient passé au vert. Si nous ne nous trompons, ces deux objets ont une importance capitale dans la question, déjà tant de fois discutée, de savoir si les Égyptiens ont réellement connu les procédés de l'émaillerie.

Une charmante statuette, en basalte vert, d'un prêtre, la tête rasée, suivant l'obligation rituelle, représente dans la même vitrine l'art si fin de la XIIIe dynastie. Mais, comme sculpture, les deux morceaux capitaux en sont un certain petit bas-relief d'un calcaire à grain aussi serré que la pierre lithographique, représentant un bélier à quatre cornes, merveilles de vérité, de rendu, de vie et de délicatesse dans le travail, puis la statuette peinte, en pierre calcaire, d'un homme debout, qui occupe le centre de la vitrine. Les artistes ne doivent la contempler qu'avec vénération, car elle retrace les traits du plus vieux de leurs ancêtres que l'on connaisse. C'est un architecte, nommé Nefer, ainsi que nous l'apprend l'inscription de la figure, qui vivait il y a cinq mille ans, sous la Ve ou la VIe dynastie, qui peut-être alors jouissait d'une immense réputation, ensevelie maintenant dans l'oubli, et qui pourrait bien avoir été le constructeur de quelqu'une des pyramides. L'harmonie des formes et la puissance du style est telle dans cette statuette de moins de 40 centimètres de haut, qu'elle a tout l'aspect et toute la grandeur d'un colosse. C'est un premier et splendide échantillon du

savoir-faire des artistes memphites de l'*ancien empire;* il nous amène naturellement aux prodigieuses statues de ces âges primitifs, exposées dans le temple égyptien du Champ-de-Mars, dont il nous reste encore à parler.

VI

L'art égyptien des dynasties primitives était presque entièrement inconnu avant les fouilles de M. Mariette. Champollion n'avait pu voir qu'un seul des tombeaux de la région des pyramides, les autres demeurant enfouis sous le sable quand il fit son voyage d'Égypte. Le déblaiement de plusieurs de ces tombeaux et la conquête de trois, qui furent transportés en originaux à Berlin, comptèrent parmi les plus précieux résultats de la grande expédition que M. Lepsius dirigea de 1842 à 1845, sous les auspices du gouvernement prussien. Ce fut un commencement de révélation. Mais le nombre des monuments que l'on connaissait, et surtout que l'on pouvait étudier en Europe, n'était pas suffisant pour asseoir un jugement définitif. Surtout on n'avait pas encore de sculptures en ronde-bosse, à part quelques figures, en général d'un travail assez grossier, éparses dans les différents musées, et dont on ne pouvait pas déterminer la date d'une manière absolument précise.

M. Mariette, par ses fécondes recherches, a donc

été véritablement un révélateur en ce qui touche à cette partie de la science. Dès que l'intelligent régime de Saïd-Pacha l'eut placé à la tête des fouilles et du service des antiquités, que l'on venait de créer, et eut mis entre ses mains des ressources suffisantes pour une exploration sur une grande échelle, les deux premiers points sur lesquels il porta ses travailleurs furent les alentours immédiats des grandes pyramides de Giseh et la nécropole de Saqqarah, où il était assuré de rencontrer en grand nombre les tombes memphites des premières époques. Le succès le plus brillant couronna ses efforts et dépassa même les légitimes espérances que l'on avait pu concevoir. On peut dire sans exagération que l'Égypte primitive sortit tout entière de son tombeau.

Bien que passé au service d'un gouvernement étranger, notre savant compatriote n'a jamais oublié son pays. Il est resté profondément français, et il s'est toujours étudié à faire profiter la France du fruit de ses travaux. Ses fouilles étaient à peine commencées qu'il obtenait du pacha que le premier trophée, — et certes un des plus précieux, — en fût envoyé à notre musée du Louvre. C'est cette statuette d'un scribe accroupi, si merveilleuse de vie et de réalité, que l'on admire au centre d'une des salles égyptiennes du premier étage. Il n'a pas tenu à M. Mariette que la France ne possédât à côté de cette figure un spécimen non moins remarquable de l'art architectural de la même époque. Mais l'inconcevable

incurie de notre administration, toutes les fois qu'il s'agit des intérêts de l'art et de l'accroissement des collections nationales, a laissé perdre l'occasion qu'il était parvenu à nous offrir. M. Mariette avait décidé Saïd-Pacha à donner à la France un grand sarcophage de granit rose découvert dans ses fouilles à Saqqarah, le plus beau que l'on ait jamais rencontré parmi ces sarcophages en forme de petits temples de l'âge des premières dynasties. Le monument fut transporté aux frais du vice-roi jusqu'à Alexandrie, pour que le gouvernement français l'y fît embarquer. Il est resté là quatre ans entiers, attendant toujours, sans que la France, qui a chaque année de nombreux bâtiments de guerre dans les eaux du Levant, qui avait alors spécialement une division navale tout entière en permanence devant Beyrouth, trouvât le moyen d'envoyer un de ces bâtiments pour l'enlever, sans que l'administration des musées parvînt du moins à prendre sur son budget la somme assez médiocre qu'eût coûtée le transport de ce monument sur un bateau des messageries impériales. Le vice-roi a fini par se lasser et par être justement blessé du peu de cas que l'on faisait de son présent. Le sarcophage a été reporté au Caire, et maintenant il fait l'un des plus beaux ornements du musée de Boulaq.

M. Mariette a voulu compléter, par son exposition du Champ-de-Mars, l'enseignement qui ressortait déjà de son scribe du Louvre et l'initiation que cette figure avait commencée pour tous ceux qui s'occupent

de l'histoire de l'art. Ne pouvant apporter à Paris toutes les statues qui peuplent les salles de son musée, obligé de faire un choix restreint, il a donné la préférence aux œuvres de l'*ancien empire*, et c'est presque exclusivement au temps des IVe, Ve et VIe dynasties qu'appartiennent les statues exposées dans le temple élevé par ses soins.

Nous avons essayé, au début de ce travail, d'indiquer brièvement les caractères essentiels et distinctifs de la sculpture de l'Égypte primitive. L'étude plus détaillée et plus approfondie des principales figures qu'il nous est donné d'admirer pendant quelques mois, avant qu'elles ne retournent définitivement en Égypte, confirmera ces premières observations et nous permettra de les compléter.

La première qui frappe le regard, à gauche de l'entrée, est la statue colossale en pierre calcaire d'un individu nommé Ra-Nefer, qui était prêtre de Phtah-Sokar à Memphis, et vivait sous la Ve dynastie. Elle est entièrement peinte, et les couleurs qui la revêtent ont conservé, au travers des siècles, une incroyable fraîcheur. Le personnage est représenté debout, dans l'attitude de la prière, la jambe gauche en avant, suivant les prescriptions rituelles, tenant dans chaque main un petit rouleau de papyrus qui est censé contenir les formules d'invocation. Il est simplement vêtu de la *schenti*, sorte de pagne court que les Égyptiens serraient autour de leurs reins; une épaisse perruque couvre sa tête, car les anciens

Égyptiens se rasaient assez habituellement le crâne, comme les musulmans modernes, mais portaient une perruque au lieu d'un turban pour garantir leur tête des ardeurs du soleil. La statue de Ra-Nefer est exactement de la même famille que la figurine de l'architecte que nous signalions dans une des vitrines. Comme le scribe du Louvre, elle nous met en présence d'un art tout différent de l'art égyptien dont on a l'habitude de voir des échantillons dans les musées. C'est une sculpture préoccupée avant tout de rendre exactement la vie et la réalité de la nature, étudiant avec amour les moindres détails, tandis que l'art égyptien tel qu'on le connaît le plus ordinairement, c'est-à-dire l'art des époques postérieures, se préoccupe principalement des grandes masses, des lignes générales, de l'ensemble et du rhythme symbolique des attitudes. Le rendu des muscles des jambes et des bras, le modelé des genoux, dénotent une science profonde du corps humain; on y remarque cependant quelques inexactitudes et surtout une certaine exagération; mais cette exagération même prouve toute l'importance qu'y attachait l'artiste et le soin minutieux qu'il y a porté. Le corps présente avec une étonnante vérité, mais sans aucune recherche d'idéal, les caractères essentiels du type de race qu'offrent encore aujourd'hui les fellahs, descendants directs des antiques habitants de l'Égypte : épaules larges, pectoraux développés, bras nerveux, peu de hanches, jambes sèches, pieds aplatis à l'extrémité

par l'habitude de marcher sans chaussure. Le sculpteur n'a évidemment pas un seul instant cherché à faire en beau son modèle; il s'est étudié à le rendre tel qu'il le voyait, avec les défauts comme avec les beautés de son type. Si jamais vous vous trouvez au Champ-de-Mars le matin de très-bonne heure, et si vous parvenez à pénétrer dans les écuries égyptiennes voisines du temple, quand les palefreniers fellahs, alors presque nus, donnent leurs soins aux chameaux et aux deux beaux ânes dont les promenades dans le parc font le bonheur des badauds, à la vue de quelques-uns de ces hommes vous vous croirez placé tout d'un coup en présence de la statue de Ra-Nefer descendue de son piédestal. Il y a cependant une sorte de tendance vers l'idéal et une véritable expression de grandeur religieuse dans la tête, qui est bien manifestement un portrait, si réel et si vivant qu'on croirait qu'il va parler.

Un certain nombre de statues de la famille de celle de Ra-Nefer, conçues dans le même esprit et d'après les mêmes principes, appartenant au même temps et au même art, mais dans des dimensions beaucoup plus petites et d'un travail bien inférieur, y servent de cortége. Les unes sont debout, les autres assises; toutes représentent des personnages de quelque importance qui habitaient Memphis sous la ve et la vi^e^ dynastie. Chacune porte le nom de l'individu qui y a été figuré, avec ses titres; la plupart sont de hauts fonctionnaires de l'ordre civil et de l'ordre religieux; un

seul, nommé Ra-Our, s'intitule tout uniment « bourgeois. » Trois statuettes représentant des femmes qui pétrissent, sur une pierre pareille à celle dont on se sert encore pour le même usage dans le Darfour, les pains sacrés destinés à être offerts aux dieux, méritent une attention toute spéciale comme produits de la même école de sculpture essentiellement réaliste; au point de vue de l'exactitude des types, de la vérité des mouvements et des attitudes, ce sont des morceaux exquis, où nos artistes peuvent trouver beaucoup à apprendre.

Mais tout le reste pâlit devant la merveille de la collection et de l'art primitif de l'Égypte tout entier, tel que nous le connaissons maintenant. Nous voulons parler de la statue de bois, supérieure même au scribe du Louvre, dont la renommée est devenue en quelques jours universelle. A un certain point de vue, cette statue, miracle de conservation aussi bien que chef-d'œuvre d'art, est d'un ordre moins élevé que celle de Ra-Nefer; on y chercherait vainement la grandeur d'expression de la tête de cette dernière, le premier rayon de recherche de l'idéal qui s'y peignait. Mais au point de vue du réalisme, comme étude de la nature, comme portrait frappant et vivant, c'est une merveille incomparable, qu'aucune œuvre des Grecs n'a surpassée. Le type qu'a reproduit l'artiste est tout différent de celui de Ra-Nefer, mais se rencontre également dans la population de l'Égypte actuelle. La première statue nous montrait

le fellah de la Haute et surtout de la Moyenne Égypte, maigre, nerveux, comme desséché par le soleil dévorant sous lequel il vit. Ici nous retrouvons exactement l'habitant de la plupart des villages du Delta, au type fin et rond, à la physionomie intelligente, à la complexion un peu lymphatique, qui tourne facilement à l'obésité dans la vie tranquille d'un gros propriétaire ou d'un employé du gouvernement. L'imitation de la nature est telle que les ouvriers de M. Mariette et les habitants du village de Saqqarah, lorsqu'elle fut rendue à la lumière, baptisèrent immédiatement cette figure du nom de *Scheikh-el-beled*, à cause de la ressemblance inouïe avec le scheikh-el-beled, ou maire actuel de ce village; ils avaient peine à croire que ce n'en fût pas le portrait.

La statue de bois n'a pas d'inscription; mais nous savons, par les légendes du tombeau dans lequel elle a été découverte, qu'elle représente un individu du nom de Ra-em-ké. Ce personnage fut un homme de quelque importance sous plusieurs règnes de la ve dynastie; il remplit des emplois nombreux et élevés, et fut, entre autres, gouverneur de plusieurs provinces. Le sculpteur l'a figuré debout, se promenant gravement, le bâton à la main, dans quelqu'un de ses domaines ou dans une ville de son gouvernement, avec l'importance d'un haut administrateur — nous pourrions dire d'un préfet — et cette majesté tranquille qui est le propre des Orientaux. Il a de cinquante à soixante ans; ses cheveux sont courts, et sa *schenti*,

comme il convient à un homme qui a passé l'âge des prétentions à l'élégance, est assez longue pour former une sorte de jupon, ramené sur le devant en plis bouffants. C'est ainsi que j'ai vu en Grèce les vieux pallikares porter leur fustanelle, laissant aux jeunes gens un costume plus leste et plus dégagé.

Cette figure a considérablement souffert en quelques parties. Les pieds manquent, ainsi que le bas des jambes ; les mains sont fort endommagées ; dans la *schenti,* le bois s'est en plusieurs places fendu et déformé. La statue entière a d'ailleurs perdu le mince enduit composé d'une gaze fine revêtue de stuc coloré qui la couvrait originairement, comme toutes les figures égyptiennes de la même matière, et dans lequel le sculpteur avait dû mettre ses dernières finesses. Que ne devait-elle pas être lorsqu'elle était intacte et vierge de tout outrage du temps ! En effet, bien qu'absolument dépouillée de son épiderme, c'est encore avant tout par la vérité et la finesse qu'elle brille. Tout en elle est individuel et copié fidèlement sur la nature vivante. De dos comme de profil ou de face, c'est un portrait saisissant de réalité ; l'artiste ne s'est pas borné à reproduire les traits du visage de son modèle, mais aussi sa démarche et ses habitudes de corps. Le modelé du torse est une merveille ; c'est celui d'un homme qui engraisse en vieillissant et dont les chairs commencent à s'affaisser avec l'âge. A ce point de vue, le type rendu par le sculpteur égyptien est exactement pareil à celui des deux philosophes

grecs assis du Vatican, et l'œuvre du vieil artiste des premiers âges pharaoniques n'est pas au-dessous de celle du sculpteur hellène.

Mais c'est surtout la tête qu'on ne saurait se lasser d'admirer; c'est un prodige de vie. La bouche, animée par un léger sourire, semble au moment de parler; les yeux ont ce même regard, si vrai qu'il inquiète, que l'on observe déjà dans le scribe du Louvre. Ils sont incrustés et exécutés par le même procédé que dans cette dernière figure. Une enveloppe de bronze, qui représente les paupières, enchâsse l'œil proprement dit, formé d'un morceau de quartz blanc opaque avec quelques légères veines roses, au centre duquel un morceau rond de cristal de roche, à la surface un peu bombée, représente la prunelle. Au centre et sous le cristal est fixé un clou brillant, qui détermine le point visuel et produit ce regard si étonnant, qui semble celui de la vie.

La tête de Ra-em-ké est toute bourgeoise et n'a rien d'aristocratique; l'expression n'en dénote pas une âme énergique, mais une faculté de travail persistante, une intelligence développée, une compréhension vive, beaucoup de tact et une grande finesse. C'est bien la tête d'un administrateur sorti de la classe moyenne, qui a fait son chemin dans les bureaux, dont la capacité n'est pas inférieure aux emplois les plus importants, et qui saura, grâce à sa souplesse, ne se brouiller avec aucun des régimes divers qu'il peut être appelé à servir, un de ces

hommes en un mot qui érigent en principe que l'administration doit se perpétuer immuable sous tous les pouvoirs, en dépit des révolutions, et reconnaître les faits accomplis. On n'aurait pas beaucoup à chercher pour trouver des têtes semblables parmi les conseillers d'État et les ministres. Ra-em-ké ressemble particulièrement à M... Mais chut! il ne faut en pareil cas jamais nommer les vivants; d'ailleurs les hauts fonctionnaires de l'État ont droit à tous nos respects, et en prononçant le nom d'un d'entre eux, nous aurions peut-être, sans le savoir, franchi les limites de ces matières de politique et d'économie sociale auxquelles la *Gazette* n'a pas le droit de toucher.

En face de la statue de Ra-em-ké sont placés les débris d'une autre statue en bois plus noir, trouvée dans le même tombeau. C'était celle de sa femme; il n'en reste plus que la tête et le torse. C'est une sculpture moins vivante, moins extraordinaire de réalisme, mais plus élevée par certains côtés et d'une rare élégance. Le torse, vêtu d'une robe collante qui en épouse exactement toutes les formes, est d'un modelé charmant; le type du corps des femmes fellahs, avec les hanches peu marquées et très-dépouillées de chair, y est rendu de la manière la plus précise. La femme est notablement plus jeune que le mari, et de son temps elle devait passer pour une beauté remarquable. Mais il suffit de regarder sa tête pour voir que dans le ménage c'était elle qui devait porter les culottes. Avec toute son importante admi-

nistrative, Ra-em-ké, à en juger par son portrait, était une bonne pâte d'homme, facile et même faible dans la vie intérieure. L'image de sa femme révèle un caractère différent. Elle a les lèvres serrées, le visage dur, l'expression hautaine et impérieuse. A voir en face l'un de l'autre les portraits de la femme et du mari, on devine facilement que ce dernier devait avoir le rôle d'une sorte de *prince consort*, très-petit garcon auprès de sa femme. Lisez dans le consciencieux et très-exact Mouradja d'Ohsson ce qu'est chez les Turcs le triste sort et l'enfer intérieur du fontionnaire à qui le sultan accorde l'onéreuse et fâcheuse faveur de lui donner en mariage une de ses filles, surtout quand ce fonctionnaire, comme il arrive souvent, est un parvenu sorti des rangs inférieurs de la société. L'impression d'un semblable ménage ressort de l'aspect des deux statues de Ra-em-ké et de sa femme. Les inscriptions du tombeau de ce personnage n'étant pas encore publiées, nous ne connaissons pas exactement son histoire. Mais nous savons par de nombreux exemples que les princes des dynasties primitives de l'Égypte avaient des quantités d'enfants, grâce au développement de leurs harems, et qu'une des habitudes constantes de leur politique était de marier leurs filles aux fonctionnaires de l'ordre supérieur. Notre conjecture est donc conforme aux mœurs du temps, quand nous regardons la femme dont la statue figure à l'Exposition comme quelque fille du sang royal, unie à un

parvenu de mérite, qu'elle écrasait de la supériorité de sa naissance et dont elle faisait le premier de ses serviteurs.

La statue colossale assise en diorite, qui occupe le fond du sanctuaire dans le temple égyptien du Champ-de-Mars, est d'un siècle environ plus ancienne que les deux figures de bois. Pour l'histoire, c'est un monument inappréciable, car c'est la plus antique statue royale parvenue jusqu'à nous. Les cartouches qui y sont gravés nous apprennent en effet qu'elle représente le quatrième prince de la IVe dynastie, le roi Schafra, le Chéphren d'Hérodote, le Chabryès de Diodore de Sicile, qui fit élever pour sa sépulture la seconde des grandes pyramides de Gizeh. Elle a été trouvée par M. Mariette dans le temple voisin du Sphinx, au fond d'un puits où elle avait été précipitée à la suite de quelque révolution (1), avec une

(1) Les gigantesques travaux des pyramides n'avaient pu s'exécuter qu'au prix d'une monstrueuse oppression; les corvées qu'ils nécessitaient devaient accabler le pays d'un insupportable fardeau. Manéthon, Hérodote et Diodore de Sicile se sont faits l'écho de traditions qui prouvent que les princes qui avaient imposé de si rudes obligations à leurs peuples avaient laissé dans la mémoire populaire, à travers les âges, un souvenir odieux. Suivant ces traditions, Chéops n'aurait pas seulement opprimé les Égyptiens dans les conditions matérielles de leur existence, mais encore fermé les temples et empêché les sacrifices; se repentant ensuite, il aurait été l'auteur d'un livre religieux tenu en grande estime. Chéphren aurait suivi l'exemple de la tyrannie et de l'impiété de son prédécesseur, à tel point que tous les deux auraient été exclus par un jugement populaire des sépultures qu'ils s'étaient préparées si splendides. Mycérinus aurait fait de même au commencement de son règne; mais bientôt il aurait changé de voie, aurait rouvert les temples et rendu

autre statue assise du même prince en basalte vert, moins grande et très-inférieure comme art et comme exécution, qui a été également apportée à l'Exposition universelle. On remarquera l'identité du portrait du roi dans ces deux statues, dont l'une, celle de basalte, le représente arrivé à la vieillesse et presque à la décrépitude, tandis que l'autre, celle de diorite, le montre dans toute la force de l'âge.

Ceux qui n'ont vu que superficiellement quelques monuments égyptiens en ont pour la plupart rapporté l'impression, généralement répandue autrefois même parmi les savants, que les artistes des temps pharaoniques reproduisaient toujours dans leurs œuvres, sans modifications, un même type de figure purement conventionnel. Rien n'est moins juste que cette impression. L'air de famille et d'identité presque absolue qu'offrent entre eux, au premier abord, les visages des statues égyptiennes, tient uniquement à la communauté de race des individus qui y sont représentés. Lorsqu'un rameau de la famille humaine se

au culte une extrême splendeur, dernier détail qui concorde avec ce fait qu'un des plus importants chapitres mystiques du *Rituel funéraire* est dit, dans une clause additionnelle placée à la fin, avoir été découvert tracé sur une plaque de métal pendant le règne de Menkéra et publié par ce prince. Tout ceci, sans doute, n'est que de la légende populaire, remplie de traits fabuleux ; par exemple, la fermeture des temples, sous Khoufou et Schafra, est formellement démentie par les inscriptions de leurs règnes. Mais la légende n'en devait pas moins avoir un certain fondement historique, et les circonstances de la découverte des statues de Schafra sont de nature à faire croire à des troubles suivant de peu la mort de ce prince, troubles dans lesquels ses images auront été renversées.

distingue des autres par un type spécial et nettement accentué, tous les membres de ce rameau semblent aux étrangers avoir la même figure. Pour nos yeux européens, tous les nègres se ressemblent ; il faut une habitude spéciale pour distinguer un indigène du Sénégal, du Dahomey, de la côte de Bénin ou de Mozambique, et encore plus pour reconnaître dans chacun de ces peuples ce qu'il y a de particulier à la figure de chaque individu ; les blancs produisent sur les nègres une impression identique. Je me rappelle aussi l'étonnement que me causait, lorsque je parcourais le Liban, la rapidité et la sûreté avec laquelle mes guides me disaient, sans jamais se tromper, à la seule inspection du visage des hommes que nous rencontrions : « Voici un Druse, un Maronite ou un Grec-Uni, » quand aucune différence dans le costume ne caractérisait ces hommes, et quand mes yeux ne savaient voir dans leurs traits que la répétition perpétuelle et uniforme du type de la race arabe. C'est que, sous le type commun d'une race, la nature produit toujours une série de différences secondaires, et réelles quoique moins éclatantes, qui en caractérisent chaque division, et que dans ces divisions chaque individu possède une figure particulière, bien que reproduisant les grands traits distinctifs du type national. Les Égyptiens, qui rendaient avec une vérité si frappante les traits des races étrangères, qui dans leurs monuments savaient si bien dessiner les têtes des Juifs, des Arabes, des Éthiopiens, des nègres et

des tribus indo-européennes que leurs flottes rencontraient à l'état sauvage dans l'Archipel, ne savaient pas moins bien indiquer, en représentant des personnages de la race de Misraïm, les nuances délicates qui constituent l'individualité de chaque figure. Lorsque l'on compare un grand nombre de monuments de l'Égypte, on reconnaît bientôt que l'uniformité des têtes n'est qu'une apparence trompeuse, et que presque toutes les figures sont des portraits aussi vrais et aussi individuels qu'aucun peuple ait jamais pu les faire. C'est surtout dans les images royales que cette recherche de la vérité des têtes est frappante à toutes les époques. Aussi, dès à présent, on pourrait ajouter un volume d'*Iconographie égyptienne* aux travaux de Visconti sur celle des Grecs et des Romains, et quiconque a fait pendant un certain temps une étude, même peu approfondie, des monuments pharaoniques, sait distinguer les visages des principaux rois de l'Égypte d'une manière aussi exacte et aussi sûre que l'on distingue, sur les monnaies et dans les bustes, les visages des empereurs romains.

La statue de Schafra est une sculpture d'une grande puissance, remarquable par la largeur de son exécution. C'est bien ainsi que l'imagination se représente les orgueilleux constructeurs des pyramides. Le roi est assis sur son trône avec la gravité majestueuse d'un homme qui se croit dieu; l'épervier divin étend ses ailes derrière sa tête pour le protéger et comme pour l'animer de son souffle. Comparée à la figure

de bois, cette statue présente certaines marques d'archaïsme. L'art n'y est pas encore parvenu au même degré de perfection; mais si l'on tient compte de la différence qui devait exister entre une image royale et l'effigie d'un simple particulier représenté dans les habitudes ordinaires de sa vie, surtout chez un peuple qui considérait le souverain comme une manifestation de la divinité sur la terre, il est facile de reconnaître que l'art qui a produit la statue de Schafra était déjà dans la même voie de réalisme que celui qui a donné naissance à la statue de bois du fonctionnaire Ra-em-ké. La nature de la matière travaillée a forcé à simplifier l'exécution, à procéder par plus grands plans, à sacrifier un certain nombre de détails. Mais c'est toujours la même tendance à reproduire la réalité de la nature sans chercher aucunement à l'idéaliser. On y retrouve l'application des mêmes principes et la même hardiesse dans l'imitation de la musculature des jambes et des bras, exprimée avec tant de vigueur et de saillie qu'elle rappelle presque les licteurs du *Saint-Symphorien*. La roche dans laquelle cette statue a été taillée est plus dure que le porphyre. En la regardant, l'esprit est effrayé de la patience prodigieuse qu'il fallait pour mener à fin le travail d'un pareil colosse dans un bloc de diorite; une vie de sculpteur devait s'y user tout entière. Et lorsqu'on réfléchit à l'antiquité à laquelle remonte ce monument, exécuté sur les rives du Nil, tandis que toutes les autres nations menaient

encore la vie absolument sauvage, on demeure stupéfait du degré de perfection où l'Égypte avait dès lors poussé les procédés matériels de l'art, et on se demande à l'aide de quels moyens on parvenait à travailler ainsi une semblable matière dans une civilisation qui sans doute connaissait le fer (1), mais se refusait à l'employer par un motif superstitieux. Le fer en effet passait pour impur, car c'était avec un instrument de ce métal qu'Osiris avait été tué par Typhon, et aux yeux des Égyptiens la rouille dont le fer se couvre immédiatement sous le climat des bords du Nil n'était autre que le sang du dieu qui continuait à transsuder au travers du métal.

Il est intéressant de comparer à ces œuvres de l'art égyptien à sa première aurore celles qu'il produisit bien des siècles plus tard, dans sa dernière floraison, peu de temps avant la conquête des Perses. L'exposition de M. Mariette nous en fournit les moyens, car elle offre quelques très-remarquables spécimens de cette dernière époque, le groupe de serpentine représentant un personnage de la cour des rois de la XXVIe dynastie, nommé Psammétique, sous la protection de la vache sacrée d'Hathor, et surtout la belle statue d'albâtre de la reine Améniritis, découverte à Karnak. Cette reine eut un rôle important dans les affaires de l'Égypte au temps de l'invasion éthiopienne de la fin du VIIIe siècle avant notre ère.

(1) On a trouvé un morceau de barre de fer pris dans les maçonneries de la principale des pyramides de Gizeh.

Sœur de Sabacon, qui lui avait confié la régence de ses provinces égyptiennes, elle apporta ses droits aux deux couronnes d'Égypte et d'Éthiopie à un petit prince thébain du nom de Piankhi, lequel ne sut pas se maintenir longtemps sur le trône; mais elle eut de ce mariage une fille, la princesse Schap-en-ap, qui fut ensuite épousée par Psammétique Ier, l'heureux aventurier fondateur de la XXVIe dynastie.

La statue de cette reine est le meilleur morceau jusqu'à présent connu de la sculpture égyptienne à l'époque où elle vivait et où l'art, tombé dans une décadence absolue depuis les derniers Ramsès, eut encore une renaissance. C'est une œuvre qui ne manque ni de grandeur dans le style, ni de finesse dans l'exécution. La figure a surtout une grande élégance, et l'ensemble des formes du corps, enveloppé d'une longue robe qui les dessine à moitié, est éminemment chaste et pur. Mais combien cette sculpture est inférieure à celle de la statue de bois, du Ra-Nefer et même du Schafra! La vie n'y est plus; l'imitation fidèle et serrée de la nature s'y cherche vainement. Tout est mou, rond et surtout conventionnel. Les lignes générales sont encore grandioses et sévères, le sentiment de la composition majestueux, mais l'étude savante et précise des détails, le modelé soigneux et vrai font absolument défaut. L'art a cessé d'être réel pour devenir hiératique; il reproduit désormais les formes d'après un certain type invariable et convenu, au lieu de s'attacher à la na-

ture. Si l'immortelle découverte de Champollion n'avait pas eu lieu, si la lecture des hiéroglyphes demeurait encore pour nous un arcane impénétrable; si, pour juger de la marche et des développements de l'art en Égypte, nous en étions réduit à nous guider exclusivement sur l'analogie avec ce qui s'est passé chez les autres peuples, nul doute que nous ne tombassions encore dans la même erreur que les savants de la grande expédition d'Égypte; que, regardant la statue d'Améniritis et les œuvres de la même école comme des produits d'un art à ses débuts, encore enveloppé dans les langes du symbolisme primitif, nous ne les crussions bien antérieures aux sculptures de la IVe et de la Ve dynastie. Et pourtant elles sont d'au moins trente siècles plus récentes!

L'histoire de l'art en Égypte, maintenant qu'on en connaît exactement les différentes phases, se montre en effet à nous comme ayant suivi une marche inverse de celle que le développement en a suivi chez toutes les autres nations. Celles-ci ont débuté par l'art exclusivement hiératique, et ce n'est que par un progrès postérieur qu'elles ont atteint à l'imitation vraie et libre de la nature, quand elles se sont élevées jusqu'à ce point. Seuls au monde, les Égyptiens ont commencé par la réalité vivante pour finir par la convention hiératique. Leurs sculptures les plus archaïques, celles qui peuvent être rapportées avec certitude à la IIIe dynastie et avec toute vraisem-

blance à la IIe, et qui portent les marques les plus manifestes d'un art encore dans l'enfance, les bas-reliefs du tombeau d'Amten au musée de Berlin, les trois statues de personnages memphites du nom de Sepa au Louvre, n'ont rien d'un art hiératique; elles sont déjà complètement conçues dans la tendance réaliste qui atteignit son apogée de perfection sous la Ve dynastie.

Sur les bords du Nil, le premier développement des arts plastiques a été entièrement libre et laïque, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les influences sacerdotales n'y sont intervenues que plus tard. Ce sont elles qui ont frappé l'art d'immobilité et lui ont enlevé sa vie par l'établissement d'un canon immuable des proportions, placé sous la sauvegarde d'une sanction religieuse.

Sans doute il est bien loin de notre pensée de croire que c'est une décadence pour un art que de passer du réalisme absolu au symbole religieux; mais il est nécessaire qu'en entrant dans cette nouvelle voie, moralement bien plus haute, il reste fidèle à l'imitation vivante de la nature et qu'il ne tombe pas dans la convention. Il ne faudrait pas se figurer que la sculpture égyptienne, aussitôt après l'établissement du canon des proportions et de l'influence du sacerdoce, en soit venue du premier coup au point où nous la font voir les meilleures œuvres de ses derniers âges, comme la statue d'Améniritis. Il y a eu un temps où l'art pharaonique, tout en ad-

mettant le nouvel élément de l'inspiration religieuse et les entraves de ses lois hiératiques, demeurait encore fidèle à l'étude de la nature. Ç'a été son point suprême de perfection, au delà duquel il n'y avait plus qu'à descendre. Les qualités des œuvres primitives n'étaient pas surpassées dans la même voie, mais elles se maintenaient encore dans une certaine limite, et elles étaient associées à une élévation de pensée spiritualiste, à une grandeur religieuse qui touchait au sublime.

Le tableau de l'histoire de l'art égyptien n'est pas complet à l'Exposition du Champ-de-Mars. Nous n'en avons que le commencement et la fin. Aussi doit-on regretter vivement que M. Mariette n'ait pas apporté à Paris, et réuni dans la même salle, aux merveilles qu'il a placées sous les yeux du public, quelques morceaux qui auraient représenté dignement le grand art de la XVIIIe dynastie et du commencement de la XIXe. Quelque remarquables que soient les copies peintes sous le portique extérieur du temple, elles ne sauraient avoir la même éloquence que des originaux, et elles ne donnent pas une idée complète de ces vastes bas-reliefs historiques dont on a dit si justement que « c'est de la sculpture biblique, qui a toute la majesté des prophètes et presque la vérité d'Homère. » A défaut de monuments originaux, je voudrais du moins que l'on pût avoir sous les yeux quelques moulages, surtout celui de la tête d'un des colosses de Ramsès II, sculptés dans le rocher d'Ib-

samboul en Nubie, dont la plupart de nos lecteurs ont probablement vu la reproduction au palais de Sydenham, avant que l'aile orientale de cet édifice eût été détruite par le feu. La vue de ce morceau vraiment sublime modifierait, je n'en doute pas, l'impression que l'on emporte généralement de la visite au temple égyptien du Champ-de-Mars, impression qui consiste à regarder l'art pharaonique comme ayant déchu dès qu'il est sorti de son réalisme premier. Jamais, en effet, chez aucun peuple, on n'a mieux réussi pour la vérité, la perfection du modelé et la noblesse tranquille de l'expression des traits, que dans les têtes des colosses d'Ibsamboul. Winckelmann n'a pas tracé d'autres règles pour cette beauté calme, qu'il regarde comme le comble de l'art. La Junon Ludovisi, quatre fois au moins plus petite, ne l'emporte pas par le sentiment de l'ensemble, par l'harmonie de tant de parties simultanément étendues. Phidias lui-même n'a pas imprimé plus de majesté sur le front de ses dieux et de ses héros.

L'âge des dynasties primitives n'est donc pas, quelque charme de vérité et de vie qu'aient ses œuvres, l'âge le plus grand de l'art égyptien. Celui-ci s'est élevé encore sous l'influence de la pensée religieuse et l'impulsion du sacerdoce. Mais la voie de tendance exclusive au symbole hiératique dans laquelle il entra, la fixation d'un canon invariable des proportions, en entravant la liberté des artistes, de-

vait forcément, et par une pente rapide, conduire à la convention pure, à l'abandon de toute étude de la nature pour l'uniforme reproduction des types désormais fixés, à l'immobilité, à l'absence de vie. C'est ce qui est en effet arrivé dans le cours des siècles, et c'est en suivant cette voie que, chez les Égyptiens, s'est produite la décadence.

VII

Le réalisme exclusif de l'art égyptien primitif, l'absence de toute recherche d'idéal dans ses œuvres, tiennent à un vaste ensemble de faits qui creuse un abîme profond entre l'Égypte de l'*ancien empire* et celle du *moyen* et du *nouvel empire*.

Nous l'avons déjà dit, lorsqu'on voit l'Égypte commencer à se réveiller, après la longue et jusqu'à présent inexplicable éclipse de sa civilisation qui s'étend de la VIe à la XIe dynastie, elle semble recommencer à nouveau sa carrière, presque sans aucune tradition du passé. L'art traverse alors une nouvelle enfance, au lieu de se greffer sur les enseignements des écoles primitives.

A partir de la XIe dynastie, les représentations religieuses forment la grande majorité de ses œuvres; elles se multiplient sous toutes les formes et sur tous les genres de monuments, même sur les objets

usuels. Au contraire, nous possédons maintenant bien des sculptures de l'âge qui va de la IIIe à la IVe dynastie; elles proviennent presque toutes de tombeaux, c'est-à-dire de la classe de monuments où le symbolisme religieux a trouvé chez tous les peuples le plus naturellement sa place. Eh bien, *sans aucune exception,* ces sculptures nous montrent l'art exclusivement appliqué à la reproduction des scènes de la vie réelle; on ne connaît pas une seule représentation symbolique, une seule image divine de la période de l'*ancien empire.*

Nous sommes dans ces monuments, on le voit, bien loin de l'Égypte telle que les témoignages des auteurs classiques sont unanimes à la décrire, telle qu'elle se montre à nous dans les monuments de tous les siècles de son existence à partir de la XIe dynastie, bien loin de cette Égypte éminemment religieuse, terre classique des symboles, des mystères et des spéculations de la plus haute philosophie. Les œuvres de l'art sont le plus fidèle miroir du génie et des tendances générales des sociétés. Et, en effet, tout semble indiquer que la première civilisation de l'Égypte fut essentiellement matérialiste et très-peu préoccupée des choses de la religion.

Ce n'est pas que l'on ne rencontre quelquefois des noms de dieux dans les inscriptions de l'*ancien empire,* et que ces noms ne soient ceux de divinités que nous voyons adorées plus tard. Mais il n'en est pas moins certain que la religion des dynasties primitives

était profondément différente de celle de l'Égypte postérieure, bien plus grossière et plus matérielle. Ceux des personnages du Panthéon pharaonique qui représentent des conceptions élevées, d'un caractère vraiment philosophique, et dans lesquelles on observe un puissant élan vers le spiritualisme, Ammon et Osiris, par exemple, ou ne paraissent pas avoir été connus dans les premiers âges, ou, si l'on en trouve quelques rares mentions, leur culte et leur conception n'étaient encore qu'à l'état de germe. La religion des dynasties les plus anciennes, telle que nous la révèlent les monuments, se borne au culte purement astronomique et matériel du soleil et à l'adoration des animaux sacrés, du taureau de Memphis et du bouc de Mendès, si manifestement empreinte du fétichisme, et à laquelle la religion savante des siècles postérieurs eut tant de peine à donner une haute signification philosophique. Et cette religion même, si grossière qu'elle soit, ne tenait évidemment que très-peu de place dans la vie des Égyptiens de l'*ancien empire*. Le véritable culte de ces siècles prodigieusement reculés était l'avilissante adoration des rois, divinisés de leur vivant même par le seul fait de la possession du pouvoir suprême. C'est là le culte vraiment développé sous l'*ancien empire*, celui qui tient la première place sur les monuments, celui qui avait partout ses autels. Celui d'aucun dieu n'en approchait, ni pour le développement ni pour l'importance. La différence du génie fondamental des deux civilisa-

tions de l'Égypte se peint parfaitement dans le contraste entre les préceptes de morale toute positive et pratique du prince Phath-hotep, dans le papyrus de la Bibliothèque impériale et les spéculations souvent désordonnées, mais toujours grandioses et élevées, du *Rituel funéraire.*

Mais la différence entre les temps antérieurs à la VIe dynastie et ceux qui commencent à la XIe n'existe pas seulement dans cet ordre de choses. Le contraste des deux époques se marque sur tous les points et révèle deux génies absolument distincts. La constitution sociale est tout autre; les mœurs diffèrent par mille détails; les titres des fonctionnaires, dans l'ordre civil et dans l'ordre sacerdotal, ne sont plus les mêmes; surtout, aux époques primitives, l'exercice du sacerdoce paraît intimement lié aux grands emplois civils et politiques; le culte est alors une pure affaire de police et d'ordre public, qui entre dans les attributions des fonctionnaires; il n'y a pas de sacerdoce proprement dit, constitué librement et d'une manière indépendante. Les noms propres usités dans les anciennes familles ne se retrouvent plus après la XIe dynastie; la langue même et l'écriture semblent profondément modifiées.

Il y a donc en réalité deux Égyptes distinctes et successives : la vieille Égypte memphite, qui a duré jusqu'aux troubles de la fin de la VIe dynastie, et l'Égypte thébaine, qui débute à la XIe. C'est cette dernière seule qu'ont connue les Grecs, et sur la-

quelle ils ont assis leurs jugements. L'intervalle entre les deux est précisément marqué par la chute subite de la première civilisation, si florissante pendant plusieurs siècles, et par la lacune étrange que la science constate dans l'histoire monumentale des bords du Nil, pendant un laps de temps que les listes de Manéthon remplissent par la succession de quatre dynasties.

La différence du génie des deux Égyptes est telle qu'il semble indispensable d'admettre entre les deux un grand changement dans le sang de la population. Et en effet, si vous montez dans la salle anthropologique placée au premier étage de l'*okel* du parc égyptien au Champ-de-Mars, et si vous étudiez la précieuse collection dans laquelle M. Mariette a réuni cinq cents crânes de momies appartenant tous à des époques certaines (1), vous constatez avec étonnement que les têtes des Égyptiens antérieurs à la VIe dynastie, — que l'on rencontre, du reste, à l'état de squelettes dans leurs sarcophages, et qui ne paraissent pas avoir été momifiés, — appartiennent à un autre type ethnographique que celles des Égyptiens postérieurs à la XIe dynastie. Les premiers sont dolichocéphales, les seconds brachycéphales.

La période, longue de plusieurs siècles, qui s'est écoulée entre l'*ancien* et le *moyen empire*, encore enveloppée pour nous de ténèbres impénétrables, a

(1) Cette collection appartient aujourd'hui au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

donc certainement vu se produire une modification très-considérable dans la race des habitants de l'Égypte. Un nouvel élément s'y est introduit, dont le génie était tout différent de celui de la population primitive, et dont l'origine n'était sans doute pas la même, et c'est l'union de ces deux éléments, la fusion de leurs génies divers qui a produit la civilisation de l'Égypte thébaine, de cette grande Égypte religieuse et philosophique qui a tenu une place si importante dans l'histoire de l'humanité.

D'où venait le nouvel élément qui modifia la population égyptienne entre la VIe et la XIe dynastie? Comment s'est opérée son introduction? Est-ce par voie d'invasion violente, ou bien par une infiltration lente et progressive? La science ne peut encore donner aucune réponse à ces questions, aucun éclaircissement sur ces problèmes, dont le mystère même est de nature à piquer plus vivement notre curiosité. Mais pour ma part je ne serais aucunement surpris si quelque jour un monument, encore enfoui sous les sables, venait nous révéler qu'après la fin de la VIe dynastie un flot de population venu d'au delà des cataractes est descendu, en suivant le cours du Nil, sur l'Égypte, dont les habitants originaires étaient purement asiatiques, et que les princes thébains de la XIe race royale, les Entef et les Montouhotep, avaient une origine éthiopienne.

La constatation d'une révolution aussi complète dans les bases mêmes les plus essentielles de la so-

ciété, d'un changement aussi radical à une certaine époque de l'existence historique de la terre des pharaons, ne concorde pas avec l'idée qu'on se fait d'ordinaire de « l'immuable Égypte, » suivant l'expression de Bossuet. Faut-il donc rayer du tableau d'ensemble de l'histoire universelle cette notion de l'immobilité de l'Égypte, constituée dans le monde pendant tant de siècles comme la gardienne de traditions antiques et invariables? Oui, s'il s'agit de l'abîme véritable qui sépare, malgré certaines analogies persistantes, les deux civilisations de cette contrée; non, s'il s'agit de la seconde Égypte, de l'Égypte thébaine, qui commence à la XIe dynastie.

Or, c'est celle-là seulement que les penseurs des âges classiques ont connue; c'est celle-là où ils ont été chercher des enseignements; c'est celle-là seule qui a joué un grand rôle dans l'histoire générale du monde. L'Égypte memphite des âges primitifs, avec son développement précoce de civilisation matérielle, a été un phénomène isolé, vivant exclusivement sur lui-même, sans expansion extérieure, sans influence réelle sur la marche de l'humanité. L'Égypte thébaine, au contraire, a puissamment influé sur cette marche générale du progrès humain. C'est elle dont l'action matérielle et morale a rayonné au loin, d'abord par ses conquêtes, puis, quand elle eut cessé d'être une puissance militaire et prépondérante, par les leçons de sa science et de sa sagesse, de sa religion et de sa philosophie. C'est cette seconde Égypte

qui, dans le monde, a joué successivement un double rôle : d'abord celui d'initiatrice des peuples avec lesquels elle fut en contact, puis, quand ces peuples se furent lancés hardiment dans la voie du progrès, celui de conservatrice des traditions antiques, de la vieille sagesse symbolique des âges reculés.

Sans doute, on l'a vu par l'esquisse rapide que nous avons tracée de ses annales, l'Égypte thébaïne a compté bien des révolutions : elle a vu plus d'une invasion étrangère s'abattre sur son territoire ; à plusieurs reprises elle a été témoin d'éclipses et de renaissances dans sa civilisation. Il serait facile, pour celui qui voudrait se préoccuper des détails plus que des faits généraux et des grandes lignes de l'histoire, d'étayer sur ces faits un paradoxe semblable à celui qu'Abel Rémusat soutint un jour au sujet de la Chine et de l'Orient musulman, lorsqu'il prétendit montrer dans les révolutions de ces contrées un mouvement de progrès pareil à celui des sociétés européennes.

Mais qu'importent dans l'ensemble de la marche générale de l'humanité, dans le jugement philosophique à porter de haut sur le rôle que chaque peuple y a joué, ces mouvements d'un océan sans limites, ces vagues qui montent et qui descendent, ces peuples qui se choquent, qui se brisent, ces trônes qui s'élèvent et qui sont renversés ? Qu'importent ces variations perpétuelles, si tout ce mouvement s'opère

sur lui-même, si le genre humain n'a tiré pour son progrès aucun profit de ces luttes?

C'est dans le profit qu'est la différence fondamentale entre les races orientales, quelque remplie de révolutions que soit leur histoire, et la race européenne. En Europe, à dater du moment où la première lueur de civilisation a commencé à luire, il n'y a pas un cri, pas un combat, pas une douleur, en quelque sorte, qui n'aient été féconds. Le fruit de l'histoire est précisément de chercher dans chacun des événements et des malheurs qui se succèdent ce que l'humanité en a tiré; et toujours en Europe, sans forcer le moins du monde les conséquences, nous constatons l'existence de ces profits incessants. Mais dans l'Orient, à partir d'un certain point, rapidement atteint dès les époques les plus reculées, il n'y a que des apparences, des illusions, des espérances, suivies des plus étranges catastrophes.

Oui, l'Égypte thébaine, la véritable Égypte dont l'historien philosophe doit avant tout tenir compte, est demeurée immobile et immuable au travers des siècles, en dépit de ses nombreuses révolutions politiques. Ni les invasions étrangères, ni les luttes intestines n'ont apporté en elle aucun changement. Elle a quelquefois plié sous la violence du torrent qui fondait sur elle; mais, une fois le torrent passé, elle s'est relevée exactement la même. D'aucune de ces crises, même les plus violentes, d'aucune de ses souffrances, d'aucun de ses triomphes, n'est sorti un

progrès nouveau. Plusieurs fois, comme lors de l'invasion des Pasteurs, sa civilisation a paru sombrer dans la tempête; mais si elle a toujours refleuri tant qu'elle ne s'est trouvée en face que de la barbarie, aucune de ses renaissances n'est parvenue à la porter au delà du point où elle s'était une fois arrêtée. Telle elle était, sous les Osortasen et les Amenemhé, telle nous la retrouvons sous les Ramsès; telle elle était encore sans modifications quand elle commença à entrer en rapport avec les Grecs. Elle ne s'était pas constituée sans peine; cette seconde civilisation égyptienne avait été précédée par une première phase, notablement différente, et ce fut seulement à l'époque de la XIe dynastie qu'elle s'assit sur ses bases définitives. Mais depuis lors jusqu'à la conquête d'Alexandre, 2,700 ans s'écoulèrent, pendant lesquels elle ne changea pas. Vingt-sept siècles d'immobilité! n'est-ce pas un phénomène unique dans le monde, et ne suffit-il pas à légitimer le jugement que l'histoire a toujours porté de l'antique Égypte?

La société égyptienne se peint fidèlement dans son architecture. Elle était constituée exclusivement pour la durée, pour conserver ses traditions en bravant l'action des siècles; mais elle ne pouvait se maintenir qu'en demeurant immobile. Du jour où elle s'est trouvée en contact avec l'esprit de progrès, personnifié dans la race et dans la civilisation grecques, elle devait forcément périr. Elle ne pouvait pas se lancer dans une voie nouvelle, qui était la négation

de son génie, mais en même temps elle ne pouvait plus continuer son existence immuable. Aussi, dès que l'influence grecque a commencé à la pénétrer, est-elle tombée en pleine dissolution et s'est-elle affaissée sur elle-même dans un état de décrépitude déjà semblable à la mort.

LE POÈME DE PENTAOUR[1].

Ce poème, composé par un scribe du nom de Pentaour, deux ans seulement après l'événement qu'il raconte, a joui d'une grande célébrité dans l'antique Égypte. Il a été gravé sur les murailles de plusieurs temples, et l'on en possède une copie presque complète dans un papyrus du Musée britannique. Notre éminent égyptologue, M. le vicomte de Rougé, en avait publié en 1856 un premier essai de traduction, très-remarquable pour l'époque où il a été fait. Mais en quatorze ans la science a fait de grands progrès, et bien des choses qu'on ne comprenait qu'imparfaitement sont devenues claires.

Le texte du poème dont il s'agit a été d'ailleurs fort amélioré par les découvertes récentes. On a retrouvé une page qui manquait au manuscrit de Londres et qui est maintenant conservée au Musée

(1) Publié en mai 1870, dans le journal quotidien *La Concorde*.

égyptien du Louvre; on a collationné les versions gravées sur les murs des temples de Karnak et de Louqsor. Aussi, appuyé sur ces nouveaux secours, M. de Rougé a-t-il repris, corrigé, amélioré, complété son ancien travail. Il vient de publier (1) du poème de Pentaour une nouvelle traduction, que l'on peut considérer comme définitive et dont le retentissement est considérable dans la science. L'œuvre poétique dont nous voulons dire aujourd'hui quelques mots, d'après le savant académicien, bien qu'ayant plus de 3,200 ans de date, présente donc un véritable intérêt d'actualité, puisque ce n'est que d'hier qu'on la connaît complètement et qu'on peut bien l'apprécier.

Il s'agit dans cette épopée, longue comme un chant de l'Iliade, d'un exploit personnel de la jeunesse du grand Sésostris ou de Ramsès II, car tel était son vrai nom, tel nous le lisons sur les monuments de l'Égypte; l'appellation de Sésostris vient d'un surnom populaire, *Sésoura*. Ce monarque, beaucoup trop vanté par la légende postérieure dont les Grecs se sont faits les échos complaisants, ne fut, en somme, qu'un prince vaniteux, qui épuisa son pays dans des guerres interminables, sans faire les immenses conquêtes qu'on lui a prêtées plus tard, un despote plus dur que glorieux. Conformément aux faits qu'a constatés la science moderne, je me suis efforcé, dans mon *Manuel d'his-*

(1) Dans l'unique livraison qu'ait comptée le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes,* publié par l'éditeur Vieweg.

oire ancienne de l'Orient, de ramener sa figure à ses raies proportions et de lui rendre son caractère réel (1).

Je n'y reviendrai pas aujourd'hui, me bornant à aire connaître le poème lui-même au point de vue ittéraire. Qu'il me suffise de dire que le trait d'au-ace de Ramsès, chanté et amplifié par le poète de our, fut le fait de la bravoure d'un jeune homme l'une vingtaine d'années — il n'avait pas plus alors — et que le roi en fut si fier, que pendant tout son ègne il le fit sculpter sur les parois des nombreux difices qu'il faisait bâtir, à l'exclusion d'autres faits le guerre.

On était dans l'an 5 du règne de Ramsès. Le roi guerroyait sur les bords de l'Oronte contre les Khétas ou Héthéens du nord de la Syrie, autour desquels s'étaient groupés en confédération un grand nombre le peuples de la Syrie, de l'Asie-Mineure et de la Mésopotamie. Trompé par les rapports de faux ransfuges, Sésostris se trouva, près de la ville de Qadesch, séparé du gros de son armée et tomba lans une embuscade préparée par les Khétas, qui espéraient l'enlever et le faire prisonnier. Avec la éméraire ardeur de la jeunessse, le roi rejeta bien oin les timides conseils des officiers qui voulaient le faire retirer en arrière, et, sans attendre le reste de es troupes, engagea le combat.

(1) Voyez aussi plus haut, p. 215 et suiv.

Tels sont les faits que rapporte assez brièvement l'exposition du poème et qui préparent au récit des hauts faits personnels de Ramsès.

« Les archers et les chars du roi cédèrent devant l'ennemi... Voici que Sa Majesté se leva comme son père le dieu Month ; il saisit ses armes et revêtit sa cuirasse, semblable à Baal dans l'heure de sa puissance... Lançant son char, il pénétra au milieu des rangs des Khétas pervers. Il était seul de sa personne, aucun autre avec lui... Il se trouva enveloppé par 2,500 chars, coupé dans sa retraite par tous les guerriers du pervers Khéta et des peuples nombreux qui l'accompagnaient.... Chacun de leurs chars portait trois hommes, et ils s'étaient tous réunis. »

Devant un pareil danger, Ramsès est un instant troublé. Il invoque le grand dieu de Thèbes, Ammon, et lui demande de le secourir, en lui rappelant l'éclat dont il a environné son culte et les temples magnifiques qn'il lui a élevés, comme les héros d'Homère rappellent à Zeus Olympien toutes les hécatombes qu'ils ont immolées en son honneur.

« Aucun prince n'est avec moi, aucun général, aucun officier des archers ou des chars ! Mes soldats m'ont abandonné, mes cavaliers ont fui ; pas un n'est resté pour combattre auprès de moi ! Qui es-tu donc, ô mon père Ammon ? Est-ce qu'un père oublie son fils ? Ai-je donc fait quelque chose sans toi ? N'ai-je pas marché et ne me suis-je pas arrêté sur ta parole ? Je n'ai point violé tes ordres...

« Ne t'ai-je pas consacré des offrandes innombrables? J'ai rempli ta demeure sacrée de mes prisonniers; je t'ai bâti un temple pour des millions d'années... Je t'ai offert le monde entier pour enrichir tes domaines. J'ai fait sacrifier devant toi trente mille bœufs... J'ai fait venir des obélisques d'Éléphantine, » — dans le nombre était celui que nous voyons sur la place de la Concorde, — « et c'est moi qui ai fait amener ces pierres éternelles. Mes vaisseaux naviguent pour toi sur la mer, et ils t'apportent les tributs des nations.

« ... Je t'invoque, ô mon père Ammon! Me voici au milieu de peuples nombreux et inconnus de moi; toutes les nations se sont réunies contre moi, et je suis seul de ma personne, aucun autre avec moi. Mes soldats m'ont abandonné; aucun de mes cavaliers n'a regardé vers moi, et quand je les appelais, pas un d'eux n'a écouté ma voix. Mais je sais qu'Ammon vaut mieux pour moi qu'un million de soldats, que cent mille cavaliers, que dix mille frères ou fils, fussent-ils tous réunis ensemble. »

Ici la divinité intervient au milieu de la lutte comme dans les combats d'Homère. Ammon a entendu la prière de Ramsès; il relève son courage abattu; il lui rend des forces et l'excite par ces paroles : « J'accours à toi, je suis avec toi. C'est moi, ton père; ma main est avec toi, et je vaux mieux pour toi que des centaines de mille hommes. Je suis le seigneur de la force, qui aime la vaillance; j'ai

trouvé ton cœur courageux, et je suis satisfait. Ma volonté s'accomplira. »

Raffermi et encouragé par ce secours divin, le roi s'élance sur les Khétas, qui s'arrêtent, stupéfaits de sa témérité. Il fait mordre la poussière aux plus vaillants de leurs guerriers, et s'ouvre un passage sanglant sur leurs cadavres. Mais l'ennemi, un instant effrayé, reprend courage, voyant que l'armée égyptienne n'accourt pas au cri de son roi. Ramsès est de nouveau enveloppé par les chars de guerre des plus braves chefs de l'armée des Khétas.

Ici le poète, par une forme d'emphase assez commune dans les textes de la littérature égyptienne, et dont son épopée même offre d'autres exemples, change la personne du discours et met le récit dans la bouche du roi lui-même. « Lorsque Menna, mon écuyer, vit que j'étais environné par une multitude de chars, il faiblit, et le cœur lui manqua; une grande terreur envahit ses membres, et il dit : « Mon « bon seigneur, ô roi généreux! grand protecteur de « l'Égypte au jour du combat! nous restons seuls au « milieu des ennemis, car les archers et les chars « nous ont abandonnés. Arrête-toi, et sauvons le « souffle de nos vies. »

Mais le roi n'écoute pas ces conseils de la crainte. Il répond à son écuyer : « Courage! raffermis ton cœur! Je vais entrer au milieu d'eux, comme se précipite l'épervier tuant et massacrant; je vais les jeter dans la poussière. » Puis, confiant dans la protection

d'Ammon, il lance son char et abat quiconque s'oppose à son passage. Il rejoint alors ses gardes, et, avec des paroles sévères, il reproche à ses généraux et à ses soldats de l'avoir abandonné. Il leur rappelle les bienfaits et les faveurs dont il les a comblés, tout le bien qu'il répand sur l'Égypte du haut de son trône. « A quiconque m'adresse ses requêtes, dit-il, je fais justice moi-même chaque jour. »

S'adressant en particulier aux officiers chargés de gouverner les provinces de la Syrie et de veiller à la garde des frontières, il leur reproche vivement la négligence qu'ils ont mise à s'informer des mouvements de l'ennemi. Enfin il les réprimande tous de leur lâcheté, à laquelle il oppose le courage dont il a fait preuve. « Oh! quel beau fait d'armes pour présenter de riches offrandes à Thèbes, que la faute honteuse de mes soldats et de mes cavaliers! Plus grande qu'on ne peut le dire, car j'ai déployé ma valeur, et ni fantassins ni cavaliers n'étaient auprès de moi. Le monde entier a donné passage aux efforts de mon bras victorieux, et j'étais seul, aucun autre avec moi.... Les peuples m'ont vu et répéteront mon nom jusqu'aux régions éloignées et inconnues. Ceux que ma main a laissés vivre se sont retournés en suppliant à la vue de mes exploits. Des millions d'hommes étaient venus, et leurs pieds ne pouvaient plus s'arrêter dans la fuite. »

Les soldats égyptiens célèbrent par leurs acclamations unanimes la valeur de leur roi et contemplent

avec étonnement les cadavres que sa main a renversés. Mais Ramsès ne répond que par des reproches aux éloges de ses généraux, et opposant à leur conduite imprudente et pusillanime la constance des deux fidèles animaux qui l'ont arraché au danger, il ordonne de les combler de soins et d'honneurs, comme Alexandre qui, après la défaite de Porus, fonda une ville à laquelle il donna le nom de Bucéphalia, en l'honneur de son cheval, qui l'avait porté dans toute la bataille et l'avait plusieurs fois tiré du plus grave péril.

Dans la nuit, le gros de l'armée arrive enfin. Dès que le jour apparaît, Ramsès fait recommencer la bataille. Elle s'engage avec fureur, car d'un côté les Khétas veulent venger la mort de leurs plus braves officiers, et de l'autre, les Égyptiens ont à se laver du reproche de lâcheté que leur a adressé leur souverain; ils brûlent d'effacer leur honte de la veille. Bientôt l'armée des Khétas est enfoncée, et Ramsès renouvelle encore les prodiges de sa valeur.

Le roi des Khétas, voyant la fleur de ses troupes détruite, et le reste fuyant de tous côtés, se résigne à se soumettre au roi d'Égypte et à lui demander « l'aman, » pour nous servir de l'expression moderne des Arabes, qui est celle qui s'applique le mieux en cet endroit. Il envoie un parlementaire qui s'adresse au pharaon : « L'Égypte et le peuple de Khéta unissent leurs services à tes pieds. Le Soleil, ton père auguste, t'a donné la domination sur eux.

Veuille ne pas t'emparer de nous, ô toi dont les esprits sont grands! Ta vaillance s'est appesantie sur la nation de Khéta. Serait-il bon pour toi de tuer tes serviteurs? Tu es leur maître; ton visage est en fureur, et tu ne t'apaises pas. Tu es arrivé d'hier, et tu as déjà tué des centaines de mille; tu reviens aujourd'hui, et il ne restera plus d'hommes pour devenir tes sujets. N'achève pas d'accomplir tes desseins, ô toi victorieux, génie qui te plais aux combats! Accorde-nous le souffle de la vie! »

Le roi d'Égypte consulte ses principaux officiers sur le message du chef des Khétas et sur la réponse à y faire. D'après leur avis unanime, satisfait de l'éclat donné à ses armes par la double victoire qu'il a remportée, et ne voulant pas pousser à bout ses belliqueux adversaires, Ramsès fait la paix, et, reprenant la route du midi, se dirige vers l'Égypte avec ses compagnons de gloire. Il entre en triomphe dans sa capitale, et le dieu Ammon l'accueille dans son sanctuaire, en lui disant : « Viens, ô notre fils chéri, Ramsès. Les dieux t'ont accordé les périodes infinies de l'éternité sur le trône de ton père Ammon, et tous les peuples sont renversés sous tes sandales. »

Telle est cette œuvre d'un des écrivains les plus distingués de l'école sacerdotale de la XIXe dynastie, qui dépasse en antiquité tous les autres monuments de la poésie épique chez les différents peuples. Il y a de l'art, une composition savante, un plan bien conçu

et bien développé, dans le poème de Pentaour. Il y a aussi, — le lecteur aura pu en juger par les quelques citations textuelles que nous en avons faites, — dans cette production d'un littérateur courtisan cherchant à glorifier son roi, un certain souffle de poésie et une vraie grandeur d'expression. A ce point de vue, le style de notre poème égyptien est tout à fait biblique, aussi bien que par sa division par versets dont les deux parties sont en parallélisme. Comment s'étonner de cette parenté? C'est dans les écoles des temples égyptiens que Moïse fut élevé, et cela précisément à l'époque où y fut célébré l'exploit de Ramsès. Pentaour fut peut-être un de ses maîtres, et du moins, bien sûrement, il dut connaître ceux qui le formèrent, et il suivait les mêmes doctrines littéraires et philosophiques.

La révélation des œuvres de la littérature proprement dite de l'Égypte, due aux savants qui ont cultivé, étendu et perfectionné de nos jours l'immortelle découverte de Champollion, réduit à néant la plupart des objections péniblement accumulées contre l'authenticité mosaïque de la rédaction fondamentale de la majeure partie du Pentateuque. Plus on avance dans la connaissance de cette littérature et dans la comparaison de ses œuvres avec les livres qu'une tradition profondément vénérable et générale dans l'Église — bien qu'elle ne soit pas un dogme, il ne faut pas l'oublier (1) — attribue à Moïse, plus il de-

(1) Saint Jérôme a dit : *Sive Mosen dicere volueris auctorem*

vient évident, pour tout homme qui n'est pas dominé par le parti pris de nier d'avance cette tradition, qu'une rédaction suivie, développée ensuite à diverses époques par plusieurs mains jusqu'à la récension définitive d'Esdras, est au fond de tous ces livres, auxquels elle sert de tissu. Et cette rédaction ne peut avoir eu pour auteur qu'un homme qui avait été disciple du sacerdoce égyptien à l'époque du plus grand éclat de ses écoles, c'est-à-dire sous la XIXe dynastie, de même que tout le matériel de la loi et du culte est pénétré d'usages égyptiens, qui n'ont pu s'établir qu'au temps de Moïse. Sous les rois, en effet, c'est l'influence assyrienne qui prédominait en Palestine, ainsi que les livres historiques de la Bible nous le font voir bien clairement. Si donc les prescriptions légales ne dataient pour la plupart que de cette époque, et même du temps des derniers rois, comme l'ont prétendu certains exégètes, c'est à l'Assyrie et non à l'Égypte qu'elles auraient fait des emprunts.

Ainsi les prodigieuses découvertes de la science moderne ouvrent de ce côté à l'apologétique un champ tout nouveau et d'une extraordinaire fécondité. Des études relatives à l'Égypte et à l'Assyrie sortira une rénovation complète de la critique et de l'exégèse biblique dans tout ce qui touche à l'his-

Pentateuchi sive Esram ejusdem instauratorem operis, non recuso. (*Contr. Helvid.*, 3.) — C'en est assez pour donner toute la latitude désirable aux discussions d'une exégèse vraiment scientifique.

toire. Nos livres saints y gagneront un éclat nouveau ; mais en même temps, sur beaucoup de points, il faudra modifier des interprétations habituellement reçues. Il y aurait une indifférence coupable et un aveuglement funeste à ne pas sentir la nécessité de cette voie nouvelle qui s'ouvre pour la science chrétienne, et à laisser les adversaires de la révélation en possession du privilége d'exploiter seuls le champ immense que d'admirables génies ont conquis depuis un demi-siècle sur les ténèbres du passé.

RECHERCHES

SUR

L'HISTOIRE DE QUELQUES ANIMAUX DOMESTIQUES

PRINCIPALEMENT EN ÉGYPTE (1).

I

L'ANE ET LE CHEVAL AUX TEMPS DE L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN.

Au commencement de cette année (1869), M. Richard Owen, revenant d'Égypte, a adressé à l'Académie des sciences un réumé très-intéressant de ses observations dans ce pays. Il faut cependant y relever une inexactitude sur un fait de quelque importance, et c'est à cette rectification qu'est consacrée la présente note.

En parlant des monuments de l'Ancien Empire égyptien, c'est-à-dire de la période historique qui

(1) Nous réunissons sous ce titre une série de notes lues à l'Académie des sciences en 1869 et 1870, et en partie écrites pendant le siége de Paris.

s'étend jusqu'à la VIe dynastie inclusivement, et dont le point culminant doit être placé 4000 ans environ avant l'ère chrétienne, M. Owen dit : « On peut inférer de l'absence totale d'aucune figure des quadrupèdes solipèdes, cheval ou âne, dans les représentations nombreuses et soignées de la vie ordinaire et des animaux domestiques, que l'immigration des fondateurs de la civilisation égyptienne, s'ils sont venus d'un pays où les solipèdes existaient, a eu lieu à une époque antérieure à la subjugation et à la domestication de ces quadrupèdes. »

La remarque est parfaitement exacte en ce qui concerne le cheval. Non seulement cet animal n'apparaît sur aucun monument de l'Ancien Empire, mais il est également absent de ceux de la période qu'on appelle le Moyen Empire, et qui s'étend depuis la première renaissance égyptienne, sous la XIe dynastie, jusqu'à l'invasion des Pasteurs, comprenant les dynasties brillantes qu'on désigne comme la XIIe et la XIIIe. Au contraire, quand les monuments recommencent après une assez longue interruption, sous la XVIIIe dynastie, dont l'avènement doit être placé vers 1800 avant Jésus-Christ, le cheval se montre à nous comme un animal dont l'usage était désormais habituel en Égypte.

Mais pour ce qui est de l'âne, nous le voyons figurer sur les monuments égyptiens, aussi haut que nous puissions y remonter. Sa représentation est très-fréquente dans les tombeaux de l'Ancien Empire,

à Gizeh, à Saqqarah, à Abousir. On n'a certainement pas oublié le délicieux bas-relief du tombeau de Ti (v^e dynastie), représentant une troupe d'ânes, dont le moulage avait été apporté par M. Mariette à l'Exposition universelle de 1867. Dès la IVe dynastie, l'âne était un animal aussi multiplié en Égypte qu'il l'est encore aujourd'hui. Dans le tombeau de Schafra-Ankh, à Gizeh, publié par M. Lepsius, il est question d'un troupeau de sept cent soixante ânes élevés sur les propriétés du défunt, haut fonctionnaire de la cour du fondateur de la seconde pyramide de Gizeh (IVe dynastie). Dans d'autres tombeaux encore inédits, découverts par M. Mariette, j'ai remarqué des propriétaires qui se vantent d'avoir possédé des milliers d'ânes. Le dire de M. Owen est donc à modifier sur ce point.

Au reste, les faits qui résultent, sur ce sujet, de l'étude des monuments égyptiens n'étaient pas exclusivement propres à l'Égypte. Dès le temps de l'Ancien Empire, la monarchie de la vallée du Nil avait avec l'Arabie-Pétrée et la Palestine méridionale de trop étroits rapports de commerce et de suprématie politique pour ne pas leur avoir emprunté le cheval, s'il avait été connu dans ces contrées. Et, en effet, dans les peintures du célèbre tombeau de Noum-hotep, à Beni-Hassan-el-Qadim, on voit l'arrivée d'une famille d'Aamou, c'est-à-dire de nomades pasteurs de race sémitique, qui viennent s'établir en Égypte avec leurs troupeaux sous un des premiers règnes de la XIIe dy-

nastie (environ 3000 ans avant notre ère). Leurs seules bêtes de somme sont les ânes qui portent le bagage et les enfants.

Ceci est d'accord avec le témoignage du livre de la Genèse, ce fidèle et inappréciable miroir de la vie patriarcale. Quand les richesses des premiers patriarches y sont énumérées, on parle de leurs chameaux, de leurs *ânes*, de leurs troupeaux de bœufs et de moutons (1), mais jamais de chevaux, tandis que cet animal apparaît dans l'Exode comme d'un usage général. La seule mention que la Genèse fasse du cheval est lorsque la famille de Jacob vient s'établir en Égypte auprès de Joseph (2). Mais ceci se rapporte à la dernière époque des faits rapportés dans le livre, au temps des derniers rois Pasteurs en Égypte. Le témoignage coïncide ici, à peu d'années près, avec la plus ancienne mention du cheval que nous puissions relever sur les monuments égyptiens, avec le passage de l'inscription d'Ahmès, fils d'Abana, à Elethyia, traduite et analysée par M. de Rougé, où il est parlé du char de guerre du roi Ahmès, premier souverain de la XVIIIe dynastie.

Les faits relatifs à l'histoire des solipèdes domestiques en Égypte et dans les pays voisins doivent donc être rétablis de la manière suivante :

1° L'âne était employé d'une manière universelle

(1) Genèse, XII, 16; XXII, 3; XXIV, 35; XXX, 43; XXXII, 5 et 15; XXXIV, 28; XXXVI, 24; XLII, 26; XLIII, 18; XLIV, 3; XLVI, 23.
(2) Genèse, XLVII, 17.

en Égypte et en Syrie, comme bête de somme, depuis les temps les plus reculés où les monuments fassent remonter.

2° Le cheval, au contraire, resta inconnu dans les pays au sud-ouest de l'Euphrate, jusqu'au temps où les Pasteurs dominaient en Égypte, c'est-à-dire jusqu'aux alentours du XIXe siècle avant l'ère chrétienne.

J'ajouterai qu'un peu plus tard, les monuments nous montrent l'usage de combattre sur des chars attelés de deux chevaux comme tout à fait national chez le peuple chananéen des Khétas ou Héthéens, qui avait fourni la tribu dominante dans l'invasion des Pasteurs. Il serait donc possible que ce fussent eux qui eussent introduit le cheval en Syrie et en Égypte. J'ai essayé de démontrer ailleurs, dans mon *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient*, que la grande migration des Chananéens, venus des bords du golfe persique en Syrie, n'avait précédé que de très-peu l'entrée des étrangers désignés sous le nom de *Pasteurs* dans la vallée du Nil.

P. S. M. Faye ayant, à la suite de la lecture de cette note à l'Académie des sciences, opposé à mes conclusions un passage de la Genèse (1) où la traduction protestante d'Osterwald lui offrait la mention de « mulets » trouvés dans le désert, je répondis en ces

(1) XXXVI, 24.

termes, en examinant la signification véritable du mot traduit par mulets :

« Le mot *yémim* ne se retrouve nulle autre part dans la Bible. Dès le temps de la version des Septante, on avait perdu la tradition du sens, et les interprètes grecs inséraient le mot purement et simplement dans leur texte (εὗρε τὸν ἐαμὶν), sans chercher à le rendre par un équivalent. Onkélos, auteur d'une traduction syro-chaldaïque de la Bible environ contemporaine de l'ère chrétienne, a vu là « des géants. » Saint Jérôme traduit : *Qui invenit aquas calidas in solitudine, cum pasceret asinos Sebeon patris sui.* C'est seulement au XIe siècle de notre ère que les rabbins occidentaux Raschi et Aben-Ezra ont eu l'idée qu'il pouvait être en cet endroit question de « mulets, » et cette tradition a fait pour la première fois son apparition au XVIe siècle, dans les bibles protestantes. Elle avait assez généralement cours parmi les érudits de cette époque ; mais les maîtres de la science philologique moderne ne l'ont pas adoptée. Gesenius admet comme la seule possible l'interprétation de la Vulgate, « sources d'eau chaude, » et, en effet, saint Jérôme atteste que, de son temps, le mot était encore en usage avec ce sens à Carthage. De plus, *yémim* se rattache bien évidemment au radical *yamah*, « être chaud. »

« Voilà pourquoi je n'avais point fait entrer en ligne de compte cette soi-disant mention du mulet dans mon relevé des mentions de l'âne et du cheval

dans la Genèse, que j'ai fait directement sur le texte hébraïque, et non sur les traductions, qui peuvent si souvent tromper.

« Le vrai nom hébreu du mulet est *pered*. Les premières mentions que la Bible fasse de cette espèce hybride ont trait à l'époque de David (1), et c'est alors un mulet qui est donné comme la monture de bataille d'Absalon. A dater de ce moment, il en est fréquemment question, comme d'un animal très-répandu dans la Palestine. »

(1) II Samuel, XIII, 29, et XVIII, 9.

II

LE CHEVAL DANS LE NOUVEL EMPIRE ÉGYPTIEN.

J'ai montré que le cheval avait été inconnu à l'Égypte pendant toute la durée des siècles reculés de l'Ancien Empire, et qu'il n'avait été introduit à la vallée du Nil que par l'invasion des Pasteurs. Une fois introduit, il s'y naturalisa rapidement, et son usage s'y généralisa avec une promptitude comparable à celle avec laquelle il se répandit dans toute l'Amérique une fois que les Espagnols l'y eurent apporté. Au temps du ministère de Joseph, c'est-à-dire sous un des derniers règnes de la dynastie des Pasteurs, sous le règne même où les princes thébains commencèrent la grande lutte de la délivrance nationale, la Genèse nous présente le cheval comme un animal qui était dès lors universellement répandu en Égypte, et qu'on élevait dans le pays même (1).

Aussi les grandes représentations historiques des exploits des conquérants de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, et les représentations civiles des tombeaux de

(1) Genèse, XLVII, 17.

Thèbes, à partir de la même époque, sont remplies de figures de chevaux. Les chars de guerre, d'une construction légère et traînés par deux chevaux, formèrent depuis ce temps une des forces principales de l'armée égyptienne; ils sont figurés dans tous les tableaux de bataille. Un de ces chars, découvert dans une sépulture thébaine, existe en original au musée de Florence. Les rois d'Égypte, à côté des chars, n'avaient pas, dans leurs troupes, de cavalerie proprement dite; le témoignage des monuments est formel à cet égard. Cependant l'art de l'équitation n'était pas absolument inconnu. M. Wilkinson a publié une curieuse hache de la collection Salt, dont le fer, découpé à jour, offre la représentation d'un Égyptien, bien reconnaissable à son type et à son costume, qui est monté sur un cheval (1). Mais comme cette représentation est unique dans la masse de monuments égyptiens que nous possédons, il faut en conclure que, si l'équitation n'était pas tout à fait inconnue, elle était du moins d'un usage très-rare, et que les Égyptiens n'employaient guère le cheval que comme animal de trait.

L'élève du cheval était d'ailleurs en Égypte l'objet des soins les plus attentifs dès le temps de la XVIIIe et de la XIXe dynastie; on attachait un grand prix à la pureté de la race et à la connaissance de la généalogie de ces animaux. Aussi prend-on toujours le

(1) Wilkinson, *Manners and customs of ancient Egyptians*, t. I, p. 406, fig. 2.

soin, dans les bas-reliefs historiques, d'indiquer les noms des chevaux qui traînent le char du roi. C'est de cette façon que nous savons que l'attelage favori de Ramsès II (Sésostris) s'appelait *Victoire à Thèbes* et *Noura satisfaite*. Ces deux chevaux étaient ceux qui avaient tiré Ramsès du péril, lorsqu'il était tombé presque seul dans une embuscade des Khétas ou Héthéens, devant la ville de Qadesch, sur l'Oronte; aussi le poème de Pentaour raconte-t-il que Ramsès ordonna de traiter désormais son attelage avec des égards tout à fait exceptionnels. L'attelage de guerre de Ramsès III (xxe dynastie) portait les noms d'*Ammon vainqueur dans sa puissance* et de l'*Aimé d'Ammon*.

Mais ce qui est le plus intéressant à étudier dans les grandes compositions qui retracent les batailles des rois de la XVIIIe à la XXe dynastie, c'est la distribution du cheval chez les différents peuples que combattirent les Égyptiens à cette époque, qui s'étend du XVIIe au XIVe siècle avant l'ère chrétienne. Tous les peuples de la Syrie, les Chananéens de la Palestine (*Khali*) et les Héthéens des bords de l'Oronte (*Kheta*), sont figurés combattant sur des chars attelés de deux chevaux. La manière dont ils employaient le plus ordinairement cet animal était l'attelage, mais ils connaissaient aussi l'équitation, et elle était même moins rare chez eux que chez les Égyptiens. Dans le bas-relief du temple souterrain d'Ibsamboul, où est figuré l'exploit de jeunesse de

Ramsès II devant Qadesch, nous voyons trois cavaliers dans les rangs des Héthéens (1); l'un est armé d'un arc, et un autre s'avance au combat au milieu d'un corps d'infanterie qu'il semble commander. La représentation du même combat sur les pylones de Louqsor contient la figure d'un guerrier héthéen à cheval (2). A la salle hypostyle de Karnak, au milieu des Chananéens qui s'enfuient en toute hâte vers la ville d'Ascalon (*Asqalunu*), un personnage, qui paraît un chef, est encore monté à cheval (3).

Les Assyriens (*Rotennou*) font aussi habituellement usage du cheval et combattent sur des chars; à deux reprises, sous des rois de la XVIIIe dynastie, sous Thouthmès III (4) et sous Toutankhamen (5), ils sont représentés apportant en tribut au pharaon des chevaux de prix. Même usage du cheval et des chars de guerre chez les habitants du Liban (*Lemenen*). On peut donc dire que, d'après les monuments égyptiens, le cheval était universellement répandu dans toute l'Asie antérieure à l'âge des grandes conquêtes pharaoniques.

En Afrique, c'était tout le contraire. Là le cheval n'avait encore, à cette époque, pénétré que jusque dans l'Éthiopie de Napata, la Haute-Nubie de nos

(1) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie,* t. I, pl. XVII *bis* et XXII.

(2) Champollion, t. IV, pl. CCCXXIX.

(3) Lepsius, *Denkm. aus Ægypt. und Æthiop.*, abth. III, bl. 145.

(4) Wilkinson, t. I, pl. IV.

(5) Lepsius, *Denkm.*, abth. III, bl. 116.

jours, avec tous les éléments de la civilisation de l'Égypte et même sa langue. Les nègres du Haut-Nil, contre lesquels les monuments nous font assister à tant de combats ou plutôt à tant de razzias destinées à se procurer des esclaves, ne possédaient pas alors le cheval; les seules bêtes de somme ou de trait que les représentations peintes ou sculptées montrent dans leur pays sont l'âne et le bœuf. Quant aux Libyens de race blonde (*Lebou* et *Maschouasch*), qui, établis sur la côte septentrionale de l'Afrique, attaquaient la Basse-Égypte par l'ouest, ils combattaient exclusivement à pied; ils avaient des bœufs et des moutons, mais ils ne possédaient pas le cheval. Ils n'avaient donc pas apporté cet animal avec eux dans la migration, très-récente alors, qui, du nord, les avait conduits *par mer* en Afrique. Mais ils l'empruntèrent bientôt à l'Égypte, car Hérodote montre plus tard leurs descendants, les Libyens des bords du lac Triton, combattant habituellement sur des chars à quatre chevaux (1).

Les Égyptiens, même à l'époque de leurs conquêtes les plus étendues, n'ont eu de rapports qu'avec peu de peuples de l'Europe. Sous le règne de Ramsès III, cependant, deux nations « des îles et des côtes de la mer du Nord, » c'est-à-dire de la Méditerranée, les *T'akkaro*, qui paraissent être des Thraces, ou peut-être des Teucriens, et les Philistins (*Palasta*) venus

(1) Hérodote, IV, 178.

de la Crète, tentèrent une invasion par mer sur les côtes de la Palestine. Dans les compositions qui retracent, à Médinet-Abou, la défaite de ces deux nations par les troupes égyptiennes, peu de temps après leur débarquement, elles se montrent à nous en possession du cheval; en effet, elles ont à la fois des chars légers attelés de deux chevaux, sur lesquels leurs guerriers combattent à la façon des héros d'Homère, et de lourds chariots, traînés par des bœufs, où sont transportées leurs familles.

Tels sont les principaux renseignements que les monuments de la XVIIIe, de la XIXe et de la XXe dynastie fournissent sur l'emploi du cheval chez les Égyptiens et chez les différents peuples avec lesquels ils étaient alors en rapport. Plus tard, l'élève du cheval, à laquelle l'Égypte était éminemment propre, y prit encore de plus grands développements, et les chevaux d'Égypte devinrent célèbres en Asie. Au temps de Salomon, le roi d'Israël tirait d'Égypte tous les chevaux de son armée et de sa maison, et, de plus, il faisait un fructueux commerce en en exportant du même pays pour les revendre aux rois des Araméens et des Héthéens des bords de l'Oronte (1).

Les haras étaient alors en Égypte une chose royale, à laquelle les souverains consacraient une grande attention. M. Mariette a découvert au Gebel-Barkal

(1) I Rois, x, 28 et 29; II Chroniques, IX, 28.

(l'ancienne Napata) une très-curieuse stèle qui raconte comment, vers 745 avant Jésus-Christ, un roi éthiopien, du nom de Piankhi-Mériamen, conquit momentanément l'Égypte, alors divisée entre une multitude de petits princes rivaux (1). Au milieu des nombreux traits caractéristiques de mœurs que contient le long récit de ce monument, une chose ressort avant tout : c'est que l'élève du cheval pour l'exportation était alors un des principaux produits de l'Égypte. Chaque petit roi local a son haras; ce qu'il peut offrir de plus précieux au conquérant, c'est « les prémices de son haras, les meilleurs chevaux de ses écuries. » Quant au roi éthiopien, à mesure qu'il s'empare d'un district, son premier soin est d'y inspecter lui-même les haras royaux. Dans un endroit, à Hermopolis de la moyenne Égypte, il trouve l'établissement mal tenu, les chevaux en mauvais état; alors il entre dans une grande colère : « Par ma vie, dit-il, par l'amour du dieu Ra, qui renouvelle le souffle à mes narines, il n'y a pas de plus grande faute à mes yeux que de laisser affamer mes chevaux. »

Nous ne devons pas être surpris que, quatre-vingts ans après, quand un roi d'Assyrie, du nom d'Assourbanipal, prit et pilla Thèbes d'Égypte, en 665, il ait avant tout mentionné, dans les listes de son butin, inscrites sur un document cunéiforme que possède

(1) Mariette, *Fouilles en Égypte*, pl. I-VI. — Voyez un important Mémoire de M. de Rougé, dans la *Revue archéologique* d'août 1863.

le Musée Britannique, « des grands chevaux. » Cette dernière épithète mérite d'être relevée, car elle se joint au témoignage des représentations sculptées dans les temples, pour prouver qu'il s'était formé en Égypte une race de cheval particulière, plus haute et plus forte que celle de l'Arabie et de la Syrie. C'est la race qui s'est conservée intacte dans le Dongolah, et qu'on ne commence plus guère à rencontrer aujourd'hui qu'à partir d'Assouan.

P. S. — Je complète les indications contenues dans cette note à l'aide des nouvelles recherches de M. Chabas sur le cheval d'après les monuments égyptiens (1).

Ce savant est parvenu à relever, après de minutieuses études, encore cinq autres figures de personnages égyptiens à cheval dans les bas-reliefs historiques (2). Elles paraissent être celles de messagers faisant le service de l'état-major. Un point intéressant, que M. Chabas établit à l'aide de textes et d'une représentation figurée (3), est l'emploi fréquent du cheval pour le labourage dès le temps de la XVIIIe dynastie.

Il ajoute aussi quelques faits au sujet de la grande multiplication des chevaux en Asie et dans l'Éthiopie

(1) *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, p. 413-448.
(2) *Id.*, p. 423-427.
(3) *Id.*, p. 420-421.

de Napata au temps des conquêtes du nouvel empire, et remarque que les chevaux que Toutankhamen tirait de l'Assyrie à titre de tribut étaient blancs, tandis que ceux qu'il faisait venir de l'Éthiopie étaient bais (1). Enfin il a relevé (2) la mention de 183 chevaux et ânes capturés sur les Maschouasch libyens dans la grande défaite que leur fit subir Ramsès III. Ces populations commençaient donc alors à posséder le cheval, dont on ne voit pas trace chez elles au temps de Mérenphtah; mais il y était encore rare.

M. Chabas ne m'a pas fait l'honneur de me citer, quoique la plupart des faits qu'il rapporte eussent déjà trouvé place dans mon travail. Pourtant il l'a certainement connu, puisqu'il dit : « La supposition qui attribue l'introduction du cheval en Égypte aux Pasteurs envahisseurs de l'Égypte ne repose sur aucune preuve, pas même sur la plus légère vraisemblance. » Voilà un ton bien tranchant et plein d'aménité. Cependant M. Chabas est obligé de reconnaître, d'une part, que le cheval n'a pas été introduit en Égypte à l'époque de l'avènement de la XVIIIe dynastie, et qu'il était déjà très-répandu dans le pays à ce moment; d'autre part, qu'on n'en trouve aucune trace dans les représentations figurées, ni aucune mention dans les textes sous l'Ancien et sous le Moyen Em-

(1) Lepsius, *Denkm.*, abth. III, bl. 116.

(2) *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, p. 249.

e. Je serais curieux de connaître à quelle solution ıt s'être arrêté l'esprit de l'habile égyptologue de âlon-sur-Saône, afin de trouver, ces deux faits ad-s, une autre époque que celle des Pasteurs pour ıtroduction du cheval en Égypte.

III

LE CHEVAL ET L'ANE DANS LES ANTIQUITÉS DES PEUPLES ARYENS.

Après avoir entretenu deux fois l'Académie du même sujet, je crains de fatiguer sa bienveillante attention en y revenant une troisième fois. Ces questions relatives à l'origine et à l'histoire des animaux domestiques ont pourtant une réelle importance, et la science des antiquités peut y fournir à la zoologie des renseignements précis, qu'elle a trop souvent négligé de donner. Telles sont les considérations qui m'engagent à revenir encore dans une dernière note sur l'histoire de l'âne et du cheval, pour suivre ces deux espèces, non plus en Égypte et chez les nations sémitiques de l'Asie antérieure, mais dans les antiquités des peuples aryens.

Ici, nous n'avons plus pour nous guider de représentations monumentales, ni d'inscriptions ou de textes formels. Notre seul moyen d'investigations consiste dans les procédés de la philologie comparative. Les âges primitifs des populations aryennes

n'ont pas laissé d'autres monuments que les mots de la langue; mais la science moderne, partant de l'étude de ces mots conduite d'après des méthodes d'une admirable certitude, reconstitue en grande partie le tableau de l'état social où étaient parvenues avant leur dispersion les tribus dont descendent à la fois les populations européennes, les Persans et les Indiens. C'est là ce que M. Pictet, de Genève, a nommé, par une expression très-heureuse, la « paléontologie linguistique. » Le point de départ des recherches de cet ordre a été la remarque ingénieuse et certaine que les mots qui se retrouvent à la fois dans le sanscrit, langue sacrée de l'Inde, dans le zend, antique idiome des Iraniens, et dans les langues de l'Europe, sans avoir sensiblement changé de forme et de signification, donnent la mesure du degré de civilisation qu'avaient atteint les diverses tribus des Aryas occidentaux et orientaux, lorsqu'elles vivaient encore côte à côte dans la Bactriane, et qu'elles n'avaient pas quitté leur patrie commune pour se diriger vers les différents pays qu'elles habitèrent plus tard. Par contre, toutes les choses que des mots différents désignent dans les diverses langues de la famille aryenne doivent être considérées comme n'ayant été connues par les peuples sortis de cette souche commune qu'après leur séparation et leur dispersion, par suite du contact avec d'autres races, et n'ayant pas fait partie du fonds de civilisation propre aux Aryas.

Appliquons ces principes et ces procédés de la

paléontologie linguistique à l'histoire de l'âne et du cheval.

Nous reconnaîtrons, tout d'abord, que le cheval est une des espèces domestiques que les Aryas possédèrent le plus anciennement, et que l'usage en était général parmi leurs tribus avant qu'elles se fussent divisées pour se répandre les unes dans l'Europe, les autres dans la Perse et dans l'Inde. Le nom du cheval est, en effet, le même dans tous les idiomes aryens. C'est le sanscrit *açva*, le zend *açpa*, le persan *asp*, l'arménien *asb*, le lithuanien *aszwà*, le latin *equus*, le grec ἵππος, dérivé d'un primitif ἵxFος et ἵxxος, qui ne s'était conservé que chez les Éoliens, le gaulois *epos*, le gothique *aihvus*, l'ancien allemand *ehu*. Ce nom signifiait originairement « l'animal rapide. » Au reste, le cheval était exclusivement chez les Aryas primitifs un animal de trait, qu'on attelait à des chars. Dans les Vêdas, l'équitation est encore inconnue ; chez les populations helléniques, l'origine de cet art est placée en Thessalie, et la fable des centaures s'y rapporte.

Pour ce qui est de l'âne, au contraire, il n'était ni connu ni employé des Aryas avant leur séparation et dans leur patrie primitive, car il n'a pas de nom commun chez les peuples divers qui en descendent. Ses noms sanscrits sont pour la plupart purement indiens ; un seul se trouve aussi dans les langues iraniennes. Mais ce nom *khara*, comme l'a montré M. Pictet, n'est pas d'origine aryenne ; il est directe-

nent emprunté à la source sémitique, hébreu *'air*, ırabe *'ayr*. Il révèle donc la voie par laquelle les Iraıiens d'abord, puis les Indiens, reçurent l'âne domesıique.

Dans les langues celtiques, germaniques et slaves, es noms de l'âne, suivant l'ingénieuse remarque de)iefenbach, appartiennent tous à deux types qui sont nanifestement dérivés des deux formes latines *asinus* :t *asellus* :

1° Dérivés d'*asinus* : cymrique, *asyn;* cornique, ısen; armoricain, *azen;* anglo-saxon, *assene;* scandiıave, *asni;* danois, *asen;*

2° Dérivés d'*asellus* : gothique, *asilus;* anglo-saxon, ısal, *esol;* ancien allemand, *esil;* slavon, *osila;* russe, ıseli; polonais, *osiel;* illyrien, *osal*; lithuanien, *asilas;* rlandais-erse, *asail*, *asal*.

Le nom grec du même animal a été l'objet d'études ıpéciales de la part de M. Benfey. Cet éminent philoogue a prouvé qu'il avait passé par trois formes successives : ὄτνος, ὄσνος et ὄνος. De la seconde dérive le atin *asinus*. Quant à la forme primitive, ὄτνος, M. Benfey a établi qu'elle était d'origine sémitique, ıu'elle sortait d'un des noms de l'âne dans cette 'amille de langues : l'hébreu, *âtôn;* pluriel, *atnôt;* 'araméen, *âtanâ;* l'arabe, *atan;* pluriel, *utn*. Ce nom lérive du radical *atana*, « marcher lentement, » et s'apılique parfaitement à la démarche flegmatique de l'âne.

Les conclusions sont faciles à tirer de ces faits linıuistiques.

Le cheval a été employé par les Aryas comme animal domestique, dès l'époque la plus ancienne où nous puissions remonter dans leur histoire, dès avant la séparation de leurs tribus occidentales et orientales, c'est-à-dire dans un temps où il n'avait pas encore pénétré en Égypte.

L'âne, au contraire, était à la même époque totalement inconnu des Aryas; les diverses nations aryennes de l'Europe et de l'Asie ne l'ont reçu que séparément, beaucoup plus tard, et dans les pays où les avaient conduits leur grande migration.

Cet animal a été communiqué aux Aryens de la Perse par les Sémites de la Mésopotamie; c'est de là qu'il a passé dans l'Inde, en conservant toujours un nom sémitique, indice certain de sa provenance.

Chez les Grecs, l'âne a été introduit par des peuples parlant une langue sémitique, probablement les Phéniciens; il était, du reste, entièrement naturalisé chez eux au temps où furent composés les poèmes homériques (1).

C'est des Grecs que le reçurent les Latins, et à leur tour ce furent eux qui le répandirent chez tous les peuples du Nord et de l'Occident de l'Europe, Celtes du continent ou de la Bretagne, Germains et Scandinaves, et même Slaves. Du temps d'Aristote encore, il n'y avait d'ânes ni dans la Scythie, ni dans les pays voisins, ni même dans la Gaule (2).

(1) *Iliade*, Λ, v. 558.
(2) Aristote, *De gener. anim.*, II, 8.

Ces faits, révélés par la philologie, se joignent à ceux que nous avons cru pouvoir tirer des représentations monumentales de l'ancienne Égypte et des textes de la Bible, pour confirmer l'opinion qui regarde le cheval et l'âne comme originaires de deux patries absolument opposées. Le cheval a été réduit à l'état domestique sur les plateaux de la Haute-Asie, et les migrations aryennes ont été le véhicule le plus puissant de sa diffusion dans le monde; il n'a été adopté que tard par les Sémites, et n'a fait son apparition en Égypte que 2500 ans environ avant l'ère chrétienne. L'âne est une espèce africaine, qui a dû être primitivement domestiquée sur les rives du Nil; d'Égypte, elle a passé de très-bonne heure chez les Sémites, qui l'ont transmise plus tard aux tribus aryennes, d'un côté dans la Grèce, et de l'autre dans la Perse. Et cet animal, dans sa diffusion, qui a fini par devenir universelle, a suivi la marche précisément contraire à celle que suivait le cheval. C'est ainsi que, partis des deux points opposés, ils ont fini par se rejoindre et à être partout simultanément en usage.

P. S. — Un fait important doit être ajouté à ce qu'on vient de lire. C'est que, si les monuments babyloniens et assyriens de toutes les dates nous montrent le cheval universellement répandu dans les pays arrosés par l'Euphrate et le Tigre, aussi haut que le fassent remonter les documents épigraphiques de Babylone et de la Chaldée, c'est-à-dire dès un âge aussi reculé

que celui de l'Ancien Empire égyptien, une indication philologique très-précise doit, là encore, faire tourner nos regards vers les plateaux de la Haute-Asie, comme point de départ du cheval en tant qu'animal domestique. En effet, dans la langue accadienne, c'est-à-dire dans l'idiome touranien qui a précédé en Chaldée l'idiome sémitique qualifié d'assyrien, et qui a été celui des inventeurs de l'écriture cunéiforme, le cheval s'appelle *pas kurra*, « la bête de somme de l'Orient. » Il n'a pas d'autre nom. Par conséquent, pour les plus anciens habitants du bassin de l'Euphrate et du Tigre, le cheval était un animal d'origine étrangère, amené de l'est.

J'ajoute qu'il est curieux de mettre en regard de la famille des noms aryens du cheval dont le type est le sanscrit *açva*, le mot *kaua*, employé dans deux documents égyptiens de la XIXe dynastie pour désigner spécialement des chevaux d'une race particulière, qu'on tirait de la Mésopotamie.

IV

ɔR LA DOMESTICATION DE QUELQUES ESPÈCES D'ANTILOPES AU TEMPS DE L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN.

Les tombeaux égyptiens de toutes les époques nous ffrent la figure d'un grand nombre d'espèces d'antilopes. C'est surtout dans les scènes de chasse que les ·tistes ont représenté la variété de ces espèces qui ıllulaient dans les déserts autour de l'Égypte. On ɜut y relever la liste d'une quinzaine au moins d'anlopes différentes, et toujours parfaitement caractésées, tantôt percées par les flèches du chasseur, ıntôt poursuivies par les grands lévriers que l'on nployait à cette vénerie, tantôt enfin ramenées viıntes par les valets de chasse.

Mais, à côté de ces nombreuses espèces, que tout ıdique comme étant purement sauvages, il en est ·ois qui figurent d'une tout autre manière, et presque ɔnstamment, dans les sculptures des tombes de Ancien Empire, particulièrement de la IVe et de la ɜ dynastie. Ce sont : l'algazelle (*antilope leucoryx*, all. Licht.), appelée en égyptien *mout;* la gazelle

(*antilope dorcas*, Pall.), appelée *kehes*, et le defassa (*antilope ellipsiprymna*, Gray), appelé *noutou*. L'étude des représentations où l'on voit ces espèces ne permet pas de douter que les Égyptiens de l'Ancien Empire ne les eussent réduites à l'état domestique pour en faire des animaux de boucherie.

Dans presque toutes les tombes, en effet, elles figurent en compagnie du bœuf, du mouton et de la chèvre parmi les animaux domestiques que les pâtres amènent pour la provision de la maison du défunt. D'autres fois elles sont représentées toujours à côté du bœuf, du mouton et de la chèvre, comme formant des troupeaux, que comptent et enregistrent les scribes chargés de la comptabilité du bétail. Ces troupeaux étaient souvent très-nombreux, et les chiffres inscrits dans quelques sépultures montrent le développement qu'avait pris l'élève des antilopes à l'état domestique. Le tombeau encore inédit de Sabou, découvert à Saqqarah par M. Mariette et exécuté au commencement de la VIe dynastie, énumère comme se trouvant sur les propriétés du mort 405 bœufs d'une race dont la représentation est assez rare, 1,235 bœufs et 1,220 veaux de la race bovine à longues cornes qu'on voit habituellement sur les monuments de l'Ancien Empire, 1,360 bœufs et 1,138 veaux de l'espèce à cornes courtes, figurée aussi fréquemment sur les monuments du même âge, 1,308 algazelles, 1,135 gazelles et 1,244 defassas.

Aux trois espèces que je viens de nommer est joint

très-habituellement sur les monuments, et dans les mêmes conditions, le bouquetin bedden (*capra sinaitica*, Hempr. et Ehrenb.), si fréquent encore aujourd'hui dans les montagnes entre le Nil et la mer Rouge, à la hauteur de l'Égypte moyenne, et dans le massif du Sinaï. Les Égyptiens de l'Ancien Empire en avaient aussi de nombreux troupeaux à l'état domestique ; ils l'appelaient *naâ*. Une seule fois, dans le tombeau de Ma-nefer, à Saqqarah, lequel date de la ve dynastie, un bas-relief (1) nous montre les pâtres amenant aux scribes, qui les enregistrent avec les algazelles, les gazelles, les defassas et les beddens, une quatrième espèce d'antilope, qu'à ses cornes en lyre on reconnaît pour la *damalis Senegalensis*, H. Smith. Cette espèce s'étend encore aujourd'hui jusqu'au Sennâr ; les anciens Égyptiens l'appelaient *schekes*. On la retrouve plusieurs fois figurée dans les scènes de chasse, mais aucun autre monument ne la montre élevée dans les troupeaux.

Les algazelles, les gazelles et les defassas, élevés en troupeaux sur les propriétés des riches Égyptiens de l'Ancien Empire et menés aux champs par des pasteurs, tout comme les bœufs, les moutons et les chèvres, étaient alors dans un état de domestication complet. Ils se reproduisaient dans cet état. Nous en avons la preuve par le curieux bas-relief du tombeau de Noub-hotep, à Gizeh (IVe dynastie), où l'on voit,

(1) Lepsius, *Denkmæler*, abth. II, bl. 69 et 70.

au milieu du troupeau, une gazelle allaitant son petit (1), et par le grand nombre de monuments où les pâtres apportent dans leurs bras ou sur leurs épaules des faons d'antilopes, comme de petits veaux, des chevreaux et des agneaux.

Un bas-relief du tombeau de I-t'éfa, à Saqqarah (v^e dynastie), représente, ainsi qu'il est facile de le reconnaître et que l'explique une inscription placée à côté, l'engraissement de l'algazelle, du defassa et du bœuf, au moyen d'une pâtée qu'un valet de ferme introduit à la main dans la bouche de l'animal.

Dans les tombeaux du Moyen Empire nous ne trouvons déjà plus trace de l'élève de la gazelle et du defassa à l'état domestique. Ces espèces ne figurent plus dès lors que comme gibier. Mais l'algazelle est encore élevée très-habituellement. Les célèbres tombeaux de Beni-Hassan-el-Qadim (XIIe dynastie) nous montrent les troupeaux de cette antilope conduits par leurs bergers, à côté des troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres (2). Dans celui de Noumhotep, le plus beau de tous, l'artiste a encore reproduit la scène de l'engraissement des algazelles avec la pâtée donnée à la main, en même temps que celles de l'engraissement du bœuf, de la chèvre et de l'oie d'Égypte par les mêmes procédés (3). Les

(1) Lepsius, *Denkmæler*, abth. II, bl. 12.
(2) Id., *ibid.*, abth. II, bl. 129.
(3) Id., *ibid.*, bl. 132.

traditions de l'Ancien Empire se maintenaient au moins pour cette espèce.

Par contre, les peintures des tombeaux de Qournah, qui nous font connaître tous les animaux domestiques de l'Égypte pendant la période historique du Nouvel Empire, après l'invasion des Pasteurs et l'avènement de la XVIIIe dynastie, ne font jamais figurer dans ce nombre aucune antilope. Toutes, même l'algazelle, sont représentées alors comme des espèces exclusivement sauvages. On avait alors complètement cessé d'en élever, et le secret de leur domestication s'était perdu dans l'interruption violente de la civilisation égyptienne, produite par l'invasion des barbares venus de l'Asie, invasion qui avait, du reste, apporté en Égypte la connaissance de nouvelles espèces, ignorées de l'Ancien Empire, comme le cheval et le porc.

Ainsi les Égyptiens des dynasties primitives étaient parvenus à réduire à l'état domestique trois espèces d'antilopes et un bouquetin, tous quatre originaires des contrées qui entouraient immédiatement leur vallée, et qu'on ne trouve avoir été domestiqués par aucun autre peuple. Ces animaux formaient des troupeaux très-nombreux sur les domaines des grands propriétaires au temps de la IVe, de la Ve et de la Ve dynastie, de 4000 à 3500 ans environ avant notre ère. Sous le Moyen Empire, vers 3000 ans avant Jésus-Christ, les monuments ne nous offrent plus qu'une seule de ces espèces conservée en domesticité; c'était sans doute celle qui s'y était le mieux

prêtée. Mais plus tard, dans la longue et terrible crise que marque l'invasion des Pasteurs, cette dernière espèce disparaît de la faune domestique, et l'élève des antilopes cesse absolument sous le Nouvel Empire, lequel commence environ 1800 ans avant notre ère.

Les faits de ce genre méritent d'être soigneusement notés. Je pourrai, un peu plus tard, en signaler quelques autres. Ce sont ces faits qui donnent une physionomie si profondément originale à la faune domestique de l'Égypte dans la période reculée de l'Ancien Empire.

V

L'INTRODUCTION ET LA DOMESTICITÉ DU PORC CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS.

Dans cette série d'études sur les animaux domestiques de l'ancienne Égypte, que l'Académie a daigné accueillir avec tant de bienveillance, nous n'avons pas la prétention d'apporter la solution de questions que les maîtres de la science ont laissées indécises. Notre seule ambition est de fournir aux études des naturalistes un certain nombre de faits précis, empruntés à l'archéologie et à la philologie, qui puissent servir d'éléments dans des recherches ultérieures. Ces faits, croyons-nous, ne leur seront pas sans quelque utilité, et nous nous regarderions comme amplement récompensés de nos investigations patientes, si elles pouvaient indiquer aux zoologistes quelques filons à suivre dans l'ordre de sujet auquel elles se rapportent.

Ainsi, en groupant aujourd'hui, dans une nouvelle note, les principaux faits que nous avons pu recueillir sur l'histoire du porc dans l'antiquité égyptienne,

nous ne prétendons pas examiner et encore moins décider les questions graves qui se soulèvent au sujet de cet animal et divisent les savants ; ni celle de savoir si notre cochon domestique dérive, comme on le pense le plus généralement, du sanglier de nos forêts, ou bien, comme le prétend Link (1), d'une espèce sauvage particulière que l'on rencontre en Perse ; ni celle de savoir si pour cet animal, comme pour plusieurs autres, diverses espèces sauvages distinctes n'ont pas été réduites en domesticité dans des pays différents, donnant ainsi naissance aux principaux types des variétés domestiques, si, par exemple, notre cochon commun et le cochon de Siam n'étaient pas à l'origine spécifiquement différents. Notre but est plus restreint et plus modeste : il s'agit seulement de suivre l'histoire et le rôle de l'animal dans une des plus importantes civilisations des âges antiques, et de déterminer autant que possible l'époque où il fut introduit, ainsi que la région d'où il venait.

Le porc n'est pas, en effet, un des animaux domestiques de la civilisation primitive de l'Égypte. On ne le trouve jamais mentionné dans les textes ni de l'Ancien, ni du Moyen Empire, et sa figure est aussi totalement absente des monuments de ces deux grandes périodes de la culture égyptienne, où les représentations de la vie quotidienne, tracées sur les parois des tombeaux, nous font passer en re-

(1) *Urwelt*, t. I, p. 387.

vue toutes les espèces élevées alors dans la vallée du Nil (1). Et non seulement les scènes agricoles représentées par les artistes de ces deux époques ne montrent jamais le cochon domestique, ce qui donne le droit d'affirmer qu'il n'était point alors connu en Égypte, mais, circonstance plus extraordinaire, le sanglier lui-même ne figure jamais dans les scènes de chasse, où tant d'autres animaux sont poursuivis par les flèches du veneur, et sont poursuivis par ses chiens. Cependant il est difficile de douter qu'il dût être dès lors abondant au milieu des marais de la Basse-Égypte, comme il l'est encore aujourd'hui, où beaucoup de fellahs musulmans se nourrissent de sa chair, en dépit des préceptes du Coran. Mais cette absence du sanglier dans les représentations de vénerie des anciens Égyptiens, qui se continue à toutes les époques dont nous possédons des monuments, s'explique par l'idée d'impureté absolue que la religion égyptienne attachait au porc sauvage et domestique, idée qui empêchait de le considérer comme gibier de chasse et de le manger. Il est donc probable

(1) Ceci serait cependant démenti par un texte de la IVe dynastie (Lepsius, *Denkm.*, abth. II, bl. 5), où, d'après la copie de M. Lepsius, le groupe hiéroglyphique désignant le troupeau serait déterminé par les deux figures de l'âne et du porc. Mais l'exemple demande à être vérifié sur le monument original et me paraît très-douteux, car, précisément dans les représentations de troupeaux du tombeau dont les inscriptions l'offriraient, on ne voit pas figurer de porc, non plus que dans aucune autre tombe de l'Ancien Empire. Il est donc probable que c'est l'image d'un autre animal qui aura été inexactement reproduite dans la copie.

que si les paysans de la Basse-Égypte devaient tuer le sanglier comme une bête malfaisante pour défendre leurs champs de ses ravages, on ne lui faisait pas de chasse régulière, et qu'il n'était pas conforme aux usages de se vanter d'avoir percé de ses traits cet animal impur.

La notion d'impureté attachée par le sacerdoce de l'Égypte au porc, soit sauvage, soit domestique, est signalée par Hérodote (1), dont les monuments confirment pleinement le témoignage; c'est là qu'elle a été puisée par Moïse comme tant d'autres prescriptions rituelles de sa loi, bien que l'esprit de la religion nouvelle qu'il instituait fût diamétralement opposé à l'esprit de la religion de l'Égypte. Dans la théorie pharaonique, le porc était un des animaux consacrés à Set ou Typhon, l'antagoniste d'Osiris, la personnification la plus puissante du principe mauvais, ténébreux et infernal (2). Le *Rituel funéraire* donne fréquemment l'épithète injurieuse de « porc » aux monstres typhoniens que le défunt rencontre sur sa route dans l'autre monde, et qu'il doit combattre avant d'arriver à la béatitude finale.

Le rôle symbolique de cet animal est alors identique à celui de l'hippopotame, emblème d'un emploi plus ancien avec lequel il s'échange fréquemment. La *Grande dévorante de l'Enfer*, un des principaux génies

(1) II, 47.

(2) Dans l'un des incidents de sa guerre contre Horus, Set se change en porc noir. (Sharpe, *Egyptian inscriptions*, pl. LII, l. 19.

du monde ténébreux, chargée de châtier les âmes coupables, est représentée le plus souvent sous la figure d'un hippopotame femelle, ou bien avec une tête d'hippopotame sur un corps de lionne; mais dans quelques-unes des tombes royales de la xxe dynastie à Biban-el-Molouk (1), et sur certains sarcophages de la xxvie dynastie, comme celui de T'aho, au musée du Louvre (2), elle est figurée sous les traits caractéristiques d'une truie que des génies en forme de singes cynocéphales chassent loin de l'âme juste qui passe au tribunal d'Osiris (3). C'est probablement cette *Grande dévorante de l'Enfer* que représentent les images d'une truie en terre émaillée ou en autres matières que l'on trouve parmi les amulettes suspendues au cou des momies d'une certaine époque.

Dans les bas-reliefs si curieux du temple d'Edfou (époque des Ptolémées) relatifs au mythe d'Horus, que M. Édouard Naville a récemment publiés (4), l'artiste, guidé par les indications sacerdotales, a retracé en plusieurs tableaux la vengeance que le fils d'Osiris tire du meurtre de son père en tuant à son tour Set ou Typhon, transformé « en un hippopotame rouge. »

(1) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie,* t. III, pl. CCLXXII.

(2) De Rougé, *Catalogue des monuments égyptiens du Louvre,* D-1.

(3) M. Chabas signale aussi les textes qui représentent comme une truie blanche la mère du dieu Khem. (*Études sur l'antiquité historique,* p. 397.)

(4) *Textes relatifs au mythe d'Horus, recueillis dans le temple d'Edfou,* Genève, 1870, in-fol.

Dans les derniers tableaux, la figure d'un porc se substitue à celle de l'hippopotame, pour représenter le dieu malfaisant. Et quand on en vient aux prescriptions rituelles du sacrifice qui se célébrait dans le temple pour commémorer et symboliser la victoire d'Horus, il est ordonné de faire « *un cochon en pâte* » et de le découper en morceaux, comme fut découpé le corps de Typhon. C'est là bien évidemment le sacrifice dont parle Hérodote (1) : « Les Égyptiens sacrifient un porc à la Lune et à Dionysus (Isis et Orisis), une fois dans l'année, dans une pleine lune.... Après en avoir brûlé la queue, la rate et la graisse du ventre, ils mangent alors la chair de l'animal ; mais le reste de l'année, elle est interdite. Les pauvres font, à la place, des cochons de pâte qu'ils découpent après les avoir fait cuire (2). Et ce qui achève de démontrer l'identité des deux cérémonies, c'est qu'Hérodote place la sienne à la pleine lune et qu'un précieux passage d'Eusèbe (3) assigne au mythe de la lutte d'Horus contre Typhon, transformé en hippopotame, le caractère de personnification d'un phénomène lunaire.

L'idée d'impureté que la religion attachait ainsi au porc chez les anciens Égyptiens explique pourquoi cet animal ne fut ni réduit en domesticité, ni élevé par eux pendant toute la durée des âges primitifs, où

(1) II, 47.

(2) Dans les indications rituelles du calendrier de Médinet-Abou, on trouve le sacrifice d'un porc le 24 du mois de choïak.

(3) *Præpar. evang.*, III, 12.

leur civilisation avait son caractère le plus original et le plus à part, sans aucune des influences étrangères qui commencèrent à agir au temps des conquêtes asiatiques de la XVIIIe et de la XIXe dynastie; pourquoi aussi le sanglier indigène dans une portion de leur pays ne fut jamais considéré par eux comme un gibier noble représenté sur les monuments. Nous avons peut-être trop insisté sur cette question, qui n'intéresse que bien peu la zoologie, appartenant plutôt au domaine de l'archéologie pure. Il nous a paru cependant assez curieux de montrer l'origine de la prescription relative à l'impureté de la viande de porc, qui, adoptée dans la loi mosaïque, a passé de là dans l'islamisme, lequel la maintient encore en vigueur chez un grand nombre de peuples (1).

Malgré l'idée d'impureté religieuse qui empêcha pendant toutes les époques primitives de leur civilisation les Égyptiens de réduire par eux-mêmes en domesticité le sanglier de leur pays, ou d'emprunter aux peuples voisins le cochon domestique, ce dernier animal finit par être introduit en Égypte. Mais les indices de sa présence sur les bords du Nil ne remontent pas plus haut que la XVIIIe dynastie. C'est à dater de ce moment que nous voyons quelquefois apparaître des

(1) La même interdiction religieuse existait chez les Phéniciens, les Cypriens, les Syriens et les Arabes païens, où elle était en rapport avec le mythe de la mort d'Adonis (Movers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 218 et suiv.), et chez les Phrygiens, où elle se rattachait à celui d'Atys, deux mythes si étroitement apparentés à la légende osirienne. — Voyez mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 241.

troupeaux de porcs dans les scènes agricoles peintes sur les parois des tombeaux de Qournah. Des figures symboliques de truie en terre émaillée ou en d'autres matières, aucune n'est plus ancienne que la XVIIIe ou la XIXe dynastie, et la plupart datent d'époque plus basse, de l'âge des rois saïtes (VIIe siècle avant J.-C.). C'est aussi vers le temps des Ramsès que les documents astronomiques commencent à parler d'une constellation de la Truie.

Le cochon domestique de l'Égypte, tel qu'il se montre alors et que la race n'en varie pas jusqu'aux temps romains, a les oreilles petites et droites, qui sembleraient au premier abord le rapprocher du cochon de Siam plus que de nos cochons vulgaires aux oreilles tombantes. Cette particularité est, du reste, commune à la plupart des races de cochon de l'antiquité, à celle que les monuments de l'art grec représentent fréquemment comme l'animal sacré de Déméter et à celle qui est le plus souvent figurée dans les œuvres de l'art romain, bien que dans ces dernières on voie aussi quelquefois un porc à oreilles légèrement tombantes. Mais, en revanche, le cochon égyptien a la queue tortillée de nos races communes. Son groin est fortement allongé, son corps arrondi. On le représente comme ayant le dos garni de soies rudes et dressées, et comme étant assez haut sur pattes. A côté de cette variété, qui est la plus généralement répandue, les tombeaux de Qournah laissent aussi, mais rarement, voir des troupeaux d'une autre

race, beaucoup moins modifiée par la domesticité, très-voisine du sanglier par ses formes et en conservant encore les défenses; les troupeaux de porcs de cette variété sont conduits par leurs pasteurs, et il n'y a pas moyen de croire que les artistes pharaoniques, en les dessinant, aient eu l'intention de retracer un animal sauvage. Au reste, les types des deux races ont été très-bien donnés par sir Gardner Wilkinson (1).

D'après la date où la figure commence à se montrer sur les monuments de l'Égypte, le porc doit être placé, comme le cheval, au nombre des nouveaux animaux domestiques qui furent introduits de l'Asie dans ce pays avec l'invasion des Pasteurs, et qui se naturalisèrent sur les rives du Nil pendant la domination des étrangers venus par le désert de Syrie. Les tombeaux de Qournah prouvent qu'à partir de la XVIIIe dynastie les grands propriétaires égyptiens en élevaient des troupeaux sur leurs terres. Mais ce n'était évidemment pas à l'usage de la population de race proprement égyptienne, puisqu'il lui était interdit par la religion de manger de la viande de porc autrement que dans le sacrifice dont nous avons parlé tout à l'heure, et que l'Égyptien à qui il était arrivé de toucher seulement un cochon par hasard était obligé de se soumettre à de minutieuses purifications (2). C'était, suivant toute appa-

(1) *Manners and customs of ancient Egyptians*, 3e édit., t. III, p. 34.

(2) Hérodote, II, 47.

rence, pour l'usage et la nourriture des tribus de races étrangères qui étaient restées en grand nombre du temps de l'invasion sur le sol de la Basse-Égypte, qui y vivaient dans une condition de colonat bien voisine du servage, et que pendant plusieurs siècles la politique des pharaons tendit à augmenter au moyen des prisonniers qu'ils ramenaient de leurs conquêtes en Asie. Au reste, quand Hérodote (1) décrit les porchers comme formant en Égypte, de son temps, c'est-à-dire sous la domination des Perses, une caste séparée du reste de la population, se mariant entre elle et exclue des temples, il semble indiquer clairement que l'élève et la garde de l'animal impur par excellence constituaient une profession exercée par une de ces tribus étrangères.

Et quand le même Hérodote (2) raconte que l'on employait les porcs lâchés dans les champs d'où l'inondation venait à peine de se retirer à fouler le grain lancé à toute volée sur le limon humide et à l'enfouir ainsi, il signale une habitude exclusivement propre à la Basse-Égypte, au delà de laquelle il n'avait pas été, et où habitaient les tribus non égyptiennes, sémitiques et libyques pour la plupart. Dans le reste du pays, ce sont les moutons que l'on employait au même usage (3), comme le dit très-exacte-

(1) II, 47.

(2) II, 14.

(3) Au reste, M. Roulin a proposé depuis une très-ingénieuse conjecture, consistant à lire οἶς au lieu de ὗς, « des moutons, » au lieu de « porcs, » dans le texte d'Hérodote. Elle paraît certaine.

ment Diodore de Sicile (1), qui était monté jusqu'à Thèbes, et comme le font voir fréquemment les représentations des tombeaux (2).

Au reste, l'origine étrangère du cochon domestique en Égypte et son apport de l'Asie à une date comparativement tardive sont attestés par le nom le plus habituel de cet animal dans l'idiome égyptien antique.

Deux mots désignent le porc dans cet idiome. L'un, *rer*, copte *rir*, est manifestement une simple onomatopée empruntée au grogrement de l'animal et une onomatopée indigène, car d'autres peuples ont rendu ce grognement assez différemment. On sait que rien ne varie plus que la manière dont les populations de races diverses entendent et surtout rendent dans leur langage les cris des animaux, d'après lesquels leurs noms ont été souvent formés.

L'autre nom du porc, en égyptien *schaau*, copte *eschô*, est beaucoup plus curieux, car il découle d'une source étrangère et se rattache avec certitude au groupe des noms les plus généralement répandus du cochon chez tous les peuples du rameau aryen :

Grec σῦς, ὗς, latin *sus*, ancien allemand *sû*, anglo-saxon *sûg*, scandinave *syr*, allemand *sau*, anglais *sow*, suédois *so*, irlandais *suig*, cymrique *hweh*, cornique *hoch*, d'où l'anglais *hog*, persan *schûk*, arménien *choz*, lithuanien *tchûka*, russe *tchuschka*.

(1) I, 36.

(2) Voyez Wilkinson, *Manners and customs of ancient Egyptians*, 3e édit., t. IV, p. 38.

L'origine de tous ces noms, avec lesquels l'égyptien *schaau* se groupe d'une façon si curieuse, prouvant que les habitants de l'antique Égypte avaient reçu le cochon domestique de populations qui elles-mêmes le tenaient depuis peu des Aryens; leur origine, disons-nous, est établie par le type plus développé du sanscrit *çûkara*, « l'animal qui fait *çû*, qui grogne. » Ainsi que l'a remarqué M. Pictet (1), « toutes les autres langues aryennes ne présentent que l'onomatopée *sû* ou *çû*, avec ou sans suffixe, et en faisant alterner la sibilante ou les gutturales. »

Un fait qui ne manque pas d'intérêt, c'est que, dans une direction géographique tout à fait opposée, les noms du porc dans les principaux idiomes de la grande famille touranienne dérivent également tous du même type aryen : finnois *ika*, esthonien *sigga*, tchérémisse *süsna*, baschkir *suska*, téléoute *schoschka*, kirghis *tchutchka*, tchouvache *sysna*, samoiède *soia*. Ici encore, la philologie comparative, qu'on a si bien appelée « l'algèbre des sciences historiques, » nous met sur la voie d'une conclusion importante pour l'histoire naturelle.

En effet, elle prouve que le cochon a été communiqué par les descendants des Aryas à la plupart des peuples de l'Asie dans les directions les plus opposées. D'un autre côté, il prouve également qu'il a été un des animaux domestiques que les Aryas ont

(1) *Les origines indo-européennes*, t. I.

possédé le plus anciennement avant la séparation de leurs tribus, quand ils habitaient encore leur berceau commun sur les bords de l'Oxus; pour ce dernier point, nous n'avons qu'à renvoyer à la démonstration qu'en a donnée M. Pictet (1). Mais en groupant ces deux faits, il est difficile de ne pas en conclure que c'est à la race aryenne, pendant son premier état pastoral, qu'est due la domestication du porc, et ceci serait un puissant argument en faveur de l'opinion de Link (2) sur le point de départ de cet animal et son origine spécifique.

Remarquons seulement que si ce sont les Aryas qui ont probablement domestiqué le cochon, cet animal a été introduit de très-bonne heure chez les Sémites. Les prohibitions mêmes de la loi mosaïque prouvent qu'il était abondamment répandu parmi les populations qui environnaient les Hébreux. Les Assyriens et les Babyloniens le connaissaient à l'époque pour laquelle nous possédons leurs monuments, époque, il est vrai, postérieure de bien des siècles à celle de l'Ancien Empire égyptien. Le nom le plus généralement répandu pour le porc dans les langues sémitiques est indigène et significatif. C'est l'hébreu *khazir*, arabe *khanzir*, de la racine *khazar*, « retourner; » il désigne par conséquent « l'animal qui retourne la terre avec son groin. »

Mais en même temps l'arabe nous offre un autre

(1) *Les origines indo-européennes*, t. I, p. 369-375.
(2) *Urwelt*, t. I, p. 387.

nom, qui est manifestement d'origine aryenne. C'est *'ifr*, dont on ne peut guère méconnaître la parenté avec le grec *κάπρος*, le latin *aper*, l'ancien allemand *ebur*, *epur*, allemand *eber*, et l'anglo-saxon *eafor*. Tout ce groupe de mots se rattache au sanscrit *kampra*, « rapide, violent, » épithète qui convenait particulièrement bien au sanglier, que désignent plutôt que l'animal domestique la plupart des appellations que nous venons d'énumérer. Ici encore la linguistique fournit un indice de transmission de l'espèce, des Aryens à une partie au moins des Sémites.

VI

LES ANIMAUX EMPLOYÉS PAR LES ANCIENS ÉGYPTIENS A LA CHASSE ET A LA GUERRE.

Le dressage de certains animaux dont l'homme utilise les aptitudes spéciales pour en faire ses auxiliaires de chasse est un art que des peuples encore à peine entrés dans la voie de la vie policée ont pratiqué de bonne heure. C'est un premier degré de domestication encore très-imparfait, et qui, le plus souvent, n'arrive jamais à être complet. A part le chien, dont les diverses variétés se rattachent peut-être à des espèces différentes à l'origine et domestiquées dans des contrées distinctes, — mais qui paraît bien, d'après les découvertes de l'archéologie préhistorique, avoir été le premier compagnon que l'homme ait attaché à son service, — la plupart des animaux dont les différents peuples, plus ou moins avancés dans la civilisation, se sont appliqués à employer le concours dans leurs chasses, n'ont été amenés qu'à un état fort imparfait de domesticité. Ils sont restés pour le chasseur plutôt des associés d'un caractère très-indépendant et

presque volontaire que de véritables et dociles serviteurs.

Les tribus encore si sauvages qui ont laissé des vestiges de leurs festins grossiers dans les « kjœkkenmœddiger » du nord de l'Europe avaient déjà des chiens qui vivaient avec elles, les aidaient dans leurs chasses sur les oiseaux du bord de la mer et se nourrissaient des reliefs de leurs repas. C'était le seul animal domestique de ces peuplades, pour qui la vie pastorale elle-même n'existait pas encore. Aussi n'a-t-on pas lieu d'être supris, dans un centre de civilisation aussi antique que l'Égypte, de voir au plus haut que les monuments nous fassent remonter, c'est-à-dire quarante siècles au moins avant l'ère chrétienne, le chien à l'état de l'animal domestique par excellence, remplissant déjà, comme encore aujourd'hui, le rôle de l'hôte habituel et favori de la maison, du compagnon constant du chasseur et du berger. Ce serait le contraire qui devrait étonner.

Non seulement les Égyptiens, dès les âges les plus antiques de leur civilisation, possédaient et utilisaient le chien, mais ceux de leurs monuments qui remontent aux dates les plus prodigieusement reculées nous offrent les images parfaitement caractérisées de plusieurs variétés de chiens très-distinctes, utilisées dès lors à des fonctions différentes et produites par un élevage savant en vue de ces fonctions mêmes. La plupart des variétés de chiens représentées ainsi dans les bas-reliefs des tombeaux égyptiens subsistent en-

core aujourd'hui dans le pays ou dans les contrées voisines.

Ce sont :

1° Le chien-renard, à la robe fauve, au museau effilé, aux oreilles pointues, à la queue épaisse, qui se retrouve identique, à bien des siècles de distance, dans le chien des bazars du Caire et des autres villes de l'Égypte contemporaine. Il figure sur les monuments de toutes les époques, depuis les âges les plus reculés de l'Ancien Empire. Dans les scènes de la vie quotidienne retracées sur les parois des tombeaux, il joue le rôle de gardien de la maison et des troupeaux, de compagnon du maître ou de ses colons; mais on ne le voit jamais employé à la chasse, pas plus que ne le sont aujourd'hui ses descendants, trop paresseux pour cet exercice. C'est cette variété de chiens dont on trouve des momies dans plusieurs des nécropoles antiques. C'est elle en effet qui, avec le chacal, était l'animal sacré du dieu Anubis, le gardien des sépultures et l'une des divinités principales du monde des morts. Les archéologues modernes ont l'habitude de qualifier de « tête de chacal » la tête d'Anubis dans les images du symbolisme religieux des bords du Nil. Pour les Grecs et les Romains, il était un dieu « à tête de chien, » *latrator Anubis*. Et en effet, la tête du chacal et celle du chien-renard de l'Égypte ne présentent pas de différences assez caractéristiques pour que l'on puisse se prononcer à ce sujet d'une manière tout à fait affirmative, les

deux animaux étant également consacrés au même dieu.

2° A partir de la XIIe dynastie (environ 3000 ans avant notre ère), c'est-à-dire à partir du moment où les Égyptiens étendirent leur domination d'une manière stable sur le pays de Kousch ou les contrées du Haut-Nil au-dessus de la seconde cataracte, nous voyons apparaître sur les monuments, à côté de ce chien, qui est celui qui appartient à l'Égypte d'une manière toute spéciale, et remplir les mêmes offices à la maison et aux champs, le chien de Dongolah, dont la tête est la même, mais dont la taille est plus petite, les formes plus élancées, les allures plus vives, la robe d'un rouge brun. Ce chien est encore aujourd'hui celui qu'on rencontre le plus habituellement dans les villages de Nubie. Ehrenberg (1) lui assigne pour souche une espèce sauvage particulière des mêmes contrées, qu'il a nommée *canis sabbar*.

3° Le chien de chasse de l'Ancien Empire, figuré mille fois sur les monuments avec cette exactitude si remarquable que les artistes égyptiens apportaient à la représentation des animaux, est le « sloughi » ou grand lévrier du nord de l'Afrique, assez différent du lévrier de Syrie, et caractérisé par des oreilles larges et droites, dont la race antique s'est conservée jusqu'à nos jours avec une pureté toute particulière chez les agriculteurs et les nomades du Soudan égyp-

(1) *Icones et descriptiones mammalium*, dec. 2.

tien. Les bas-reliefs des tombes des dynasties primitives, autour de Memphis, le montrent toujours tenu en laisse par des valets de chasse ou lancé dans la campagne, poursuivant les antilopes du désert et les bouquetins, attaquant même des animaux plus redoutables, comme la hyène et le chien hyénoïde (*canis pictus*). Pendant toute cette époque, il est le seul chien employé à de semblables usages. Plus tard, et tant que les monuments nous fournissent des renseignements, c'est-à-dire jusqu'à l'époque grecque et romaine, la race se maintient sans altération. Mais dans les temps postérieurs de l'indépendance égyptienne, elle n'est plus seule en usage. A dater de la XIIe dynastie, elle est associée à une autre variété, qui paraît provenir d'une importation étrangère, et que nous voyons pour la première fois dans les peintures des célèbres tombeaux de Beni-Hassan-el-Qadim.

4° Celle-ci est un grand chien courant de haute taille, aux formes élancées, aux oreilles pendantes, à la tête semblable à celle du « fox-hound » anglais, à la robe variée de blanc et de noir ou de blanc et de brun rouge. Introduit sous la XIIe dynastie, ce chien devient surtout en usage avec la XVIIIe, sous le Nouvel Empire. Il est alors l'animal favori des veneurs égyptiens, et supplante presque entièrement dans leurs exercices le lévrier des époques plus anciennes. C'est ce chien courant que nous trouvons de beaucoup le plus habituellement représenté dans les scènes de chasse des tombeaux de Qournah, décorés sous les-

dynasties thébaines du Nouvel Empire. Je citerai, comme un des exemples où les caractères propres s'en reconnaissent le mieux, la belle peinture publiée par sir Gardner Wilkinson (1), où des chiens courants attaquent des troupeaux d'antilopes parmi lesquelles on distingue la gazelle, l'algazelle, le *damalis Senegalensis*, H. Smith (qui s'étendait dans l'antiquité jusque dans les déserts touchant à l'Égypte, ainsi que j'ai eu l'occasion de le remarquer dans une précédente note), en même temps que le bouquetin de Sinaï et du désert Arabique, le chacal, le lièvre d'Égypte, la hyène et l'autruche.

5° Une autre variété de chiens se montre aussi sur les monuments égyptiens, mais exclusivement à l'époque de la XIIe dynastie, car on n'en voit des traces ni avant ni après. D'où il faut conclure que c'était sans doute une race étrangère, importée alors par le commerce on ne sait d'où, et qui ne parvint pas à se naturaliser définitivement dans le pays. C'est une sorte de basset à jambes basses, de fort petite taille, dont le port est exactement celui du « turnspite » des Anglais, mais dont la tête, au museau effilé, aux oreilles droites et pointues, diffère absolument de celle de toutes nos variétés de bassets. La robe est, sur le dos, d'un brun rouge assez clair, nuancée de taches plus foncées, le ventre blanc. Je ne connais pas de race vivante analogue. C'était là le chien à la mode

(1) *Manners and customs of ancient Egyptians*, 3e édit., t. III, p. 22.

sous les Osortasen et les Amenemhé, 3000 ans environ avant l'ère chrétienne. Tous les morts de distinction de cette époque se font représenter dans leur tombeau ayant auprès d'eux leur basset favori. Mais il ne paraît pas que cette race ait jamais servi autrement que comme animal de luxe et d'agrément dans l'intérieur des maisons, car on ne le voit figurer ni dans les scènes de chasse, ni dans celles de la vie pastorale.

J'ajoute à cette liste encore deux races de chiens, qui paraissent avoir été bien peu répandues, puisque de l'une et de l'autre on ne connaît jusqu'à présent qu'une seule figure. Ce sont :

6° Un chien-renard dont les formes sont exactement celles de la variété la plus habituelle, du chien des bazars du Caire, mais dont la robe est indiquée comme fauve avec de grandes taches d'un brun rouge ; il a été figuré sous la XIIe dynastie dans un des tombeaux de Beni-Hassan (1).

7° Un grand mâtin de haute taille ; Champollion (2) l'a fait dessiner dans un tombeau de Qournah (XVIIIe dynastie), mais sans aucune indication sur la couleur de sa robe.

Le chacal, qui paraît être la source d'une partie au moins de nos chiens, s'apprivoise aisément. On en rencontre encore aujourd'hui quelquefois chez les

(1) Champollion, t. IV, pl: CCCCXXVI.
(2) T. IV, pl. CCCCXXVIIII.

habitants de la Syrie, de l'Égypte et du nord de l'Afrique, les individus qui, pris dans leur jeunesse, ont reçu une éducation domestique et sont, au même état que des chiens, les familiers de la maison. Il en était de même dans l'antique Égypte. Les tombes de l'Ancien Empire montrent à plusieurs reprises un chacal apprivoisé remplaçant le chien auprès du défunt ou se mêlant à ses chiens. Dans un des hypogées de Beni-Hassan (XIIe dynastie), un chacal ainsi dressé prend même part à la chasse. Mais ce sont toujours des exceptions, des faits d'élève individuelle, comme ceux que l'on observe de nos jours, et rien ne permet de supposer que, chez les anciens Égyptiens, le chacal, conservant ses traits caractéristiques d'espèce sauvage, ait été tenu habituellement dans un état de domesticité ou de semi-domesticité, et ait compté parmi les auxiliaires accoutumés des chasseurs.

En revanche, une scène du beau tombeau de Phtah-hotep à Saqqarah (V^e dynastie), publiée par M. Duemichen (1), qui représente les valets de vénerie de la domesticité du défunt rentrant avec leur gibier, montre leur chef (qu'accompagne son nom propre, Noum-hotep) tenant en laisse à la fois, couplés et prêts à être lancés sur la piste, quatre lévriers et deux animaux du genre *canis*, au port

(1) *Resultæte der Archæologisch-Photographischen Expeditions*, 1re part., pl. IX.

rapproché de celui de la hyène, dans lesquels M. Hartmann (1) a reconnu, avec toute raison suivant nous, le chien hyénoïde *(canis pictus*, Desmar.), le « kelb-es-sémech » des Arabes, le « simir » de l'Abyssinie. Cette représentation n'est pas isolée, car nous voyons encore des individus de la même espèce, tenus en laisse dans les bas-reliefs d'autres tombeaux de Saqqarah, dans ceux de Noub-hotep (IVe dynastie) (2), de Ra-n-kéou (IVe dynastie) (3), et de Aseskef-ankh (Ve dynastie) (4). Les Égyptiens de l'Ancien Empire élevaient donc habituellement le chien hyénoïde pour l'employer au service de leurs chasses, et ils avaient su tirer parti des instincts et des aptitudes naturelles de cet animal. En effet, les voyageurs disent tous que le chien hyénoïde, à l'état de liberté, « se livre avec ardeur à la chasse des gazelles et des antilopes. Dans ce cas, ajoutent-ils, plusieurs chiens hyénoïdes se réunissent en meute et poursuivent leur gibier avec autant d'ordre et de persévérance que nos meilleurs chiens-courants, et en plein jour. » Un peuple aussi observateur des mœurs des animaux et aussi habile à les plier au service que les Égyptiens, surtout ceux des époques primitives, ne pouvait manquer d'utiliser à son profit un instinct aussi remarquable chez un

(1) *Resultæte der Archœologisch-Photographischen Expeditions*, p. 28.
(2) Lepsius, *Denkmæler*, abth. II, bl. 14.
(3) Ibid., abth. II, bl. 15.
(4) Ibid., abth. II, bl. 50.

des animaux qui habitaient alors la zone déserte dans laquelle les terres cultivées de la vallée du Nil sont enserrées des deux côtés.

Il n'est pas douteux en effet que les Égyptiens de l'Ancien Empire, à cette époque où leur civilisation devançait tellement celle des autres peuples et en même temps se répandait encore très-peu au dehors, où ils ne pensaient pas à entreprendre de conquêtes extérieures et où ils ne remontaient même pas sur les rives de leur fleuve plus haut que la deuxième cataracte; il n'est pas douteux, dis-je, qu'ils trouvaient le chien hyénoïde à l'état sauvage dans leurs environs immédiats et que c'est là qu'ils l'avaient pris pour en faire un de leurs serviteurs. Ainsi le même tombeau de Phtah-hotep, qui nous montre le chien hyénoïde domestiqué et tenu en laisse par le veneur, le représente sur sa paroi opposée (1) sauvage, vivant dans le désert au milieu des antilopes, et attaqué par les lévriers au milieu d'une de ces chasses qu'alors on ne menait pas encore bien loin. Après ces temps si reculés, ni sous le Moyen, ni sous le Nouvel Empire, on ne voit plus le même animal, même à l'état sauvage, figurer dans les scènes de chasse. Il avait probablement dès lors disparu dans le voisinage de l'Égypte, dans le rayon habituel des exploits de vénerie des grands personnages de l'empire des pharaons.

(1) Duemichen, *Resultæte der Archæologisch-Photographischen Expeditions*, 1re part., pl. VIII.

A l'époque romaine, Pomponius Méla (1) et Solin (2), qui le décrivent très-exactement sous le nom de *lycaon*, le connaissent seulement dans l'Éthiopie de Méroé. Aujourd'hui on ne commence à rencontrer le chien hyénoïde qu'en Abyssinie, et de là il s'étend jusqu'au Cap. Comme beaucoup d'autres espèces africaines, il a reculé graduellement vers le sud.

Le chien hyénoïde était si complètement domestiqué chez les Égyptiens de l'Ancien Empire, qu'il se reproduisait dans la domesticité. Au tombeau de Phtah-hotep, un des deux animaux de cette espèce couplés pour la chasse est accompagné de son petit, comme un des lévriers que le même homme tient en laisse. C'est du reste un des animaux dont la présence à l'état domestique est exclusivement propre à la civilisation des dynasties primitives et disparaît plus tard, déjà même avant l'invasion des Pasteurs. Car dès la XIIe dynastie, quand le grand chien-courant commence à être employé dans les chasses égyptiennes, le chien hyénoïde cesse absolument d'y jouer un rôle. Il semble que l'introduction de la nouvelle variété de chiens, sans doute préférée des veneurs, ait fait abandonner alors une élève qui présentait peut-être des difficultés plus grandes, à cause du caractère rebelle et sauvage du *canis pictus*.

Le guépard *(felis jubata)* n'est figuré sur les monu-

(1) III, 9.
(2) Ch. XXX.

ments ni de l'Ancien, ni du Moyen Empire. C'est seulement avec le Nouvel Empire, lors des grandes conquêtes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, qu'il fait son apparition dans les sculptures pharaoniques. On voit alors fréquemment, parmi les bas-reliefs qui représentent les envoyés des populations nègres du Haut-Nil apportant leurs tributs au monarque égyptien, des guépards évidemment apprivoisés que l'on amène tenus en laisse avec des colliers plus ou moins richement ornementés (1). Il est donc clair que dès cette époque les tribus de race noire qui peuplaient les bords du fleuve dans son cours supérieur avaient l'habitude de dresser le guépard au rôle d'auxiliaire de l'homme dans sa chasse des antilopes, comme les Abyssins du moyen âge et encore aujourd'hui les Beni-M'zab du Sahara algérien (2), ainsi que les Indiens. Mais en Égypte ces animaux, envoyés par les chefs des tribus comme présents de haut prix à leur suzerain de Thèbes, étaient sans doute réservés aux plaisirs princiers, car il ne semble pas qu'ils aient jamais été employés dans les chasses des simples particuliers, et on ne les voit point dans les scènes de vénerie des tombes privées.

Une des variétés favorites du sport pour les Égyp-

(1) Entre autres représentations, voir Duemichen, *Historischen Inschriften*, 2e série, pl. III, XVII et LXI.

(2) Sur l'emploi du guépard chez les populations africaines, voir Hartmann, *Zeitschr. d. Gesellsch. f. Erdkunde z. Berlin*, t. III, p. 57.

tiens de toutes les époques de l'antiquité, aussi bien sous le Nouvel Empire que sous les dynasties primitives, était la chasse aux oiseaux d'eau, principalement aux palmipèdes qui pullulaient dans le pays comme ils font encore aujourd'hui. Cette chasse avait lieu, non seulement sur les lacs du Delta, certainement moins étendus alors dans la portion orientale qu'ils ne le sont maintenant, mais dans toutes les parties de l'Égypte, sur les canaux et les réservoirs d'irrigation (appelés *mau*) qui la coupaient en tous sens, et sur les marais (appelés *pehou*) qu'on réservait à l'élève du bétail. On la faisait de deux manières : ou bien avec un grand filet ou tirasse qui enfermait d'un seul coup une quantité considérable d'oiseaux, ou bien en atteignant l'animal, au moment où il prenait son vol, par le jet d'un bâton court et légèrement courbé à son extrémité, pareil au boumerang des Australiens, instrument dont quelques échantillons sont parvenus jusqu'à nous en original (1). Ce dernier système était la vraie chasse à la mode parmi les gens de distinction, le divertissement national par excellence, et c'est par centaines que l'on compte les tombes de l'Ancien, du Moyen et du Nouvel Empire où le propriétaire de la sépulture s'est fait représenter se livrant à cet exercice. Il est debout, seul ou entouré de quelques personnes de sa famille, sur une de ces nacelles faites de tiges de papyrus réunies en

(1) Prisse, *Choix de monuments égyptiens*, pl. XLVI, n° 6.

faisceaux dont parlent tous les écrivains classiques. Celle-ci glisse sur les eaux, au milieu des roseaux, d'où s'échappent les volatiles qu'arrête le bâton du chasseur ou qu'il va atteindre, car le plus souvent ce dernier s'apprête à le lancer.

Très-fréquemment, dans les tableaux de ce genre, le chasseur est accompagné sur sa nacelle d'un chat favori. Mais cet animal n'est pas là seulement comme un simple et inutile familier, dont le maître n'a pas voulu se séparer en le laissant à la maison. Plusieurs peintures des tableaux de Qournah (XVIIIe dynastie), une entre autres publiée par sir Gardner Wilkinson (1), le montrent prenant une part active à la chasse, et ne laissent pas de doutes sur le rôle qui lui était assigné. Utilisant les instincts chasseurs du chat, les Égyptiens le dressaient pour servir de *retriever* dans ces occasions spéciales, pour lui faire saisir et rapporter les oiseaux assommés ou seulement étourdis par le choc du boumerang. C'est, je crois, le seul peuple qui en ait usé aínsi. On doit remarquer de plus que jamais aucune variété de chien n'est figurée comme remplissant le même rôle dans ces chasses aquatiques. Sans doute, la souplesse des allures du chat l'avait fait regarder comme l'animal le plus propre à se lancer en pareil cas à la recherche du gibier, sautant légèrement de touffe en touffe de roseaux, sans s'embarrasser dans les herbes et sans s'embourber dans

(1) *Manners and customs of ancient Egyptians*, 3e édition, t. III, p. 42.

a vase, comme le chien n'aurait pas manqué de faire.

Au reste, l'Égypte antique est certainement le berceau du chat comme animal domestique. Rien de plus connu que le rôle du chat dans la symbolique religieuse des Égyptiens. C'était l'animal sacré, la personnification vivante de la déesse Sekhet, l'épouse de Phtah, le grand dieu de Memphis, spécialement sous sa forme de Bast; car, sous celle de Sekhet, elle est représentée comme une lionne. De là ces images sacrées en toutes matières où les artistes égyptiens ont souvent déployé un si grand talent d'imitation de la nature animale; de là ces catacombes dans plusieurs localités de l'Égypte antique, où l'on trouve par milliers des momies de chats soigneusement embaumés. On n'élevait pas seulement dans certains temples des chats auxquels on rendait les honneurs divins, comme celui dont le meurtre, par un soldat romain, occasionna la fameuse émeute que raconte Diodore de Sicile (1). Le chat familier de chaque maison était revêtu d'un caractère sacré, et on l'entourait de soins particuliers; à sa mort, toute la famille prenait le deuil (2). C'est sans doute à un reste des anciennes habitudes et des soins que l'on prenait des chats comme animaux sacrés qu'il faut rapporter, l'origine du curieux usage encore observé au Caire, de préparer pour les chats du quartier un copieux repas servi chaque jour

(1) I, 83.
(2) Hérodote, II, 66.

aux frais de l'administration des waqoufs, dans la cour de la maison du cadi.

En même temps qu'ils avaient, comme je viens de le faire voir, des chats dressés pour la chasse aux oiseaux, les anciens Égyptiens élevaient surtout cet animal dans leurs maisons contre les rats. Aussi l'artiste qui a décoré le tombeau de Noum-hotep à Beni-Hassan-el-Qadim (XIIe dynastie) s'est-il amusé, en figurant une nombreuse série d'animaux, à représenter le rat (désigné par son nom *pennu*) en face du chat (*mau*), qui le guette (1). Dans les caricatures du papyrus satyrique de Turin, les pompeux tableaux des victoires de Ramsès III, sculptés sur les murailles de Medinet-Abou, sont parodiés en combats de rats et de chats (2), et ce sont le pharaon et ses soldats que le vieux caricaturiste thébain a figurés sous les traits des rats.

Enfin le chat n'avait pas pour seule mission, dans les habitations de l'Égypte antique, celle de défendre des rats ; il y servait aussi à détruire les serpents, qui se glissent si fréquemment dans les intérieurs de ce pays, et peuvent y causer de graves accidents. Ce rôle, que l'animal avait souvent l'occasion d'exercer, a trouvé toute une série d'applications dans la symbolique religieuse de la mythologie pharaonique, parmi les emblêmes de la lutte de la divinité bien-

(1) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. IV, pl. CCCCXXVIII.

(2) Lepsius, *Auswahl*, pl. XXIII, A.

isante, lumineuse et solaire, contre les puissances ténébreuses et infernales, notion qui tient une place si capitale dans la religion de l'Égypte. Dans le chapitre XVII du grand livre mystique connu des savants soul se nom de *Rituel funéraire* (1), il est dit : « Je suis ce grand chat qui était à l'allée du perséa dans An (Héliopolis), dans la nuit du grand combat; celui qui a gardé les impies dans le jour où les ennemis du seigneur universel ont été écrasés. *Explication :* Le grand chat de l'allée du perséa dans An, c'est le Soleil lui-même. On l'a nommé chat en paroles allégoriques ; c'est d'après ce qu'il a fait qu'on lui a donné le nom de chat. » La vignette qui accompagne ce passage montre un chat, assis au pied d'un arbre, tenant sous sa patte la tête d'un serpent. Dans un papyrus de Berlin (2), et dans un autre du musée de Leyde, il tranche avec un sabre la tête du reptile. C'est la substitution d'une allégorie de fantaisie à la représentation symbolique fidèlement empruntée à la nature (3).

(1) Lepsius, *Das Todtenbuch der Ægypter*, chap. XVII, col. 63-56; cf. de Rougé, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. I, p. 338 et suiv.

(2) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. I, p. 339.

(3) A côté de ce rôle symbolique et mystique du chat représentant le soleil vainqueur de ses ennemis, d'autres mythes plaçaient également un chat dans les rangs des adversaires des dieux lumineux, des compagnons de Typhon. C'est ce qu'on peut inférer du chapitre XXXIII du même *Rituel funéraire*, où le mort, s'adressant à un des monstres qui ont pour mission de dévorer les impies dans le monde inférieur, une vipère, monstre aux coups duquel il doit échapper pour parvenir à la béatitude, lui dit : « Tu as mangé le rat abominable au Soleil, tu as dévoré jusqu'aux os du chat immonde. »

En effet, une très-exacte observation des mœurs des animaux a présidé au choix de ces symboles. Le chat n'est pas moins habile à tuer les serpents que les rats; il donne avec plaisir la chasse à ces reptiles. En Syrie, j'ai vu et admiré fréquemment, lorsqu'un serpent pénétrait dans une maison, l'adresse avec laquelle le chat, évitant ses morsures, lui rompait les vertèbres cervicales d'un coup de patte sur la nuque, exactement comme le représente la vignette habituelle du chapitre XVII du *Rituel funéraire* des Égyptiens.

Diodore de Sicile (1), d'après Hécatée d'Abdère, en décrivant le grand monument de Thèbes auquel les exégètes à l'imagination fertile en légendes, qui montraient aux voyageurs grecs les édifices de l'Égypte, avaient donné le nom d'Osymandyas, parle avec détails des vastes bas-reliefs historiques qui en décoraient le péristyle d'entrée, suivant l'usage des pharaons guerriers du Nouvel Empire. Il en signale entre autres un où l'on voyait « le roi combattant au premier rang quelques ennemis, ayant à ses côtés un lion qui l'aidait dans la bataille par une action terrible. Des exégètes, ajoute-t-il, les uns disent que c'est un lion dressé à cet effet, élevé par le roi, qui partageait ses dangers dans les combats et mettait les ennemis en fuite par sa vaillance; les autres prétendent que cette image est emblématique, et que le lion figure les dispositions de l'âme du roi sous un éloge flatteur, parce qu'il était au plus haut degré vaillant et actif. »

(1) I, 48.

Malgré quelques inexactitudes depuis longtemps signalées dans les mesures que donne l'écrivain grec, le prétendu tombeau d'Osymandyas paraît bien être, comme l'avaient pensé les savants de notre grande expédition d'Égypte, et Champollion après eux, le splendide édifice connu maintenant sous le nom plus exact de Ramesséion de Qournah. Mais on n'y voit plus le bas-relief signalé par Diodore. Suivant l'ingénieuse remarque de Champollion (1), il devait être sculpté sur le mur de fond du péristyle depuis longtemps écroulé.

En revanche, dans le poème de Pentaour nous trouvons une mention précise et formelle du lion qui accompagnait Ramsès II dans les combats. On sait que cette épopée, dont on possède trois copies dans le papyrus sallier et sur les murailles de Karnak et de Louqsor, est destinée à conserver la mémoire de l'exploit dont le Sésostris des Grecs se vantait le plus, que retracent les grandes scènes guerrières d'Ibsamboul, de Karnak et de Louqsor. Il était certainement figuré au Ramesséion, et différents traits indiqués par Diodore s'appliquent d'une manière toute spéciale aux bas-reliefs qui s'y rapportent. Or, voici ce qu'on lit dans le poème : « Le grand lion qui marchait à côté de son char (du roi) combattait avec lui ; la fureur enflammait tous ses membres, et quiconque s'approchait tombait renversé. » Il s'agit donc bien d'un véritable

(1) *Lettres d'Égypte*, 2e édition, p. 298.

lion, et l'explication des exégètes qui voyaient dans sa figure une représentation réelle, et non symbolique, était la vraie.

Au reste, dans le temple souterrain d'Ibsamboul (1) et sur un des pylones de Louqsor (2), les sculpteurs égyptiens ont représenté le camp de Ramsès dans cette même expédition. Et devant la tente du roi, nous y voyons son lion, couché et enchaîné, sous la surveillance d'un gardien armé d'une massue, car, tout dressé qu'il fût, on ne pouvait pas laisser sans le surveiller de près cet hôte dangereux de l'armée, dont la vanité du pharaon aimait à se parer, et qui était comme le symbole vivant de sa puissance.

Ramsès II n'est pas le seul monarque égyptien qui se soit fait accompagner à la guerre d'un lion dompté et dressé à combattre aux côtés de son char. Son successeur Ramsès III, non moins guerrier, avait la même habitude. Dans le bas-relief du palais de Médinet-Abou, qui le représente partant pour une de ses expéditions (3), il est monté sur son char, et un lion marche auprès des chevaux.

Sir Gardner Wilkinson (4) a cru que les anciens Égyptiens dressaient le lion pour s'en servir à la chasse, de la même façon que certains peuples du

(1) Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, t. I, pl. XVII *bis* et XXXI.

(2) Champollion, t. IV, pl. CCCXXVII.

(3) Champollion, t. III, pl. CCXVII.

(4) *Manners and customs of ancient Egyptians*, t. III, p. 16.

;uépard. Il tirait cette conclusion de la peinture d'un ombeau de Béni-Hassan (XIIe dynastie), où l'on voit ıne lionne terrassant un *ibex sinaiticus* au milieu l'autres animaux, tels que gazelles, tandis qu'un hasseur s'avance l'arc et la flèche à la main. Mais ıous ne pouvons admettre la manière de voir du sa-ant anglais, et tirer avec lui pareille conclusion 'un exemple isolé. Les artistes de l'antique Égypte, ans ces représentations de vénerie, se sont très-sou ent plu à mettre en scène, combattant ou se jouant ntre eux, les animaux que le chasseur va frapper de es traits. Il n'y a rien à reconnaître de plus dans la ıeinture à laquelle se réfère sir Gardner Wilkinson, t le lion n'y est certainement pas un auxiliaire du eneur, dressé à cet effet.

Au reste, le lion ne se prêterait pas à une éducation le ce genre, et aucun peuple n'est parvenu à la lui mposer. Quand on lit dans Elien (1) que les Indiens ıvaient des lions, « non de la plus grande taille, » ὐχ οἱ μέγιστοι, dressés à les servir à la chasse, il s'agit certainement d'un récit sur l'emploi des guépards, ıltéré en passant de bouche en bouche. Il en est de même quand plus tard, au moyen âge, Marco Polo (2) ıous entretient des « lyons et lupars » dont le fonda-eur de la dynastie mongole en Chine se servait dans ses chasses. On ne saurait en effet se méprendre sur 'animal dont il a voulu parler sous ce nom inexact,

(1) *De nat. anim.*, XVII, 26.
(2) Chap. XC.

lorsqu'il dit que les chasseurs portaient ces prétendus lions sur la croupe de leurs chevaux, et lorsqu'il les décrit par ces expressions caractéristiques : « Ils sont tuit vergié de noir, et de vermeil et de blanc. »

VII

LE CHAT DOMESTIQUE DANS L'ANTIQUITÉ.

J'ai dit précédemment que l'Égypte a éte le berceau du chat comme animal domestique. C'est aussi l'opinion de Link (1), qui pense même qu'il n'a été introduit qu'au moyen âge en Europe et dans une grande partie de l'Asie. Je crois que sur ce dernier point il y a lieu de modifier le dire du naturaliste allemand, et que ma propre proposition, vraie en ce qui touche la civilisation du bassin de la Méditerranée, doit être aussi rectifiée, en ce que le chat paraît avoir été reçu tout domestiqué par les Égyptiens d'autres populations africaines à une époque que l'on peut déterminer. Au reste, l'exposé des faits relatifs à l'histoire du chat domestique dans l'antiquité me semble prêter à quelques remarques intéressantes.

Si le chat, à partir d'une certaine date, a joué un grand rôle en Égypte, sa domestication est loin de remonter aussi haut que la civilisation égyptienne

(1) *Urwelt*, t. I, p. 393.

elle-même. On ne trouve aucune trace de cet animal dans toute la durée de l'Ancien Empire, où pourtant les représentations familières sont si multipliées et où les sculptures des tombes nous offrent le tableau complet de la faune domestique du pays pendant cet âge si reculé. Il est même à remarquer que dans les monuments des dynasties primitives la déesse Bast, qui plus tard est une déesse-chatte, est alors toujours et exclusivement une déesse-lionne. C'est seulement sous la XIIe dynastie, avec les conquêtes dans le pays de Kousch, que le chat commence à se montrer. Les plus anciens monuments où il figure sont les tombeaux de Beni-Hassan. Il apparaît alors en même temps que le chien de Dongolah, et tout paraît indiquer qu'on doit le regarder également comme un animal importé sous les Osortasen et les Amenemhé, ou bien un peu avant sous les Entef, des pays situés sur le cours supérieur du Nil, où les indigènes l'avaient déjà réduit en domesticité. Mais aussitôt introduit en Égypte, il s'y multiplia de la façon la plus rapide, y devint d'un usage général et y fut revêtu d'un caractère sacré.

Au reste, le chat de l'antique Égypte, tel que nous le connaissons par les représentations des monuments et par ses momies, diffère spécifiquement de notre chat le plus communément répandu, du chat de gouttières. Si ce dernier descend certainement du chat sauvage de nos forêts (*felis catus*, L.), Rüppel a établi avec non moins de certitude que la souche

originaire du chat domestique des anciens Égyptiens était son *felis maniculata*, espèce qui se rencontre encore à l'état sauvage dans la Haute-Nubie ou Soudan égyptien. Il est vrai que certaines de nos variétés de chats, entre autres le chat d'Espagne, dont l'origine se rattache dans la Péninsule aux invasions arabes, paraissent provenir d'une hybridation des deux espèces que nous venons de distinguer. Il y a donc eu dans les contrées occidentales de l'Europe, à la fois, introduction de l'ancien chat égyptien et domestication du *felis catus*, qui, à l'état sauvage, est indigène de nos forêts, que les habitants des cités lacustres de la Suisse à l'âge de pierre y chassaient déjà et mangeaient comme gibier. De là dérive, comme conséquence forcée, si l'on parvient à établir la récente apparition du chat en tant qu'animal domestique en Europe, que l'introduction de l'espèce étrangère a dû avoir lieu d'abord, et que l'espèce indigène n'a commencé à être ensuite domestiquée qu'à son exemple.

Remarquons d'abord que si la domesticité du chat est plus antique en Égypte que chez aucun peuple du bassin méditerranéen et de l'Asie antérieure, cet animal ne s'introduisit que tardivement, même chez les populations sémitiques les plus voisines. Il n'en est pas fait une seule fois mention dans la Bible, et l'on ignore s'il a jamais eu un nom en hébreu. Les Assyriens et les Babyloniens n'ont point connu le chat, et dans leur nomenclature idéographique et

scientifique, qui admettait un nom générique fixe et un nom spécifique variable comme la nomenclature linnéenne (indice d'un esprit de méthode bien rare chez les peuples antiques), ils rapportaient le lion et la panthère, comme les autres carnassiers, au genre des chiens, faute d'un point de comparaison plus rapproché dans leurs animaux domestiques. Et quand le chat réduit en domesticité commença à se répandre chez les Sémites, ce fut le chat d'Égypte. Aussi l'écrivain arabe Kazwîni (1) distingue-t-il encore comme deux animaux tout à fait différents ce chat domestique et le chat sauvage de l'Asie occidentale, qui est le même que le nôtre.

Le chat, si fréquemment représenté sur les monuments égyptiens, est, au contraire, totalement absent des monuments grecs ou romains; je n'en connais pas une seule figure dans les œuvres de l'art classique. Et n'osant pas m'en fier exclusivement sur ce point à mes propres observations, j'ai consulté M. de Longpérier, dont la haute expérience et la vaste érudition en matière d'antiquité figurée font justement autorité dans la science ; il m'a répondu avoir fait la même remarque et n'avoir jamais rencontré aucune image de chat, grecque ou romaine, si ce n'est une fois, comme type accessoire, sur une monnaie de Tarente. Mais ces médailles offrent, à la même place, la figure de tant d'objets différents, empruntés à la

(1) Cité par Bochart, *Hierozoïcon*, liv. III, ch. XIV.

faune sauvage de la contrée, qu'on ne peut en tirer aucune induction formelle sur l'existence du chat domestique dans l'Italie méridionale, à l'époque où fut frappée la pièce de Tarente, un peu avant les guerres de Pyrrhus. On peut penser que c'est le chat sauvage que le graveur monétaire a voulu y représenter. Fabretti, dans son recueil d'inscriptions (1), cite aussi une pierre funéraire de Rome où il dit avoir vu sculptée la figure d'un « chat marchant, » par allusion au nom de la défunte Calpurnia Felicula. Le monument ayant depuis longtemps disparu, on ne peut savoir si l'animal y était caractérisé avec quelque certitude; et d'ailleurs l'inscription appartient au IIe ou au IIIe siècle de notre ère, époque où nous allons voir que le chat domestique commençait à être répandu dans le monde romain. Orelli a déjà remarqué que le nom propre féminin *Felicula*, « petite chatte, » ne commençait à paraître qu'à une époque assez basse.

Ce qui est bien positif, c'est que, pour les Grecs de la belle époque, le chat, αἴλουρος, n'est dans leur pays qu'un animal sauvage habitant les forêts (2); ils ne le connaissent à l'état domestique qu'en Égypte, où Hérodote signale son caractère sacré. C'était la belette ou plutôt la fouine, γαλῆ, que les Grecs élevaient dans leurs maisons pour détruire les rats, et qui y demeuraient toujours dans un état plus qu'à

(1) P. 187, n° 423.
(2) Aristote, *Hist. anim.*, v, 2, 3.

demi-indépendant. Les témoignages des écrivains helléniques, depuis l'auteur de la Batrachomyomachie, sont unanimes à cet égard, et il suffit de renvoyer à ce qu'en a dit Dureau de la Malle dans les *Annales des sciences naturelles* de juin 1829. Ce sont seulement les écrivains byzantins du moyen âge, comme Moschopoulos, qui, après que le chat eut complètement supplanté la belette dans le rôle de protecteur des maisons contre les rats et les souris, appliquèrent au chat le nom de γαλῆ; dans toute l'époque antique il n'y a pas de doute possible sur le sens réel de ce mot.

Chez les Romains aussi, jusqu'à la fin du Ier siècle de notre ère, c'est la *mustela,* identique à la γαλῆ des Grecs, que l'on voit élevée dans les habitations pour le même objet, comme le prouvent les témoignages de Plaute (1) et de Pline (2). Le mot *feles* ou *felis* a d'abord désigné cet animal. Varron (3) ne lui donne pas d'autre sens, et Columelle (4) et Phèdre (5) emploient ce mot également pour désigner la belette ou la fouine. Mais ensuite, et dès la fin de la République, il fut appliqué au chat, que les Romains commençaient alors à connaître, par suite de l'analogie de l'emploi qu'on en faisait. Cicéron (6) se sert du

(1) *Stich*, act. III, sc. II, v. 43.
(2) *Hist. nat.*, XXIX, 4, 16.
(3) *De re rust.*, III, 11.
(4) VIII, 14.
(5) II, fab. 4.
(6) *Tusculan.*, V, 27.

mot *felis* en parlant des chats divinisés de l'Égypte. Chez Pline, *felis* désigne aussi le chat; mais il ne mentionne cet animal que parmi les espèces sauvages (1), bien qu'il ait eu l'occasion de le voir déjà chassant les rats dans les maisons, et qu'il décrive très-exactement sa manière de procéder en pareil cas. A la même époque, Babrius (2) fait intervenir le chat domestique dans ses Fables, où la critique a déjà reconnu de nombreux indices d'origine syrienne. C'est seulement au IVe siècle après J.-C. que le chat paraît devenir d'un usage général et habituel dans le monde romain, comme animal domestique, en même temps que se montre le véritable nom qui a toujours désigné spécialement et exclusivement cette espèce, *catus*. On le rencontre pour la première fois chez l'agronome Palladius (3) et dans une épigramme de l'Anthologie latine (4).

Le savant M. Pictet (5) a établi avec son érudition et son autorité habituelles que les noms du chat dans toutes les langues européennes n'appartiennent pas au vieux fonds du langage aryen, qu'ils sont de date récente et qu'ils tirent tous leur origine du latin *catus*, passé aussi sous la forme κάτος dans le grec byzantin. C'est donc par les Romains que le chat domestique fut répandu en Occident, quand eux-

(1) *Hist. nat.*, x, 73, 94; xi, 37, 65.
(2) Fab. 17 et 121.
(3) iv, 9.
(4) v, 162.
(5) *Les origines indo-européennes*, t. I, p. 381.

mêmes l'eurent adopté à l'époque où les usages orientaux s'implantaient de plus en plus dans l'empire. Mais l'éminent philologue a été encore plus loin et a fait voir que le mot *catus* portait en lui-même le certificat d'origine de la contrée d'où les Romains avaient alors tiré l'emploi du chat à l'état de domesticité, comme tant d'autres habitudes syriennes. *Catus* dérive en effet du syriaque *qatô,* arabe *qitt.*

Mais le mot *qatô* est lui-même en syriaque un mot tiré d'une source étrangère qui ne se rattache pas à une racine sémitique. Ici encore M. Pictet, en reconstituant l'histoire du mot, donne un précieux fil conducteur pour suivre la transmission de l'animal de peuple en peuple. Il prouve, en effet, qu'il provient primitivement des langues africaines et dérive du type qui a produit l'affadeh (du Bornou) *gâda,* le nouba *kadiska,* et le barabra *kaddîska.*

On doit remarquer ici que l'égyptien semble former une interruption dans cette chaîne de transmission de noms. Car les mots qui désignent le chat dans l'idiome antique, *mau,* et dans le copte, *schau,* n'ont aucune parenté avec ceux que nous venons de citer. Mais en voyant que c'est avec les langues des populations au sud de l'Égypte qu'est apparenté le nom arabe du chat, déjà universellement répandu dans la Péninsule avant l'islamisme, n'est-on pas induit à supposer que le nom et l'animal durent s'introduire à la fois chez les Arabes par les contrées méridionales, par le Yémen, dont les relations ont toujours

été si intimes et si fréquentes avec la côte africaine voisine? Le chat domestique, que les Sémites des temps bibliques n'avaient pas emprunté à l'Égypte, aurait été ainsi porté plus tard des pays du Haut-Nil et de l'Abyssinie en Arabie, et de là en Syrie, d'où il passa ensuite à Rome et dans l'Europe occidentale.

L'existence du chat comme animal domestique est fort ancienne dans l'Inde. Cependant il n'était connu ni des Aryas primitifs de la Bactriane, ni même de ceux de l'âge vêdique, et par conséquent il doit provenir dans l'Inde d'une importation extérieure. Aussi ses noms sont-ils des composés purement sanscrits, dont le sens ne peut faire l'objet d'un doute, comme *mandîrapaçu*, « l'animal de la maison, » *çalavrka*, « le loup de maison, » *akhubug*, « le mangeur de rats, » *mûschakarati*, « l'ennemi de la souris. » Un seul de ces noms, celui de *virâla* ou *vilâla*, semblerait au premier abord offrir une certaine parenté avec le grec αἴλουρος, que l'on pourrait supposer avoir été primitivement Fαίλουρος. Mais cette ressemblance est purement fortuite, car αἴλουρος est un composé tout grec pour αἰόλουρος, « l'animal qui dresse sa queue en panache. »

Cependant, si le chat domestique fut certainement inconnu des Aryas primitifs, il ne put pas en être de même du chat sauvage. Le nom par lequel ils le désignent paraît être celui qui a laissé ses traces dans un grand nombre de langues de la famille, s'appliquant le plus souvent à l'animal sauvage, mais

quelquefois aussi à l'animal domestique. C'est le persan *puschak*, afghan *pischik*, kurde *psiq*, lithuanien *puije*, irlandais *pus* et *feisog*, erse *pusag* et *piseag*, d'où l'anglais *puss*. Ce nom a passé en turc sous la forme *puschik*. Ainsi que l'a remarqué M. Pictet, il semble dérivé de la racine qui est en sanscrit *putchha*, « queue, » et par conséquent avoir été emprunté à la même particularité de la démarche de l'animal que le grec αἴλουρος.

LE ROMAN DES DEUX FRÈRES.

Le récit tracé sur le papyrus hiératique D'Orbiney, papyrus actuellement au Musée Britannique et publié en *fac-simile* par les soins de l'administration de ce grand établissement, est connu dans la science sous le nom de Roman des Deux Frères. C'est un des textes classiques de la littérature égyptienne antique et le seul qui jusqu'à présent, dans les époques vraiment anciennes, représente le genre de la fiction romanesque, car le Roman de Setna, traduit par M. Brugsch, est en démotique et de date fort basse. La traduction de ce papyrus par M. de Rougé (1), l'un des plus beaux travaux du grand égyptologue français, marque une date décisive dans l'histoire des études auxquelles il a fait faire tant de progrès ; elle a inauguré l'interprétation des textes véritablement littéraires, des manuscrits hiératiques sur papyrus.

Lorsque la publication du tome II des *Select papyri*

(1) *Revue archéologique*, t. IX, p. 385-397.

of the British Museum a eu mis entre les mains de tous les égyptologues le texte du papyrus D'Orbiney, le roman des Deux Frères a été minutieusement étudié au point de vue de la langue, dont il offre un des types les plus purs, et il a fourni de nombreux exemples à toutes les grammaires, chrestomathies et autres travaux de même nature. On peut considérer désormais comme résolues toutes les difficultés philologiques qu'il présentait, et les travaux successifs dont ce texte a été l'objet n'ont révélé que des corrections de détail à apporter au premier travail de M. de Rougé (1), et quelques compléments pour des parties qu'avec intention il n'avait fait qu'analyser.

Ce n'est pas à ce point de vue de la philologie que je prétends ici m'occuper du roman des Deux Frères. Je n'apporte aucune interprétation grammaticale nouvelle, et je prends pour base les versions qui ont été données par de plus compétents que moi en pareille matière. Mais parmi les questions que peut et doit soulever un aussi précieux échantillon des fictions qui récréaient les loisirs des Égyptiens de la XIXe dynastie, il en est une, et de grande importance, qui me paraît avoir été trop négligée jusqu'ici des érudits spécialement adonnés à l'étude de la littérature et de l'épigraphie pharaonique. C'est celle de la véritable nature et de l'origine du récit romanesque

(1) La traduction qu'on peut regarder comme définitive est celle de M. Maspéro, dans la *Revue des cours littéraires* du 28 février 1871.

ou plus exactement du conte fantastique contenu dans le papyrus D'Orbiney. On l'a généralement considéré comme « un ouvrage de pure imagination. » Mais je regarde pour ma part une telle opinion comme inexacte, si l'on veut entendre par là que le littérateur égyptien auquel on doit cette œuvre en a tiré, comme nos romanciers modernes, le canevas et les données essentielles de la source de sa propre invention. Sans doute, pour quiconque étudie la composition sortie de son calame, il est bien évident qu'elle constitue un récit libre, destiné à distraire et à charmer l'imagination du jeune prince qui fut plus tard Séti II, et on n'y trouve rien de la gravité d'une narration mythologique et sacrée. Seulement il ne me paraît pas moins manifeste que ce récit libre, il ne l'a point inventé. Il a fait comme notre Perrault; il a donné une forme arrêtée et littéraire à un conte populaire qui circulait sous une forme purement orale, et ce conte, de même que la plupart des autres chez tous les peuples, n'était qu'un mythe dégénéré, dépouillé de son caractère religieux.

En effet, je crois qu'il va m'être facile de démontrer jusqu'à l'évidence que le roman égyptien des Deux Frères n'est autre chose que la transformation en conte populaire des données essentielles et fondamentales qui appartiennent en commun à trois mythes parallèles, reproduisant chez trois peuples différents les mêmes conceptions, mythes étrangers à l'Égypte, mais qui s'y introduisirent à l'époque des grandes con-

quêtes asiatiques de la XVIIIe dynastie. Les savants qui se sont occupés spécialement des questions mythologiques ont depuis longtemps remarqué que les Phrygiens dans le mythe d'Atys, les Phéniciens et les Syriens dans celui d'Adonis, enfin chez les Grecs les auteurs de l'histoire de Dionysus Zagreus (qu'elle ait été introduite par les Orphiques ou qu'elle appartienne au vieux fond des mystères d'Éleusis, ce qui peut encore se discuter), ont tous puisé à une même source. Il faut certainement la chercher en Asie, et on la retrouvera peut-être quelque jour dans le vaste cycle de l'épopée mythologique des bords de l'Euphrate, lequel commence seulement à se révéler à nos regards. Ce sont ces trois mythes fameux, et particulièrement celui d'Atys, dont le roman des Deux Frères reproduit toutes les données fondamentales, et dans certains cas jusqu'aux détails les plus précis et les plus caractéristiques; l'auteur thébain a seulement donné comme un vêtement égyptien au récit d'origine étrangère; tout en y laissant les faits de la légende asiatique, il l'a pénétré partout des idées de son pays et de son temps. Je ne crois pas qu'il puisse rester de doutes dans l'esprit du lecteur après une analyse du récit romanesque égyptien, où nous accompagnerons chaque péripétie, chaque circonstance, souvent bien minime, du rapprochement qui s'impose presque invinciblement avec les circonstances analogues des mythes d'Atys, d'Adonis et de Zagreus.

Nous établirons aussi de distance en distance quel-

ques comparaisons avec des épisodes de la légende d'Osiris. Car le mythe osirien, qui semble avoir été parfaitement indépendant à l'origine et tient aux entrailles mêmes, si l'on peut ainsi dire, du système religieux de l'Égypte, s'est en beaucoup de points rapproché des mythes asiatiques dont nous venons de parler dans sa forme épique et dernière, telle que Plutarque nous la fait connaître en entier et telle qu'on la retrouve dans certains chapitres du *Rituel funéraire*. Il y a eu là certainement une modification produite par un influx d'idées étrangères à une époque que nous essaierons plus loin de déterminer. Mais quoiqu'il y ait aussi quelques rapprochements à y puiser, le roman des Deux Frères tient de bien plus près aux mythes de la Syrie et de la Phrygie qu'à la légende osirienne, même sous sa dernière forme, toute pénétrée que soit celle-ci d'influence asiatique. Plusieurs des détails les plus curieux du récit ne se retrouvent que dans les fables de Zagreus et d'Atys, et n'ont jamais été admises dans celle d'Osiris. Et surtout une différence capitale éloigne le conte populaire recueilli dans le papyrus D'Orbiney de la légende osirienne. Cette dernière représente le frère du dieu comme son ennemi, qui cause sa mort et le met en pièces, tandis que l'épouse, Isis, recueille les débris du corps d'Osiris et leur rend la vie. Dans le conte, l'épouse a le rôle funeste et meurtrier, et c'est au frère qu'appartient celui du dévoûment et de la résurrection. Mais ceci, par contre, est un des points

de contact les plus frappants entre le conte égyptien et l'histoire de Zagreus, où l'on voit le dieu frère, Apollon, faire pour la victime des Titans ce que le mythe habituel des bords du Nil fait faire à Isis pour la victime de Set ou Typhon.

Voici donc l'analyse sommaire du roman égyptien des Deux Frères avec les rapprochements sur lesquels se fonde ma façon nouvelle de l'envisager.

Il y avait une fois deux frères dont l'aîné s'appelait Anpou et le plus jeune Batou. Celui-ci vivait dans la maison de son frère, qui l'avait élevé et qu'il considérait comme un père. Un jour, quand la saison des champs fut venue, ils se rendirent ensemble sur leurs terres pour labourer. Le travail fini, Anpou envoya son jeune frère à la maison chercher le grain nécessaire pour ensemencer le champ qu'ils avaient préparé.

Batou part donc et se rend à la maison pour chercher la semence. Il y trouve la femme de son frère occupée à se parer avec une grande recherche, et qui l'accueille par une proposition analogue à celle que la femme de Putiphar fit à Joseph et Phèdre à Hippolyte. Batou repousse avec indignation une pareille offre, et retourne aux champs rejoindre son frère. Mais la femme qu'il avait dédaignée veut se venger, et quand Anpou rentre à la maison, il la trouve baignée dans ses larmes; elle lui raconte que son jeune frère lui a fait violence. — Je n'insiste pas sur le rapprochement

de cet épisode du récit avec le chapitre XXXIX de la Genèse; il est frappant et a été déjà fait par M. de Rougé. Mais je remarquerai seulement que l'idée de la vengeance de la femme dont l'amour a été dédaigné n'est pas étrangère au groupe de mythes auxquels nous comparons notre récit égyptien. Dans la version la plus ordinaire de la légende d'Atys, tous les malheurs du jeune dieu de la Phrygie proviennent de la jalousie de Cybèle, dont il ne veut pas écouter la passion.

Anpou indigné se précipite sur Batou pour le tuer. Celui-ci s'enfuit, toujours poursuivi par son frère, qui va l'atteindre, lorsque Ra (le soleil), à sa prière, fait naître entre eux deux un grand fleuve rempli de crocodiles, qui les sépare. D'une rive à l'autre, les deux frères se parlent; Batou se justifie, et, pour donner plus de poids à ses paroles, se mutile lui-même de sa propre main. « Tirant alors un couteau « tranchant, dit le texte, il coupa son phallus et le « jeta dans l'eau, où il fut dévoré par un poisson. » — Le phallus d'Osiris, jeté dans le Nil, est dévoré par le poisson oxyrhynque (1); le géant Agdestis, père d'Atys, est dans la légende phrygienne châtré par les dieux (2); Atys se mutile lui-même dans la fureur que lui envoie la jalousie de Cybèle dédaignée (3);

(1) Plutarch., *De Is. et Osir.*, 13.

(2) Pausan., VII, 17, 5. — Arnob., *Adv. gent.*, V, 5.

(3) Ovid., *Metam.*, X, v. 104 et suiv.; *Fast.*, IV, v. 223 et suiv. — Serv. ad Virg., *Æneid.*, IX, v. 116. — Arnob., *Adv. gent.*, V, 4.

dans les récits relatifs à la naissance de Zagreus, le Zeus infernal feint de s'émasculer pour calmer la colère de Déo, à laquelle il a fait violence (1). L'idée de l'éviration se retrouve sous une forme à peine déguisée dans le mythe habituel d'Adonis (2).

Batou prévient ensuite Anpou qu'il va se retirer dans la vallée du Cèdre, qu'il déposera son cœur dans un des cônes du sommet de l'arbre, auquel sa vie sera désormais indissolublement attachée. — Toute la vie de Zagreus, déchiré par les Titans, se concentre dans son cœur pantelant (3) ; la puissance génératrice d'Agdestis passe dans le fruit de l'amandier qui naît de son sang (4) ; un tamarisque pousse à l'endroit où a été déposé le coffre contenant les restes d'Osiris et l'enveloppe dans son tronc (5) ; Atys, mort de sa mutilation, est transformé en pin (6). Il faut, du reste, noter comme une circonstance tout à fait importante le rôle donné ici au cèdre. Cet arbre est étranger à

(1) Clem. Alex., *Protrept.* II, p. 13, ed. Potter.

(2) Voy. Maury, *Revue archéologique,* t. VIII, p. 646, et mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 213.

(3) Clem. Alex., *Protrept.* II, p. 15, ed. Potter. — Tzetz. *ad* Lycophr., *Cassandr.,* v. 355. — Schol. Did. *ad* Homer., *Iliad.,* A, v. 200. — Eustath. *ad* Homer., *Iliad.*, A, p. 84. — Procul. *ad* Plat., *Alcibiad.*, p. 44. — Etym. Magn., Etym. Gudian. et Zonar., v° Παλλάς.

(4) Pausan., VII, 17, 5. — Cf. Strab., X, p. 469. — Arnob., *Adv. gent.*, V, 5.

(5) Plutarch., *De Is. et Osir.*, 15. — Je reviendrai un peu plus loin sur cet épisode du mythe osirien.

(6) Arnob., *Adv. gent.*, V, 7. — Jul. Firmic., *De error. profan. relig.*, p. 17, ed. Rigalt. — Voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 578; Maury, *Histoire des religions de la Grèce,* t. III, p. 192 et suiv.

l'Égypte, et sa mention assure au récit une origine extérieure. De plus, les conifères, auxquels il se rattache, avaient une très-grande valeur symbolique dans les religions de l'Asie. Au temps des prophètes, on rendait dans le Liban un culte aux cyprès et aux cèdres les plus remarquables par leur taille (1). Dans la forme du mythe d'Adonis propre à cette région (2), la déesse épouse d'Elioun, le chasseur tué par les bêtes sauvages, s'appelait Beroth, « cyprès (3). » Et en effet le cyprès était l'emblème le plus auguste et le plus général de la divinité féminine dans son double rôle de génération et de mort (4). Le pin dans l'histoire d'Atys, et dans celle d'Adonis l'arbre de la myrrhe, dans l'écorce duquel le jeune dieu passe dix mois comme dans l'utérus d'une femme (5), ne sont que des succédanés mythiques du cyprès (6). Dans les textes de la vieille magie chaldéenne, le cèdre est l'arbre protecteur par excellence, qui repousse l'action des mauvais esprits (7). Sur les monuments figurés de l'Assyrie, les génies favorables et bienfaisants présentent fréquemment au visage du roi une pomme de

(1) Is., XIV, 8; XXXVII, 24. — Habac., II, 17.

(2) Sanchoniath., p. 24, ed. Orelli.

(3) Voy. Movers, *Die Phœnizier*, t. I, p. 575 et suiv., et mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 291.

(4) Voy. le mémoire de Lajard, *Sur le culte du cyprès pyramidal*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, nouv. sér., t. XX, 2e part.

(5) Appollodor., III, 14, 4. — Antonin. Liberal,, 34. — Ovid., *Metam.*, X, v. 435.

(6) Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 198.

(7) *Cuneiform inscriptions of Western Asia*, t. IV, pl. 15, col. 2.

pin, la pointe tournée en avant, comme s'ils lui communiquaient par ce fruit la vie divine (1).

Si l'on coupe le cèdre, la vie de Batou sera tranchée en même temps; mais s'il meurt, son frère devra chercher son cœur pendant sept ans, et, quand il l'aura trouvé, le mettre dans un vase plein d'une liqueur divine, ce qui lui rendra la vie et lui permettra de ressusciter.

Anpou, désespéré, rentre à la maison et tue la femme impudique qui l'a séparé de son frère. Pendant ce temps, Batou se rend à la vallée du Cèdre et dépose, comme il l'avait annoncé, son cœur dans le fruit de l'arbre au pied duquel il fixe sa demeure. Les dieux ne veulent pas le laisser seul ainsi. Ils lui façonnent une femme douée de la plus extraordinaire beauté, mais qui, véritable Pandore, porte partout le mal avec elle. Batou devient follement amoureux de cette beauté funeste et lui révèle le secret de son existence liée à celle du cèdre.

Cependant le fleuve s'éprend de la femme de Batou, de la créature formée par le dieu Noum; l'arbre, pour l'apaiser, lui donne une tresse des cheveux de la belle. — Nous ne voulons pas nous appesantir ici sur le rite de la consécration de la chevelure aux divinités des fleuves, rite général dans toute l'Asie-Mineure et en Grèce, et nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à ce que nous avons eu l'occasion

(1) Voy. G. Rawlinson, *The five great monarchies of the ancient eastern world*, 2e édit., t. II, p. 29.

d'en dire en d'autres endroits (1). — Le fleuve continue son cours en laissant flotter sur ses eaux la tresse, qui répand une odeur exquise. Elle arrive à la blanchisserie du roi, à qui on la porte aussitôt. Sur la seule vue et le parfum de cette tresse, le roi devient amoureux de la femme à qui elle appartient. Il envoie des hommes à la vallée du Cèdre pour l'enlever; mais Batou les tue tous; il n'en reste qu'un seul, qui annonce au souverain leur désastre. Celui-ci ne se tient pas pour battu; il envoie toute une armée, qui lui amène enfin la femme que les dieux ont pris eux-mêmes le soin de former.

Mais tant que Batou est vivant, elle ne peut pas devenir l'épouse du roi. Elle lui révèle le secret de la vie de son mari. Aussitôt des ouvriers sont envoyés, qui coupent le cèdre. Batou meurt immédiatement. — Ne peut-on pas ici se rappeler la trahison d'Ériphyle, qui pour un bijou livre son mari à la mort, mythe d'un caractère si élevé et si funèbre, dont l'importance est révélée par la place que Polygnote avait donnée à Ériphyle dans sa peinture éminemment mytique des enfers à la Lesché de Delphes (2)?

Cependant Anpou, qui venait visiter son frère, le trouve étendu mort à côté de l'arbre coupé. Il se met immédiatement en quête, et pendant quatre ans

(1) *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 291 et suiv.; *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 229 et suiv.

(2) Voy. Ch. Lenormant, *Mém. de l'Acad. de Belgique*, t. XXXIV, p. 105.

cherche inutilement son cœur. Enfin, au bout de ce temps, l'âme de Batou éprouve le désir de ressusciter; elle est parvenue au point où elle doit, dans ses transmigrations, rejoindre son corps (1). Anpou découvre le cœur de son frère sous un des cônes de l'arbre. « Prenant le vase où était la liqueur de liba-« tions, il y déposa le cœur, et pendant la journée « tout resta dans le même état. Mais lorsque la nuit « fut venue, le cœur s'étant imbibé de la liqueur, « Batou tressaillit de tous ses membres et regarda « son frère; il était sans vigueur. Alors Anpou ap-« porta la liqueur où il avait mis le cœur de son « jeune frère, et il la lui fit boire. Le cœur retourna « à sa place, et Batou redevint tel qu'il avait été. » — Isis cherche pendant longtemps les membres dispersés d'Osiris, les réunit et leur rend la vie. Aphrodite (Baaleth) repêche à Byblos la tête d'Adonis, la rejoint à son corps (2), et bientôt le beau chasseur est rendu à son amour. Cybèle arrose de nectar le cadavre d'Atys pour chercher à le ranimer (3). Apollon recueille les débris du corps de Zagreus; Athéné apporte son cœur, et le replaçant dans le cadavre

(1) Cf. Lepsius, *Das Todtenbuch der Ægypter*, chap. LXXXIX. — M. Birch a déjà fait remarquer (dans le t. V de la traduction anglaise de Bunsen, p. 143) combien l'auteur s'est conformé, dans cet endroit, aux données du *Rituel funéraire* et à sa doctrine sur le rôle du cœur dans la vie terrestre et d'outre-tombe.

(2) Lucian., *De dea Syr.*, 7, et Schol., *a. h. l.* — Procop. Gaz. *ad* Esai., XVIII, p. 258, éd. de Paris, 1580. — S. Cyrill. Alex. *ad* Esai., t. II, p. 275, ed. Auberti.

(3) Arnob., *Adv. gent.*, V, 7.

amène la résurrection du jeune dieu (1); d'après certains récits elle lui fait avaler son cœur dans une boisson (2); enfin, dans une curieuse variante du même mythe, c'est à Sémélé que Zeus donne le cœur de Zagreus dans un breuvage, et par là il rend cette héroïne enceinte d'une nouvelle incarnation du même personnage, qui est le Dionysus thébain (3).

Les deux frères se mettent en route pour punir l'infidèle; Batou prend la forme d'un taureau sacré. — Dionysus Zagreus est essentiellement un dieu tauromorphe (4); c'est là un rapport entre l'Osirïs égyptien et le Dionysus grec qui légitime l'identification qu'en a faite Hérodote et qui a déjà été plusieurs fois signalé (5). L'idée du dieu taureau ou veau n'est pas non plus étrangère aux religions de l'Asie-Mineure (6).

L'entrée à la cour de Batou métamorphosé en taureau est fêtée par des réjouissances; l'Égypte a trouvé un nouveau dieu. Il profite de ces fêtes pour dire à l'oreille de celle qui fut sa femme : « Vois, je

(1) Clem. Alex., *Protrept.* II, p. 15, ed. Potter. — Tzetz. *ad* Lycophr., *Cassandr.*, v. 355. — Schol. Did. *ad* Homer., *Iliad.*, A, v. 200. — Eustath. *ad* Homer., *Iliad.*, A, p. 84. — Procul., ad Plat., *Alcidiad.*, p. 44. — Etym. Gudian. et Zonar., v° Παλλάς.

(2) Clem. Alex., *Protrept.* II, p. 13, ed. Potter.

(3) Hygin., *Fab.*, 168. — Nonn., *Dionysiac.*, XXIV, v. 48. — Commodian., *Instruct.*, p. 29, ed. Rigaut; p. 624, ed. Galland. — Voy. Lobeck, *Aglaophamus*, p. 560.

(4) Creuzer, *Symbolik*, l. VII, ch. II, § 1; t. III, p. 63 de la traduction de M. Guigniaut, et ma *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 67.

(5) Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 273.

(6) Voy. mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 203.

« suis encore vivant; je suis Batou. Tu avais com-
« ploté de faire abattre le cèdre par le roi qui occupe
« ma place près de toi, afin que je mourusse. Vois,
« je suis encore vivant, j'ai pris la forme d'un tau-
« reau. » La princesse manque de s'évanouir à ces paroles ; cependant elle se remet bientôt et demande au roi de lui accorder une faveur, celle de manger le foie du taureau. Le roi y consent avec quelque difficulté, et on met à mort l'animal, après lui avoir offert un sacrifice; mais au moment où on lui coupe la gorge, deux gouttes de sang jaillissent sur la terre, et il s'en élève immédiatement deux grands perséas (l'arbre de vie des Égyptiens). — Le sang d'Iacchus ou Zagreus, répandu à terre, produit des arbres et des plantes (1), entre autres le grenadier (2). Celui du corybante tué par ses frères donne naissance à la plante du céleri (3). Du sang d'Agdestis s'élève l'amandier (4) ou, suivant d'autres versions, le grenadier (5). Le nom de Rimmon, « grenade, » était celui que recevait dans certaines parties de la Syrie, voisines de Damas, le dieu jeune, mourant pour ressusciter (6), ce qui semble indiquer l'existence d'une

(1) Voy. ma *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 342.
(2) Clem. Alex., *Protrept.*, II, p. 16, ed. Potter.
(3) *Ibid.*, p. 15.
(4) Pausan., VII, 17, 5.
(5) Arnob., *Adv. gent.*, V, 6.
(6) II Reg., V, 18. — Zachar., XII, 10. — Voy. Hitzig, *Commentar zu Jesaia*, XVIII, 8.

donnée pareille dans la forme spéciale que le mythe d'Adonis revêtait dans le culte des districts où on l'appelait Rimmon (1). Atys après sa mutilation est métamorphosé en pin.

Le roi sort avec son épouse pour contempler le nouveau prodige, et l'un des arbres, prenant la parole, révèle à la reine qu'il est Batou, encore une fois transformé. La reine profite alors de la faiblesse du souverain pour elle, et lui demande qu'on fasse couper cet arbre pour en faire de belles planches. Le roi y consent, et elle sort pour assister elle-même à l'exécution de ses ordres. « Un copeau ayant sauté « entra dans la bouche de la reine. Elle s'aperçut « ensuite qu'elle était devenue enceinte... Quand les « jours se furent multipliés, elle accoucha d'un en- « fant mâle. » C'était Batou, rentrant dans le monde par une nouvelle incarnation. — Quand les dieux ont arraché à l'androgyne Agdestis les organes de sa virilité, ils les jettent à terre; aussitôt en naît un amandier, « emblème, dit-on, de l'amertume de la douleur. » L'arbre merveilleux porte des fruits que vient cueillir la fille du fleuve Sangarius; ayant mis un de ces fruits dans son sein, elle en est aussitôt fécondée et conçoit Atys (2), lequel n'est autre qu'une nouvelle manifestation du personnage d'Agdestis (3). On

(1) Voy. mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 215.

(2) Pausan., VII, 17, 5. — Cf. Strab., X, p. 469.

(3) Maury, *Histoire des religions de la Grèce*, t. III, p. 97, et ma *Monographie de la Voie Sacrée éleusinienne*, t. I, p. 367.

raconte aussi l'histoire en substituant le grenadier à l'amandier (1). La forme épique et dernière du mythe d'Osiris, sur laquelle nous nous arrêterons dans un instant, présente aussi une circonstance analogue (2).

Devenu grand, l'enfant, qui n'est que Batou revenu à une nouvelle existence, succède au roi sur le trône d'Égypte, et son premier soin est de châtier la femme qui a été si coupable envers lui dans sa première vie.

Un parallélisme aussi suivi dans toutes les données essentielles et dans une infinité de détails d'une nature très-particulière ne peut pas être le produit d'nn simple hasard. Aussi je crois qu'il suffira d'avoir signalé cette série de rapprochements si positifs et si frappants pour faire universellement admettre que le roman des Deux Frères n'est pas autre chose que la transformation en conte populaire du mythe, fondamental dans les religions de l'Asie antérieure, du jeune dieu solaire mourant et revenant tour à tour à la vie, mythe dont nous avons la version syro-phénicienne dans la fable d'Adonis, la version phrygienne

(1) Arnob., *Adv. gent.*, v, 6.

(2) Je ne parle pas des récits relatifs à la naissance de Zagreus, où Zeus, feignant de s'émasculer, jette les testicules d'un bélier dans le sein de Déo, qui devient enceinte (Clem. Alex., *Protrept.* II, p. 13, ed. Potter), ni sur ceux qui montrent dans le Dionysus thébain une nouvelle incarnation de Zagreus, dont on a fait avaler le cœur par Sémélé. Ce sont des variations sur la même donnée symbolique et religieuse, mais la forme extérieure en est tout à fait différente de ce qu'on trouve dans le roman égyptien.

dans celle d'Atys, et enfin la version hellénisée, à une époque encore impossible à déterminer, dans la légende de Zagreus. Et nous devons constater de plus dès à présent, pour y revenir un peu plus loin, que c'est aux récits de la Phrygie que se rattache le plus étroitement le conte qui nous a été conservé dans le papyrus D'Orbiney.

Osiris, dans la religion égyptienne, était aussi, bien que sa conception eût une origine indépendante, un dieu qui mourait pour ressusciter. Aussi une fusion syncrétique s'établit-elle, à dater d'une certaine époque, entre le culte et la légende de l'Adonis de Byblos et le culte et la légende de l'Osiris des bords du Nil. C'est un fait bien connu, attesté par les auteurs anciens (1) et mis complètement en lumière par les érudits modernes. Dans les fêtes annuelles d'Adonis à Byblos, après les jours donnés au deuil du dieu, les femmes allaient recueillir la tête de l'amant de Baaleth, apportée par les eaux de la mer dans un vase d'argile ou dans une corbeille de papyrus (2) ; aussitôt qu'elle était trouvée, les cris de joie et d'allégresse publique faisaient cesser les marques de la tristesse. Cette corbeille mystérieuse est représentée sur quel-

(1) Lucian., *De Dea Syr.*, 7. — Suid., v° Ἡραΐσκος. — Martian. Capell., II, p. 192, ed. Kopp. — Macrob., *Saturn.*, I, 21. — Auson., *Epigr.*, 30. — Cornut., *De nat. deor.*, 28. — Damasc. *ap.* Phot., *Biblioth.*, cod. 242, p. 343, ed. Bekker.

(2) Lucian., *De Dea Syr.*, 7. — Procop. Gaz. *ad* Esai., XVIII, p. 258, éd. de Paris, 1580. — S. Cyrill. Alex. *ad* Esai., t. II, p. 275, ed. Auberti.

ques scarabées de travail phénicien (1). C'est d'Égypte qu'elle était censée venir, et les Pères orientaux des premiers siècles, comme Procope, évêque de Gaza, voyaient une allusion à ce rite dans le verset où Isaïe (2) parle des messages que l'Égypte envoie par mer en Phénicie dans des corbeilles de papyrus.

Aussi, à l'époque des Ptolémées, comme il résulte de la quinzième Idylle de Théocrite, quand la célébration des Adonies se fut établie à Alexandrie, la fête de joie y précédait celle de deuil ; c'est seulement le lendemain de cette fête de joie que les femmes, les cheveux épars, précipitaient dans les flots l'image d'Adonis. M. de Witte (3) a fait remarquer la liaison des deux cérémonies et montré que l'Adonis précipité dans la mer à Alexandrie était alors celui dont on recueillait la tête quelques jours après à Byblos.

Mais, si dès avant l'époque d'Isaïe un lieu marqué par des cérémonies communes s'était établi entre le culte de Byblos et la religion osirienne de l'Égypte, il ne semble pourtant pas qu'antérieurement aux Ptolémées on ait adoré Adonis en Égypte sous son nom phénicien. La corbeille que l'on jetait à la mer auprès des embouchures du Nil contenait alors pour les Égyptiens une partie du cadavre d'Osiris, et les Phéniciens la recueillaient comme renfermant la tête d'Adonis, chaque peuple désignant alors sous le nom

(1) A. Della Marmora, *Sopra alcune antichità sarde*, pl. B. n° 92.
(2) XVIII, 2.
(3) *Nouv. ann. de l'Inst. archéol.*, t. I, p. 531.

de sa langue nationale le dieu qu'ils tenaient pour commun à tous deux, ou du moins les Phéniciens se servant de l'expression d'Adonis-Osiris et ayant adopté, comme leurs inscriptions le prouvent, le nom d'Osiris bien avant que le nom d'Adonis ne se fût naturalisé en Égypte (1).

En effet Plutarque (2), d'accord avec Étienne de Byzance et le Grand Étymologique (3), raconte d'après les Égyptiens que lorsque Typhon et ses complices eurent mis à mort Osiris et eurent coupé son corps en morceaux, ils enfermèrent ses restes dans une caisse et la jetèrent à la mer. Poussée par les flots, la caisse arrive à Byblos et est déposée par la vague sur le rivage auprès d'un tamarisque, qui grossit subitement et l'enveloppe. Le roi du pays, nommé Malcandre (Melqarth), admirant la beauté extraordinaire de cet arbre, le fait couper pour en fabriquer une colonne dans son palais. Sur ces entrefaites, Isis arrive à Byblos et se met au service de Malcandre, pour pouvoir mener le deuil auprès de la colonne qui renferme les débris ignorés du cadavre d'Osiris. Je passe sur les incidents de son séjour, qui m'entraîneraient trop loin ; mais après un certain temps Isis demande au roi la colonne comme paiement de ses services. Elle l'emporte, en tire la caisse et dis-

(1) Sur les monuments du mythe d'Osiris-Adonis, contemporains des Achéménides, voy. mes *Lettres assyriologiques*, t. II, p. 269-274.

(2) *De Is. et Osir.*, 15-18.

(3) Au mot Βύβλος.

pose sur le lit funèbre le corps taillé en pièces de son époux. Celui-ci, pendant qu'elle le pleure et le couvre de baisers, reprend tout à coup l'activité génératrice et rend Isis mère d'un fils aux jambes tortues et débiles, qui est une nouvelle incarnation de lui-même.

L'authenticité de ce récit comme légende réellement égyptienne, admise au temps du Nouvel Empire, ne saurait être contestée. Le regrettable Théodule Devéria (1) a signalé sur un bas-relief égyptien, publié par M. Prisse (2), la représentation de cette « arrivée d'Osiris. » On y voit la caisse contenant les restes du dieu, déposée au pied du tamarisque, que désigne l'inscription : « L'arbre du coffre. » Il est fait allusion au même récit d'une manière moins précise, mais cependant difficile à méconnaître, dans le bel hymne à Osiris traduit par M. Chabas d'après une stèle de la Bibliothèque nationale, qui date de la XVIIIe dynastie (3). Enfin on ne doit pas oublier les indications précieuses que le même M. Chabas (4) a su tirer à ce sujet du titre de « résidant dans la region de l'arbre Nâr, » donné à Osiris sur plusieurs monuments remontant jusqu'à l'époque des Amenhotep et des Thouthmès.

C'est sur le terrain de ce récit qu'au temps de la

(1) *Bullet. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1858, p. 133.
(2) *Monuments égyptiens*, pl. XXXIII.
(3) *Revue archéologique*, t. XIV, p. 75 et 207.
(4) *Ibid.*, p. 69.

domination des Pharaons de la XVIIIe et de la XIXe dynastie sur la Syrie, se produisit l'association des cultes de Byblos et de la Basse-Égypte, et la légende mixte d'Osiris-Adonis. Déjà dans l'itinéraire d'un voyageur égyptien du temps de la XIXe dynastie, que contient le papyrus Anastasi n° 1, il est question de l'importance de Byblos — que le texte appelle Geban au lieu de Gebal, par la transformation de *l* en nasale. — Elle y est qualifiée de « ville des mystères, » et on parle de « leur déesse (1). » M. Renan a d'ailleurs découvert à Byblos les débris d'édifices égyptiens, décorés d'inscriptions hiéroglyphiques (2).

Mais on ne trouve avant la XVIIIe dynastie, dans les chapitres anciens du *Rituel funéraire* et dans les autres documents qui parlent du mythe d'Osiris, aucune allusion aux circonstantes particulières que nous venons de rappeler et qui ont fourni le point de contact entre ce mythe et cenx de la Syrie relatifs à Adonis. On a donc lieu de penser que c'est là une greffe de date comparativement récente et d'origine asiatique, entée vers l'époque de la XVIIIe dynastie, quand les rapports devinrent intimes et suivis entre l'Asie sémitique et l'Égypte, sur le tronc des vieilles traditions nationales égyptiennes. L'antique légende d'Osiris se serait ainsi développée et enrichie par des emprunts aux fables des religions syriennes.

(1) Chabas, *Voyaje d'un Égyptien*, p. 156.

(2) Renan, *Revue archéologique*, nouv. sér., t. III, p. 319 et suiv.; t. IV, p. 144. — De Rougé, *Rev. archéol.*, nouv. sér., t. VII, p. 197.

Il faut en effet reconnaître, dans la période de l'histoire d'Égypte que remplissent les grandes conquêtes de la XVIIIe à la XXe dynastie et la suprématie militaire de la monarchie pharaonique sur les pays jusqu'au delà de l'Euphrate, un phénomène qui semble au premier abord tout à fait inattendu. C'est que dans le contact qui s'établit alors entre la civilisation des bords du Nil et la civilisation non moins avancée que possédaient déjà les nations chananéennes et sémitiques, quoique le rôle conquérant appartînt à l'Égypte, elle emprunta bien plus aux Sémites que les Sémites ne reçurent d'elle.

Ceci est surtout manifeste dans la langue. « Vers le milieu de la XIXe dynastie, dit M. Maspéro (1), les conquêtes de Sésostris et l'alliance étroite que ce prince conclut avec le souverain des Khétas mirent à la mode l'usage des dialectes syriens : les gens du monde et les savants se plurent à émailler leur langage de locutions étrangères. Il ne fut plus de bon goût d'habiter une maison *(pa)*, mais une *qiriath;* de ne plus appeler une porte *ro* mais *taraâ;* de ne plus s'accompagner sur la harpe *(bent)*, mais sur le *kinnor*. Les vaincus, au lieu de rendre hommage *(aaû)* au pharaon, lui firent le *salam;* et les troupes ne voulurent plus marcher qu'au son du *tupar* ou *toph*, tambour. Le nom sémitique d'un objet faisait-il défaut, on s'ingéniait à défigurer les mots égyptiens

(1) *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, p. 9.

pour leur donner au moins l'apparence asiatique. Au lieu d'écrire simplement *khabes*, « lampe, » *sensch*, « porte, » on écrivait *khabûsa*, *saneschaû*. Les raffinés de Thèbes et de Memphis trouvaient autant de plaisir à *sémitiser*, que nos élégants à semer la langue française de mots anglais mal prononcés. »

En religion et en mythologie la pénétration fut réciproque et se marque par des emprunts des deux côtés. Les Phéniciens adoptèrent le culte d'Osiris et celui d'Harpocrate ; ils donnèrent surtout une place importante dans leur théogonie à Taaut, le Thoth égyptien. En même temps les habitants des rives du Nil admettaient dans leur panthéon Baal, Anta, Qedesch, Astart, sans compter Soutekh, le dieu national des Khétas ou Héthéens, dont les Pasteurs avaient déjà plus anciennement établi le culte dans le Delta. L'introduction de nouveaux éléments, de circonstances antérieurement inconnues dans le mythe osirien, se rattache naturellement à ces faits et prend dans leur ensemble une grande vraisemblance.

La manière nouvelle dont nous envisageons le roman des Deux Frères, et au sujet de laquelle nous espérons avoir pu faire passer notre conviction dans l'esprit du lecteur, fournira un exemple de plus de cet influx des traditions asiatiques en Égypte à l'époque de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, non plus de leur introduction dans la religion à l'état de mythe sacré, mais, ce qui est nouveau, de leur importation

sous la forme de conte populaire. C'est en même temps le plus antique exemple que l'on puisse saisir sur le fait de la transformation d'un mythe primitivement religieux en simple conte; et à ce point de vue il me semble que le récit tracé sur le papyrus D'Orbiney mérite au plus haut degré l'intérêt des savants qui s'occupent de la question des contes populaires. Par l'étrangeté même de son symbolisme, la légende d'Atys, à laquelle ce récit se rattache tout spécialement, devait plus facilement qu'une autre subir une transformation de ce genre en passant à l'étranger. Et en effet, chez Pausanias, comme l'a déjà fait remarquer M. Maury, elle a plus le caractère d'un conte fantastique que d'un mythe grave et exprimant de hautes conceptions religieuses.

Mais si l'on accepte notre explication de l'origine du conte égyptien, comme, entre les deux mythes apparentés de la Syrie et de la Phrygie, c'est du mythe phrygien qu'il se rapproche le plus et qu'il reproduit les détails particuliers, force sera d'admettre que l'Égypte des Ramessides n'avait pas seulement donné droit de bourgeoisie chez elle à des traditions mythosogiques des Sémites de la Syrie et de la Palestine, mais qu'elle avait en outre connu, du moins à l'état de contes populaires, certaines légendes de l'Asie-Mineure.

Ceci n'a rien d'historiquement invraisemblable.

Les Égyptiens de la XIXe dynastie se heurtèrent sur les champs de bataille aux peuples les plus puissants

de l'Asie-Mineure, et de ce contact guerrier durent nécessairement résulter des communications qui n'ont pu manquer de laisser quelques traces. C'est ce que M. de Rougé a mis le premier en lumière (1), et que M. Maspéro a achevé de démontrer d'une manière décisive (2). La confédération que Ramsès II combattit sous les murs de Qadesch, et dont le poème de Pentaour énumère les différents peuples, embrassait, suivant la lumineuse remarque de M. de Rougé, toute l'Asie occidentale. On peut la diviser en deux groupes : le premier comprend les peuples de la Syrie du Nord et de la Mésopotamie, *Khéta* et *Karkischa*, les Héthéens et les Gergéséens de la Bible, *Aratou*, Aradus, *Anauqas*, ville des *Rotennou* de la Syrie septentrionale, *Qarqemisch* sur l'Euphrate, *Naharaïn*, la Mésopotamie, enfin *Qazauatan*, le pays de Gozan de la Bible et des textes cunéiformes, dans le Nord de la Mésopotamie. Le second groupe embrasse l'Asie-Mineure ; on a déjà noté *Kati*, les *Kittim* de la Bible, *Dardani*, les Dardaniens, avec les villes d'*Ilouna* (Ilion) et de *Pâdasa* (Pédasus), *Masou*, les Mysiens, et *Leqa*, les Lyciens. J'y ajoute les deux peuples d'*Akerit*, que je rapproche, mais encore dubitativement, de la Carie, et de *Mouschanet*, où je vois les Moschiens, qui jouent un rôle si important dans la Bible et dans les textes cunéifor-

(1) *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XVI, p. 36; *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes*, p. 8.

(2) *De Carchemis oppidi situ*, p. 37 et suiv.

mes. Les écrivains classiques (1), d'accord avec les données du prisme de Téglathphalasar Ier, roi d'Assyrie à la fin du XIIe siècle avant notre ère, disent que les Moschiens habitaient jadis la Cappadoce, et dominaient sur tout le centre de l'Asie-Mineure; les documents cunéiformes du règne de Sargon appliquent aux Phrygiens le nom antiquement célèbre de *Muskaya* et parlent de leur roi Mita ou Mida, un Midas, peut-être celui dont le tombeau, décoré d'une très-antique inscription, a été retrouvé par les modernes explorateurs de l'Asie-Mineure. Un très-heureux rapprochement de M. Chabas (2) fait reconnaître les Teucriens dans les *T'ekkari* combattus par Ramsès III près d'un siècle après la bataille de Qadesch.

Remarquons, du reste, la différence des emprunts faits par l'Égypte de la XVIIIe et de la XIXe dynastie aux traditions mythologiques de la Syrie et à celles de l'Asie-Mineure. Elle est exactement conforme à ce qu'eussent fait conjecturer *a priori* les vraisemblances historiques. Avec les nations syriennes le contact a été intime et prolongé, maintenu par des relations de domination ou d'alliance; aussi l'Égypte a-t-elle adoré plusieurs de leurs dieux et introduit dans sa religion certains de leurs mythes. L'Asie-Mineure était, au

(1) Joseph., *Ant. jud.*, I, 6, 1. — S. Hieronym., *Quæst. in Genes.*, X, 2. — Isidor., *Orig.*, IX, 2, 30. — Constant. Porphyrogen., *De themat.*, I, 2. — Zonar., *Annal.*, I, 5. — Voy. mes *Lettres assyriologiques*, t. I, p. 19.

(2) *Études sur l'antiquité historique*, p. 294.

contraire, pour l'Égypte un pays très-lointain; les Égyptiens n'ont eu avec ses peuples que des conflits rares et accidentels, dans des guerres où toute l'Asie antérieure se trouvait entraînée à la rescousse contre la puissance pharaonique. Dans les temps ordinaires, le commerce entre les deux contrées n'était certainement pas direct; il se faisait par des intermédiaires tels que les Phéniciens. Aussi, si une des légendes les plus augustes des religions de l'Asie-Mineure est parvenue alors jusqu'en Égypte, ce n'a été que dépouillée de son caractère sacré, défigurée sous les traits d'un conte populaire qui a dû circuler de bouche en bouche parmi les marchands avant d'arriver sur les bords du Nil, et qu'un lettré de la cour thébaine a pris pour thème d'une composition romanesque uniquement destinée à amuser les loisirs d'un prince.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Pages.

PRÉFACE..... V

I. — ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

L'homme fossile..... 3

Les monuments de l'époque néolithique, l'invention des métaux et leur introduction en Occident..... 71

II. — ÉGYPTE.

L'antiquité égyptienne à l'Exposition universelle de 1867. 175

Le poème de Pentaour..... 287

Recherches sur l'histoire de quelques animaux domestiques, principalement en Egypte :

I. L'âne et le cheval aux temps de l'Ancien Empire égyptien..... 299

II. Le cheval dans le Nouvel Empire égyptien..... 306

III. L'âne et le cheval dans les antiquités des peuples aryens..... 316

IV. De la domestication de quelques espèces d'antilopes dans l'Ancien Empire égyptien..... 323

V. L'introduction et la domesticité du porc chez les anciens Egyptiens..... 329

VI. Les animaux employés par les anciens Egyptiens à la chasse et à la guerre..... 343

VII. Le chat domestique dans l'antiquité..... 365

Le roman des Deux Frères..... 375

ORLÉANS, IMP. DE G. JACOB, CLOITRE SAINT-ÉTIENNE, 4.

LES

PREMIÈRES CIVILISATIONS

ÉTUDES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

PAR

FRANÇOIS LENORMANT

TOME PREMIER

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

ÉGYPTE

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

15, QUAI VOLTAIRE, 15

1874